



Région Bretagne / Département du Morbihan (56)

# PONTIVY

## CHÂTEAU DES ROHAN

Code INSEE : 56178

Arrêté de prescription : n°2015-197

Arrêté d'autorisation : n°2016-212

*Sous la direction de Karine VINCENT*

*Avec la collaboration de*

Amélie BERTHON, Aurélie BORVON, Thibault CARDON,  
Adrien DUBOIS, Véronique GENDROT, Charlotte HALLAVANT,  
Clément LE GUÉDARD, Benjamin LEFÈVRE, Jean-Baptiste VINCENT.

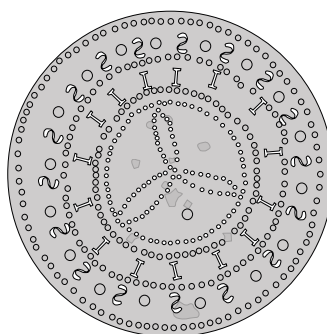


>> Région Bretagne / Département du Morbihan (56)

# PONTIVY

## Château des Rohan

Tome II ÉTUDES SPÉCIALISTES



*Sous la direction de* **Karine VINCENT**

*Avec la collaboration de* **Amélie BERTHON, Aurélie BORVON, Thibault CARDON, Adrien DUBOIS, Véronique GENDROT, Charlotte HALLAVANT, Benjamin LEFÈVRE, Clément LE GUEDARD, Jean-Baptiste VINCENT**

### Rapport d'opération d'archéologie préventive

Arrêté n°2015-197  
Code INSEE - 56 178

Octobre 2021

**Service départemental d'archéologie du Morbihan**  
Direction de la Culture et de l'Action territoriale  
2 rue de Saint-Tropez - CS 82 400  
56009 Vannes cedex



**Illustration de couverture :**

Vue générale de la fouille de la terrasse d'artillerie (Cliché : Pierre-Jean Schwalm)

Manche de couteau en os (Cliché : Karine Vincent)

Gueule du four à pain de la courtine sud (Cliché : Karine Vincent)

Et sur la page de garde : dessin du bassinoire (Amélie Berthon)

**Mise en page :** Karine Vincent

**Impression :** Service reprographie - Département du Morbihan



### Avertissement

L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article LI22-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée des données du 17 juillet 1987 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal (1).

(1) Loi n°78-753 du 17 juillet 1978, article 10 "les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraires et artistique. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués".



## TABLE DES MATIÈRES

1. ETUDE DU PETIT MOBILIER (MÉTAL ET MATIÈRE DURE ANIMALE), PAR AMÉLIE BERTHON	9
2. ETUDE DU VERRE, PAR AMÉLIE BERTHON	59
3. ETUDE ARCHÉOZOOLOGIQUE, PAR AURÉLIA BORVON	69
4. ETUDE NUMISMATIQUE, PAR THIBAUT CARDON	149
5. ETUDE DU TEXTILE - ISO 99, PAR VÉRONIQUE GENDROT	163
6. ETUDE CARPOLOGIQUE D'UNE FOSSE À LATRINES, PAR CHARLOTTE HALLAVANT	169
7. ETUDE CÉRAMOLOGIQUE, PAR CLÉMENT LE GUÉDARD	173
8. ETUDE HISTORIQUE, ANNEXE - TRANSCRIPTIONS, PAR ADRIEN DUBOIS	239

## Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes





## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉTUDES SPÉCIALISTES

Année	Durée	Étude	Spécialiste	Qualité
2017	2 mois	Étude documentaire	Benjamin LEFEVRE	Technicien chargé d'étude documentaire / Contractuel au SDAM
2019	3 mois	Étude céramique	Clément LE GUEDARD	Doctorant en archéologie - céramologue médiéviste et moderniste / Université de Nantes, Laboratoire de Recherches ARChéologie et Architectures - UMR 6566-CreAAH
2019	1 mois	Étude historique	Adrien DUBOIS	Historien des textes, auto-entrepreneur / Chercheur associé Centre Michel de Boüard (Cnrs/Université de Caen Normandie)
2019	1 mois	Infographie du bastion	Jean-Baptiste VINCENT	Archéologue du bâti, auto-entrepreneur / Centre Michel de Boüard (Cnrs/Université de Caen Normandie)
2019	< 1 mois	Datation AMS Standard	BETA ANALYTIC	Laboratoire de datation au radiocarbone
2019	< 1 mois	Étude carpologique de sédiments de la fosse latrines	Charlotte HALLAVANT	Carpologue associé du laboratoire TRACES (UMR5608) / Centre d'archéologie médiévale du Languedoc
2019-2020	40 heures	Stabilisation et mise en état pour étude d'un couvercle en alliage cuivreux	ARC'ANTIQUE	Laboratoire de conservation-restauration, section métal
2020	< 1 mois	Étude des monnaies	Thibault CARDON	Chargé de recherche, Craham – Centre Michel de Boüard (Cnrs/Université de Caen Normandie)
2020	< 1 mois	Étude du verre	Amélie BERTHON	Spécialiste du petit mobilier, Eveha / Chercheuse associée Centre Michel de Boüard (Cnrs/Université de Caen Normandie)
2021	2 mois	Étude archéozoologique	Aurélia BORVON	Biologiste-Anatomiste-Archéozoologue / UMR 7041 ArScAn, Équipe Archéologies Environnementales – Laboratoire d'Anatomie Comparée ONIRIS (École Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation, Nantes-Atlantique) – GÉROM Groupe d'Études Remodelage Osseux et bioMatériaux – Angers
2021	25 jours ouvrés	Étude du petit mobilier (métal et matière dure animale)	Amélie BERTHON	Spécialiste du petit mobilier, Eveha / Chercheuse associée Centre Michel de Boüard (Cnrs/Université de Caen Normandie)
<b>Total en durée d'étude</b>	<b>env. 14 mois</b>			



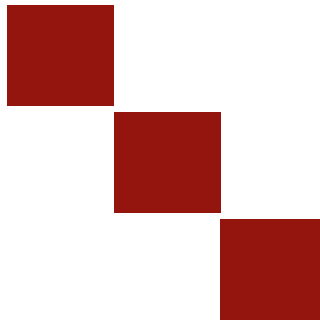
1.



## ÉTUDE DU PETIT MOBILIER

(métal et matière dure animale)

Amélie Berthon





## TABLE DES MATIÈRES

1.	Étude des objets par contexte	12
1.1.	L'occupation du logis avant le réaménagement partiel des espaces	12
1.2.	Les latrines LAT9	13
1.3.	Espace 2B_1 : salle centrale du logis (salle 1)	17
1.4.	Espace 2B_2 : salle sud du logis (salle 2)	27
1.5.	Le four FOU_10	27
1.6.	Les remblais	28
1.7.	La terrasse d'artillerie	34
1.8.	La terrasse contemporaine	41
2.	Synthèse thématique	43
2.1.	L'activité militaro-équestre : de la sphère équestre à l'artillerie	43
2.2.	La vie quotidienne au château et les marqueurs aristocratiques éventuels	48
3.	Bibliographie	53

Le lot de mobilier manufacturé métallique et en os, étudié dans le cadre du post-fouille de Pontivy, château des Rohan, compte 3055 restes (NR), correspondant à 1039 individus (NMI), ce qui est un lot conséquent. Cette étude aborde majoritairement les objets métalliques, quelles que soient les catégories fonctionnelles, mais aussi les objets en os ou matière dure animale et un objet en pierre. L'inventaire en annexe enregistre de manière exhaustive tous les fragments, avec une description et une identification. Parmi les objectifs du cahier des charges, nous avons voulu insister sur une meilleure identification des objets afin de réduire la part importante des indéterminés. Cet objectif a été atteint puisque seulement 125 restes sont restés indéterminés, soit 58 objets sur les 1039 inventoriés. Les objets sont répartis dans 59 us, mais de manière inégale. La majorité des restes provient des us77 et us94 (terrasse d'artillerie), cumulant 1195 restes pour 436 objets, soit plus du tiers du corpus étudié ici. Les objets en fer ou majoritairement en fer sont les plus nombreux avec 2504 restes et 666 objets, mais cette importance est à relativiser car parmi eux, on recense 2260 restes de clous dont 527 ont conservé une tête qui permet d'en définir un NMI<sup>1</sup>. Par ailleurs, on compte 311 restes en alliage cuivreux, correspondant à 208 objets. Le plomb est également très présent avec 222 restes. La présence, même minime, d'argent, d'étain, d'objets en os et de certains alliages contemporains, renforce la variété de ce corpus (Fig.1<sup>2</sup>).

Matériaux		Somme - NR	Somme - NMI	Somme - Poids (g)
Métal et matériaux organiques	Alliage cuivreux/tissu	53	2	345,91
	Fer/os animal	4	3	61,83
Lithique	Lithique	1	1	0,87
Métal	Alliage cuivreux/Étain ou argent ?	1	1	4,28
	Alliage cuivreux/Argent	4	1	8,23
	Alliage cuivreux/Étain	2	2	0,3
	Alliage cuivreux/Fer	3	1	31,15
	Alliage à base zinc ?	2	2	2,56
	Alliage cuivreux	247	200	76,35
	Alliage cuivreux/Argent	1	2	1,48
	Alliage d'étain	1	1	1,05
	Argent ?	1	1	0,14
	Étain/Plomb	2	2	23,72
	Fer	2503	665	21513,51
	Fer/Plomb	1	1	1568
	Métal indéterminé	7	2	458,57
Plomb	222	153	1305,51	
<b>Total Résultat</b>		<b>3055</b>	<b>1040</b>	<b>25403,46</b>

Fig. 1 - Répartition des NR, NMI et masse en fonction des matériaux © A. Berthon, Éveha

1 Le type de clou est précisé dans l'inventaire, la typologie est rappelée Fig.25. Cependant, si on note une variété des types, nous n'avons pas jugé l'assemblage à même de produire une analyse de ces artefacts.

2 Précisons que certains objets n'ont pas été pesés, soit parce que leur état sanitaire ne permettait pas une manipulation, soit parce que les sédiments ou les blocs de pierre attachés par la corrosion auraient augmenté de manière exagérée la masse totale.

L'état sanitaire est très médiocre avec une corrosion importante, parfois obstruant totalement la lecture de l'objet, même en radiographie. Certains objets se devinent plus qu'ils ne sont lisibles et seule l'expérience a permis d'aller chercher les détails pertinents pour l'identification. Par ailleurs, les radiographies avaient déjà été réalisées (Laboratoire BCRX – Ille-et-Vilaine) et scannées. Nous n'avons donc pas, dans le temps imparti, réalisé d'autres clichés qui auraient pu améliorer certaines lectures (meilleurs contrastes entre les objets épais et fins, désolidarisation de certains objets de blocs de pierre...). Ces radiographies ont toutefois été essentielles pour conduire une étude correcte.

Pour les comparaisons, si des contextes bretons sont évidemment évoqués, la constance typologique des ensembles modernes nous invitent à rechercher des corpus similaires en Europe de l'Ouest. Dans cette même logique, nous avons cherché des assemblages français contemporains et notamment en contexte castral, mais nous devons admettre que la faiblesse des données matérielles actuellement publiées ne permet pas de se concentrer sur des comparatifs hexagonaux. Nous avons donc fait appel aux publications anglaises, voire nord-américaines, portant sur des établissements militaires de la même période, soit aux XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles. Afin de nous aider, nous avons par ailleurs enregistré les données dans des fiches typologiques dans la base de données en ligne [www.artefacts.mom.fr](http://www.artefacts.mom.fr), encyclopédie collaborative du mobilier archéologique. Ces fiches citées dans le texte apparaissent sous la forme BOC-8007 par exemple.

Nous avons choisi d'aborder le mobilier d'abord par contexte, afin de préciser la chronologie si cela était possible mais aussi de caractériser les espaces. Nous ferons donc d'abord une étude des assemblages par espace et us si l'analyse s'y prête, tout en tenant compte de la chronologie déjà établie par les études de la céramique et du verre, mais aussi de la stratigraphie. Puis, nous ferons une synthèse thématique avec les éléments principaux qui se dégagent. L'organisation des planches d'illustration reprend à la fois un classement par ensemble, et aussi par catégorie fonctionnelle, en fonction de la pertinence et de la quantité d'objets représentés.

Enfin, précisons que l'étude de ce corpus a été complétée par le travail bénévole d'une archéologue en formation pendant deux semaines, Alexandra Fasquel, qui grâce à quelques lots variés, a pu s'exercer sur toutes les étapes d'une étude : inventaire, lecture de radiographies, dessin, mise au net et rédaction de l'étude d'un objet, l'étrier MET-054. Sa participation avait pour but de former partiellement un professionnel à l'étude des objets archéologiques d'époque moderne.

## **1. ÉTUDE DES OBJETS PAR CONTEXTE**

### **1.1. L'OCCUPATION DU LOGIS AVANT LE RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DES ESPACES**

L'US155 est un sol d'occupation de la phase I, daté du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle. Un clou et un accessoire de coiffure ont été découverts. L'accessoire est une petite couronne composée d'un fil de cuivre enroulé et torsadé, utilisé pour fixer les coiffures féminines au sommet du crâne (MET-

183, Fig.24). Un exemplaire identique a été découvert en place dans une sépulture moderne de Meulan-en-Yvelines<sup>3</sup>. Des accessoires capillaires de la fin du Moyen Âge sont identifiés à Londres : il s'agit de couronnes de fil de cuivre plus ou moins grandes, ceintes de textile ou de fils de soie<sup>4</sup>. Ces accessoires sont également utilisés en Alsace à la fin du Moyen Âge et bien identifiés grâce aux contextes funéraires<sup>5</sup>.

L'us196 est stratigraphiquement au-dessus de l'us155, dans une phase de travaux de la phase I. Elle contient 31 clous et 31 accessoires vestimentaires, dont deux ferrets cylindriques à embout arrondi, mais aussi un grand ferret effilé long de 92 mm, de section carrée à l'extrémité proximale (MET-159, Fig.23). Un objet identique, mais de section circulaire, provient du château de Montmorin (Billom, Puy-de-Dôme) dans un contexte des XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles. Il est identifié comme un passe-cordon ou une aiguille passe-lacet. Les dimensions originales, la finesse de l'objet et l'extrémité incurvée permettent en effet d'avancer une utilisation autre que le costume<sup>6</sup>. La majorité des accessoires sont des épingles dont les très communes épingles à tête enroulée. On distinguera toutefois la grande épingle MET-176. Sur les quatorze grandes épingles identifiées archéologiquement en Europe dans le fiche artefacts EPG-8001, dix sont datées entre 1475 et 1700 et huit d'entre elles proviennent de contextes du XVI<sup>e</sup> siècle. Si le type est commun, il semblerait que l'on puisse observer une distinction chronologique grâce à la taille de l'objet<sup>7</sup>. Un autre type d'épingle est présent et original. Il s'agit des épingles à tête simple recourbée ou en forme de crosse simplifiée, telle que MET-182, dont on trouve un autre exemplaire dans l'us135 (phase finale de la phase II, avant la terrasse d'artillerie : MET-225) (Fig.23).

L'us118 appartient à l'occupation de la phase II, avant transformation des espaces. L'objet MET-134.1 est une barre pliée, interprétée comme une vertevelle à branches, soit un accessoire servant à faire glisser un verrou<sup>8</sup> (Fig.13).

## 1.2. LES LATRINES LAT9

Les latrines et son comblement d'abandon appartiennent au corps de logis avant sa destruction pour la création de la terrasse d'artillerie. La stratigraphie ne permet pas d'imaginer une perturbation du comblement et le scellement des contextes est antérieur à la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles renferment 78 restes pour 42 individus. L'us174 renferme 17 restes de clous pour un NMI égal à trois. L'us177 livre deux épingles à tête enroulée seulement.

Dans l'us175, ont été découverts un objet indéterminé (MET-130) et un clou, mais également un couvercle perforé et décoré, en alliage cuivreux, endommagé et déformé (MET-071). Il a été

3 BERTHON 2015, p. 269-285.

4 EGAN, PRITCHARD 1991, p. 291-296.

5 BRUNEL 1990, p. 251.

6 BOUDRIOT 1998, p. 251, pl. 49/7.

7 Fiche artefacts : EPG-8001 ; BOUDRIOT 1998, pl. 49 ; DEAGAN 2002, p. 194-195 ; BERTHON 2013, p. 78-79.

8 LINLAUD 2014, p. 233.



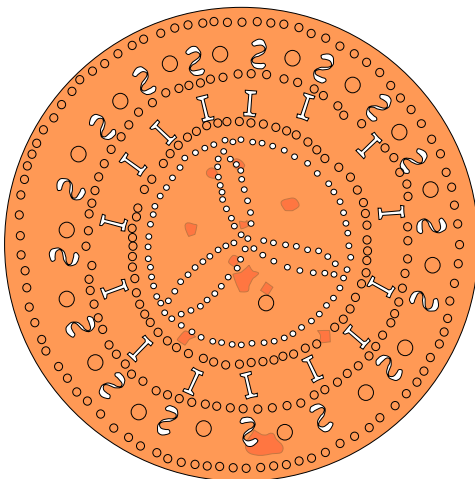
restauré par le laboratoire Arc'Antique. Son soclage assurant sa conservation, nous n'avons pas pesé l'objet et avons évité toute manipulation. Le dossier de restauration a fourni les éléments grâce auxquels nous avons pu décrire et proposer une restitution de cet objet. Il s'agit d'une tôle circulaire, d'un diamètre minimal de 240 mm. On observe un décor de petits points estampés sur le pourtour, puis un cercle composé de cercles estampés plus grands en alternance avec des pertuis en forme de « S ». Puis vient un troisième cercle composé de petits points estampés, précédant un décor de pertuis en forme de « I ». Un cercle de petits points estampés est aménagé avant la rosace centrale trilobée. Une tige en fer, enroulée sur un bord, semble être le vestige d'une charnière. L'objet est déformé et endommagé : on observe une série de perforations aléatoires et un arrachement sur un bord. Les contours sont lacunaires ou plus ou moins repliés (Fig.2 ci-contre). Nous faisons un rapprochement très pertinent avec les couvercles de bassinoires. Ces ustensiles, des bassines en cuivre ou en céramique, surmontées d'un couvercle ajouré et décoré, utilisées pour contenir des braises, sont utilisés pour réchauffer les literies ou autre lieu nécessitant du confort puisque l'objet est portatif grâce à son manche plus ou moins long. L'objet se diffuse particulièrement à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et les exemplaires en cuivre, portant maintes variantes de décors ajourés et de rosaces, sont connus essentiellement au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Un exemplaire en cuivre est attesté dans une congrégation religieuse du Québec à Montréal et daté du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il s'agit de l'exemplaire archéologique le plus ancien que nous ayons mis en évidence<sup>10</sup>. Cependant, V. Gay et H. Stein mentionnent bien dans leur Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance le terme bassinoire ou bacinouère, qui serait apparu au XV<sup>e</sup> siècle. Ce sont d'abord des objets de confort utilisés dans des contextes aisés et aristocratiques, en fer ou argent, réalisés par des orfèvres et non des dinandiers, ce qui indiquent la qualité de la clientèle visée<sup>11</sup>. L'étude de la céramique et du verre, ainsi que la stratigraphie, positionne l'us175, comblement supérieur des latrines, à la fin du XVI<sup>e</sup> – début du XVII<sup>e</sup> siècle, sans qu'aucune perturbation n'intervienne, la structure étant scellée par la construction de la terrasse d'artillerie. Nous avons probablement un exemplaire ancien, antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui constitue le seul exemplaire archéologique européen, mais aussi le plus ancien connu à ce jour.

L'us176, datée du XVI<sup>e</sup> – début du XVII<sup>e</sup> siècle, est le comblement principal et aussi le plus riche en mobilier des latrines, avec 48 restes pour 34 individus. Parmi eux, nous n'avons pas pu identifier quatre objets en fer, indéterminés (tiges et plaques), ainsi qu'un fil de cuivre tordu, également non identifié (MET-268). Les objets en fer sont minoritaires : une ferrure ou une charnière (MET-261) est associée au domaine de la construction, de l'ameublement ou des huisseries. Le pic massif MET-032 est un outil plus énigmatique, muni d'un œil et d'une cale métallique (Fig.3). Une extrémité est utilisée comme pic, mais l'autre n'est pas plate, mais muni d'une profonde

9 ARMINJON, BLONDEL 2002, p. 482-483 ; fiche artefacts RHD-9003.

10 HARDY 2001, p. 36.

11 GAY, STEIN 1887, p. 125.

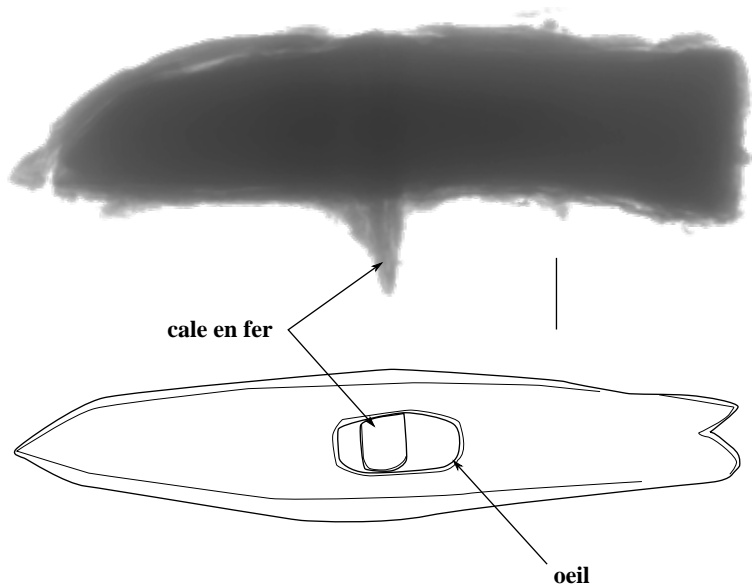


restitution du décor, échelle 1/4



bassinoire, XIXe siècle (diam. 37,2 cm),  
Musée Gallée-Juillet, Creil  
inv. 871.2  
(base Joconde, M0805002281)

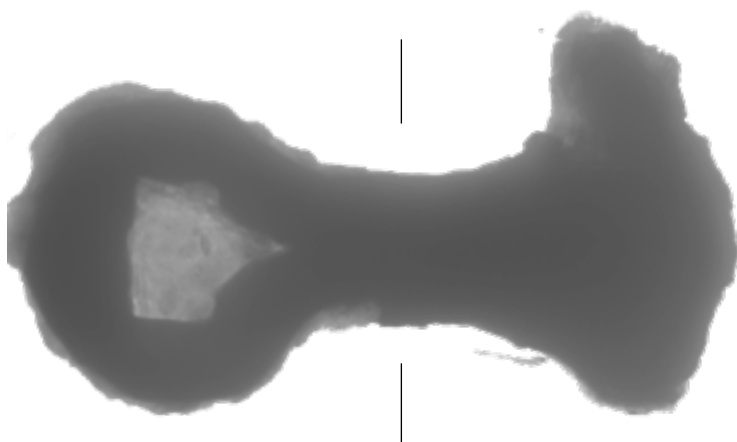
Fig. 2 - Bassinoire en cuivre (couvercle) MET-071, us175 © A. Berthon, Éveha et Arc'Antique



Pontivy-2015-197  
Iso 155  
sect. 2B\_1  
LAT\_09/US 176  
MET-032



couverture irrégulière d eplomb  
sur cette face



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 135  
MET-033

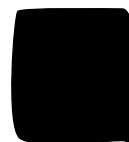


Fig. 3 - Pic en fer, MET-032, us176 © A. Berthon, Éveha

gorge centrale verticale, laissant deux ciseaux. Cet outil peut être utilisé dans la construction (travail de la pierre dans le cadre d'une réfection ou aménagement du château), mais également lors d'activités militaires. Dans la partie consacrée aux Arts Militaires dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, un marteau identique est dit de mineur et utilisé par les artificiers<sup>12</sup>. Le contexte nous autorise à proposer cette fonction, bien qu'il s'agisse d'outils pour la mise en place d'explosifs, ce qui est sans doute un peu précoce par rapport aux datations proposées, d'autant plus que le comblement intervient avant la mise en place de la terrasse d'artillerie. L'identification comme outil pour le travail de la pierre est ainsi privilégiée.

Le reste de l'assemblage est relativement commun pour un comblement de latrines, avec des accessoires du costume ou des objets suspendus à la ceinture de ceux qui fréquentent les lieux, tel les sept épingles à tête enroulée et les quatre ferrets. La bague MET-200 est un anneau simple en alliage cuivreux avec un décor perlé sur le contour (Fig.24). La clé MET-060 possède un anneau réniforme fragmentaire (Fig.12). Le panneton est très corrodé et ne permet pas une lecture précise, notamment afin de savoir si sa section est tourmentée. La forme générale s'inscrit cependant dans les typologies connues au début de la période moderne.

### 1.3. ESPACE 2B\_1 : SALLE CENTRALE DU LOGIS (SALLE 1)

En excluant le mobilier issu des latrines qui appartient à cet espace, nous avons inventorié 45 restes pour 31 objets, parmi lesquels 13 clous en fer (19 restes). Les us concernées sont 166, 168, 182, 199, 201, 227, 228 et 240 (1 clou ou indéterminé dans les us166, 199, 201, 228). Cet espace est effondré lors des guerres de religions, probablement lors d'un événement situé autour de 1589.

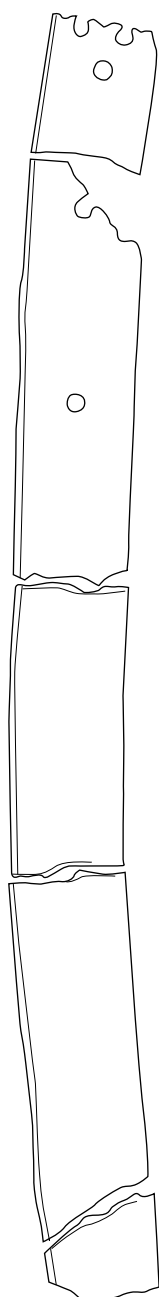
L'us168, contemporaine d'une phase de réaménagement intermédiaire du logis, révèle deux objets qui doivent fonctionner ensemble, soit sur un meuble de type coffre, soit sur une huisserie (Fig.4). Il s'agit d'une poignée amovible, fixée sur son support via deux pitons à deux fiches (MET-002). Ce mode de fixation permet de rabattre la poignée et de la soulever lors de la manipulation. Des poignées au mode de fixation identique proviennent d'une résidence du XVI<sup>e</sup> siècle en Alsace<sup>13</sup>. Une ferrure venait assembler des planches de bois : MET-050. Cette barre métallique est perforée deux fois à l'extrémité distale, et décorée de deux encoches et d'un décor de trois « merlons en queue d'aronde ». Ce décor est présent sur des charnières ou des bords de serrure et jugé caractéristique du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>.

12 DIDEROT et d'ALEMBERT 1751-1780, Arts Militaires, Pl. VIII, n° 2, outil N (la description de l'outil n'apparaît pas dans les légendes de la planche).

13 Collectif 1990, p. 433-434.

14 MERCUZOT 2002, p. 104 et 127-128. Une serrure présente un décor identique au château du Guildo : BEUCHET, LABAUNE, PICAULT 2004, p. 194-196, fig. 6.





**Pontivy-2015-197**  
**Iso 92**  
**sect. 2B\_1**  
**US 168**  
**MET-050**



**Pontivy-2015-197**  
**Iso 91**  
**sect. 2B\_1**  
**US 168**  
**MET-002**

Fig. 4 - Éléments d'ameublement, us168 © A. Berthon, Évecha



L'étrier en fer MET-054<sup>15</sup> (ETR-8002 sur [www.artefacts.mom.fr](http://www.artefacts.mom.fr)) dispose de branches en forme d'arceau qui s'élargissent vers le plancher (48 mm) et se réduisent vers le haut de l'étrier (28 mm), où un boîtier parallélépipédique abrite un pertuis rectangulaire excentré par lequel devait passer l'étrivière<sup>16</sup>. Les branches de l'étrier débordent du plancher et semblent travaillées sur leur extrémité (feston ?). Elles sont également décorées de nervures. La corrosion ne permet pas de savoir si ces nervures allaient jusqu'au boîtier. Le plancher est de forme rectangulaire et plein. On peut le rapprocher du deuxième étrier en fer retrouvé sur ce même site de Pontivy, MET-070 (ou ETR-8003). Ce dernier dispose également de branches assez larges (50 mm) débordant de chaque côté du plancher et formant un arceau, et l'attache d'étrivière est aussi installée dans un boîtier de l'arceau supérieur et devait être composée de deux tiges parallèles laissant un pertuis central (Fig.5).

Au regard de la très faible quantité d'étriers mise au jour dans les contextes archéologiques, qui plus est sur la période moderne, l'étude comparative s'avère limitée par le nombre d'exemples dont nous disposons. Néanmoins, certaines caractéristiques semblables à l'étrier à boîtier MET-054 ont pu être observées à travers différents tableaux d'époque. Huit d'entre eux seront pris à titre de comparaison. Parmi ceux-ci, la plupart nous montrent des branches d'étrier nervurées qui semblent identiques à notre exemplaire. Dans notre corpus, seul le *Portrait équestre de Henri IV* de Guillaume de Heulmé montre des branches lisses. On peut aussi noter la présence de

<sup>15</sup> Étude de l'étrier réalisée par A. Fasquel.

<sup>16</sup> Étrivière : lanière de cuir par laquelle l'étrier est rattaché à la selle.

Pontivy-2015-197  
sect. 2B1  
US 168  
MET 54

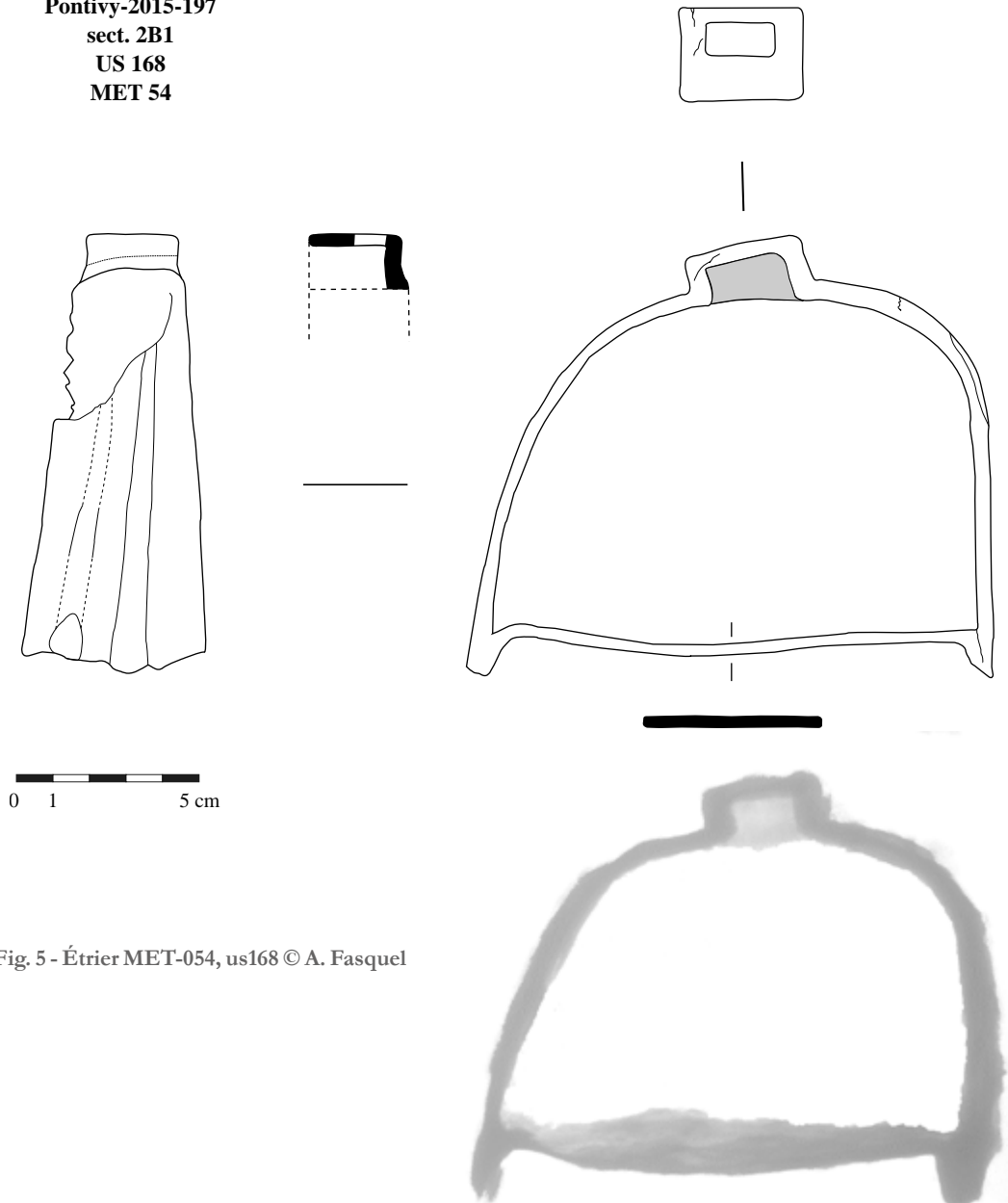


Fig. 5 - Étrier MET-054, us168 © A. Fasquel

nervures en creux sur le tableau *Rodolphe II empereur d'Allemagne à cheval*, de Sadeler Aegidius II. Parmi ces exemples de branches nervurées, on peut observer un débordement net par rapport au plancher uniquement sur le tableau *Portrait équestre d'Henri IV* par Guillaume de Heulmé. On pourrait le supposer également pour le *Voyage à Gênes* de Jean Bourdichon et éventuellement sur les représentations peintes et gravées de l'ouvrage de Federico Grisone et le *Portrait du Dauphin Henri II* par François Clouet, qui présenteraient alors également une extrémité de branche festonnée (Fig.6). En ce qui concerne les attaches d'étrivière, elles ne sont pas toujours nettement visibles sur les tableaux, mais cinq d'entre eux présentent une attache par boîtier. Parmi ceux-ci, seul deux semblent afficher un boîtier avec une perforation sur le sommet au centre et donc un passage de l'étrivière par le dessus du boîtier : *Portrait équestre de François I<sup>er</sup>* par Jean Clouet et *Voyage à Gênes* de Jean Bourdichon. Les autres présentent des passages sur les côtés du boîtier soit en latéral, soit d'avant en arrière de l'étrier.

Ces tableaux sont datés du xvi<sup>e</sup> ou xvii<sup>e</sup> siècle. Ceux présentant le plus de similitudes avec l'étrier MET-054 semblent plutôt dater du xvi<sup>e</sup> siècle, mais certaines caractéristiques semblent perdurer au début du xvii<sup>e</sup> siècle.



Jean Bourdichon, *Voyage à Gênes*, 1508, Tours, BnF, Manuscrit français 5091, fol 15v.



Illustration de l'ouvrage de Federico Grisone, *Ordini di cavalcare di Federico Grisone, Gentil'huimo Neapolitetano*, XVIe siècle

A gauche: feuille coloré à la main, 20 cm x 26.8 cm, édition Michael Manger, 1573, Augsburg

A droite: gravure d'auteur et collection particulière.

Fig. 6 - Comparaisons iconographiques pour l'étrier MET-054 © A. Fasquel

Le matériel équestre est à compléter d'un fer à cheval complet (MET-067) (Fig.7bis). La couverture est importante avec 45 mm et nous retrouvons les caractéristiques typologiques du début de la période moderne, à savoir un fer couvert, dont les étampures rectangulaires sont placées près de la rive externe. La voûte, ou rive interne, prend une forme originale d'accolade. Nous invitons le lecteur à compléter l'analyse par les éléments découverts dans l'us227.

L'us182 est un niveau au-dessus du sol du premier étage effondré. Ce niveau contenait un manche de couteau en os, deux clous et un objet indéterminé, deux boucles qui peuvent être liées au harnachement et deux ferrets en alliage cuivreux, soit neuf objets. Le couteau TAB-001 est composé de deux placages en os dont l'extrémité proximale est élargie pour former un corbin (Fig.9). Trois rivets en fer fixaient les placages sur la soie. Au niveau de la transition lame/manche, les placages sont chanfreinés à l'intérieur, sans doute pour s'adapter à une mitre éventuelle. Les boucles MET-004.1 et MET-004.2 sont en fer, l'une est quadrangulaire, sans ardillon, la seconde est en « D », probablement étamée, avec l'ardillon conservé. Ces boucles sont similaires à celles découvertes dans les unités riches en matériel équestre (us227, dans la même zone, juste en dessous et us141), raison pour laquelle nous évoquons cette fonction (Fig.8). Les deux ferrets sont des accessoires vestimentaires communs. La variété fonctionnelle évoque des éléments intrusifs du remblai de démolition dans le niveau d'étage effondré en place.

L'us227 est le niveau d'effondrement du logis, daté de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et qui a piégé deux chevaux dont les squelettes SQ\_12 et SQ\_13 ont été retrouvés en place. Les datations radiocarbones effectuées sur ces os évoquent un large XVI<sup>e</sup> siècle. Une boucle rectangulaire fragmentaire MET-022 est associée au harnachement de SQ\_12. Forme et dimensions sont à rapprocher des nombreux restes de harnachement de l'us141 (Fig.8). Avec ce même individu est associé un anneau massif en fer, non identifié (MET-062). Le squelette du cheval SQ\_13 portait encore ses quatre fers, tous représentés (Fig.7). S'ils appartiennent à une série typologique cohérente, on s'aperçoit qu'ils sont tous différents, ce qui conforte la pratique d'un ferrage adapté à chaque cheval, mais aussi à chaque sabot. Les fers sont des fers modernes classiques, pourvus d'une couverture<sup>17</sup> importante, comprise entre 34 et 40 mm. Les contre-perçures<sup>18</sup> sont rectangulaires, courtes, placées près de la rive externe, non ondulée. Les fiches des clous sont de section variée, ce qui est plus étonnant et laisse penser que différents types de cloutage sont contemporains : les fiches sont de section carrées (MET-065) ou rectangulaire (MET-063) ou de section méplate, fine (MET-068). Le fer MET-068 se distingue par la présence d'étampures<sup>19</sup> rectangulaires, plus allongées, ce qui est généralement une caractéristique plus ancienne. Le fer MET-066 se distingue par une voûte interne en « V » et une couverture importante de 40 mm. Ce fer a probablement un usage orthopédique à destination de soin ou de correction sur un cheval. Cette caractéristique, sans être courante, se retrouve dans d'autres contextes castraux ou de maisons fortes modernes : château de Goust à Malville (Loire-

17 Couverture : largeur du fer entre la deuxième et troisième étampure.

18 Contre-perçure : perforation du fer où est installé le clou de ferrage.

19 Étampure : loge de la tête du clou de ferrage.

Atlantique) et du Guildo (Côtes-d'Armor) et ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne)<sup>20</sup>. Des crampons sur un unique côté sont lisibles sur les éponges<sup>21</sup> des fers MET-063, 65 et 66. Enfin, cette us est complétée de deux clous et d'une patte-fiche, élément de fixation architectural.

Au-dessus de l'us227, vient l'us199 dans laquelle ont été découverts plusieurs fragments de tôles de cuivre : COM-001 (Fig.9). Une bassine ou marmite de profil trapézoïdal à lèvre ourlée a été restituée. Le fond manquant devait être lenticulaire. Le diamètre à l'ouverture est de 190 mm. Un tel ustensile, avec une lèvre identique, provient de la Place Royale à Québec dans un contexte daté des XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles<sup>22</sup>. Certaines tiges en cuivre sont à dissocier de cet ensemble sans qu'on puisse les identifier (COM-001.1).

L'us240 compte quatre clous et une plaque perforée que nous identifions comme une plaque d'armure. Cette plaque en fer est plus ou moins carrée (40 x 33 mm), perforée au centre et chaque côté possède une encoche centrée (MET-044.2) (Fig.9bis). Ces artefacts ont été interprétés comme des fragments de ce qui est appelé en anglais « Jack of plates », soit une armure sommaire, composées de plaques rivetées qui se superposent. On la distingue des brigandines qui ont un aspect lamellaire plus soigné et mieux articulé. Ces plaques ont pu d'ailleurs être découpées dans des armures usagées<sup>23</sup>. On trouve des parallèles dans les forts anglais modernes de Beeston (Cheshire) et Camber Castle (Sussex)<sup>24</sup>.

La présence d'un matériel équestre (fers, étrier, boucles de harnachement), voire de quelques accessoires militaires, confirment l'hypothèse d'une récupération de cette partie du logis pour installer des écuries à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

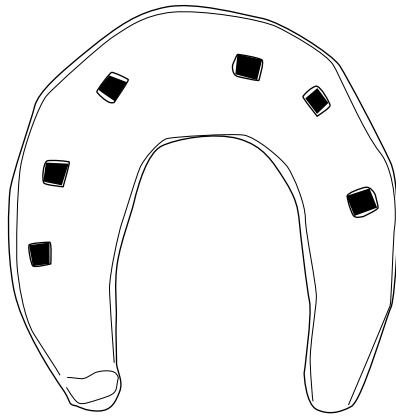
20 BEUCHET, LABAUNE, PICAULT 2004, p. 194-196, fig. 6 ; SOULAT 2016, p. 61 ; V. Legros in HURARD 2012, p. 147-148.

21 Éponge : extrémité de la branche d'un fer.

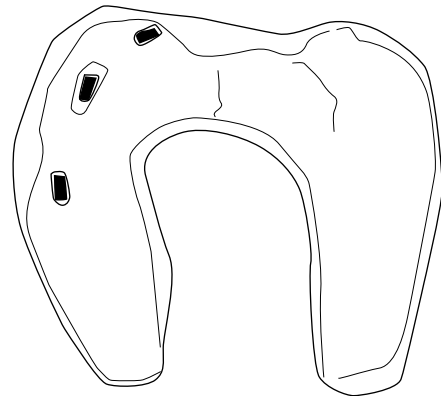
22 TREMBLAY 1996, p. 242-243, fig. 91.

23 STARLEY 2005.

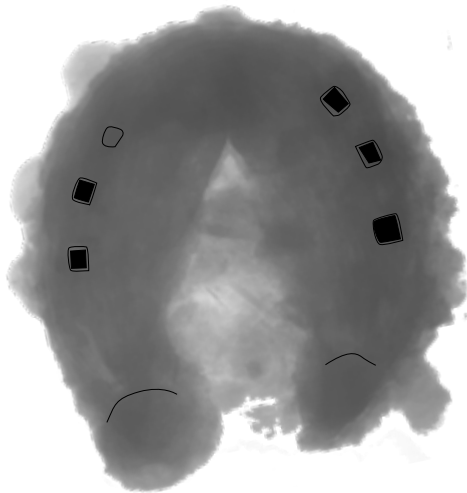
24 EAVES 1993 ; SCOTT 2001, p. 205-208.



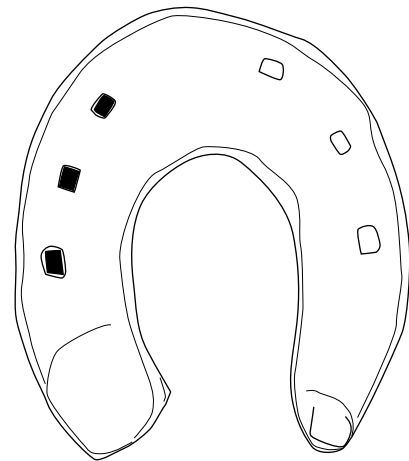
**Pontivy-2015-197**  
**Iso 252**  
**SQ\_12/sect. 2B\_1**  
**US 227**  
**MET-065**



**Pontivy-2015-197**  
**Iso 257**  
**SQ\_12/sect. 2B\_1**  
**US 227**  
**MET-068**



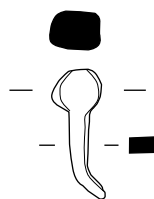
**Pontivy-2015-197**  
**Iso 253**  
**SQ\_13/sect. 2B\_1**  
**US 227**  
**MET-066**



**Pontivy-2015-197**  
**Iso 258**  
**SQ\_13/sect. 2B\_1**  
**US 227**  
**MET-063**



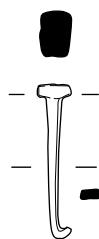
Fig. 7 - Fers de l'équidé SQ\_13, us227 © A. Berthon, Éveha



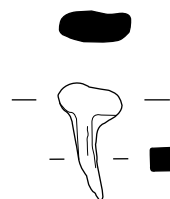
Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 77  
MET 138.2



Pontivy-2015-197  
Iso 87  
sect. 2  
US 94  
MET-064



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
MET-047.1



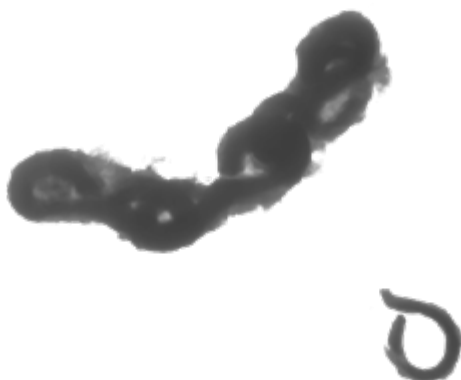
Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
MET 146.1



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 128  
MET-043.3  
(dessin d'après radiographie)



Pontivy-2015-197  
Iso 85  
sect. 2  
US 168  
MET-067



Pontivy-2015-197  
Iso 77  
Secteur 2  
US 141  
MET-058

Fig. 7bis - ferrure équestre, phase II et III © A. Berthon, Éveha



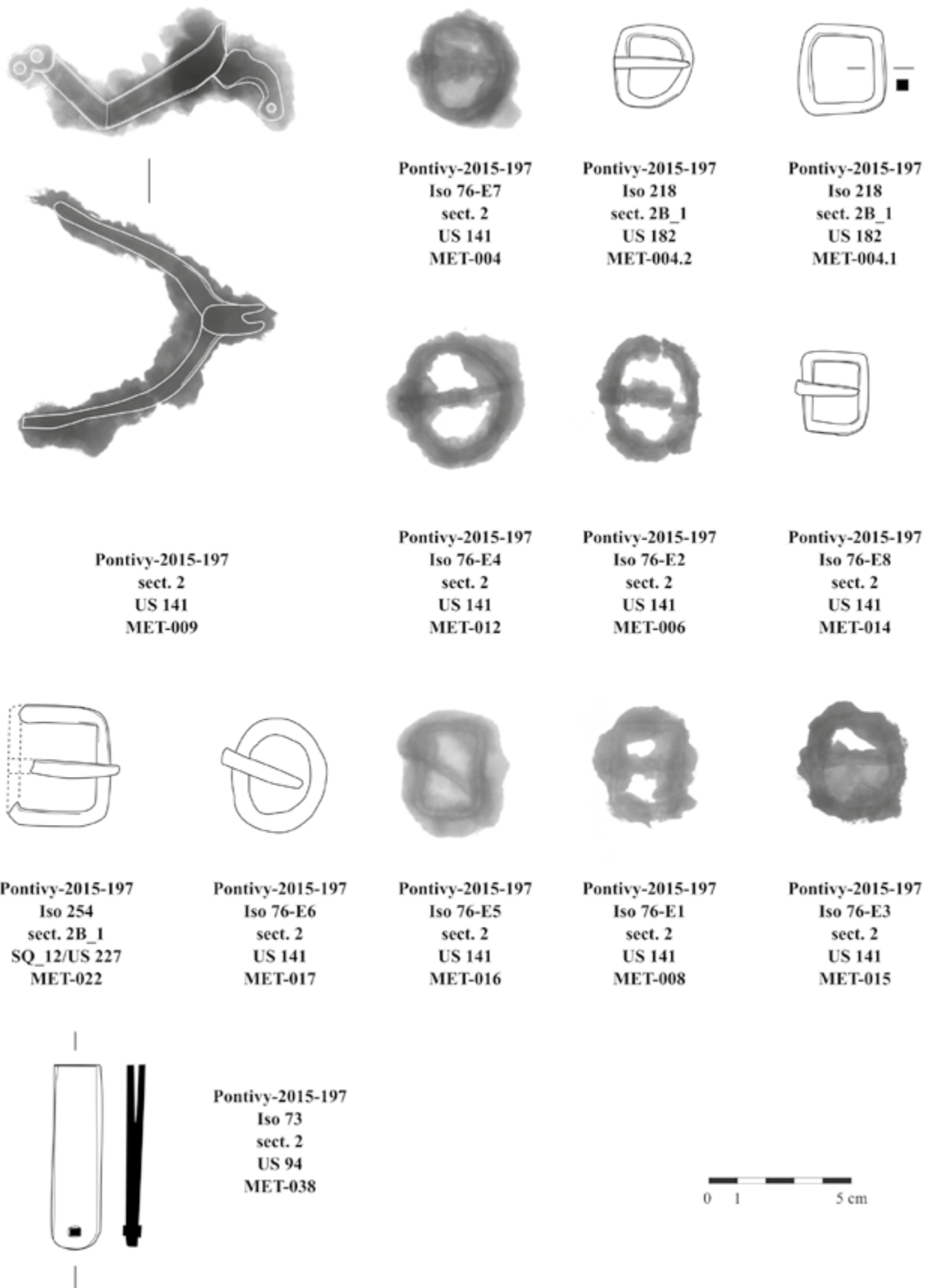


Fig. 8 - objets liés au harnachement et éperon © A. Berthon, Éveha





**Pontivy-2015-197**  
sect. 2B\_1  
US 182  
TAB-001



**Pontivy-2015-197**  
sect. 2  
US 92  
TAB-002



**Pontivy-2015-197**  
sect. 2B\_2  
US 120  
TAB-003



**Pontivy-2015-197**  
Iso 99  
sect. 2  
US 199  
COM-001.2-3

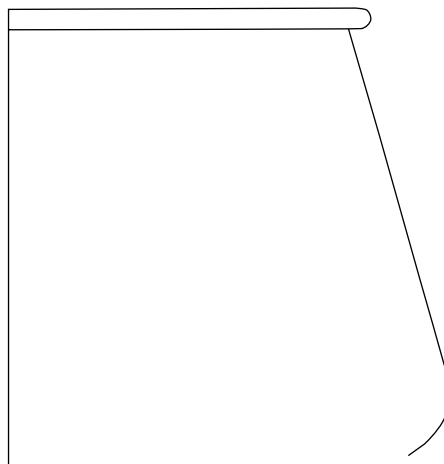


Fig. 9 - mobilier domestique © A. Berthon, Éveha

#### 1.4. ESPACE 2B\_2 : SALLE SUD DU LOGIS (SALLE 2)

Cet espace est contigu à la salle 1 évoquée précédemment. La chronologie est identique avec un espace fonctionnant avant destruction, vers le tournant des XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles. Le four FOU\_10 est installé dans cet espace mais sera traité séparément. Cet espace regroupe 171 restes correspondant à 67 objets. Toutefois, une fois les clous exclus, le nombre d'objets n'est plus que de 8.

L'us111 est un niveau de destruction dans la salle sud. Il contient sept objets : trois indéterminés, trois clous et une balle en plomb d'un calibre de 13 mm, de forme irrégulière (MET-320).

L'us167 livre une coulure de plomb plus ou moins rectiligne, qui correspond probablement à la production de munitions en plomb : MET-319 (Fig.20). Cinq clous sont présents dans l'us177 (démolition, effondrement), trois dans l'us221 (recharge de sol), un dans l'us223 (construction d'une fenêtre), un dans l'us225 (démolition, effondrement).

Les clous sont particulièrement nombreux dans l'us224 (42 individus et 123 restes), qui n'est pas un niveau de démolition mais une recharge de sol. Une boucle asymétrique provient de l'us224. Il s'agit d'une boucle en alliage cuivreux à double fenêtre, moulée avec un cadre décoré de volutes peu saillantes (MET-230). Une fenêtre est quadrangulaire (fenêtre proximale), la seconde est semi-circulaire (fenêtre distale). L'ardillon de la traverse centrale est conservé : fiche Artefacts BOC-8007 (Fig.23). Ces boucles de petite taille sont associées aux chaussures mais aussi aux éperons. Dans les sites anglais de Great-Linford, ainsi que dans la résidence Tudor de Nonsuch Palace, ces boucles sont encore attachées à des éperons au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Ces boucles ne sont cependant pas d'origine anglaise, mais sont très présentes sur le continent, plus particulièrement dans la moitié nord de la France. Les contextes datés évoquent une utilisation entre la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Une présence précoce est constatée en France (XIV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles), avec un pic observé dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>, alors que les exemplaires anglais proviennent de contextes du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. L'objet est aussi utilisé dans les colonies espagnoles des Caraïbes au XVI<sup>e</sup> siècle et renforce l'hypothèse de fourniment militaire<sup>28</sup>.

#### 1.5. LE FOUR FOU\_10

Installé dans l'espace 2B\_2, le mobilier est présent dans quatre us. On compte 48 restes et 17 individus dont deux scories dans l'us194.

Une perle en roche opaque blanche, de type quartz, provient de l'us194 (LIT-001). Il s'agit d'une

25 MYNARD, ZEEPVAT 1991, p. 142-146 et p. 178-181 ; ELLIS 2005, n° 1.

26 Sites de Boves (Oise) : LEGROS 2015, p. 270, n° 637 ; Dambach (Alsace) : Collectif 1990, p. 450 ; Billom, château de Montmorain (Puy-de-Dôme) : BOUDRIOT 1998, pl. 87.

27 EGAN 2005, p. 36.

28 Site de Concepción de La Vega (République Dominicaine) : DEAGAN 2002, p. 181-182.

perle facettée, régulière, de belle facture (Fig.23).

L'us190 ne contient qu'un clou. L'us192 livre 10 objets dont 8 clous, une épingle à tête enroulée et un probable fragment de miroir, illustré par une plaque de cuivre étamée sur une face ; mais l'objet est fragmentaire (COM-002). En plus des scories, l'us194 révèle une tige indéterminée et une épingle à tête enroulée.

La présence de mobilier dans l'espace 2B\_2 est liée à deux phénomènes principaux : l'apport de remblais dans les recharges de sol et des niveaux de destruction. Ce mobilier est donc majoritairement redéposé et n'aide pas à une définition fonctionnelle de cet espace.

## 1.6. LES REMBLAIS

Suite à la démolition du logis à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une série de remblais vient sceller les niveaux d'occupation. Ces remblais renferment à la fois des éléments antérieurs, des artefacts probablement ramenés d'autres contextes mais aussi des restes contemporains de leur mise en place. L'analyse des assemblages provenant de tels contextes est souvent difficile, mais l'étude des objets piégés ne doit pourtant pas être écartée.

L'us117 (démolition du logis, fin XVI<sup>e</sup> – début XVII<sup>e</sup> siècle) ne contient qu'un clou et un objet indéterminé.

L'us128 (F5) est datée du XVII<sup>e</sup> siècle par le verre. Elle renferme 50 restes pour 30 individus, dont 10 objets indéterminés, 18 clous et une scorie. Parmi les accessoires vestimentaires, on compte un ferret (MET-264), deux épingles à tête enroulée (MET-217), mais également un anneau, comme dans l'us141 (MET-251). Ce petit anneau en alliage cuivreux d'un diamètre de 10 mm n'appartient pas à une cotte de mailles (Fig. 23). Il s'agit d'un accessoire vestimentaire de type œillet, dont un segment est cousu sur le pan d'une encolure ou autre partie du vêtement, afin de guider un lacet. Ces accessoires apparaissent à la fin du Moyen Âge et son usage se développe avec la mode des vêtements portés près du corps à la période moderne<sup>29</sup>. Ici, l'annelet est monolithe et moulé, comme les exemplaires modernes provenant de la maison forte de Richardménil en Lorraine<sup>30</sup>. La boucle en fer MET-019.2 est une boucle à double fenêtre fragmentaire (Fig.23). Ce type de boucle est assez commun en alliage cuivreux (fiche Artefacts BAC-8005), les boucles en fer sont soit plus rares, soit mal identifiées du fait de la corrosion. Un exemplaire similaire est daté de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre<sup>31</sup>. Ces accessoires vestimentaires peuvent très bien être utilisés également sur un costume militaire. L'aspect militaro-équestre est d'ailleurs évoqué à travers une boucle de harnachement quadrangulaire (MET-019.3, objet non représenté), un fragment de fer à cheval (MET-043.3) (Fig.7bis), deux balles en plomb (MET-315.1 et 2 : calibres 7 et 13) et trois

29 BERTHON 2012.

30 GUARASCIO, GIULIATO 2007, p. 173.

31 Site de Cirencester (Gloucestershire) : WILKINSON, MCWHIRR 1998, p. 89-90, fig. 79/126.

résidus fondus ou à refondre de plomb pour la production des balles (MET-315.3 à 4). Nous reviendrons dans la synthèse sur ces objets.

L'us135 correspond à la phase finale de la phase II, avant la terrasse d'artillerie. Une épingle à tête simple recourbée ou en forme de crosse simplifiée a été découverte, identique à l'épingle MET-182 (us196) (Fig. 23). Deux épingles à tête enroulée complètent les accessoires vestimentaires. L'objet en forme d'ancre en fer, MET-033, est recouvert sur une face de plomb, ce qui nous incite à l'interpréter comme un ancrage mural métallique (Fig. 23).

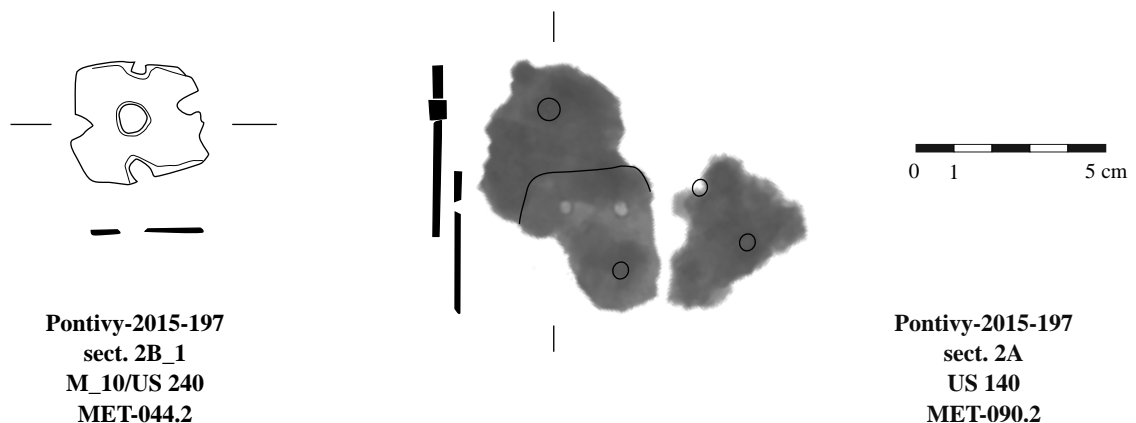


Fig. 9bis - fragments d'armure ? © A. Berthon, Éveha

L'us140 provient de la terrasse extérieure du logis, dans un remblai antérieur à la terrasse d'artillerie. Ont été découverts 23 clous et une série de plaques perforées superposées (MET-090.2). La forme trapézoïdale des plaques, aux angles adoucis et la position des rivets nous incitent à identifier des plates d'armure (Fig. 9bis).

L'us141 contient 84 restes et 33 individus dont onze sont à rapprocher de la fonction équestre. Nous avons identifié huit boucles de harnachement (Fig. 8) : ces boucles en fer sont de dimensions régulières, avec des longueurs autour de 40 mm. Elles sont soit en forme de « D » (MET-004, 006, 012, 015, 017), soit rectangulaires (MET-008, 014, 016). Elles sont probablement étamées mais l'état sanitaire est médiocre. Très simples, ces boucles de harnachement sont utilisées depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et pendant la période moderne, sans que l'on puisse établir de typo-chronologies. Elles sont par ailleurs très communes dans les contextes équestres ou castraux<sup>32</sup>. Un éperon en fer (MET-009) est fragmentaire : les branches sont coudées, une branche est terminée par un passant à double œillet. La tige coudée est fendue et perforée pour attacher la molette qui a disparu (Fig.8). Cet éperon appartient à une famille typologique qui semble apparaître au cours du XV<sup>e</sup> siècle et

32 BOUDRIOT 1998, pl. 88 et 89 ; COURTNEY 2004, p. 378-379 ; GOODALL 2005, p. 407-408 ; RÖSCH 2012, p. 68-69 ; GERBER 2015, pl. 65 ; POISSON 2017, fig. 7.

semble perdurer au XVII<sup>e</sup> siècle, au moins en Angleterre<sup>33</sup>. Un exemplaire est présent au château du Guildo mais la datation attribuée au XV<sup>e</sup> siècle, n'est pas totalement assurée, l'objet pouvant aussi être attribué au niveau du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. L'étrier MET-070 a des caractéristiques typologiques communes avec l'étrier MET-054, provenant de l'écurie en 2B\_1, avec un boîtier pour l'étrivière et des branches larges. Par contre, la forme est plus allongée, avec des branches ajourées en partie basse et un plancher également ajouré avec deux barres (Fig. 10). On lui comparera un exemplaire du château de Goust à Malville (Loire-Atlantique), attribué aux XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles<sup>35</sup> et un étrier de Camber Castle (Angleterre) attribué à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mais dont le boîtier est différent<sup>36</sup>. Enfin, les restes métalliques d'une selle, partiellement en place, ont été identifiés (MET-069) (Fig. 11). Sont conservées deux bandes en fer, larges, fixée via des clous en fer sur du bois d'après les restes ferruginisés. Un fragment de bande est incurvé (partie C) et complété d'un rivet en alliage cuivreux. La bande A possède une extrémité incurvée et deux boucles en « D », alors que la bande B conserve une chape perforée et une boucle à cadre rectangulaire. D'autres rivets en cuir, de type clous de tapissier, plaide pour une couverture en cuir dont il reste des traces organiques noirâtres sur un fragment en fer. Nous restituons un renfort arrière ou avant d'une selle, correspondant à la forme triangulaire de l'arçon. La restitution est basée sur une étude d'une selle du XVI<sup>e</sup> siècle, mais dont la qualité et l'aspect luxueux dépasse largement l'objet exhumé à Pontivy<sup>37</sup>. Les témoignages de selles simples, en bois et cuir, renforcés par des tôles de fer sont archéologiquement attestés mais dans des contextes plus récents : une selle de Williamsburg (USA), datée du XVIII<sup>e</sup> siècle, est composée d'un arçon en bois et de simples bandes métalliques rivetées<sup>38</sup>. Par ailleurs, le manuel de maréchalerie de François de Garsault, publié en 1741, évoque les selles en bois de hêtre (arçon), composées de onze pièces de bois assemblées par des bandes en fer. Les porte-étrivières sont clouées aux bandes avec deux boucles par bande, ainsi que deux contre-sangles ; cette description correspond aux restes décrits ci-dessus, bien que Garsault les place plutôt latéralement, et non à l'avant ou à l'arrière<sup>39</sup>. L'US141 est très similaire aux US168 et 227, qui semblent constituer un ensemble cohérent en terme d'assemblage équestre utilisé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La chaîne MET-058 est composée de maillons en « S » imbriqués (Fig. 7bis). L'objet peut évidemment être polyvalent mais nous ferons allusion dans ce contexte équestre aux gourmettes de mors. La gourmette, placée entre les deux aiguilles latérales d'un mors, permet de modérer les actions du mors selon les réglages du cavalier<sup>40</sup>.

33 CLARK 1995, p. 133-147 ; COURTNEY 2004, 378-379 ; ELLIS 2005, p. 412-415.

34 BEUCHET 2017, p. 147.

35 SOULAT 2016, p. 65-66.

36 SCOTT 2001, p. 201-210.

37 FENCKE à paraître.

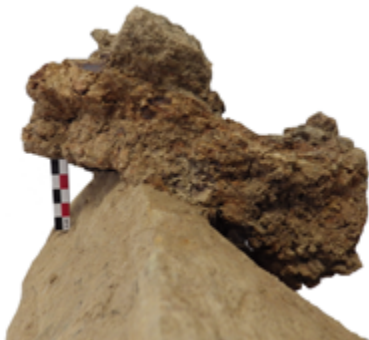
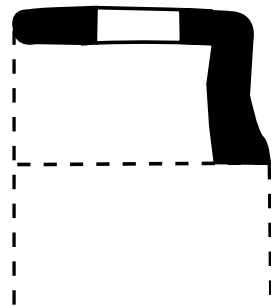
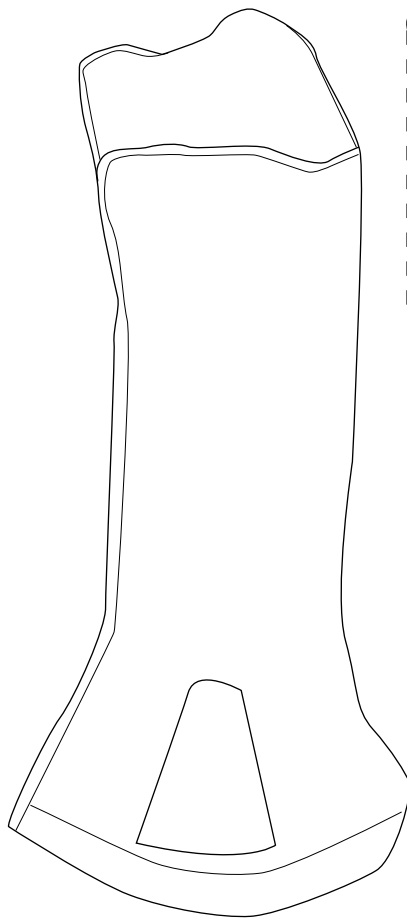
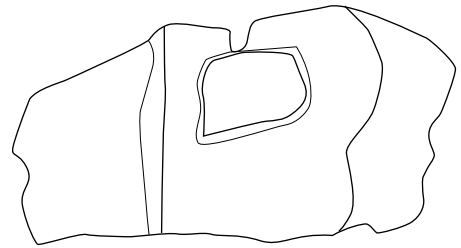
38 NOËL HUME 1973, p. 19-22.

39 GARSULT 1741, p. 137.

40 L'objet est identique et présenté par Garsault : *ibid.*, pl. X.

Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 141  
MET-070

0 1 5 cm



état sanitaire : hors échelle

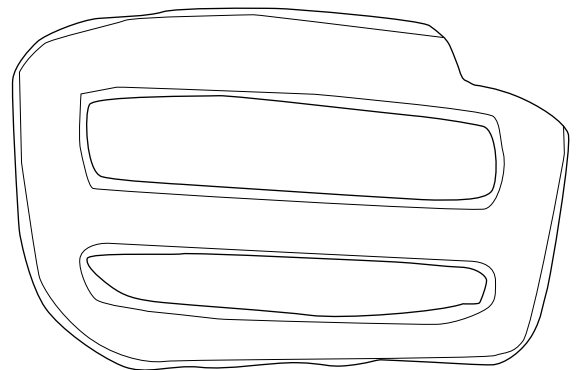
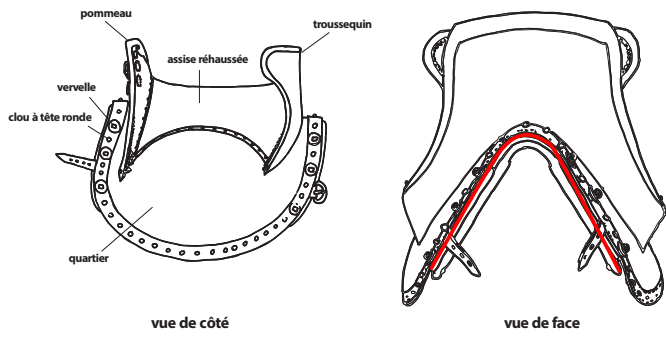
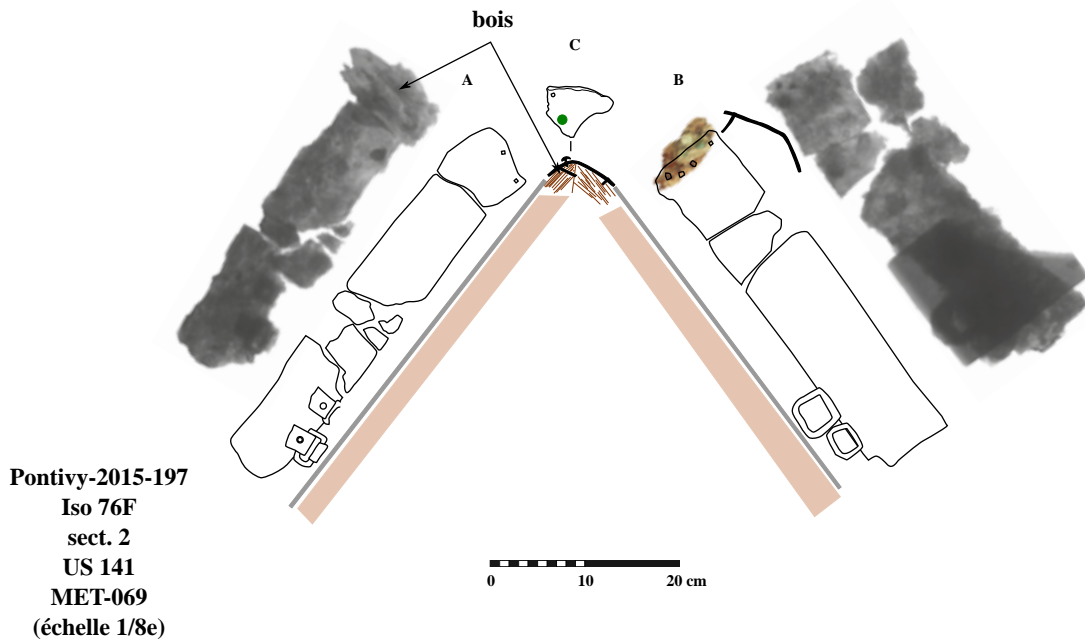


Fig. 10 - Étrier en fer MET-070, us141 © A. Fasquel et A. Berthon, Éveha



selle moderne  
d'après Fencke 2021, à paraître



Pontivy-2015-197  
sect. 2A  
US 77  
MET-260

Fig. 11 - Restitution d'une selle MET-069, us141 © A. Berthon, Évecha

On retrouve un anneau (MET-010) et une épingle à tête enroulée (MET-226) comme dans l'us128. L'assemblage contient par ailleurs une serrure à bosse (MET-003) (Fig.12). Dans une « boîte » en fer, perforée aux angles pour sa fixation sur un meuble ou une porte, est installé un mécanisme derrière l'entrée. La radiographie permet d'identifier deux picolets qui guident le mouvement latéral du pêne à deux barbes. Le ressort est positionné au-dessus. Au-dessus de l'entrée, le rouet est visible. La serrure fonctionne avec un morillon à auberon comme le confirme la fente rectangulaire ou auberonnière. En lui-même, ce type de serrure n'est pas datable, le mécanisme reprenant des innovations médiévales antérieures<sup>41</sup>. On lui comparera une serrure à bosse du XVI<sup>e</sup> siècle provenant de Richardménil, château des Armoises en Lorraine<sup>42</sup>.

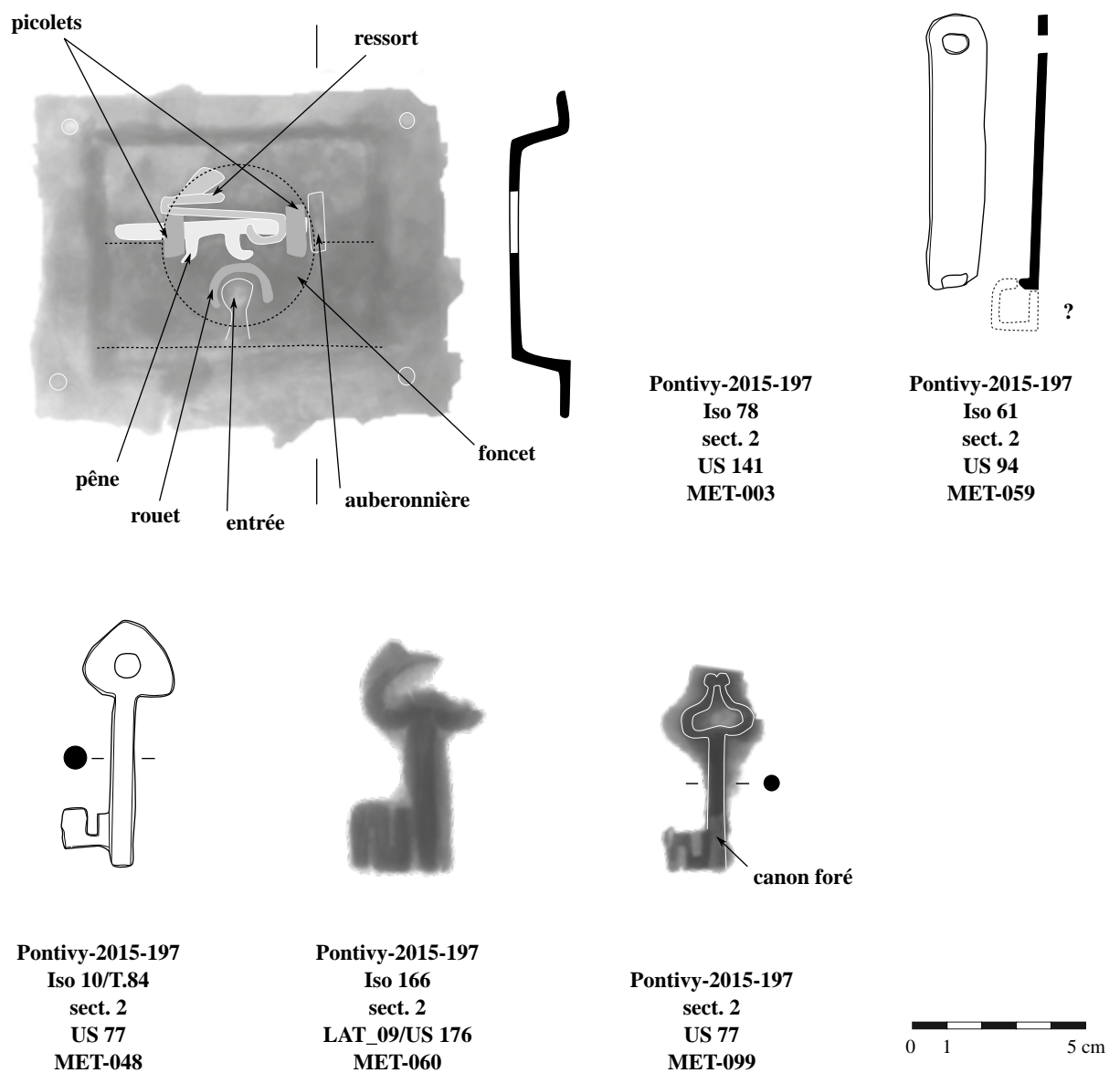


Fig. 12 - Serrure et clés © A. Berthon, Éveha

41 LINLAUD 2014, p. 225.

42 GUARASCIO, GIULIATO 2007, p. 206.



L'us177, datée de la fin XVI<sup>e</sup> – début du XVII<sup>e</sup> siècle, ne contient que deux épingles à tête enroulée.

Ces remblais montrent des similitudes avec les couches antérieures, à savoir, une importance du matériel équestre sans doute liée à l'effondrement des plafonds de l'écurie du logis. Les niveaux de démolition ont donc servi probablement à remblayer et à préparer l'assise de la terrasse d'artillerie qui suit. La présence des munitions en plomb est sans doute à mettre en lien avec le conflit identifié entre catholiques et protestants, mais le glissement de ces petits objets dans les couches inférieures lors de l'utilisation de la terrasse d'artillerie est plus probable.

### 1.7. LA TERRASSE D'ARTILLERIE

L'us77 est la plus riche en mobilier avec 830 restes pour 293 individus. Dans ce niveau positionné au-dessus de la banquette d'artillerie M9, 602 restes et 126 clous de types différents plaident pour un large apport en niveaux de démolition, ce que confirme la présence de pièces d'assemblage tels qu'un crampon de type cavalier (MET-097.5), une patte-fiche (MET-138) (Fig.13) et des ferrures et plaques indéterminées (Fig.15). Deux clés et une poignée complètent un assemblage tourné vers les huisseries. La clé MET-048 est un type simple, à tige pleine et panneton rectangulaire simple, avec un rouet. La clé se distingue cependant par un anneau sub-triangulaire aplati et perforé. Cette caractéristique apparaît sur d'autres clés modernes : château de Montmorin (Puy-de-Dôme) et de Bressieux (Isère)<sup>43</sup>. La clé MET-099 présente également une tige pleine mais forcée dans son dernier tiers. L'anneau présente une forme originale dite en « oignon », caractéristique du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Ce détail apparaît également sur une clé du manoir d'Acton Court en Angleterre dans un contexte du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. Enfin, la poignée MET-100.3 appartient à un ensemble non identifié, mais la faiblesse des dimensions ne permet pas d'imaginer un rôle architectural : huisserie ou meuble (Fig.12).

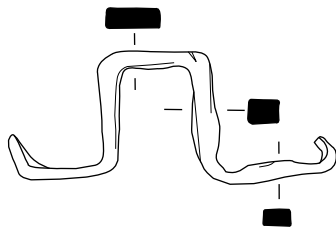
Les éléments d'armement ou de fourniment sont également présents avec une pointe de lance (Fig.14), une bouterolle de fourreau en fer avec un bouton terminal, similaire à une autre bouterolle découverte dans l'us120. Ces bouterolles en fer sont archéologiquement mal attestées, par rapport aux exemplaires en alliage cuivreux, mais on fera un parallèle avec une gravure de Jacob de Gheyn, réalisée en 1608, qui figure une bouterolle à bouton, à l'extrémité de l'épée d'un soldat armé (Fig.14). Le fourniment est complété d'un renfort de semelle en métal, soit une bande métallique en arc de cercle, fixée sur le talon par des clous. Cet accessoire apparaît de manière précoce dans le costume militaire, avant de se diffuser de manière plus large dans le costume civil au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup> (Fig.14). Par ailleurs, le clou MET-138.2 a été identifié comme un clou de ferrage, à tête sub-cubique. Il est cependant trop corrodé pour évoquer un type précis (Fig. 7bis). 44 balles en plomb

43 BOUDRIOT 1998, pl. 31 et 36-37 ; HARLÉ-SAMBET, MOYROUD 2009, p. 125-126.

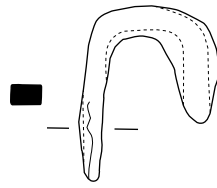
44 MERCUZOT 2002, p. 142.

45 COURTNEY 2004, p. 393-394, n° 204.

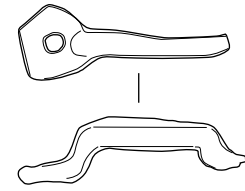
46 KENT 2001, p. 611 ; TUNIS 1965 ; GERBER 2015, p. 175-176.



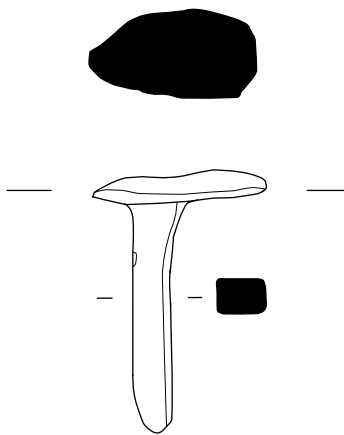
Pontivy-2015-197  
Secteur 2  
US 118  
MET-134.1



Pontivy-2015-197  
US 77  
MET-097.5



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 77  
MET-100.3

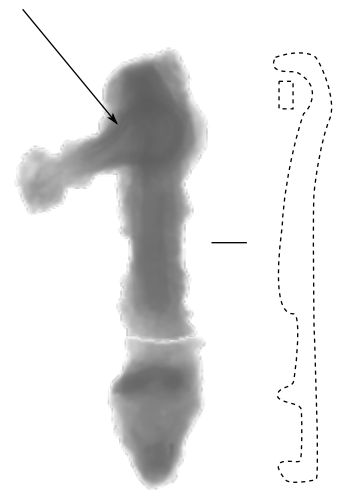


Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 77  
MET 138.9



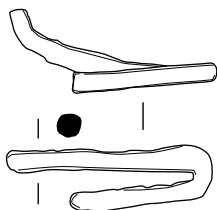
Pontivy-2015-197  
Secteur 2B\_2  
US 115  
MET-026

piton à deux fiches

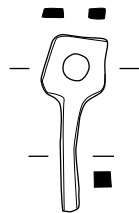


Pontivy-2015-197  
Iso 36  
Secteur 2  
US 94  
MET-031

Pontivy-2015-197  
Secteur 2  
US 94  
MET-055



Pontivy-2015-197  
Iso 74  
sect. 2  
US 94  
MET-129



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
MET-047.8



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
MET-047.11



Fig. 13 - Assemblage et quincaillerie © A. Berthon, Éveha

ont été découvertes dans ce contexte, mais avec des calibres allant de 6 à 15, mélangeant des balles sphériques régulières et des balles mal moulées. 11 coulées, chutes de découpe ou pastille de plomb nous amènent sur la piste de production de balles in situ. L'applique décorative MET-098.7, en plomb-étain, est certes associée au costume, mais dans ce contexte, cet objet médiéval semble plutôt avoir été récupéré pour la refonte des munitions, tout comme le petit poids cubique MET-098.5 et le plomb de vitrail MET-098.1. Nous aborderons ces objets en plomb dans la synthèse. Enfin, nous associons la série de rivets MET-260 à la sellerie, bien qu'un autre usage soit tout à fait envisageable. Certains clous de tapissier sont en effet identiques à ceux découverts sur la selle MET-069 (us141). Ces petits clous, et plus particulièrement celui qui possède une tête estampée de type floral, sont utilisés sur une selle de Londres pour décorer et fixer le cuir<sup>47</sup>. Par ailleurs, on retrouve ce petit clou décoratif dans des contextes castraux modernes : château de Montmorin (Puy-de-Dôme) et également la résidence d'Acton Court en Angleterre<sup>48</sup>. Les accessoires vestimentaires sont très classiques et ont pu être utilisés dans le costume militaire : 68 épingles à tête enroulée et 16 ferrets de forme effilée.

L'us115, précédant l'us94, ne contient qu'un maillon en fer, non identifiable (MET-026, Fig.13). L'us94 appartient à la terrasse d'artillerie, dans F\_16. Elle contient 365 restes et 144 objets, dont 37 clous et 17 indéterminés. Les accessoires vestimentaires sont communs avec 4 épingles à tête enroulée et 3 ferrets. Une boucle en « D » massive en fer complète ce lot, mais la fragmentation ne permet pas de l'identifier totalement (Fig.23). Elle se distingue des boucles de harnachement par son format et sa facture plus soignée. Ces accessoires sont complétés de deux objets : le premier est une perle composée de deux cônes de métal estampé, représentant un motif floral à six pétales (MET-245). Les perforations et le départ de tige permet éventuellement d'identifier une perle comme sur le collier porté par une jeune femme, dans le Portrait en buste d'une jeune Vénitienne d'A. Dürer, peint en 1505<sup>49</sup>. Le second lot est composé de deux bagues dont le jonc a été découpé volontairement puis torsadé pour ne former qu'un seul pendant (MET-253). Une bague est un alliage cuivreux avec un chaton circulaire très corrodé, la seconde est en argent avec un chaton ovale découpé au centre, brisant en deux le cœur qui était gravé. Il est possible que ce souvenir (mariage ? Fiançailles ?) ait été transformé pour être porté en pendentif (Fig.24).

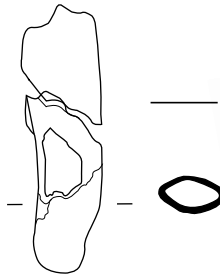
Les accessoires d'ameublement, d'huissierie ou d'assemblage sont également présents avec un probable morillon à auberon (MET-059), une clenche très corrodée (MET-055)<sup>50</sup> et deux ferrures (MET-025 et MET-47) (Fig. 12, 13, 15). En plus des clous, la construction est illustrée par des objets déjà rencontrés dans les contextes précédents : un crampon cavalier, et deux pitons. L'un d'eux (MET-047.8) est une tige de section carrée terminée par un aplat quadrangulaire perforé (Fig. 13). Ce type de piton est appelé broche selon la définition de L'Encyclopédie : « sorte de

47 Londres, entre 1580 et 1600 : EGAN 2005, 181-183.

48 BOUDRIOT 1998, pl. 46/22 ; COURTNEY 2004, p. 383.

49 Kunsthistorisches Museum, Vienne, huile sur panneau d'épicéa.

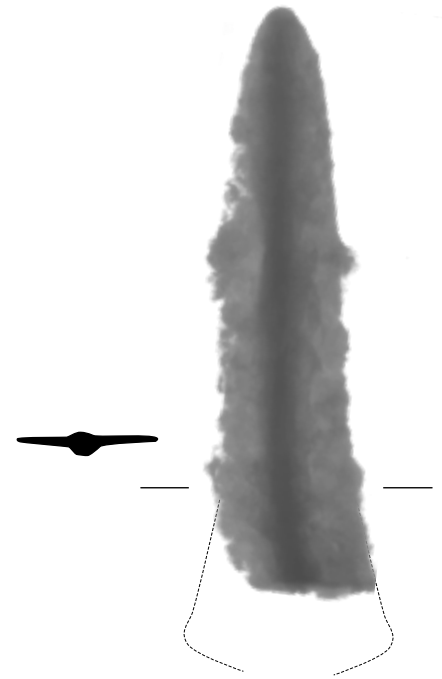
50 L'identification est proposée après comparaison d'un exemplaire présenté dans MERCUZOT 2002, p. 114.



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 77  
MET-077



Pontivy-2015-197  
sect. 2B\_2  
US 120  
MET-040.1



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 77  
MET-053



Jacob de Gheyn le jeune, *De l'utilisation du mousquet*, 1608,  
gravure : Arquebusier et son arme à feu



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 77  
MET-100.4



grosse fiche plus ou moins grosse, au bout de laquelle il y a un anneau »<sup>51</sup>. Ce type d'accessoire d'assemblage est d'ailleurs présent dans d'autres sites modernes : Château de Montmorin (Puy-de-Dôme) et des Armoises (Meurthe-et-Moselle), verreries du Pâturage de l'Envers (Suisse)<sup>52</sup>.

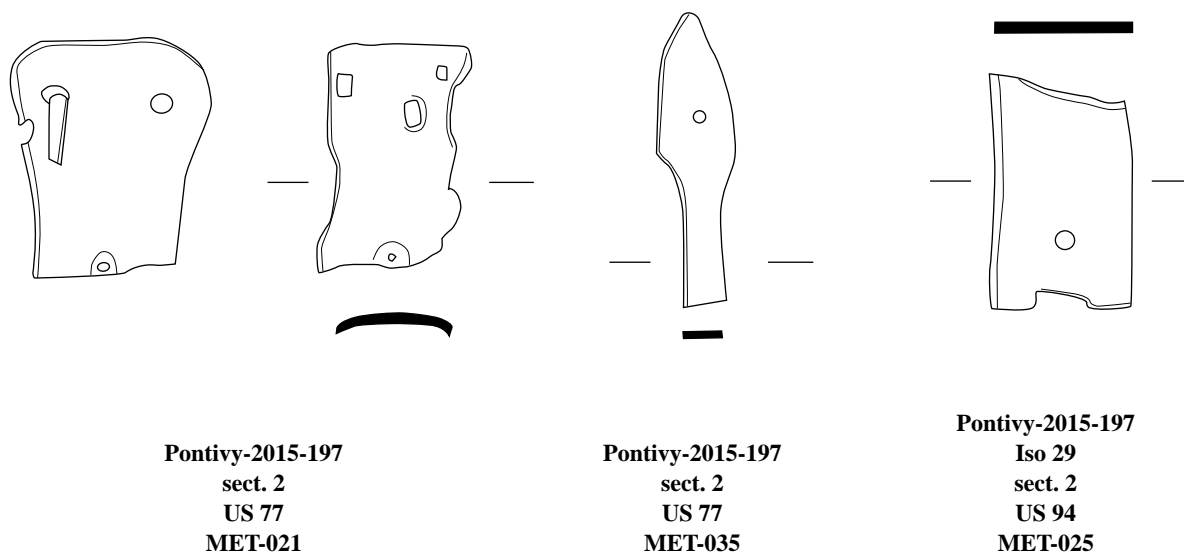


Fig. 15 - Ferrures et plaques © A. Berthon, Éveha



Les catégories équestre et militaire sont également représentées. Le mordant de ceinture en fer MET-038 est d'une facture très sobre et pourrait être utilisé aussi bien dans le costume que dans un autre domaine tel que le harnachement (Fig. 8). Un premier clou de ferrage possède une tête rectangulaire de type 3 ce qui permet de l'associer à des fers médiévaux, pourtant absent de notre assemblage<sup>53</sup>. Cet élément est probablement résiduel (MET-146.1). Le clou MET-047.1 possède une tête plate rectangulaire, avec une fiche méplate dont l'extrémité est recourbée (Fig. 7bis). Il appartient au type 5c défini par N. Portet et au type à tête plate que G. Brunner attribue à la période 1625-1750<sup>54</sup>. Il pourrait éventuellement fonctionner avec le fer MET-064. Toutefois, l'étampure paraît légèrement trop courte. Ce fer MET-064 est de taille réduite par rapport aux fers déjà évoqués, avec cependant une couverture importante de 35 mm. Nous évoquerons plutôt un équidé de type mule plutôt qu'un cheval pour ce fer. La tige métallique MET-031 est pourvue d'une perforation interne et pourrait appartenir à un mors, mais la fragmentation est trop importante pour assurer cette hypothèse (Fig. 13).

Le lot 47 révèle un ensemble d'accessoires que nous mettons directement en lien avec le costume militaire et notamment celui de l'arquebusier ou du mousquetaire (Fig. 16). La ceinture est agrémentée de passant (MET-047) ou de boucle de transition, servant à articuler différentes brides

51 DIDEROT et d'ALEMBERT 1751-1780, p. 663.

52 BOUDRIOT 1998, pl. 20/7 ; GUARASCIO, GIULIATO 2007, p. 226 ; GERBER 2015, p. 187-188.

53 PORTEY, RAYNAUD 2009, fig. 3.54 ; BRUNNER 2007, fig. 1 et 3.

54 PORTEY, RAYNAUD 2009, fig. 3.54 ; BRUNNER 2007, fig. 5.

entre elles (MET-047.10). Sur la ceinture, une boucle à double fenêtre rectangulaire sert, grâce à une troisième fenêtre en partie basse, orientée différemment, à suspendre la bride du porte-épée ou dans d'autres cas à attacher les éperons (MET-047.9). Les fenêtres sont le plus souvent ovales comme sur les exemplaires modernes de Montmorin (Puy-de-Dôme) ou de Nonsuch Palace (Angleterre)<sup>55</sup>. Le porte-épée est également évoqué par le crochet MET-047.12, dont la chape est bilobée. La forme de cette chape et celle du crochet rappelle le crochet d'un porte-épée complet, conservé au musée de l'Armée, daté vers 1600<sup>56</sup>. D'autres accessoires complètent l'équipement du soldat : une ferrule de bâton ou de fourquine (MET-047.13) et un écouvillon, sorte de brosse spiralée utilisée dans le nettoyage du canon de l'arme à feu (MET-047.7). Il s'agit pour l'instant du seul exemplaire identifié en France, alors que deux ont été identifiés en Angleterre : l'un à Camber Castle (1550-1643) et le second à Beeston Castle (XVII<sup>e</sup> siècle)<sup>57</sup>. L'objet est également représenté dans un traité militaire rédigé par Johann Jakob von Wallhausen et publié en 1615 : *Kriegskunst zu Fuss*. La vocation militaire et d'artillerie et donc bien confirmée grâce à cet assemblage. 28 balles en plomb proviennent de ce contexte, ainsi que des rejets de moules ayant servi à produire des balles d'un diamètre de 8 à 13 mm. La production de balles en plomb est confirmée par un assemblage d'objets en plomb récupérés : fusaiöle<sup>58</sup>, plombs de vitrail déformé et pliés, fil et diverses tôles et coulures (Fig. 20 et 21).

L'us92 est stratigraphiquement placée au-dessus de l'us94. Elle contenait un clou et un placage de manche de couteau de belle facture, décoré de gravures obliques. L'extrémité proximale est élargie et en forme de crosse, formant un corbin (Fig. 9).

Les us95, 120 et 121 sont situées au-dessus de l'us94. L'us95 contient 8 objets en plomb, dont 5 coulures et un plomb de vitrail récupéré et deux balles d'un diamètre de 12 et 13 mm. Les autres objets sont un anneau à ranger parmi les accessoires du costume et des clous ou fragment des bandes métalliques. L'us120 contient également deux balles d'un calibre 9, des clous et une bouterolle en fer à bouton MET-040.1 qui est identique à celle exhumée dans l'us77. Un fragment de couteau avait été trouvé dans l'us94, comme ici où le manche est toutefois décoré. Il s'agit d'un manche à placages en os, dont l'extrémité proximale est gravée d'un registre à neufs ocelles (TAB-003) (Fig. 9). L'us121 ne contient qu'une seule ferrure.

Dans une fosse postérieure à la plate-forme d'artillerie, le comblement us90 a révélé un plomb circulaire, dont la pastille, d'un diamètre maximal de 9 mm, est traversé d'un fil de plomb (MET-313.2). Le disque est marqué de chaque côté, mais les inscriptions ne sont pas lisibles et donc non identifiables (Fig. 21). Il s'agit d'un plomb servant à sceller un ballot de marchandises et d'en attester la provenance et la qualité, du type « sceau à tunnel » à lien métallique. Ils ont été utilisés comme

55 BOUDRIOT 1998, pl. 83/13 ; GOODALL 2005, 405-406.

56 Collectif 2019, p. 176.

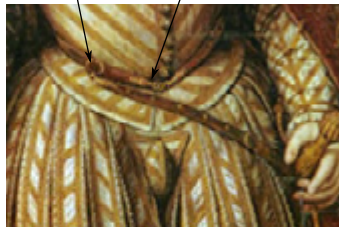
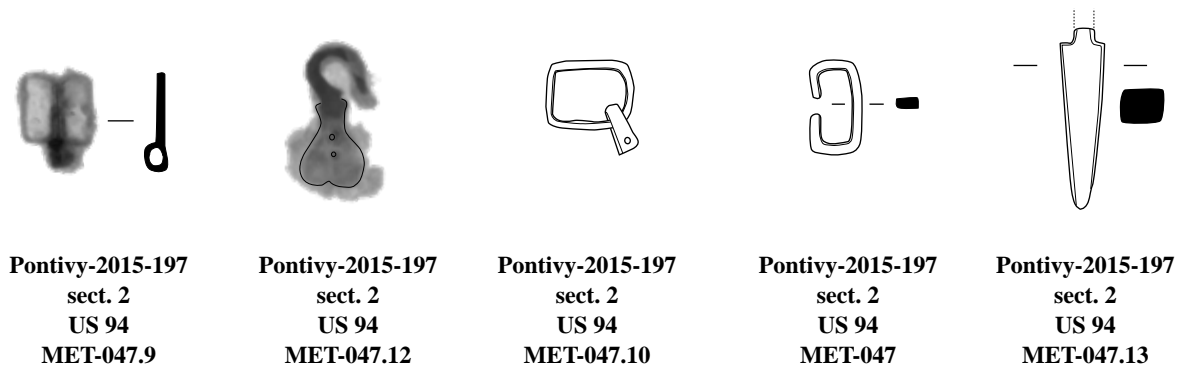
57 SCOTT 2001, p. 199-201 ; COURTNEY 1988, p. 3 ; COURTNEY 1993.

58 La fusaiöle MET-304 est un type moderne assez commun aujourd'hui bien recensé : fiche artefacts FUS-9002. Des exemplaires locaux proviennent de Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), Montgermont (Ille-et-Vilaine) et Vannes (Morbihan) (informations M. Desmaret, Eveha, et S. Daré).



sceaux fiscaux, par les communautés de métiers mais aussi comme sceaux d'emballage pour les marchands ou les fermes d'État<sup>59</sup>. Cet objet probablement commercial rappelle également le petit poids en plomb dans l'us77 (MET-098.5), mais dans les deux cas, ces objets ont probablement été récupérés pour la refonte des munitions en plomb (voir la synthèse).

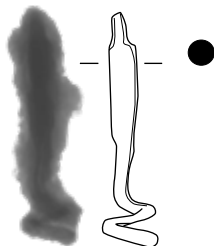
L'orientation militaire de la terrasse ne fait aucun doute, mais diffère de l'occupation antérieure majoritairement tournée vers le mobilier équestre. Dans cette seconde phase, le « cheval disparaît » ou presque pour laisser l'espace à une autre stratégie militaire.



**Don Sebastián de Portugal, 1565**  
Cristóvão de Morais  
Monastère des Déchaussées royales, Madrid



**Porte-épée, Europe vers 1600,**  
cuir piqué et métal  
Musée de l'Armée, Les Invalides, Paris



**Pontivy-2015-197**  
sect. 2  
US 94  
MET-047.7



Fig. 16 - Le costume militaire, lot 47, us94 © A. Berthon, Éveha

59 SABATIER 1912, p. 7-8.

### 1.8. LA TERRASSE CONTEMPORAINE

L'us76 est la première couche de la phase IV datée du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle contient treize objets parmi lesquels des clous et des accessoires de construction de type gond (MET-023), patte-fiche (MET-093), un fragment de grelot (MET-267) (Fig.17) et deux objets sans doute liés à l'occupation précédente : une coulure en plomb et une balle de calibre 8.

L'us75 est le sol actuel en terre végétal. Ont été découverts deux boutons militaires «ÉQUIPEMENT MILITAIRE» de qualité médiocre (alliage récent), ainsi qu'une cloche d'avertissement ou cloche de visiteur (Fig. 17).



Fig. 17 - Le mobilier contemporain © A. Berthon, Éveha



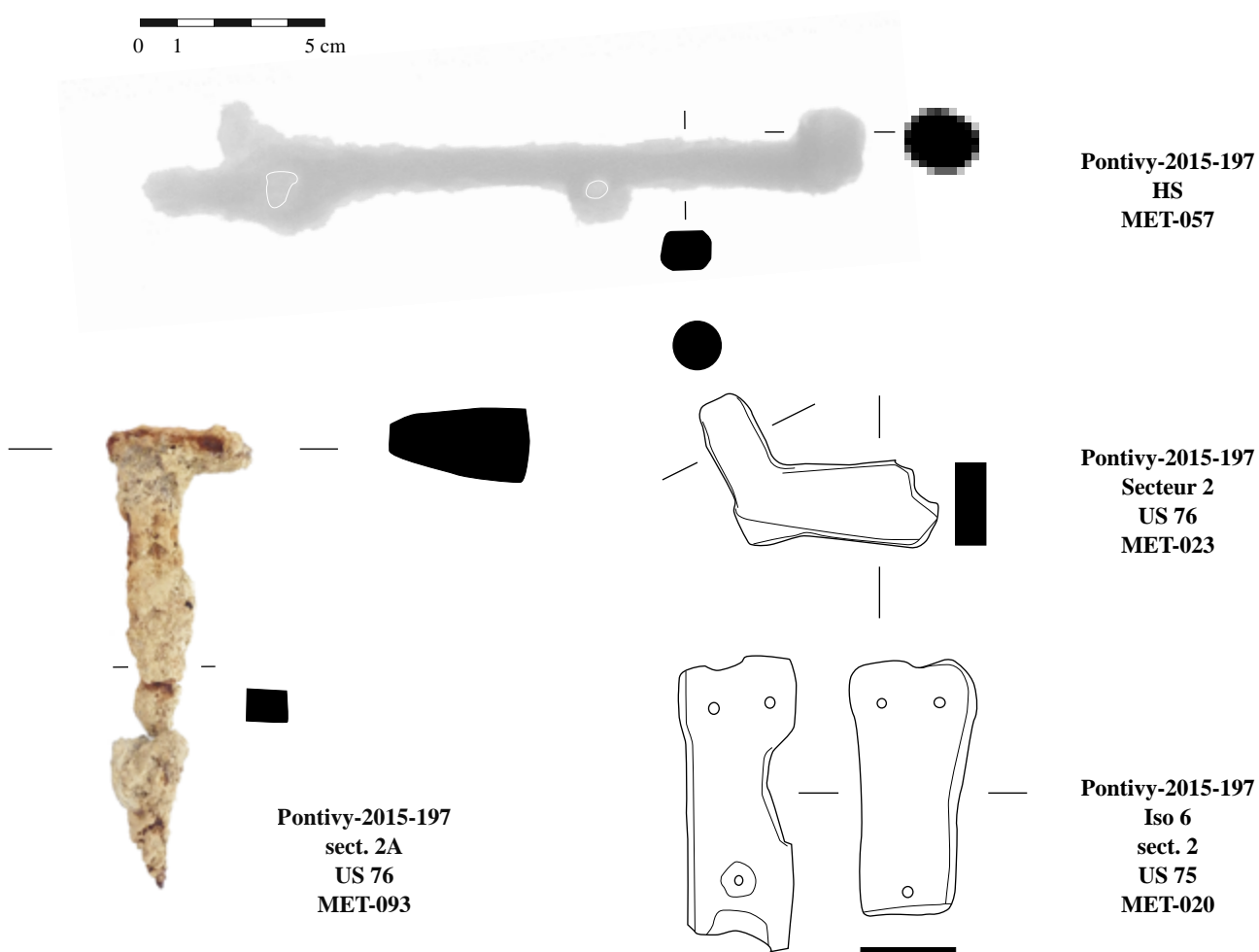


Fig. 17 (suite) - Le mobilier contemporain © A. Berthon, Éveha

## 2. SYNTHÈSE THÉMATIQUE

### 2.1. L'ACTIVITÉ MILITARO-ÉQUESTRE : DE LA SPHÈRE ÉQUESTRE À L'ARTILLERIE

Avec 32 objets liés à l'équipement des chevaux ou à pratique de l'équitation et 172 objets à vocation militaire (armement, fourniment, moulage des munitions), la fonction militaro-équestre représente 19,6 % des artefacts issus de cette zone du château des Rohan. Si on exclut les clous, cette part atteint 39,8 %. Mais le faciès de l'assemblage diffère d'une phase d'occupation à l'autre. Avant le réaménagement du logis vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, aucun objet équestre n'est présent, ni même d'artefacts militaires, ce sont les accessoires du quotidien qui dominent et notamment les accessoires vestimentaires. Par contre, lorsque que la pièce centrale du logis semble transformée en écurie, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, on observe la présence d'artefacts relativement communs comme la ferrure équestre (NMI = 6) et les boucles de harnachement (NMI=12), mais aussi une possible gourmette de mors, un éperon, une selle et deux étriers. Non seulement, on constate la présence effective à cet endroit de chevaux qui stationnent, avec les squelettes en place, mais les objets attestent d'une pratique équestre supérieure, selle et étriers étant très rarement découverts. Cependant, si on note une qualité de pratique, les objets ne sont pas de facture supérieure : ils sont en fer, sans décor apparent sur les radiographies, l'assemblage reste donc fonctionnel sans être ostentatoire. Si le matériel équestre est présent, le matériel militaire est beaucoup plus discret, avec une plate d'armure éventuelle et une seule balle en plomb.

Le faciès change radicalement avec la mise en place de la terrasse d'artillerie, sans doute au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Le matériel équestre n'est représenté que par un fragment de fer, pour lequel nous avons avancé l'hypothèse d'un fer de mule ou de mulet et de trois clous de ferrage, qui sont de type très différent et qui doivent par conséquent, appartenir pour l'un d'entre eux, à une phase ancienne. Il est en effet probable que certains remblais de la terrasse renferment du mobilier résiduel. Par contre, la très grande majorité des munitions en plomb et des coulures et restes de plomb à refondre appartiennent à cette phase. De même, les objets du fourniment sont très présents : boulerolles d'épée, accessoires de porte-épée, ustensiles de nettoyage des armes à feu et une lance. On inventorie ainsi l'équipement du fantassin armé d'une arquebuse ou d'un mousquet, tel que décrit par J. von Wallhausen au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>. Ce changement de faciès matériel est une conséquence des réaménagements au sein du château, mais plus globalement, à une évolution des pratiques militaires : « la généralisation progressive des armes à feu aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, avec un tournant décisif vers 1500, est à l'origine d'un profond renouvellement des techniques guerrières, marqué notamment par l'apparition de fortifications de type nouveau et par l'effacement de la cavalerie lourde de ligne au profit de la cavalerie légère venant en complément de l'infanterie et de l'artillerie »<sup>61</sup>.

60 J. J. von Wallhausen, *Kriegskunst zu Fuss*, 1615 ; voir aussi COURTNEY 1988.

61 DIGARD 2007, p. 101 et p. 114.

Autre phénomène perceptible dans la recherche des comparatifs, c'est le décalage chronologique observé entre les objets équestres continentaux bien contextualisés et les objets issus de sites anglais, qui sont généralement plus tardifs, avec un décalage de 50 à 100 ans. La France ayant subi une influence espagnole et italienne quant à l'usage du cheval et des accessoires associés, il semblerait que l'Angleterre réceptionne ces innovations matérielles avec un peu plus de retard<sup>62</sup>. Ce phénomène sera à observer et à conforter dans les prochaines décennies.

Nous avons évoqué à maintes reprises la présence de coulures, plaques et objets en plomb à recycler pour la fabrication de munitions. Des balles complètes et sphériques ont été effectivement mises au jour, mais aussi des balles coulées avec l'attache du moule et des traces médianes non ébarbées. Les vestiges étant très dispersés dans les contextes, nous avons choisi de synthétiser les informations ici. Au total, ce sont 86 munitions en plomb, sphériques ou sub-sphériques qui ont été exhumées. La majorité des calibres est comprise entre 12 et 15 mm (NMI = 33), puis entre 6 et 8 mm (NMI = 31) (Fig. 18). Les balles se répartissent entre les phases II et IV : 1 dans une phase indéterminée, 1 dans la phase II (US111), 80 dans la phase III et 4 dans la phase IV. On peut se demander si les balles des phases II et IV ne sont pas des artefacts issus de la phase III. Les US77 et US94 concentrent la plupart des munitions avec respectivement 44 et 28 balles. Nous n'observons pas de corrélation entre le calibre des munitions et la datation : elles sont toutes issues ou presque de couches datées du XVII<sup>e</sup> siècle. L'US77 rassemble des calibres 6 à 15, avec une majorité de calibre 7 (NMI = 17) et l'US94 rassemble un même panel, avec des calibres 7 à 16. Cependant, on remarquera que l'US77 regroupe majoritairement des petits calibres, alors que l'US94 privilégie les grands calibres (Fig. 19). **Peut-on voir une spécialisation spatiale de la terrasse ?**

Calibre	Somme - NMI
6	2
7	22
7,5	1
8	6
9	6
10	5
11	8
12	9
13	12
14	1
15	11
16	1
<b>Total Résultat</b>	<b>86</b>

Fig. 18 - Quantité de balles en plomb par calibre © A. Berthon, Éveha

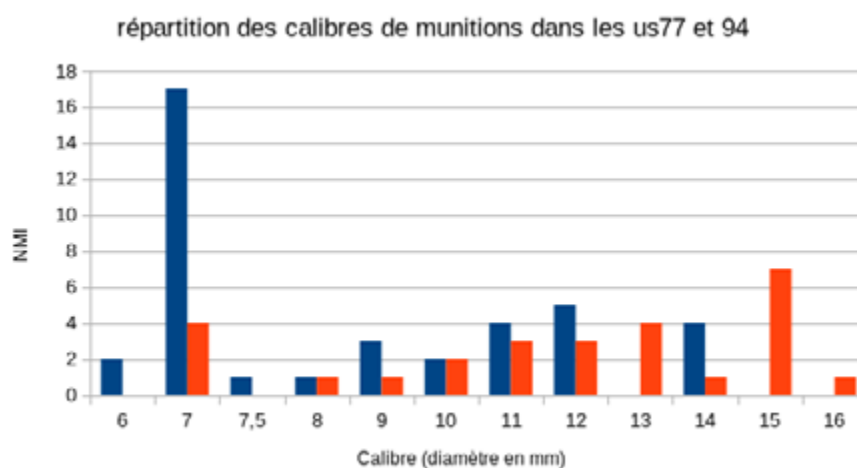


Fig. 19 - Répartition des calibres de balles en plomb dans les us77 (bleu) et us94 (rouge) © A. Berthon, Éveha

62 *Ibid.*, p. 101-120.

Contrairement aux munitions où nous avons pris comme base une balle = 1 NMI, concernant les restes de production, la base de comptage est le NR. Les vestiges de la production de munitions en plomb se répartissent entre différents restes<sup>63</sup> :

- des objets en plomb tordus et récupérés comme les plombs de vitrail (NR = 14), mais aussi des objets du quotidien, en plomb ou en plomb-étain (NR= 4) (Fig.20 et 21),
- des plaques pliées ou découpées (MET-098.4, 311.5, 317.1), une plaque arrachée et perforée (MET-285.1),
- des bandes ou chutes de découpe (MET-098.3),
- des pastilles lenticulaires qui sont détachées des balles après moulage et refroidissement (MET-311.8 ou 284.1) (NR = 5) ou découpées à l'emporte-pièce (NR = 3),
- des coulures éclatées (MET-318.4) (NR = 2),
- des coulures serpentiformes plus ou moins linéaires (MET-318.5 et 319) (NR = 2),
- des rejets de moule où sont encore présentes les balles (MET-285.3), et où on observe les ergots après détachement (MET-310) (NR = 8),
- des balles dont il reste l'ergot (MET-311.2) ou la pastille (MET-284) et qui ne sont pas encore opérationnelles (NR = 2).

Nous avons ainsi inventorié 131 restes que nous avons associés à la production des munitions en plomb. Un reste est présent dans l'us167 (phase II) et un reste dans l'us141 (remblais us141, entre phases II et III), quatre restes dans la phase IV. La majorité des restes proviennent logiquement de la phase III, soit de la terrasse d'artillerie utilisée au XVII<sup>e</sup> siècle et dans les mêmes us que celles contenant des munitions. Cependant, contrairement à ce que nous avons pu remarquer précédemment où l'us77 contenait la majorité des munitions, il s'agit ici de l'us94 qui révèle 75 restes de production, contre 24 dans l'us77. Le rapport est inversé, comme si d'un côté, une zone privilégiait la production (us94) et l'autre, l'usage des munitions (us77). Nous avons déjà remarqué que les gros calibres étaient utilisés dans l'us94, et les petits dans l'us77. Il semblerait donc bien qu'il y ait deux usages différents de ces zones (Fig. 22).

---

63 Nous avons repris en partie la nomenclature utilisée par DUBUIS 2013.

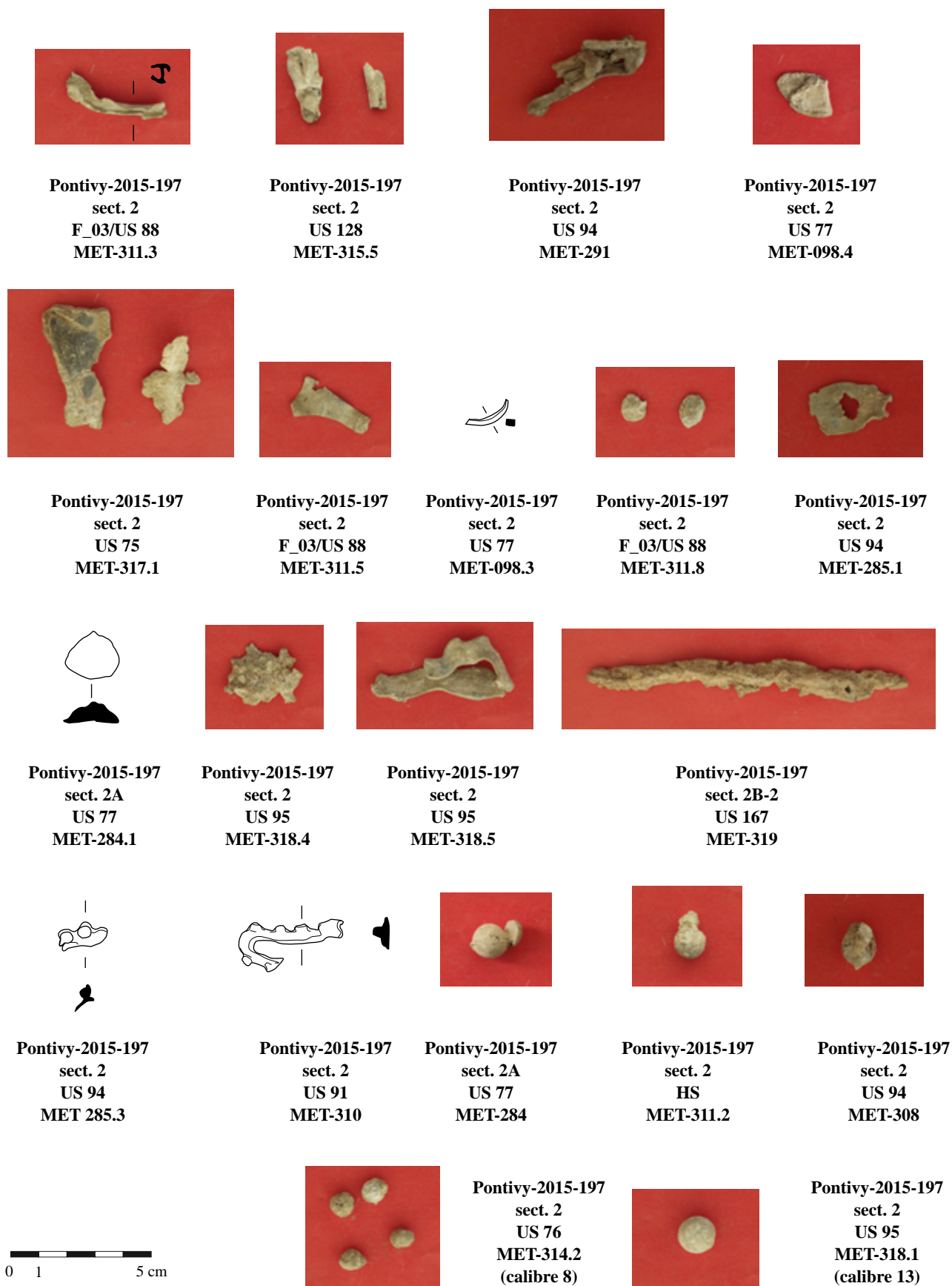


Fig. 20 - Vestiges de la production d'objets en plomb © A. Berthon, Éveha

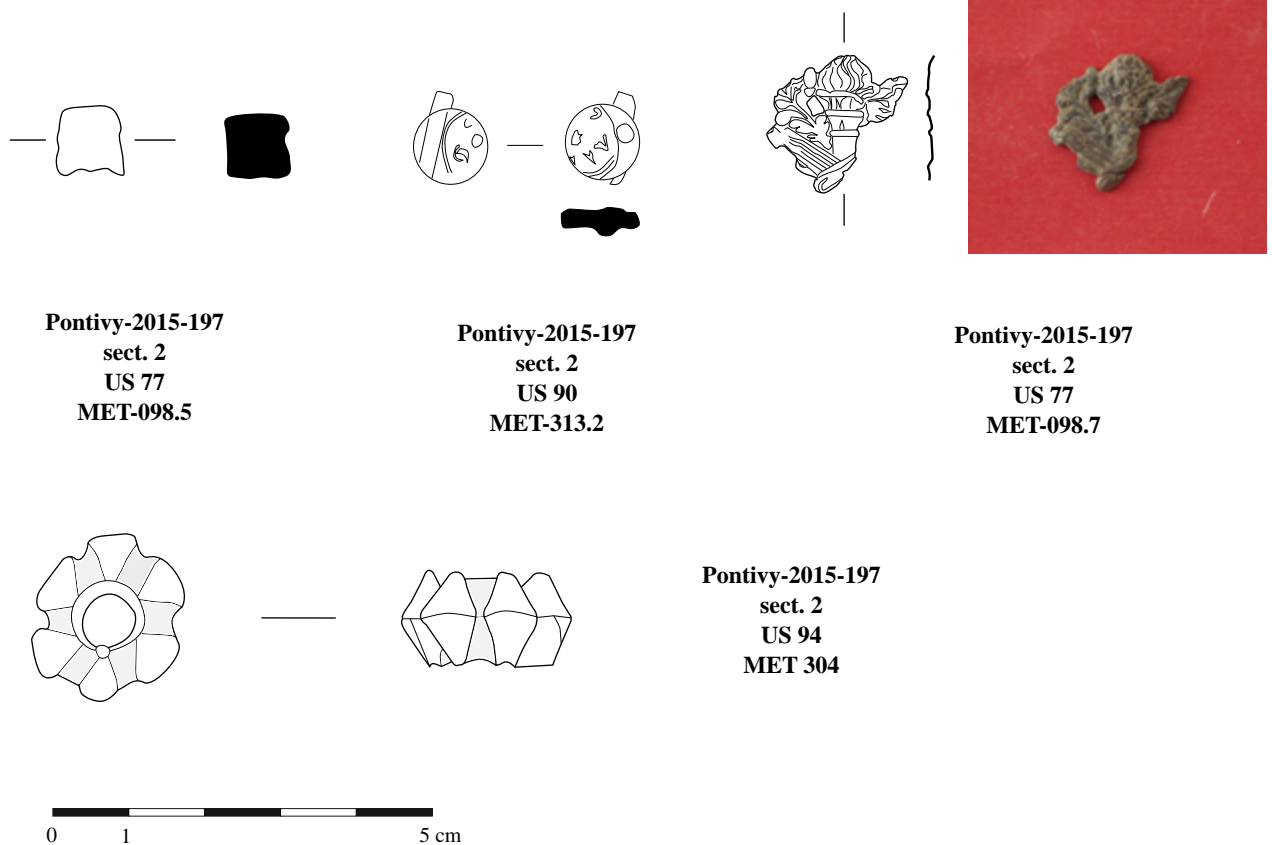


Fig. 21 - Objets en plomb et plomb récupérés pour la refonte © A. Berthon, Éveha

US	NMI balles en plomb	NR restes de production
0	1	3
75		3
76	4	1
77	44	24
88	2	5
90		2
91		1
94	28	75
95	2	6
111	1	
120	2	
128	2	9
141		1
167		1
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>131</b>

Fig. 22 - Répartition des balles et des vestiges de productions en plomb dans les us concernées © A. Berthon, Éveha

## 2.2. LA VIE QUOTIDIENNE AU CHÂTEAU ET LES MARQUEURS ARISTOCRATIQUES ÉVENTUELS

Nous avons mis en avant l'aspect équestre et militaire de cette partie du château. D'autres aspects interviennent cependant dans cette forteresse, qui est un lieu de travaux et un lieu de vie. Nous allons mettre ici en exergue ce qui est commun en terme de faciès moderne et ce qui permet de distinguer le château en tant que lieu de distinction sociale.

Certains objets sont caractéristiques de la période évoquée et en particulier les épingles à tête enroulée et les ferrets, utilisés en grand nombre dans le costume, quel que soit le statut social ou le type de site<sup>64</sup>. Parmi les ferrets, nous avons distingué des ferrets tubulaires à embout arrondi et des ferrets effilés à bout pointu, parmi les 35 exemplaires (Fig. 23). Les 23 ferrets effilés à bout pointu sont répartis dans les US des phases II et III<sup>65</sup>. Les bouts arrondis<sup>66</sup> sont des ferrets plus communs normalement<sup>67</sup>. Mais ici, on ne compte que 12 ferrets de ce type, majoritairement présents à la fin du XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle sur le site, avec seulement deux ferrets dans l'US94 (XVII<sup>e</sup> siècle). La précision du phasage permet ainsi de différencier des usages jusqu'ici peu mis en avant d'un point de vue chrono-typologique, mais qui devront être confirmés par l'exploitation de nombreuses données. D'un point de vue général, cette partie du site est dépourvue de nombreux accessoires de la vie quotidienne ou des objets personnels. On notera la présence de deux objets plus originaux que sont les perles, l'une en roche blanche, et l'autre en métal repoussé (Fig. 24). L'autre catégorie d'objets qui rend cet assemblage assez classique pour la période est celle regroupant les accessoires métalliques de la construction et des huisseries. Clés, éléments de ferrures, poignées, pitons et patte-fiches trouvent de nombreux parallèles sur des sites castraux et urbain, témoignant de la diversité des solutions mises en œuvre dès la fin du Moyen Âge. La clouterie ne déroge pas à cette tendance, avec un corpus varié et proche d'autres contextes modernes (Fig. 25). Même parmi les objets que nous n'avons pas pu identifier avec précision, nous retrouvons des classiques, comme ces plaques incurvées et perforées MET-021 (US77) qui trouvent d'autres parallèles énigmatiques mais bien contextualisés dans des sites ruraux comme castraux, majoritairement au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup>.

À côté des éléments attendus, le contexte se prête néanmoins à la démonstration matérielle de son statut social, même si le premier argument de la distinction est d'abord rendu par le château en lui-même. On ne retrouve pas réellement d'objets luxueux ou de matériaux exceptionnels dans cette partie du site. Nous avons déjà écrit que le mobilier équestre, comme les étriers, éperon et selle, étaient rares mais que leur sobriété était fonctionnelle et non démonstrative. Dans un premier temps, c'est donc d'abord l'activité équestre qui permet de se différencier, alors qu'en

64 Épingles : BIDDLE 1990 ; EGAN, PRITCHARD 1991, p. 297-302 ; THUAUDET 2018. Ferrets :

65 Fiche artefacts : LAC-8002.

66 Fiche artefacts : LAC-8001.

67 EGAN, PRITCHARD 1991, p. 281-290 ; BERTHON 2013, p. 79-80.

68 Fiche artefacts : IND-8002 ; BAYARD, MANTEL 1989, fig. 14/4 ; GOODALL 2005, fig. 194/121 ; BRULEY-CHABOT *et al.* 2012, 252-253.



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
(verre)



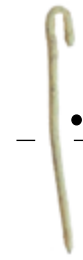
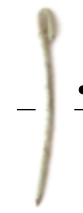
Pontivy-2015-197  
sect. 2B\_1  
LAT\_09/US 176  
MET-229



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 142  
MET-227



Pontivy-2015-197  
Iso 248  
sect. 2A  
US 196  
MET-182



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 135  
MET-225



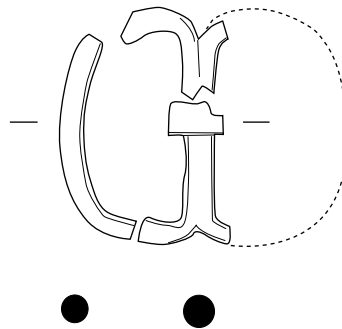
Pontivy-2015-197  
Iso 79  
sect. 2  
US 141  
MET-010



Pontivy-2015-197  
Iso 242  
sect. 2A  
US 196  
MET-176



Pontivy-2015-197  
Iso 261  
sect. 2B\_2  
US 224  
MET-230

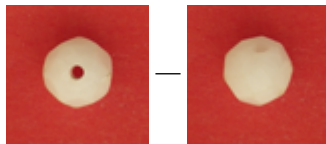


Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 128  
MET-019.2  
(fer, dessin d'après RX)

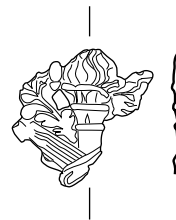


Pontivy-2015-197  
Iso 53  
sect. 2  
US 94  
MET-101

Pontivy-2015-197  
Iso 221  
sect. 2A  
US 196  
MET-159



Pontivy-2015-197  
Iso 259  
sect. 2B\_2  
US 10  
LIT-001



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 77  
MET-098.7



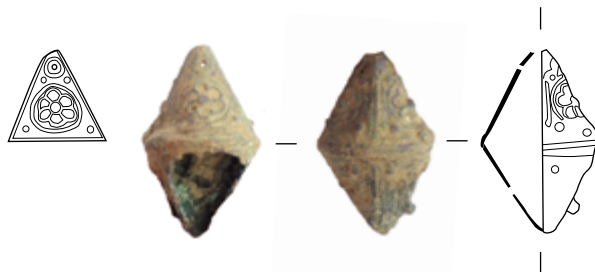
Fig. 23 - Accessoires du costume © A. Berthon, Éveha





**Pontivy-2015-197**  
**Iso 133**  
**sect. 2B\_1**  
**LAT\_09/US 176**  
**MET-200**

**Pontivy-2015-197**  
**Iso 18**  
**sect. 2**  
**US 94**  
**MET-253**



**Pontivy-2015-197**  
**Iso 64**  
**sect. 2**  
**US 94**  
**MET-245**

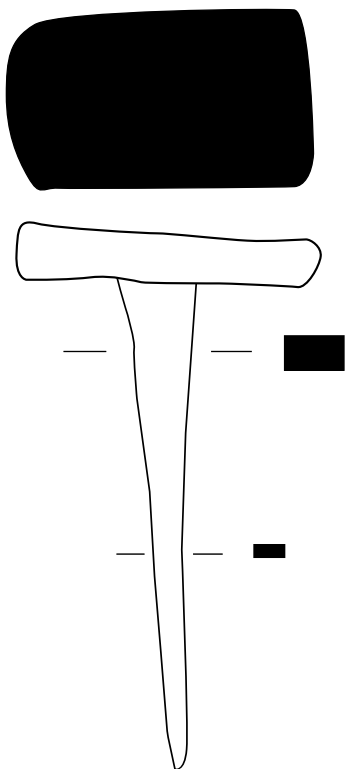
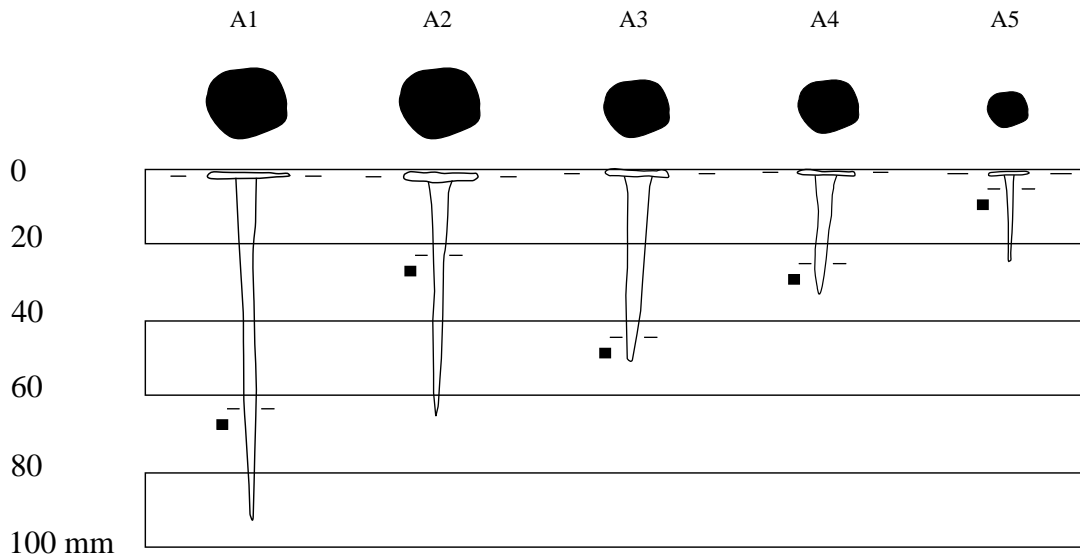


**Pontivy-2015-197**  
**Iso 249**  
**sect. 2A**  
**US 155**  
**MET-183**

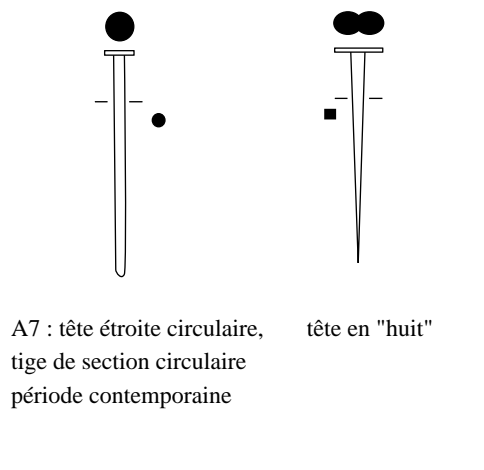


Fig. 24 - Objets personnels et parure © A. Berthon, Éveha

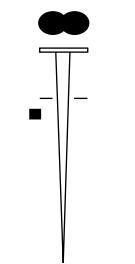
A1 à A5 : à définir selon la longueur, se distingue par une tête sub-circulaire irrégulière et une tige de section carrée



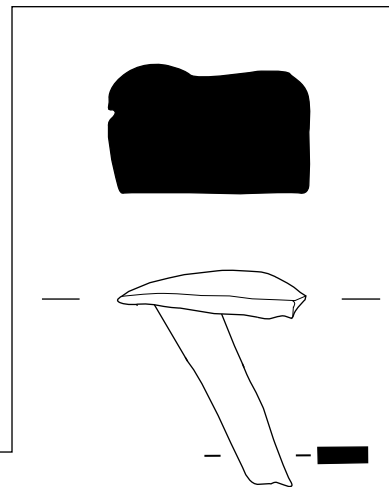
A6 : tête épaisse, massive, de forme sub-quadrangulaire, tige effilée



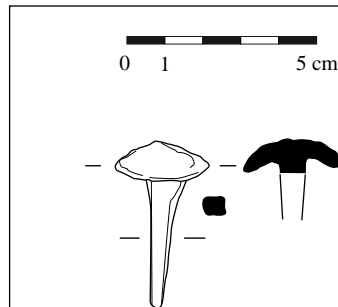
A7 : tête étroite circulaire, tige de section circulaire période contemporaine



tête en "huit"



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 77  
MET-138.8 (A6)



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
MET-047.2 (C4)

Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 77  
MET-097.3 (A5)

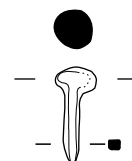


Fig. 25 - Typologie des clous utilisées dans l'inventaire © A. Berthon, Éveha

phase III, l'activité militaire de la terrasse n'implique pas forcément les aristocrates, mais surtout des fantassins ou hommes d'armes. Par ailleurs, le luxe n'est pas le seul critère pour se distinguer. La notion d'innovation peut être une lecture intéressante à prendre en compte : en consommant des objets (ustensiles ou objets de confort) qui ne sont pas encore diffusés dans toutes les classes sociales, un objet simple en apparence peut être perçu comme un marqueur. C'est le cas par exemple du couvercle de bassinoire. Nous avons vu que jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est un objet de confort que l'on ne retrouve que dans des sites privilégiés, souvent des hôtels particuliers de l'aristocratie d'après les inventaires après-décès. Archéologiquement, nous n'en avons aucune trace avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, excepté à Pontivy. Le comblement des latrines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ne faisant aucun doute, la présence de cet objet, même simple et en alliage cuivreux, est un élément de distinction, car n'en sont pourvus que certains milieux. Autre objet intéressant pour se distinguer est le ferret en verre, étudié dans la partie consacrée à ce matériau. Les très rares exemplaires inhumés proviennent exclusivement de sites castraux.

Pour conclure, nous mettrons en avant la qualité stratigraphique des découvertes qui permet d'associer des objets à un contexte précis et donc de percevoir avec plus de finesse les typo-chronologies. En cela, **cette fouille et le corpus d'objets associés peut être un véritable marqueur pour la période moderne. Sont également exhumés des objets archéologiquement rares, tels les assemblages d'objets équestres et notamment les étriers et la selle, et celui des accessoires d'artillerie peu identifiés en France. Ils deviennent ainsi une collection de référence pour les contextes militaires de la période moderne.** La restauration des objets pourra permettre une meilleure analyse de ce corpus.

### 3. BIBLIOGRAPHIE

Arminjon, Blondel 2002 : ARMINJON (C.), BLONDEL (N.) — Objets civils et domestiques, vocabulaire typologique (Principes d'analyse scientifique), Paris : Éditions du Patrimoine, éd. 2006.

Bayard, Mantel 1989 : BAYARD (D.), MANTEL (E.) — La maison forte de “La Cologne” à Hargicourt (Aisne), étude de mobilier, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1989, p. 141182.

Berthon 2012 : BERTHON (A.) — Œillets, barbacanes, agrafes et annelets : fermer discrètement son vêtement à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, dans *Bulletin Instrumentum*, 36, 2012, p. 4345.

Berthon 2013 : BERTHON (A.) (dir.) — Aspects de la culture médiévale et moderne - La Rochelle, XIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles : les objets archéologiques dans leur contexte, Limoges : Eveha, 2013.

Berthon 2015 : BERTHON (A.) — Étude du petit mobilier métallique et du verre, dans GAUGÉ (É.) (dir), Meulan (78), Maison de Retraite Châtelain Guillet – 1 rue de la Pierre à Poisson, Limoges, Eveha - SRA Île-de-France, Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), 2015, p. 269285.

Beuchet 2017 : BEUCHET (L.) — Les écuries du château du Guildo (Côtes-d'Armor) du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, dans LORANS (E.) (éd.), *Le Cheval au Moyen Âge*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, coll. « Perspectives historiques », 2017, p. 135158.

Beuchet et al. 2004 : BEUCHET (L.), LABAUNE (F.), PICAULT (C.), PILET-LEMIÈRE (J.) — Trois lots de mobilier du XVI<sup>e</sup> siècle provenant du château du Guildo (Côtes-d'Armor), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 21, 2004, p. 189223.

Biddle, Barclay 1990 : BIDDLE (M.), BARCLAY (K.) — Sewing pins and wire, dans BIDDLE (M.) (éd.), *Objects and Economy in Medieval Winchester*, *Artefacts (1 & 2)*, vol. 2, Oxford, Clarendon Press, coll. « Winchester Studies », 7, 1990, p. 560571.

Boudriot 1998 : BOUDRIOT (G.) — Étude d'un dépotoir du XVI<sup>e</sup> siècle – Château de Montmorin (Puy-de-Dôme), *Mémoire de l'École des Hautes Études en Science sociale*, 2 vol., sous la direction de J.-M. Pesez, Paris - EHESS, 1998.

Bruley-Chabot et al. 2012 : BRULEY-CHABOT (G.), CLAVEL (B.), JOUANIN (G.), FACQUEZ (D.), LEGROS (V.) — Les Fermes d'Herneuse à Verberie (Oise). Deux fermes voisines des XVI<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup> siècles, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3, 4, 2012, p. 207295.

Brunel 1990 : BRUNEL (P.) — En attendant le Jugement Dernier, dans Collectif, Vivre au Moyen Âge, 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace, Strasbourg, Musées de la ville de Strasbourg, 1990, p. 241255.

Brunner 2007 : BRUNNER (G.) — Eine Typologie von Hufnägeln als Mittel für Datierungen, dans Mittelalter-Moyen Âge-Medioevo-Temp medieval, Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins, 12/1, 2007, p. 110.

Clark 1995 : CLARK (J.) (éd.) — The medieval horse and its equipment, c.1150-c.1450, Woodbridge, Boydell Press - Museum of London, coll. « Medieval finds from excavations in London », 5, 1995.

Collectif 1990 — Vivre au Moyen Âge, 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace, Strasbourg : Musées de la ville de Strasbourg, catalogue d'exposition, 1990.

Collectif 2019 — Les canons de l'élégance, Dijon – Paris, éditions Faton - Musées de l'Armée – Invalides, 2019.

Courtney 1988 : COURTNEY (P.) — Small Arms Accessories of the mid-17th century , dans The Finds Research Group Ad700-1700 Datasheet, 11, 1988, p. 14.

Courtney 1993 : COURTNEY (P.) — The medieval and post-medieval objects, dans ELLIS (P.) (éd.), Beeston Castle, Cheshire. A report on the excavations 1969-85, Swindon, English Heritage, Historic Buildings & Monuments Commission for England, Archaeological Report, 23, 1993, p. 134161.

Courtney 2004 : COURTNEY (P.) — Small Finds, dans RODWELL (K.), BELL (R.) (éd.), Acton Court. The evolution of an early Tudor courtiers's house, Swindon, English Heritage, 2004, p. 365403.

Deagan 2002 : DEAGAN (K.) — Artifacts of the Spanish Colonies of Florida and the Caribbean 1500-1800, volume 2: Portable, personal Possessions, 2, Washington, London, Smithsonian Institution Press, 2002.

Diderot, Alembert 1751-1780 : DIDEROT (D.), D'ALEMBERT (A.) — L'Encyclopédie, Paris, 1751-1780.

Digard 2007 : DIGARD (J. - P.) — Une histoire du cheval. Art, techniques, société, Arles, Aix-en-Provence, Actes Sud, 2007.

Dubuis 2013 : BUBUIS (B.) — De la consommation au recyclage du plomb. L'étude des déchets de l'agglomération antique de Mathay-Mandeure Epomanduodurum (Doubs), dans Les nouvelles de l'archéologie, 131, 2013, p. 3944.

Eaves 1993 : EAVES (I.) — The Jack of plates, dans ELLIS (B.) (éd.), Beeston Castle, Cheshire. A report on the excavations 1969-85, Swindon, English Heritage, Historic Buildings & Monuments Commission for England, Archaeological Report, 23, 1993, p. 161164.

Egan 2005 : EGAN (G.) — Material culture in London in an age of transition : Tudor and Stuart period finds c. 1450- c. 1700 from excavations at riverside sites in Southwark, Londres, Museum of London, MoLAS Monograph, 19, 2005.

Egan, Pritchard 1991 : EGAN (G.), PRITCHARD (F.) — Dress accessories, c. 1150 - c. 1450, Woodbridge, Boydell Press, Medieval Finds from Excavations in London, 3, 1991.

Ellis 2005 : ELLIS (B.) — Spurs, dans BIDDLE (M.) (éd.), Nonsuch Palace, The Material Culture of a Noble Restoration Household, Exeter, Oxbow Books, 2005, p. 412415.

Fencke à paraître : FENCKE (E.), La selle médiévale de Senonches (Eure-et-Loir, Centre – Val de Loire) : de la découverte à la valorisation d'un objet composite d'exception. In : BÉHAGUE (B.), HIGELIN (M.), MULOT (A.) dir. Métal et matériaux périssables (actes des journées d'étude CORPUS, Strasbourg-Sélestat 2018), Éditions Mergoïl, Drémil Lafage, à paraître (Monographie Instrumentum, série Corpus, 1), pp. 281-292 (pagination provisoire).

Garsault 1741 : GARSAULT (F. A. P. de) — Le nouveau parfait maréchal, ou La connaissance générale et universelle du cheval : divisé en six traités, avec un dictionnaire des termes de cavalerie, Paris, 1741.

Gay, Stein 1887 : GAY (V.), STEIN (H.) — Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance, Paris, Librairie de la société bibliographique, 1887.

Gerber et al. 2015 : GERBER (CHR.), TREMBLAY (L.), FREY-KUPPER (S.), DOSWALS (S.), HEEGE (A.), NUSSBAUMER (M.), REHAZEK (A.), JONES (N.) — Court, Pâturage de l'Envers, une verrerie forestière jurassienne du début du 18<sup>e</sup> siècle, vol. 4 : Le mobilier en verre, métal, pierre et autres matériaux, Berne, Service Archéologique du Canton de Berne, 2015.

Goodall 2005 : GOODALL (I. H.) — Iron Objects, dans BIDDLE (M.) (éd.), Nonsuch Palace. The Material Culture of a Noble Restoration Household, Exeter, Oxbow Books, 2005, p. 373411.

Guarascio, Giuliano 2007 : GUARASCIO (E.), GIULIATO (G.) — Le mobilier métallique, dans GIULIATO (G.) (éd.), Le Château des Armoises à Richardménil (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles), Archéologie d'une maison forte lorraine, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2007, p. 139232.

Hardy 2001 : HARDY (J. - P.) — La vie quotidienne dans la vallée du Saint-Laurent 1790-1835, Sillery, Septentrion - Musée canadien des civilisations, 2001.

Harlé-Sambet, Moyroud 2009 : HARLÉ-SAMBET (Y.), MOYROUD (R.) — Le château de

Bressieux (Isère), Lyon, ALPARA, DARA 32, 2009.

Hurard 2012 : HURARD (S.) — La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales en milieu humide, Paris, Inrap / CNRS Éditions, Recherches archéologiques 3, 2012.

Kent 2001 : KENT (T. J.) — Ft. Pontchartrain at Detroit : a guide to the daily lives of fur trade and military personnel, settlers, and missionaries at French posts, Ossineke, Silver Fox, 2001.

Legros 2015 : LEGROS (V.) — Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévale et moderne en Picardie, Amiens, Université de Picardie, suppl. à la Revue archéologique de Picardie, 2015.

Linlaud 2014 : LINLAUD (M.) — Serrures médiévales VIII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

Mercuzot 2002 : MERCUZOT (A.) — Fer forgé, Histoire, Pratique, Objets et Chefs-d'œuvre, Paris, Jean-Cyrille Godefroy, 2002.

Mynard, Zeepvat 1991 : MYNARD (D. C.), ZEEPVAT (R. J.) — Excavations at Great Linford, 1974-1980, Aylesbury, Buckinghamshire Archaeological Society Monographs, 3, 1991.

Noël Hume 1973 : NOËL HUME (A.) — A group of Artifacts Recovered from an Eighteenth-Century Well in Williamsburg, dans Five Artifacts Studies, Williamsburg, Colonial Williamsburg Occasional Papers in Archaeology, 1, 1973, p. 124.

Poisson 2017 : POISSON (J. - M.) — Écuries et autres bâtiments fonctionnels dans le château d'Urvei (Sardaigne) aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, dans LORANS (E.) (éd.), Le Cheval au Moyen Âge, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, coll. « Perspectives historiques », 2017, p. 159178.

Portet, Raynaud 2009 : PORTET (N.), RAYNAUD (M. - A.) — Le mobilier en fer : les objets équestres, dans BOURGEOIS (L.) (éd.), Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil, le castrum d'Andone, fouilles d'André Debord, Caen, Publications du CRAHM, 2009, p. 202233.

Rösch 2012 : RÖSCH (C.) — Altbüron. Die Metallfunde der 1309 zerstörten Burg, Lucerne, Archäologische Schriften Luzern, 14, 2012.

Sabatier 1912 : SABATIER (A.) — Sigillographie historique des administrations fiscales, communautés ouvrières et institutions diverses ayant employé des sceaux de plomb (XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles). Plombs historiés de la Saône et de la Seine, Paris, 1912.

Scott 2001 : SCOTT (I.) — Chapter 5 : The Military Artefacts and Horse Gear, dans BIDDLE

(M.), HILLER (J.), SCOTT (I.), STREETEN (A.) (éd.), *Henry VIII's Coastal Artillery Fort at Camber Castle, Rye, East Sussex. An archaeological, structural and historical investigation*, Swindon, English Heritage, 2001, p. 189212.

Soulat 2016 : SOULAT (J.) — Première campagne d'étude du petit mobilier. Mobilier équestre - Armement - Serrurerie, dans ANDRÉ (S.) (dir.), *Malville, château du Goust (Loire-Atlantique), Aide à la préparation de publication, dossier scientifique 2016*, La-Chapelle-sur-Erdre, 2016, p. 5599.

Starley 2005 : STARLEY (D.) — Brigandine and Jack Plates, *The Finds Research Group AD 700-1700 Datasheet*, 36, 2005.

Thuaudet 2018 : THUAUDET (O.) — La fabrication des épingles à tête enroulée. Réflexion à partir des épingles retrouvées au château d'Apcher (Lozère), dans BURRI (S.), OUFELLI (M.) (éd.), *Artisanat et métiers en Méditerranée médiévale et moderne*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2018, p. 5795.

Tremblay 1996 : TREMBLAY (Y.) — Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale, Québec, *Les Publications du Québec*, coll. « patrimoines », 96, 1996.

Tunis 1965 : TUNIS (E.) — *Colonial craftsmen and the beginnings of American industry*, New York : Thomas Y. Crowell, 1965.

Wilkinson, McWhirr 1998 : WILKINSON (D.), MCWHIRR (A.) — *Cirencester Anglo-Saxon Church and Medieval Abbey, Cirencester : Cotswold Archaeological Trust Ltd, Cirencester Excavations, IV*, 1998.



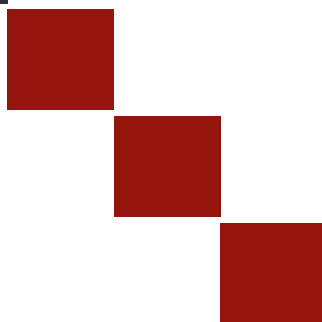


## 2.



## ÉTUDE DU VERRE

Amélie Berthon



## TABLE DES MATIÈRES

1.	Occupation de la terrasse d'artillerie : us 94, us 95	61
2.	Autour du four fou 10 : us 177, us 192, us 194	62
3.	us 141 – Démolition du logis est	63
4.	Latrines lat 09 : us175, us176	63
	4.1. Les verres à boire	63
	4.2. Le verre plat	65

### Bibliographie

Le lot de verre étudié dans le cadre du post-fouille de Pontivy, château des Rohan, compte 185 restes (NR), correspondant à 31 individus définis à partir d'une base, d'un pied ou d'un bord découpé ou grugé pour le verre plat (NMI) et 2 individus définis par un élément technique identifiable (NTI). Cette étude réunit les fragments de vaisselle, de vitrage mais aussi un accessoire vestimentaire. L'inventaire en annexe enregistre de manière exhaustive tous les fragments, mais seuls quelques individus seront étudiés dans l'étude ci-après. Plutôt que d'aborder le verre par catégorie fonctionnelle, nous avons choisi d'analyser les ensembles par contextes (Fig. 1).

Fait	US	NR	NMI	NTI	masse (g)
F3	75	1		1	32,9
F5	128	6	1		5,13
F6	134	1			1,2
FOU10	177	19	2		33,8
FOU10	192	3			3
FOU10	194	3			2,77
LAT 09	175	10	1		11,4
LAT 09	176	94	17		443,49
	77	2			1,35
	94	24	6		42,02
	95	2	1		2,49
	117	non quantifiable			
	120	1	1		1,68
	141	13	1		15,74
	HS	2	1		41,98
	SD 13	4		1	4,8
<b>Total</b>		<b>185</b>	<b>31</b>	<b>2</b>	<b>643,75</b>

Fig. 1 - Répartition des NR, NMI et NTI en fonction des contextes © A. Berthon, Éveha

Pour les comparaisons, si les contextes bretons sont évidemment évoqués, la constance typologique des ensembles modernes nous invitent à rechercher des corpus similaires en Europe de l'Ouest. Afin de nous aider, nous avons enregistré les données dans des fiches typologiques disponibles dans la base de données en ligne [www.artefacts.mom.fr](http://www.artefacts.mom.fr), encyclopédie collaborative du mobilier archéologique. Ces fiches apparaissent sous la forme VAB-8002 par exemple.

## 1. OCCUPATION DE LA TERRASSE D'ARTILLERIE : US 94, US 95

Après les latrines 9, l'us 94 est celle qui rassemble le plus de fragments et d'individus. Il s'agit essentiellement de vitrage, dont une plaque losangée vert clair aux bords grugés attribuable à la période moderne. On ne compte qu'un seul fragment de verre à boire, une lèvre fine éversée présentant une ouverture importante de 140 mm (Fig. 2). L'élément le plus intéressant à nos yeux est un ferret en verre (ISO 2), soit un passe-lacet fixé à une cordelette (Fig. 2). Il s'agit de l'équivalent des ferrets en alliages cuivreux très fréquent à la période moderne. Cet accessoire

vestimentaire en verre est extrêmement rare et nous ne connaissons que deux parallèles exhumés dans les latrines du château de Montmorin (Billom, Puy-de-Dôme), dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> – début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

## 2. AUTOUR DU FOUR FOU 10 : US 177, US 192, US 194

L'assemblage des remblais autour du four FOU 10 est là aussi essentiellement composé de fragments de vitrage, dans lequel on retrouve une plaque losangée vert clair aux bords grugés attribuable à la période moderne (ISO 120) et un fragment de vitrail bleu cobalt très oxydé (Fig. 2).

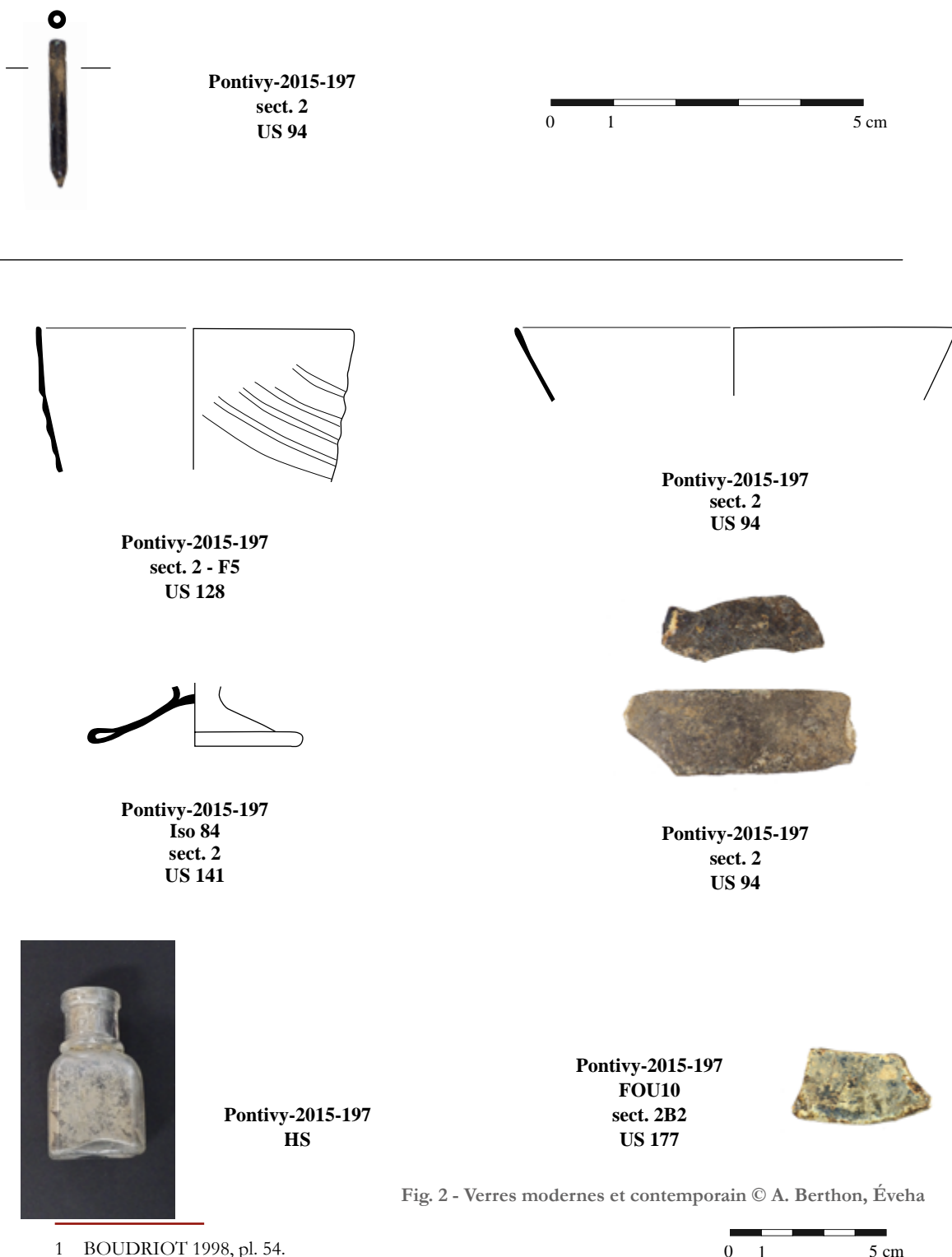


Fig. 2 - Verres modernes et contemporain © A. Berthon, Éveha

1 BOUDRIOT 1998, pl. 54.

### 3. US 141 – DÉMOLITION DU LOGIS EST

La base refoulée ISO 84 est un pied de verre à boire, très bas (Fig.2). Elle est comparable aux formes Barrera 7 et Barrera 12, consommées au XVII<sup>e</sup> siècle dans la moitié nord de la France<sup>2</sup>, notamment dans le Morbihan dans les collections du château de Pontivy, où cette base est associée à un verre émaillé<sup>3</sup>, mais aussi à Vannes<sup>4</sup> et à Sulniac<sup>5</sup>.

### 4. LATRINES LAT 09 : us175, us176

Il s'agit de la structure qui a livré le plus de mobilier en verre, bien que seule la surface ait été fouillée. Les US ont livré 104 fragments et 18 individus. L'US 175 (comblement supérieur des latrines) ne contient qu'un seul individu. Contrairement aux contextes évoqués précédemment, l'assemblage est plus diversifié et dénote plus d'un rejet domestique (les latrines ont été utilisées comme dépotoir), avec 54 fragments de vitrage (7 NMI) et 49 restes de verres à boire (11 NMI). L'état sanitaire est cependant très médiocre et beaucoup de formes ne sont identifiées que par reconstitution.

#### 4.1. LES VERRES À BOIRE

Les parties les « mieux » conservées sont les bases refoulées à ourlet de grands verres à coupe tronconique. On reconnaît quatre formes (Fig. 3) :

- **les bases refoulées tronconiques** (ISO 131, 149, 162, 168, 174) (VAB-8002) : il s'agit de la forme la plus couramment rencontrée au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, voire au début du XVII<sup>e</sup> siècle, bien qu'elle ait tendance à se faire plus rare lors de cette phase plus récente. Les parties supérieures n'étant pas conservées, ces bases peuvent être rattachées à de multiples variantes du type 6 défini par J. Barrera : coupes tronconiques, coupes hautes, décor d'émail sous forme de filets blancs sous la lèvre<sup>6</sup>. L'absence du décor d'émail en filet sur les tessons serait un argument pour dater ces fragments de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Localement, ces formes sont connues à Vannes, ZAC de l'étang et place des Lices<sup>8</sup>.
- **les bases trapues formant un piédouche** (ISO 141) (VAB-8001) : cette forme est connue et bien identifiée, bien que beaucoup plus rare que la précédente, dans les contextes archéologiques

2 BARRERA 1990

3 Collectif 2019, p. 38

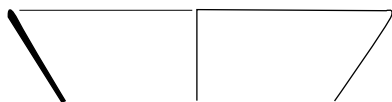
4 DARÉ, TRISTE 2011, p. 92

5 Information S. Daré, CERAM.

6 BARRERA 1990.

7 FOY, SENNEQUIER 1989, p. 257.

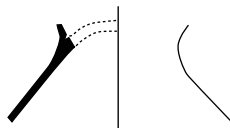
8 DARÉ, TRISTE 2011, p. 90 ; information S. Daré.



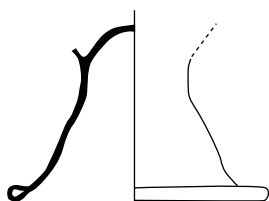
Pontivy-2015-197  
Iso 166  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



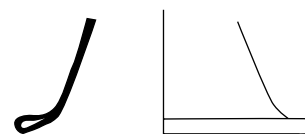
Pontivy-2015-197  
Iso 158  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



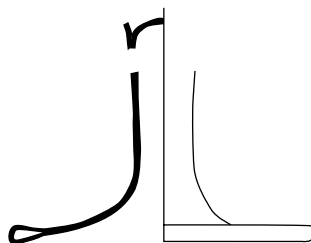
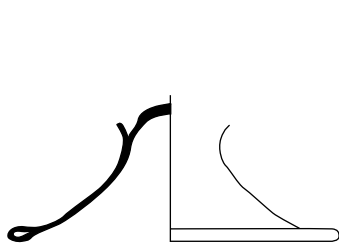
Pontivy-2015-197  
Iso 162  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Pontivy-2015-197  
Iso 168  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Pontivy-2015-197  
Iso 131  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



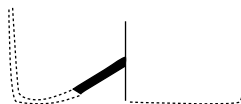
Pontivy-2015-197  
Iso 96  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 175



Pontivy-2015-197  
Iso 141  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Pontivy-2015-197  
Iso 149  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Pontivy-2015-197  
Iso 172  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Pontivy-2015-197  
Iso 174  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Fig. 3 - Formes à boire des latrines LAT09 © A. Berthon, Éveha

du XVI<sup>e</sup> siècle. Sa consommation pourrait toutefois légèrement précéder ou dépasser ce seul siècle. Elle correspond au type 5 de J. Barrera<sup>9</sup>. Cette forme est consommée à l'abbaye Saint-Guérolé de Landévennec<sup>10</sup> (Finistère) et à Vannes, place des Lices<sup>11</sup>.

- **une base refoulée formant une tige creuse** (ISO 96) (VAB-8003) : ces bases plus étroites que les précédentes annoncent une réduction du volume des coupes des XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles. Cette forme Barrera 7 est cependant toujours datée du XVI<sup>e</sup> siècle et trouve un parallèle dans les collections du château de Pontivy, comme nous l'avons évoqué précédemment avec l'ISO 84 de l'US 141. Localement, un exemplaire proche provient du château du Guildo<sup>12</sup>.
- un **probable fond repoussé de gobelet** (ISO 172) : très fragmentaire, il est difficile de trancher sur l'identification du fragment 172. La forme de ce cône repoussé pourrait correspondre à un gobelet simple.

#### 4.2. LE VERRE PLAT

Les latrines permettent d'appréhender de manière plus précise les types de vitrage utilisés dans certains espaces du château. On trouve d'un côté des plaques de verre découpées et grugées, vert clair, formant des losanges (cœur de vitre) ou des triangles (bord de vitre) (Fig. 4). Ces plaques assemblées avec des plombs forment des panneaux vitrés, très répandus à la période moderne en milieu urbain (XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles)<sup>13</sup>. Un autre verre est utilisé pour le vitrage, il s'agit d'un verre turquoise clair, mais aucune forme de découpe ne peut lui être associée (ISO 136).

Deux fragments de partie centrale de cive, grugée et découpée en plaque quadrangulaire ont été identifiés (ISO 125 et 152) (Fig. 4). Ces fragments se caractérisent par un renflement central (boudine) avec une cupule laissée par la canne du verrier. Ce verre à vitre est issu d'une plaque de verre issue non pas d'un manchon ouvert et aplati, mais d'un grand disque aplati sur une plaque en fer. Cette méthode a particulièrement été appliquée aux verreries normandes, contrairement aux manchons lorrains. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les disques faisaient environ 50 cm de diamètre, alors qu'ils atteignaient 80 cm au cours du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Il est intéressant de constater ici que cette partie centrale de cive est ici bien découpée en rectangle, grugée et montée dans un vitrage, d'après les traces d'oxydation du plomb. L'épaisseur importante du verre et la trace de pontil dévaluent la qualité du vitrage, mais cette zone semble tout de même récupérée et utilisée. Cette remarque a été faite sur un fragment de Rennes, place de la Trinité, où la partie centrale de la cive a été taillée

9 BARRERA 1990.

10 LE NOACH 2004, p. 177.

11 Information S. Daré.

12 BEUCHET *et al.* 2004, p. 199.

13 BLONDEL 2000, p. 33-34 et p. 78-81 ; PHILIPPE 2005 ; WORONOFF 2005 ; fiche artefacts : VIT-8001.

14 PHILIPPE 2005 ; CABART 2011, p. 157, fig. 120/141 ; fiche artefacts : VIT-8002.



en forme de quadrilatère<sup>15</sup>.

Sans être imposant, ce lot de verre apporte de nouveaux éléments. Tout d'abord, on peut confirmer la chronologie du dépôt supérieur des latrines, avec une fourchette couvrant plutôt la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> et éventuellement le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce dépôt comporte les éléments les mieux conservés, entre verres à boire et vitrage, avec un assemblage qui trouve des parallèles aussi bien en Bretagne, dans des contextes castraux, urbains ou religieux, mais aussi d'une manière plus générale, dans la moitié nord de la France. Les autres contextes révèlent surtout des éléments de vitrage dans des couches de démolition ou de remblai. On notera aussi un élément vestimentaire, un ferret en verre, objet rare qui mérite d'être souligné.

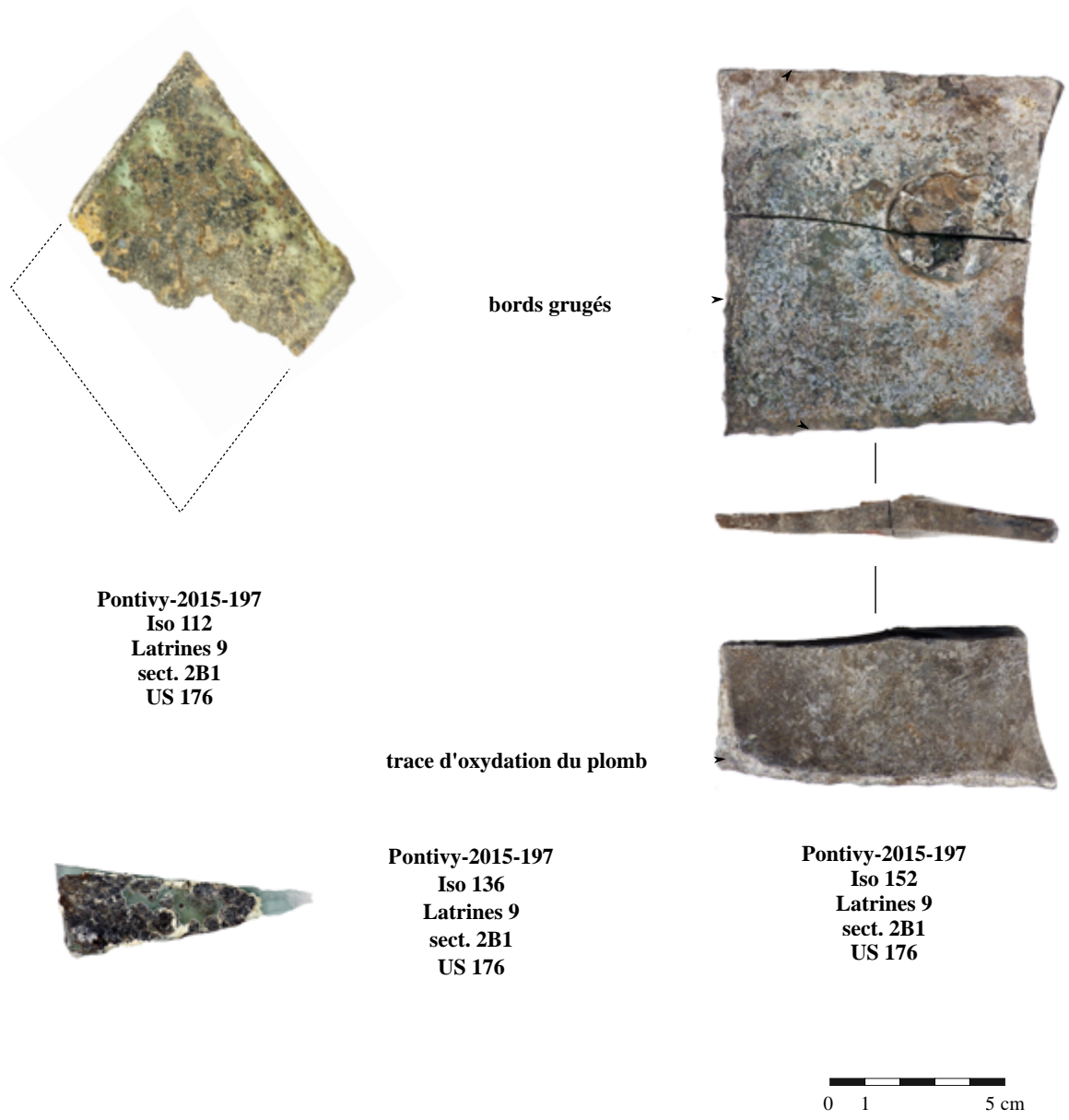


Fig. 4 - Vitrage des latrines LAT09 © A. Berthon, Éveha

15 BERTHON 2019, p. 369370

## BIBLIOGRAPHIE

Barrera 1990 : BARRERA (J.) — Le verre à boire des fouilles de la cour Napoléon du Louvre (Paris), dans 11<sup>e</sup> congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre (colloque de Bâle, 1988), Bâle, AIHV, 1990, p. 347364.

Berthon 2019 : BERTHON (A.) — Étude du mobilier en verre. Dans GAUGÉ É. (dir.), Rennes (35), Place de la Trinité L'occupation d'un îlot urbain depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours au regard des éléments structurants du paysage : le castrum, la douve du château ducal et l'hôtel des Monnaies, rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), Limoges, Eveha - SRA Pays-de-la-Loire, 2019, p. 367374.

Beuchet et al. 2004 : BEUCHET (L.), LABAUNE (F.), PICAULT (C.), PILET-LEMIÈRE (J.) — Trois lots de mobilier du XVI<sup>e</sup> siècle provenant du château du Guildo (Côtes-d'Armor), dans Revue Archéologique de l'Ouest, 21, 2004, p. 189223.

Blondel 2000 : Blondel (N.) — Le vitrail : vocabulaire typologique et technique, Paris, édition du Patrimoine, 2000.

Boudriot 1998 : Boudriot (G.) — Étude d'un dépotoir du XVI<sup>e</sup> siècle – Château de Montmorin (Puy-de-Dôme), Mémoire de l'École des Hautes Études en Science sociale, 2 vol., sous la direction de J.-M. Pesez, Paris - EHESS, 1998.

Cabart 2011 : Cabart (H.) — La verrerie archéologique, Dieulouard et l'Est de la France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

Collectif 2019 : Portraits de châteaux, Vannes, Conseil départemental du Morbihan, 2019.

Daré, Triste 2011 : Daré (S.), Triste (A.) — Vannes (Morbihan) : les verres des sites du Bondon et de la ZAC de l'étang (XV<sup>e</sup> - début du XVII<sup>e</sup> siècle), dans Bulletin de l'AFAV, 2011, p. 8593.

Foy, Sennequier 1989 : Foy (D.), Sennequier (G.) — À travers le verre, du Moyen Âge à la Renaissance, Rouen, Musées de la ville de Rouen, 1989.

Le Noac'h 2004 : Le Noac'h (C.) — La verrerie de l'abbaye Saint-Guénolé à Landévennec (Finistère). Étude typo-chronologique, dans Revue Archéologique de l'Ouest, 21/1, 2004, p. 175187.

Philippe 2005 : Philippe (M.) — Ampleur et diversité de la production du verre plat dans le royaume de France (XIV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles), dans Actes du premier colloque international de l'association verre et histoire, Paris-La Défense / Versailles, Paris - Versailles, Association Verre et Histoire, en ligne : [http://www.verre-histoire.org/colloques/verrefenetre/pages/p308\\_01\\_philippe.html](http://www.verre-histoire.org/colloques/verrefenetre/pages/p308_01_philippe.html) (consulté le 7 juillet 2020).

Woronoff 2005 : Woronoff (M.) — Quand l'exception devient (presque) la règle : remarques

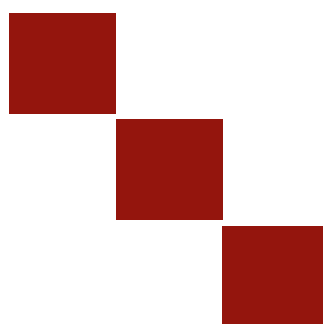
sur le vitrage en France, XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles, dans Actes du premier colloque international de l'association verre et histoire, Paris-La Défense / Versailles, oct. 2005, Paris - Versailles, Association Verre et Histoire, en ligne : [http://www.verre-histoire.org/colloques/verrefenetre/pages/p401\\_01\\_woronoff.html](http://www.verre-histoire.org/colloques/verrefenetre/pages/p401_01_woronoff.html) (consulté le 7 juillet 2020).

### 3.



## ÉTUDE ARCHÉOZOOLOGIQUE

Aurélia Borvon



## TABLE DES MATIÈRES

1.	MATÉRIEL	71
2.	MÉTHODES	72
3.	RÉSULTATS	74
3.1.	ÉTAT DE CONSERVATION DU MATÉRIEL	74
3.2.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CORPUS	75
4.	INTERPRÉTATIONS	116
4.1.	NATURE DES RESTES	116
4.2.	LE CAS DES SQUELETTES ÉQUINS DÉCOUVERTS EN CONNEXION	117
4.3.	ALIMENTATION CARNÉE	117
4.4.	ÉLÉMENTS DE COMPARAISONS	121
	ANNEXE 1	125
	ANNEXE 2	131

## 1. MATÉRIEL

Le château de Pontivy (Morbihan) a fait l'objet d'une fouille préventive en 2018 (responsable d'opérations : Karine Vincent, Conseil Départemental du Morbihan). Cette forteresse est édifiée à la fin du xv<sup>e</sup> siècle par Jean II de Rohan, à l'angle nord-est de l'enceinte urbaine. La fouille archéologique s'est concentrée sur le front oriental.

Différents secteurs et niveaux ont livré des vestiges fauniques. En accord avec l'archéologue, les ensembles examinés<sup>1</sup> sont les suivants :

- le niveau d'occupation du boulevard (terrasse) au revers du logis (US 196), daté de la fin du xv<sup>e</sup> - première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Boulevard à fonction défensive, il s'agit d'un mélange de remblais pour la mise en place d'une plateforme et de niveaux d'occupation/circulation ;
- le dernier niveau de remplissage d'une latrine (US 176) correspondant à des couches de dépotoirs consécutif à son abandon fonctionnel. Ce remplissage est daté de la seconde moitié - fin du xvi<sup>e</sup> siècle ;
- les squelettes équins découverts en connexion (US 227 ; squelettes numérotés 12, le plus complet, et 13, plus partiel (lié à l'emprise de la fouille). Ils sont datés de la fin xvi<sup>e</sup> siècle selon l'analyse chrono-stratigraphie, qui correspond à peu près au moment où le logis est serait détruit pour laisser place à l'installation d'une vaste terrasse d'artillerie, dont un ensemble est analysé ici ;
- le niveau d'occupation de la terrasse d'artillerie (US 94) attribué au xvii<sup>e</sup> siècle.

Les vestiges ont été ramassés manuellement mais minutieusement dans la plupart des contextes. Pour le remplissage de la latrine (US 176) une partie des sédiments a fait l'objet d'un tamisage. Initialement réalisé en vue d'une étude carpologique réalisée par Charlotte Hallavant<sup>2</sup>, les vestiges fauniques ont été retirés des refus de tamis à 2 mm (flottation et fraction lourde) pour un volume initial de 12 litres.

---

1 Les niveaux équivalents à ceux analysés mais livrant bien moins de restes que les US sélectionnées ont été rapidement regardés. Ils permettraient de rajouter quelques individus et mensurations osseuses supplémentaires mais nos interprétations ne seraient pas modifiées.

2 Les résultats de cette étude sont présentés au chapitre 6 de ce volume consacré aux études spécialistes.

## 2. MÉTHODES

La détermination des espèces ou taxons<sup>3</sup> a été réalisée à l'aide de manuels généraux<sup>4</sup>, mais surtout grâce à la collection de référence du service d'anatomie comparée d'ONIRIS. En complément, plusieurs publications portant sur certains taxons, comme la sous-famille des caprinés ou la famille des pleuronectidés, ont aussi été utilisées et seront citées quand nécessaire.

L'enregistrement des données a été effectué par US et par maille de tamis pour les prélèvements. Pour chaque espèce, les paramètres classiques de quantification sont utilisés : le Nombre de Restes (NR), la Masse des Restes (MR) et le Nombre Minimum d'Individus (NMI) de fréquence. Ce dernier correspond au Nombre Minimum d'Organes (NMO)<sup>5</sup>, gauche ou droit, le plus élevé<sup>6</sup>. Le NMI de combinaison est utilisé seulement lorsque des âges (mammifères, oiseaux) ou des tailles (poissons) différents sont reconnus. Pour les taxons mammaliens et aviaires livrant un nombre suffisant de restes, en général plus de 100 par US, les parties du squelette sont détaillées en taux pondéré de présence (TPp). Dans les tableaux, sont alors précisés : le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'organes (NMO), droit et gauche. Ce dernier est ensuite pondéré, c'est-à-dire qu'il est divisé par le nombre théorique d'organes, désigné par la lettre « p », dans un demi-squelette. Après cette opération, le nombre minimum pondéré d'organes (NMOp) est obtenu. Le taux pondéré de présence (TPp), exprimé en pourcentage, est le rapport du nombre minimum d'organes le plus élevé parmi tous ceux considérés. Le NMOp permet ainsi d'approcher plus fidèlement les équilibres entre les différentes pièces anatomiques par rapport au modèle du demi-squelette<sup>7</sup>. Dans le cas des équidés retrouvés en connexion lors des fouilles, si les parties du squelette sont décrites, ils sont en revanche directement dénombrés en nombre d'individus. La masse de leur ossements correspond à celle réalisé pour l'inventaire général du matériel archéologique<sup>8</sup>.

L'âge de mortalité des mammifères est estimé à partir des dents (éruptions et/ou usures) et/ou à partir du squelette postcrânien (soudure des épiphyses). Des tableaux de synthèse pour la triade domestique, le bœuf, les caprinés et le porc, sont présentés dans les thèses d'A. Borvon (2012) et d'O. Putelat (2015). L'emploi de l'expression « mature squelettiquement » indique que l'os ou la portion d'os présente une croissance qui semble terminée, telle qu'elle se présente par exemple lorsqu'une épiphyse est fusionnée, ce qui n'implique pas que l'animal auquel appartient l'os en question soit adulte. La terminologie concernant l'emploi de juvénile, adulte, etc. est celle

3 Le terme de taxon désigne toute unité systématique, indépendamment de son rang (famille, genre, espèce, etc. ; Lecointre, Le Guyader 2001).

4 Schmid 1972, Barone 1999 pour les mammifères, Cohen, Serjeantson 1996 pour les oiseaux, Lepiksaar 1994, Le Gall 1984, Cannon 1987, Radu 2005 pour les poissons.

5 Équivaut au Nombre Minimum de Parties Squelettiques (NMPS) de Vigne (1988).

6 Rodet-Belarbi *et al.* 2002, p. 320.

7 Rodet-Belarbi *et al.* 2002.

8 Se reporter à l'inventaire général du mobilier présenté en section III du rapport.

recommandée par V. Forest (1997). Chez les oiseaux, deux classes d'âges principales peuvent être distinguées par la taille et l'aspect des ossements : les adultes et les juvéniles. Les os d'adultes présentent une matière osseuse dense, des surfaces articulaires bien formées. Les os de juvéniles sont caractérisés par une structure de l'os peu dense, ils sont d'aspect poreux et présentent des surfaces articulaires incomplètement formées. Lorsque l'os est pratiquement de taille adulte mais présente encore un aspect poreux, il peut être qualifié de subadulte. Lorsque les os de juvéniles sont particulièrement petits, le stade infantile ou poussin est alors proposé.

Chez les espèces qui présentent un dimorphisme sexuel, la détermination du sexe peut parfois être réalisée : grâce à la forme des canines pour les suidés, la morphologie des os coxaux pour les bovidés<sup>9</sup>. Chez les oiseaux, la présence des femelles en période de ponte peut être décelée par la présence d'un dépôt minéral, ou os médullaire, à l'intérieur des os longs, dépôt qui sert de réserve de calcium pour la fabrication des coquilles d'œuf<sup>10</sup>. De plus, chez les phasianidés (poule, perdrix, etc.), les mâles présentent théoriquement des ergots sur leurs tarsométatarses tandis qu'ils sont absents chez les femelles<sup>11</sup>.

Les os ont été mesurés suivant les recommandations d'A. von den Driesch (1976), complétées par celles de V. Eisenman (1980, 1981, 1986) pour les équidés et de C. Mourer-Chauviré (1975) pour les oiseaux. Les grandes longueurs de certains os longs entiers de mammifères permettent d'estimer la hauteur au garrot des animaux<sup>12</sup>. Pour les poissons osseux<sup>13</sup>, les mensurations de certains organes permettent de reconstituer la taille des individus. Il existe en effet une forte corrélation entre la mesure d'un os et la longueur de l'animal du fait de leur croissance dite continue (ils grandissent tout au long de leur vie). La relation entre ces deux mesures est une équation du type :  $y = ax^b$  ( $y$  : longueur ou masse de l'individu,  $x$  : mesure d'un organe ou longueur d'un individu). En raison du faible nombre de mesures réalisables et/ou d'équations indisponibles dans la littérature, les longueurs dans cette étude ont essentiellement été estimées par comparaison directe aux spécimens de taille connue de la collection de référence.

Lorsque des ossements présentent des lésions, les affections sont décrites et une ou des hypothèses interprétatives sont proposées. Une attention a également été portée aux éventuelles traces d'outils et de dents (omnivores et/ou carnivores, rongeurs), ainsi qu'aux marques de brûlures.

9 Bœuf et caprinés : Grigson 1982, Boessneck 1969, Hatting 1995.

10 Rick 1975, Driver 1982, Serjeantson 1998, Van Neer *et al.* 2002.

11 West 1982, Carey 1982.

12 Les hauteurs au garrot sont utiles pour se représenter l'animal mais sont à manipuler avec précautions car ce sont seulement des indications/approximations de taille (von den Driesch, Boessneck 1974, Forest 1998) ; cf. par exemple les variations observées sur un même individu pour les chevaux présentées *infra*.

13 Dans la classification moderne, dite phylogénétique, le terme de poissons est invalide car il ne rassemble pas tous les descendants d'un même ancêtre commun (Lecointre, Le Guyader 2001, Lecointre *et al.* 2010). Bien qu'incorrect, nous continuons d'employer ce terme pour des raisons pratiques. De manière simplifiée ici, deux grands groupes sont distingués : les poissons cartilagineux ou chondrichthyens (raies et requins) et les actinoptérygiens, les poissons à squelette osseux. Ces derniers comprennent notamment le groupe des téléostéens, au squelette totalement ossifié, qui correspond à la grande majorité (96%) des poissons actuels (Lecointre, Le Guyader 2001, Lecointre *et al.* 2010). Ce sont essentiellement les vestiges de ces derniers qui sont rencontrés à Pontivy.



### 3. RÉSULTATS

#### 3.1. ÉTAT DE CONSERVATION DU MATÉRIEL

L'état général de conservation du matériel osseux est très variable suivant les contextes et au sein même de ceux-ci. Les variations concernent notamment le toucher et la coloration. Pour le boulevard au revers du logis (us 196, fin xv<sup>e</sup>-première moitié xvi<sup>e</sup> siècle), la conservation peut être qualifiée de moyenne : les cassures « fraîches » sont assez fréquentes et le toucher est celui du plâtre. Les extrémités des os sont souvent manquantes, par exemple l'extrémité proximale des ulnas de caprinés ou encore pour ce même taxon les deux extrémités des radius et des tibias. Pour la poule aussi il manque régulièrement les extrémités des os, ce qui peut aussi être relaté par les mensurations osseuses disponibles (annexe 2) : aucune extrémité proximale d'humérus n'a ainsi pu être mesurée, de même que les grandes longueurs sont quasiment totalement défaut pour les pièces osseuses mentionnées précédemment pour les caprinés. Il est assez probable que pour expliquer la non conservation de ces parties osseuses pourtant assez solides, l'action des détritivores (carnivores comme omnivores) puisse être mise en cause puisque des marques de mâchonnage aux extrémités des radius et tibias de caprinés sont régulièrement signalées. Les os ici sont tous de couleur claire. Les deux autres niveaux livrent des colorations d'ossements différentes, globalement bien plus foncés (fig. 1).

Le comblement des latrines (us 176, seconde moitié - fin xvi<sup>e</sup> siècle) présente également une conservation qui peut être qualifiée de moyenne. Des cassures fraîches sont là aussi régulièrement observées. La desquamation des surfaces osseuses est un phénomène particulièrement fréquent, allant jusqu'à une quasi- « digestion » de l'os plus ou moins importante suivant la pièce et/ou la zone de l'os considérées. Ces modifications de surfaces limitent probablement la lecture d'une partie des traces de couteau, pour toutes les espèces, le cas du bœuf mis à part, et ce, globalement pour toutes les us analysées ici (hors squelette en connexion). Concomitamment, certaines surfaces sont dans cette latrine particulièrement bien préservées. Aussi la conservation paraît au sein d'un même ensemble chrono-stratigraphique très variable, de plutôt bonne voire très bonne, à très médiocre (fig. 1).

Pour la terrasse d'artillerie (us 94, xvii<sup>e</sup> siècle), les altérations des surfaces osseuses sont aussi parfois importantes avec des os qui se délitent en fines couches. La quasi-absence de coquilles de mollusques dans ces trois niveaux pourrait aussi être liée à ces conditions de conservation.

Les squelettes d'équidés retrouvés en connexion (us 227, fin xvi<sup>e</sup> siècle) présentent des os et des surfaces globalement plutôt bien conservées (fig. 11 dans § équidés), peut-être en lien avec un enfouissement rapide. Des altérations de surfaces sont toutefois repérées sans qu'il soit véritablement possible d'expliquer les différences observées suivant les pièces considérées (fig. 11-13 dans

§ équidés). Les cassures récentes en revanche, notamment des pièces les plus fragiles comme les vertèbres ou les côtes sont assez nombreuses. La tête osseuse du squelette n°12 est ainsi brisée en « mille morceaux », avec plusieurs centaines de fragments osseux correspondants à cette seule pièce anatomique.



Fig. 1 - Variations de l'état de conservation des humérus de caprinés entre les différentes US et au sein même de celles-ci (à gauche, humérus droits : us 94 ; humérus gauches : us 176 et le plus à droite : us 196) [cliché A. Borvon].

### 3.2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CORPUS

Le corpus analysé est présenté dans le tableau 1. Précisons que la pratique du tamisage n'a pas eu d'incidence majeure sur les résultats contrairement à ce qui aurait pu être attendu<sup>14</sup>, pour deux raisons probablement : 1) un ramassage minutieux lors des fouilles, 2) une faible consommation possible des petites espèces (notamment des poissons). À moins plutôt que la modeste représentation de ces dernières ne soit en partie liée à la conservation différentielle qui a en partie éliminé leur restes. Aussi les résultats sont présentés de manière globale, sans distinction particulière dans le texte, mais toutes les données étant relative à ce tamisage concernant les parties du squelette présentes pour chaque taxon peuvent être retrouvées en annexe 1.

Au total près de 6700 éléments fauniques ont été analysés, en plus des deux équidés retrouvés en connexion. Les fragments de coquilles de mollusques sont rares tous comme les restes osseux d'amphibiens. Les trois taxons les mieux documentés (99,9%) sont les mammifères, les oiseaux et les poissons. Les restes osseux des premiers sont les plus nombreux (66%), la fréquence des deux autres étant globalement équivalents, avec 16% pour les oiseaux et 18% les poissons. Les écailles, qui contribuent à hauteur de 25% des restes d'origine ichthyologique sont régulièrement

14 Par exemple Borvon 2012, 2021.

rencontrées sans être très fréquentes comparativement à ce qui peut être observé sur d'autres sites lorsque les poissons sont bien représentés (probablement toujours en lien avec les conditions de conservation ; il en est peut-être de même pour expliquer l'absence de coquilles d'œufs<sup>15</sup>).

En nombre de restes déterminés, les mammifères, avec 1375 pièces, sont toujours en tête (67%) tandis que les oiseaux occupent la seconde position (29%) avec 598 éléments identifiés. Les taux de détermination sont respectivement de 31% et 57%. Avec 86 restes déterminés, les poissons ne totalisent que 4% des restes identifiés pour les trois groupes vertébrés dominants. Le taux de détermination est aussi peu élevé avec moins d'une pièce sur dix attribuée à un taxon (9%).

Parmi les restes identifiés, le nombre de taxons reconnus est assez élevé : 12 pour les mammifères, 10 pour les oiseaux (dont trois pour les canards, cf. partie correspondante), et 19 pour les poissons (dont quatre pour les gadidés, cf. partie correspondante). Pour les deux premiers groupes, les taxons domestiques dominent largement le corpus, avec une participation à hauteur de 94%.

	localisation	boulevard		latrine		sq		terrasse d'artillerie		TOTAL		
		connex°	terrasse	d'artil-	lerie							
	US	196		176				227	94			
	à vue / tri (maille)	à vue		à vue		2 mm		à vue				
		NR	MR	NR	MR	NR	MR	NMI	NR	MR	NR	MR
<b>Mammifères</b>												
Boeuf	<i>Bos taurus</i>	199	1239,6	155	3610,1	4	9,1		168	3405,7	526	8264,5
Caprinés	<i>Caprini</i>	328	909,2	237	1054,8	10	15,9		144	685,0	719	2664,9
Porc	<i>Sus scrofa</i> f. <i>domesticus</i>	2	1,5	12	58,7	1	1,4		56	367,2	71	428,8
Sanglier	<i>Sus scrofa scrofa</i>			5	126,1						5	126,1
Cerf	<i>Cervus elaphus</i>			2	103,0						2	103
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	2	6,6	18	146,4				1	6,7	21	159,7
Lapin	<i>Oryctolagus cuniculus</i>								2	2,0	2	2
Lièvre	<i>Lepus europaeus</i>	2	1,5	3	4,0						5	5,5
Léporidé	<i>Leporidae</i>					2	0,2		2	0,3	4	0,5
Equidé	<i>Equidae</i>							2 ind				
Chien	<i>Canis familiaris</i>			1	4,3						1	4,3
Dauphin (commun ?)	<i>Odontoceti</i>	1	2,5								1	2,5
«petits» Mammifères taille Souris		5	0,09			13	0,07				18	0,16
<b>total déterminés</b>		<b>539</b>	<b>2161</b>	<b>433</b>	<b>5107,4</b>	<b>30</b>	<b>26,67</b>		<b>373</b>	<b>4466,9</b>	<b>1375</b>	<b>11762,0</b>
Mammifères	0-2 cm	659	116,8	237	94,7	362	21,3		398	63,2	1656	296
indéterminés	2-5 cm	483	439,2	315	449,6	15	11,0		279	337,2	1092	1237
	5-10 cm	62	133,8	145	448,6				49	153,1	256	735,5
	+ de 10 cm			2	4,7				2	7,1	4	11,8
	<b>total indéterminés</b>	<b>1204</b>	<b>689,8</b>	<b>699</b>	<b>997,6</b>	<b>377</b>	<b>32,3</b>		<b>728</b>	<b>560,6</b>	<b>3008</b>	<b>2280,3</b>
<b>Total</b>		<b>1743</b>	<b>2850,8</b>	<b>1132</b>	<b>6105</b>	<b>407</b>	<b>59,0</b>		<b>1101</b>	<b>5027,5</b>	<b>4383</b>	<b>14042,3</b>
<b>Oiseaux</b>												
Poule	<i>Gallus gallus</i>	300	114,0	181	170,4	11	3,6		49	43,4	541	331,3

15 Par exemple Borvon 2012, 2021.

Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>			5	1,5				4	0,8	9	2,3
Perdrix sp.	<i>Perdix/Alectoris</i>			6	1,5						6	1,5
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>			3	0,3						3	0,3
Oie f. domestique	<i>Anser anser f. domesticus</i>	1	1,1	10	16,4				6	11,8	17	29,3
Canards	<i>Anatidae</i> format canard			7	2,2	1	0,2		1	0,6	9	3,0
Pigeons	<i>Columba sp.</i>			1	0,3						1	0,3
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	2	1,3	6	1,4	2	0,1				10	2,8
Corvidés format pie/choucas/geai	<i>Corvidae</i>			1	0,1				1	0,1	2	0,2
<b>total déterminés</b>		<b>303</b>	<b>116,4</b>	<b>220</b>	<b>194,1</b>	<b>14</b>	<b>3,8</b>		<b>61</b>	<b>56,7</b>	<b>598</b>	<b>370,9</b>
Oiseaux		0-2 cm	246	8,9	13	1,1	56	2,1	7	0,3	322	12,4
indéterminés		2-5 cm	68	8,2	28	8,8	4	0,6	13	1,8	113	19,5
		5-10 cm	2	1,2	7	4,6			2	1,7	11	7,5
-	<b>total indéterminés</b>		<b>316</b>	<b>18,4</b>	<b>48</b>	<b>14,5</b>	<b>60</b>	<b>2,7</b>	<b>22</b>	<b>3,8</b>	<b>446</b>	<b>39,4</b>
<b>total oiseaux</b>			<b>619</b>	<b>134,7</b>	<b>268</b>	<b>208,6</b>	<b>74</b>	<b>6,5</b>	<b>83</b>	<b>60,5</b>	<b>1044</b>	<b>410,2</b>
<b>poissons</b>												
Raie bouclée	<i>Raja clavata</i>			1	1,1	4	0,7				5	1,8
Roussette ?	<i>Scyliorhinus sp. ?</i>					1	0,03				1	0,03
Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>					1	0,01				1	0,01
Congre	<i>Conger conger</i>			1	0,5						1	0,5
Sardine	<i>Sardina pilchardus</i>					4	0,02				4	0,02
Cyprinidés	<i>Cyprinidae</i>	2	0,3	2	1,3	1	0,01				5	1,6
Brochet	<i>Esox lucius</i>			2	0,9						2	0,9
Merlu	<i>Merluccius merluccius</i>	1	0,8	1	2,0						2	2,8
Gadidés	<i>Gadidae</i>	7	1,1	12	8,9	5	0,1				24	10,1
Bar	<i>Dicentrarchus labrax</i>	5	1,9	9	4,6	1	0,1				15	6,7
Rouget-barbet	<i>Mullus sp.</i>					2	0,03				2	0,03
Mulets	<i>Mugilidae</i>	1	0,04	2	0,9	2	0,4				5	1,3
Dorades	<i>Sparidae</i>			2	0,5						2	0,5
Pleuronectidés	<i>Pleuronectidae</i>		-	4	1,0	1	0,04				5	1,1
Sole commune	<i>Solea solea</i>	1	0,1	1	0,1						2	0,2
Turbot	<i>Psetta maxima</i>			9	7,9	1	0,7				10	8,6
<b>total déterminés</b>		<b>17</b>	<b>4,3</b>	<b>46</b>	<b>29,7</b>	<b>23</b>	<b>2,1</b>				<b>86</b>	<b>36,1</b>
«arêtes»		287	16,5	74	7,3	220	2,3		3	0,1	584	26,2
vertèbres						5	0,1				5	0,1
poissons indéterminés		81	5,1	64	4,8	154	3,1		1	0,18	300	13,2
<b>total indéterminés</b>		<b>368</b>	<b>21,6</b>	<b>138</b>	<b>12,1</b>	<b>379</b>	<b>5,6</b>		<b>4</b>	<b>0,28</b>	<b>889</b>	<b>39,6</b>
<b>Total poissons</b>		<b>385</b>	<b>25,9</b>	<b>184</b>	<b>41,8</b>	<b>402</b>	<b>7,7</b>		<b>4</b>	<b>0,28</b>	<b>975</b>	<b>75,6</b>
<b>écailles</b>		<b>4</b>	<b>0,01</b>	<b>12</b>	<b>0,04</b>	<b>234</b>	<b>0,9</b>				<b>250</b>	<b>1,0</b>
<b>Lissamphibien anour</b>												
Grenouille (brune)	<i>Ranidae</i>	1	0,04								1	0,04
<b>Mollusques</b>												
Huitre	<i>Ostrea edulis</i>	4	0,03	1	0,4				1	1,0	6	1,4

Tabl. 1 : nombre de restes (NR) et masse des restes en gramme(s) (MR), déterminés et indéterminés, par taxon et par us (Unité Stratigraphique). Les squelettes retrouvés en connexion sont directement indiqués en nombre d'individus (ind).

## LES MAMMIFÈRES

## - le bœuf

Le nombre de restes attribués au bœuf est de 526 - soit 38% des restes mammalien identifiés -, correspondants à une masse de 8,2 kg (tabl. 1). Ils se répartissent dans les trois contextes analysés. Légèrement plus fréquents au niveau du boulevard (38% vs. 31-32%), leur masse y est moindre qu'ailleurs (15% vs. 41-43%). La masse moyenne des restes est ainsi de 6,2 g/reste pour le boulevard (US 196) mais d'un peu plus de 20 g/reste pour les deux autres contextes (22,8 g/reste pour la latrine et 20,3 g/reste pour la terrasse d'artillerie). La part des « vertèbres et côtes » est toujours importante, spécialement dans les niveaux du boulevard avec 61% des restes de ce niveau (tabl. 2 à 4, fig. 2-3). Dans ce contexte toujours, la part des côtes (64%) est plus importante que celle de toutes les vertèbres réunies. Il en est de même dans le comblement de la latrine (67%). En T<sub>PP</sub>, cette importance des côtes reste très conséquente dans les deux contextes mais spécialement pour le boulevard. Sur la terrasse d'artillerie, le membre pelvien talonne la fréquence des éléments du rachis (respectivement 33% et 38%). En dehors de la scapula, les os longs proximaux du membre thoracique y sont bien représentés en T<sub>PP</sub>, surtout l'humérus, de même que la ceinture (os coxal) et les deux os longs proximaux du membre pelvien. Aucun des autres grands ensembles anatomiques ne dépasse les 20% du NR quel que soit le contexte considéré.

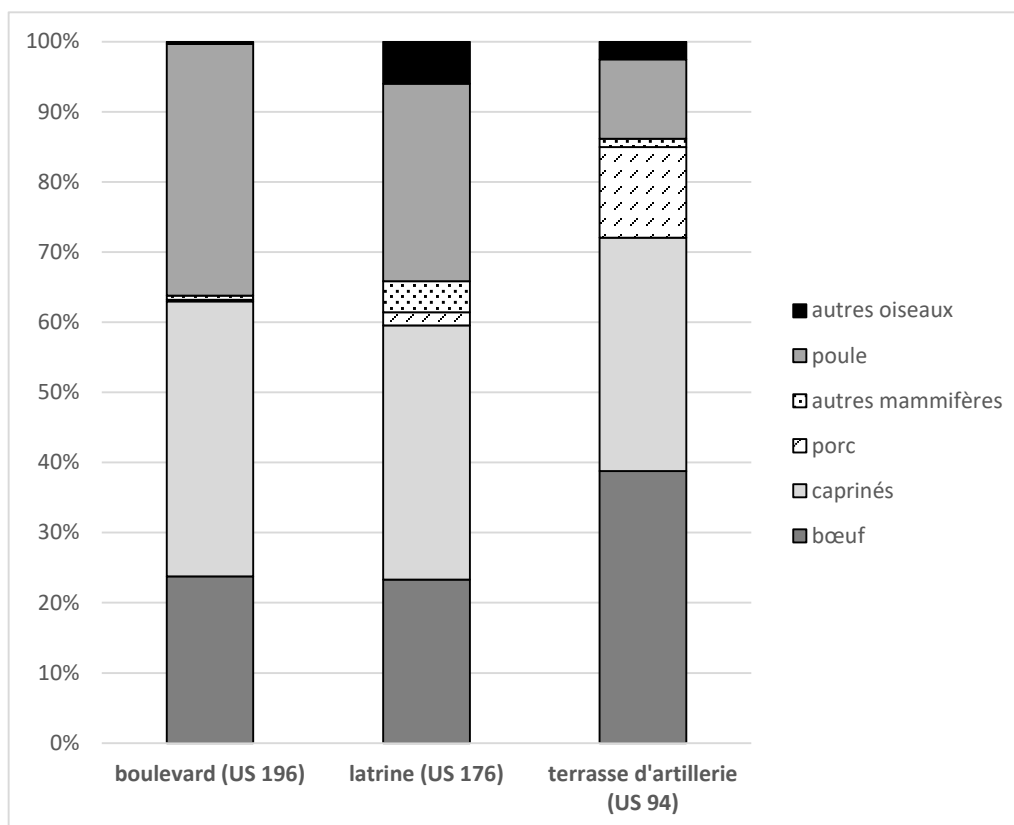


Fig. 2 - Fréquence relative des parties du squelette de bœuf regroupées en grands ensembles anatomiques pour les trois contextes pontiviens étudiés.

BOULEVARD US 196			NMO		p	NMO <sub>p</sub> total	TP <sub>p</sub>
	NR	% NR	D	G			
tête sauf mx et incisif	3	1,5	1		1	1	12,5
mx / incisif	1	0,5			-		
mx / incisif + dents	3	1,5	3		1	3	37,5
dent inférieure isolée	6	3,0		2	1	2	25
dent indéterminée	2	1,0			-		
vertèbre cervicale	2	1,0			5	0,4	5
vertèbre thoracique	31	15,6			13	2,4	29,8
vertèbre lombaire	11	5,5			6	1,8	22,9
côte	78	39,2			13	6	75
scapula	10	5,0	4	4	1	8	100
humérus	5	2,5	2	1	1	3	37,5
radius (+ ulna)	4	2,0	1	2	1	3	37,5
ulna	7	3,5	4	2	1	6	75
métacarpe	2	1,0	1			1	12,5
scaphoïde	2	1,0	1	1	1	2	25
lunatum	1	0,5		1	1	1	12,5
coxal	5	2,5	1	1	1	2	25
fémur	9	4,5	2	2	1	4	50
tibia	3	1,5	2	1	1	3	37,5
talus	1	0,5	1		1	1	12,5
calcaneus	3	1,5	1	2	1	3	37,5
naviculocuboïde	1	0,5		1	1	1	12,5
métatarse	6	3,0	2	2	1	4	50
métapodes	2	1,0			-		
phalange proximale	1	0,5			4	0,25	3,1
<b>Total</b>	<b>199</b>	<b>100</b>	<b>nombre minimum de demi-squelettes :</b>			<b>8</b>	

Tabl. 2 - Nombre de restes (NR) et nombre minimum d'organes (MNO) de bœuf du revers du boulevard (us 196), avec p : nombre d'organe(s) dans un demi-squelette, NMO<sub>p</sub> : nombre minimum d'organes pondéré, TP<sub>p</sub> : taux pondéré de présence.

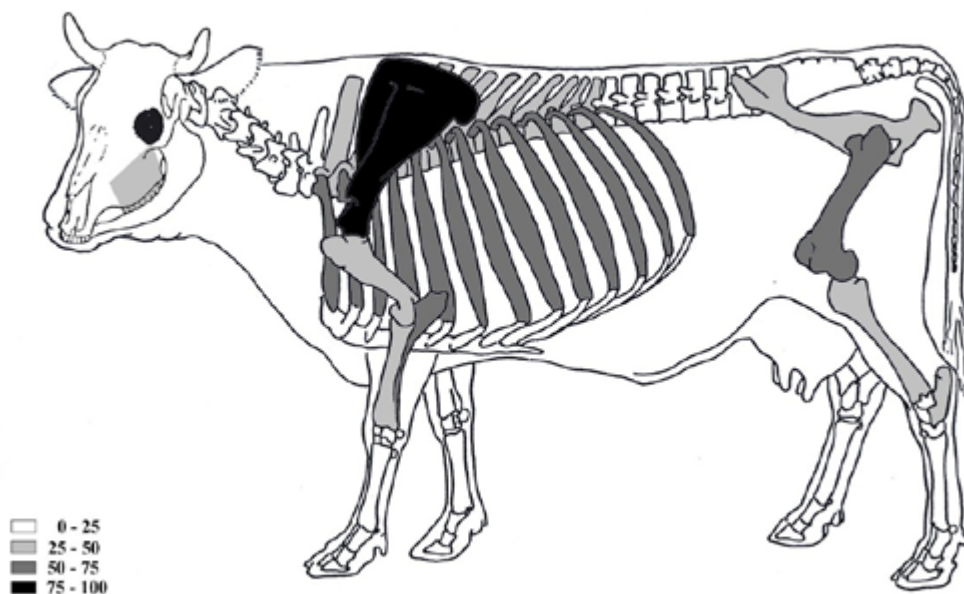


Fig. 3 - Répartition relative en taux pondéré de présence (TP<sub>p</sub>) des organes squelettiques de bœuf au revers du boulevard (us 196) [schéma du squelette d'après Barone 1999, modifié ; DAO C. Picard, Oniris].

LATRINE	US 176		NMO		p	NMOp total	TPp
	NR	% NR	D	G			
tête sauf mx et incisif	6	3,8	2		1	2	22,2
mx / incisif + dents	1	0,6	2	1	1	3	33,3
dent supérieure isolée	5	3,1			-		
mandibule sans dents	1	0,6			-		
mandibule + dents	3	1,9	3	3	1	6	66,7
dent inférieure isolée	9	5,7					0,0
dent indéterminée	2	1,3			-		
vertèbre cervicale	2	1,3			5	0,4	4,4
vertèbre thoracique	12	7,5			13	0,9	10,3
vertèbre lombaire	6	3,8			6	1	11,1
sacrum	2	1,3			5	0,4	4,4
vertèbre caudale	1	0,6			18	0,1	0,6
côte	51	32,1			13	3,9	43,6
sternèbre	2	1,3			7	0,3	3,2
scapula	8	5,0	2	3		5	55,6
humérus	7	4,4	1	2		3	33,3
radius (+ ulna)	5	3,1	3	1		4	44,4
ulna	3	1,9	1	1		2	22,2
scapuloïde	1	0,6	1			1	11,1
lunatum	1	0,6	1			1	11,1
pyramidal	1	0,6		1		1	11,1
coxal	1	0,6	1			1	11,1
fémur	6	3,8	2	1		3	33,3
tibia	17	10,7	5	4		9	100
talus	1	0,6		1		1	11,1
calcaneus	2	1,3	1	1		2	22,2
métatarse	2	1,3	1			1	11,1
phalange proximale	1	0,6			4	0,25	2,8
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>100</b>	<b>nombre minimum de demi-squelettes :</b>			<b>9</b>	

Tabl. 3 - Nombre de restes (NR) et nombre minimum d'organes (NMO) de bœuf de la latrine (US 176), avec p : nombre d'organe(s) dans un demi-squelette, NMOp : nombre minimum d'organes pondéré, TPp : taux pondéré de présence.

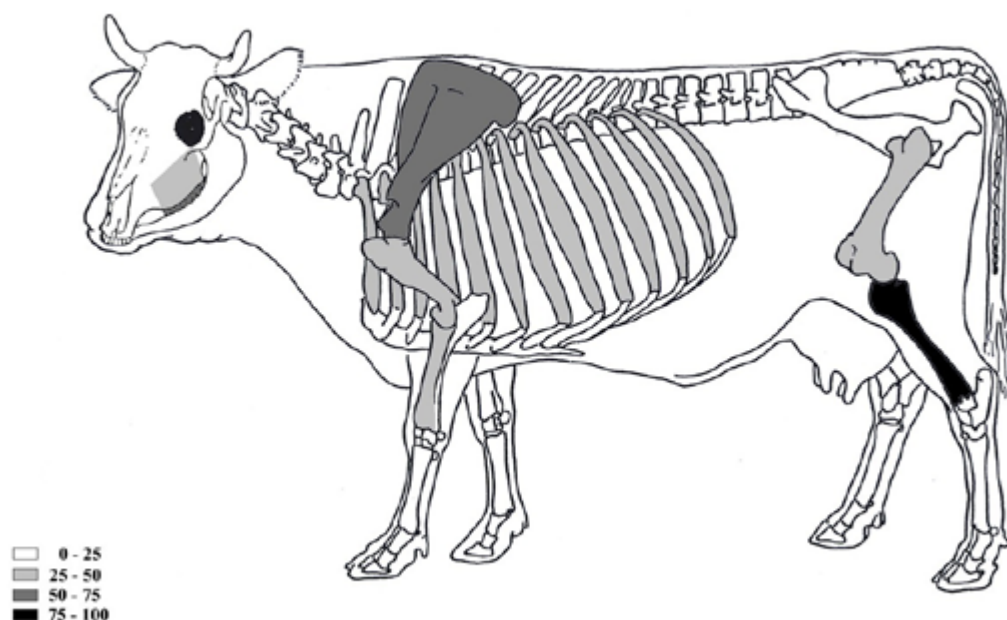


Fig. 4 - Répartition relative en taux pondéré de présence (TPp) des os squelettiques de bœuf de la latrine (US 176) [schéma du squelette d'après Barone 1999, modifié ; DAO C. Picard, Oniris].



TERRASSE D'ARTILLERIE US 94	NR	% NR	NMO		p	NMOp total	TPp	
			D	G				
dent supérieure isolée	2	1,2	1		1	1	9,1	
mandibule sans dents	4	2,4	1	1	1	2	18,2	
dent inférieure isolée	4	2,4	1	1	1	2	18,2	
dent indéterminée	1	0,6			-			
atlas	1	0,6			1	1	9,1	
vertèbre cervicale	2	1,2			5	0,4	3,6	
vertèbre thoracique	13	7,7			13	1	9,1	
vertèbre lombaire	17	10,1			6	2,8	25,8	
sacrum	2	1,2			5	0,4	3,6	
vertèbres caudales	1	0,6			18	0,1	0,5	
côte	25	14,9			13	1,9	17,5	
sternèbre	2	1,2			7	0,3	2,6	
humérus	12	7,1	6	5	1	11	100	
radius (+ ulna)	6	3,6	2	3	1	5	45,5	
ulna	6	3,6	3	1	1	4	36,4	
scapuloïde	1	0,6		1	1	1	9,1	
lunatum	1	0,6	1		1	1	9,1	
capitotrapézoïde	2	1,2	1	1	1	2	18,2	
hamatum	1	0,6	1		1	1	9,1	
pisiforme	1	0,6		1	1	1	9,1	
coxal	9	5,4	2	3	1	5	45,5	
fémur	14	8,3	5	4	1	9	81,8	
patelle	2	1,2	2		1	2	18,2	
tibia	14	8,3	6	5	1	11	100	
talus	4	2,4	2	2	1	4	36,4	
calcaneus	5	3,0	3	2	1	5	45,5	
naviculocuboïde	2	1,2	1	1	1	2	18,2	
grand cunéiforme	1	0,6	1		1	1	9,1	
métatarse	5	3,0	2	2	1	4	36,4	
métapodes	1	0,6			-			
phalange proximale	4	2,4			4	1	9,1	
phalange moyenne	2	1,2			4	0,5	4,5	
phalange distale	1	0,6			4	0,25	2,3	
<b>Total</b>	<b>168</b>	<b>100</b>	<b>nombre minimum de demi-squelettes :</b>			<b>11</b>		

Tabl. 4 - Nombre de restes (NR) et nombre minimum d'organes (NMO) de bœuf de la terrasse d'artillerie (US 94), avec p : nombre d'organe(s) dans un demi-squelette, NMOp : nombre minimum d'organes pondéré, TPp : taux pondéré de présence.

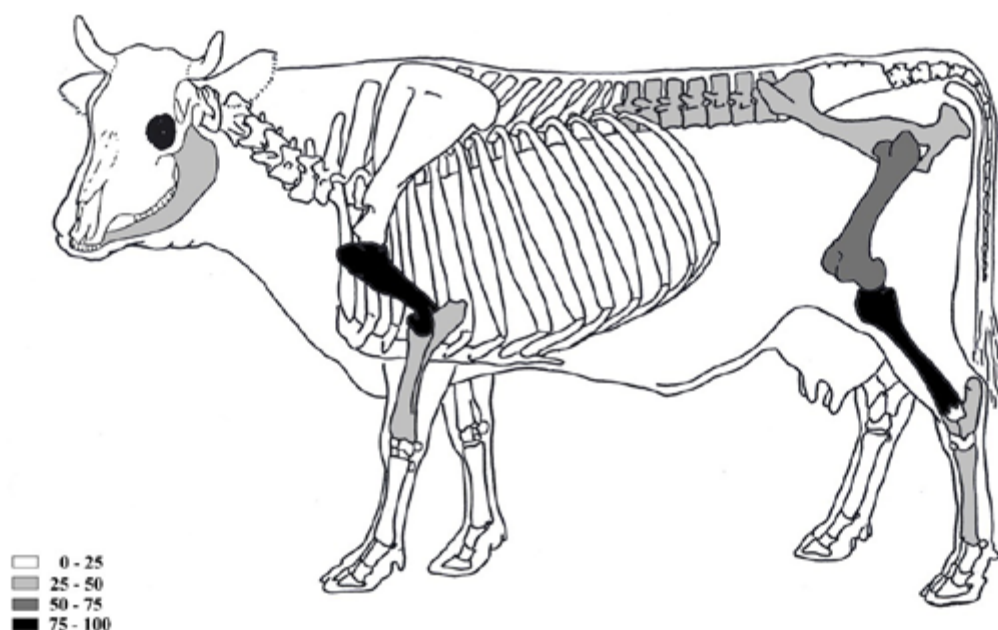


Fig. 5 - Répartition relative en taux pondéré de présence (TPp) des os squelettiques de bœuf de la terrasse d'artillerie (US 94) [schéma du squelette d'après Barone 1999, modifié ; DAO C. Picard, Oniris].



Les traces d'outils sont globalement assez fréquentes. Elles épargnent cependant la plupart des têtes. Seule une incision et une section sont repérées pour les mandibules de la latrine (us 176) et une incision ainsi qu'une zone de raclage pour les mandibules de la terrasse d'artillerie (us 94). Les côtes et vertèbres, pièces osseuses fréquentes comme cela a été exposé plus haut, sont particulièrement concernées par ces marques liées à l'utilisation d'outils. Pour le boulevard (us 196), les vertèbres, thoraciques et lombaires principalement, sont occasionnellement sectionnées parasagittalement comme transversalement, isolant d'une part les corps vertébraux, et d'autre part fractionnant les éléments de rachis isolés en tronçons. Des marques de désossage les affectent également de temps en temps. Les côtes sont fréquemment touchées par le fil d'un outil (38% des pièces). Des marques de section comme d'incision les affectent régulièrement, en divers endroits. Les sections (10 observations) et entailles (6 observations) ne sont pas spécialement nombreuses, les incisions un peu plus (14 mentions). Ces traces sont observées en divers endroits de la côte (toutes les faces et toutes les hauteurs, mais préférentiellement la diaphyse plutôt que la tête et le col), ce qui évoque une préparation de tronçons ensuite désossés, lors de préparation de plats ou lors des repas. Les mêmes observations sont réalisées pour la latrine (us 176), avec cependant près de la moitié des côtes touchées par le fil d'un outil, et quoique les sections soient les marques les plus fréquentes (20 mentions vs. 5 pour les incisions). Les coups sont portés à diverses hauteurs de la côte. Les vertèbres sont aussi plus fréquemment touchées, mais de la même manière que pour le boulevard, elles sont tranchées sagittalement et parasagittalement, plutôt par la face ventrale, ainsi que transversalement. Le sacrum et une première vertèbre caudale sont également concernés par ces sections (para)sagittales. Le couteau paraît épargner l'ensemble des pièces du rachis. Les observations sont aussi similaires dans le cas de la terrasse d'artillerie (us 94). Environ un tiers des côtes sont affectées, par une section ou plus rarement par une entaille. Les vertèbres sont très régulièrement touchées par le fil du couperet. La coupe est plus souvent parasagittale que transversale, opérée par la face ventrale lorsqu'il est possible de l'observer.

Les ceintures et les os longs de membres présentent aussi des marques d'outils, de section, éventuellement d'entailles, et parfois d'incisions. Les premières témoignent du morcellement des pièces de viande. Les hauteurs de coupe paraissent variables. Les scapulas de la latrine (us 176) sont souvent sectionnées à diverses hauteurs, de même que les tibias. Les stries dues à l'utilisation d'un couteau, et résultant généralement de la désarticulation et/ou du désossage (récupération) de la viande, sont régulièrement observées également sans qu'une quelconque régularité ne puisse être repérée en dehors des impératifs anatomiques pour celles liées à la désarticulation (au niveau du coude par exemple). Les éléments les plus distaux des membres (à partir du carpe/tarse et plus distalement) sont rarement concernés, en dehors de quelques incisions et sections repérés sur de rares pièces du membre pelvien<sup>16</sup> du boulevard (us 196) et de la terrasse d'artillerie (us 94). Elles témoignent de la séparation de l'extrémité du membre dans le cas des sections et probablement

16 Boulevard (us 196) : section d'un *calcaneum* et incisions sur la diaphyse de métatarses ; terrasse d'artillerie (us 94) : talus tranché et incision sur un grand cunéiforme.

d'opérations préalables de dépouillement (enlèvement dans la peau) dans le cas des incisions.

Les individus dénombrés et leurs âges estimés, éventuellement leur sexe, sont les suivants :

- **boulevard** (us 196) : trois individus matures squelettiquement sont recensés, dont l'un a plus de 15-20 mois (épiphyses distale de l'humérus et proximale du radius fusionnées ; aucune observation d'épiphyse fusionnant tardivement comme celles des vertèbres par exemple n'est disponible), et trois veaux (infantiles) d'environ 2 mois (quatrième prémolaire lactéale juste à la table et très peu usée) ;
- **latrine** (us 176) : cinq animaux sont dénombrés à partir des tibias. Trois ont plus de 2-2,5 ans (épiphyse distale soudée), l'un d'entre eux aurait environ 4 ans ou plus (quelques soudures épiphysaires tardives observées pour les os longs et les vertèbres). Deux sont des veaux autour de 2 mois (quatrième prémolaire lactéale).
- **terrasse d'artillerie** (us 94) : cinq individus sont recensés à partir des tibias : deux ont plus de 2-2,5 ans, deux sont un peu moins âgés et le cinquième à environ cet âge. Trois seraient des mâles et un autre une femelle d'après la morphologie des pubis. Quatre autres animaux, des veaux de quelques mois, sont également dénombrés à partir des humérus.

Les mensurations des os nous ont paru assez hétérogènes notamment au sein d'un même lot quoique les mesures réalisées, peu nombreuses, ne le reflètent pas véritablement (annexe 2, p. 131). Parmi les données disponibles à Pontivy comme dans la littérature figure le tibia. Pour cet organe les pièces sont de format petit à moyen (tabl. 5). Les données de comparaison manquent pour les périodes récentes. La grande longueur d'un métatarse de la terrasse d'artillerie (us 94) permet d'estimer une hauteur au garrot de 108 cm ou 114 cm suivant que l'individu serait une femelle ou un mâle<sup>17</sup>.

---

17 Coefficients de Matolcsi 1970.

Tibia : largeur de l'extrémité distale (Bd) en mm			Petit				Moyen				Grand				Très grand				NR
			x ≥	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	
France méridionale	IX	X				2	3	3	5	2	1	2							18
France méridionale	X	XII	1	1	1		5	7	2	4	2	4			1	1	1	1	31
Montfort	X											1	1						2
Charavines	XI		min			moy			max										17
Andone (1)	mil X	dbt XI	5	9	12		16	1	3	5	5	2							58
Andone (2)	mil X	dbt XI	2	8	12		6	10	12	10	3	1							64
Montsoreau	fin X	dbt XII	4	4	4		7		6	3	3	2							29
Saint-Germain	XI		1		1				1										3
Ganne cuisine carrée	mil XI	mil XII		2			1												3
Ganne extension cuisine	XI	XIII			1		2		1	1									5
Ile-de-France	XI	XII						2											2
Bourgogne	XI	XII						1		1	1								3
France méridionale	XI	mil XIV			1		1		4				1						7
Picardie	XII	XII	1	1															2
Corné	mil XII	mil XIII					2	1	1										4
Languedoc	fin XII	dbt XIII							1										1
Ile-de-France	XIII	XV					moy												4
Suscínio	XIV						2	2	1	2									7
Suscínio	XV	dbt XVI						1											1
<b>Pontivy</b>	<b>XVIB</b>				1		1		1										<b>3</b>
<b>Pontivy</b>	<b>XVII</b>		1				1	1											<b>3</b>
Fontevraud	XIX												1						1
Total :																		268	

Tabl. 5 : variations en millimètres de la largeur de l'extrémité distale (Bd) du tibia des bovins de Pontivy comparées au corpus de Montfort (Borvon 2011), Charavines (Olive 1993), Andone (1 : Grenouilloux 1989, et 2 : Rodet-Belarbi 2009), Montsoreau (Borvon 2012), Saint-Germain (Borvon 2017), Ganne (Borvon 2013), Corné (Peter 2003), Suscinio (Borvon, en cours), Fontevraud (Borvon 2020b) et aux données régionales synthétisées par Forest, Rodet-Belarbi (2000, modifié) [NR : nombre de restes, min : valeur minimale, moy : moyenne, max : maximale].

Un os métatarsien issu des niveaux de la terrasse d'artillerie (US 94) présente un très fort épaississement au niveau de la paroi de sa diaphyse. Cet épaississement est consécutif à une effraction traumatique dont la marque est encore visible. L'infection résultante à cette intrusion a entraîné la réaction ostéoproliférative intense observée. Une phalange proximale de la terrasse d'artillerie (US 94) montre une légère « eburnation » c'est-à-dire une surface articulaire qui est devenue lisse et dure, ainsi qu'un élargissement de cette même surface articulaire proximale. Une phalange moyenne montre aussi une augmentation inhabituelle de sa surface articulaire proximale. Ces observations sur les phalanges peuvent être liées à l'âge ou à une sollicitation intense (exploitation de l'énergie animale), sans qu'il soit possible de discriminer l'une ou l'autre des hypothèses<sup>18</sup>.

Diverses pièces montrent des marques de dents, et ce dans les différents lots. Les traces de mâchonnage sont plus régulièrement observées que les impacts punctiformes. Dans les niveaux de boulevard (US 196), une quarantaine d'ossements sont ainsi mâchonnés, pour quatre présentant marques dues à l'impact des dents. Dans la latrine (US 176), trois pièces montrent des traces de mâchonnage, et trois aussi d'impact punctiforme ; la terrasse d'artillerie (US 94) livre dix pièces mâchonnées et trois avec un impact. Cinq éléments sont carbonisés pour les niveaux de latrine (US 176).

18 Pour un argumentaire un peu plus détaillé, cf. Borvon 2012, p. 195-196.

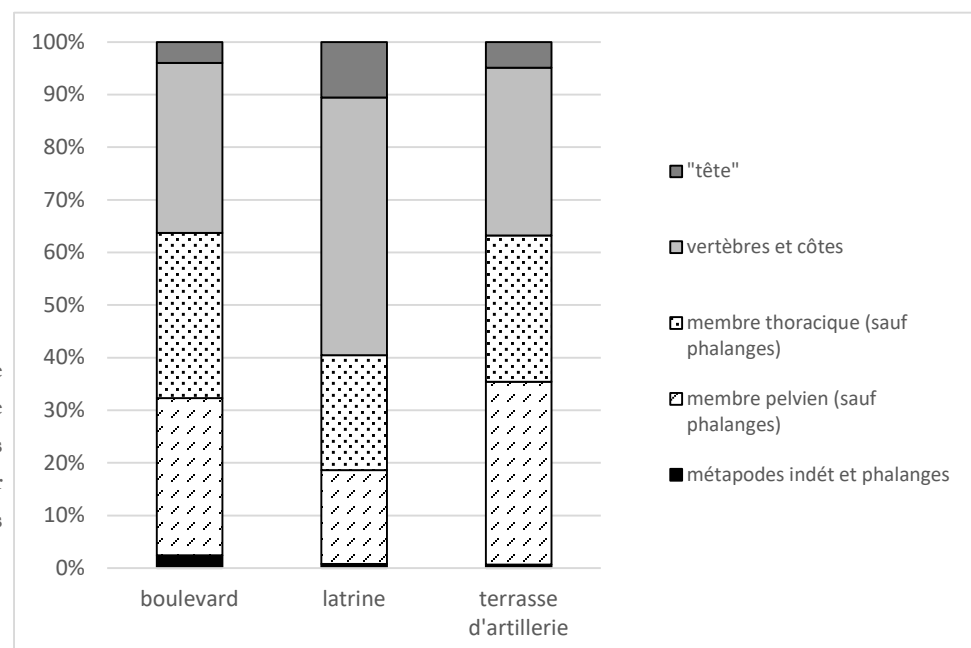
### - les caprinés

Les ossements de caprinés sont un peu plus de 700, soit un peu plus de la moitié des vestiges mammaliens identifiés (52%), pour une masse légèrement supérieure à 2,5 kg (tabl. 1). Ils sont fréquents dans tous les contextes mais plus spécialement dans les niveaux du boulevard puisque 46% des restes de caprinés s'y trouvent. Ceux de la latrine contribuent à 34% des vestiges caprinés, et ceux de la terrasse d'artillerie participent à hauteur de 20%. S'ils sont plus nombreux au niveau du boulevard, ils sont en revanche plus légers qu'ailleurs. Leur masse moyenne est de 2,8 g/reste, pour entre 4 et 5 g/reste dans les deux autres contextes (4,3 g/reste pour la latrine et 4,8 pour la terrasse d'artillerie).

Dans les niveaux de latrines, la part des « vertèbres et côtes » est très conséquente (tabl. 7, fig. 6), avec presque la moitié des vestiges, la part des côtes étant à peu près équivalente à celle des vertèbres. Cette importance se retrouve en Tpp. La même observation concernant les proportions entre côtes et vertèbres peut être faite pour la terrasse d'artillerie tandis que la part des côtes est bien plus conséquente que celle des vertèbres pour les niveaux du boulevard. Dans ces deux derniers contextes néanmoins, la fréquence de ces « vertèbres et côtes » est moindre que dans les latrines, tout en restant à un taux non négligeable toutefois (32% dans les deux cas).

La représentation des parties du squelette est assez similaire dans les grandes lignes entre le boulevard et la terrasse d'artillerie avec des parts à peu près égales entre « vertèbres et côtes » et les deux membres. Le premier se singularise néanmoins par la présence très marquée des radius et tibias, alors que l'équilibre entre les différentes pièces d'un membre est un peu mieux respecté pour la terrasse d'artillerie, et ce en Tpp également (tabl. 6 et 8, fig. 7-9 en Tpp). Les éléments de l'autopode (c'est-à-dire (méta)carpe (s)/(méta)tarses(s), phalanges et sésamoïdes) ne sont jamais très nombreux (tabl. 6 à 8). Les extrémités des membres (phalanges) font pratiquement totalement défaut dans tous les contextes.

Fig. 6 - Fréquence relative des parties du squelette de caprinés regroupées en grands ensembles anatomiques pour les trois contextes pontiviens étudiés.



boulevard 196	NR	% NR	NMO		p	NMOp total	TPp
			D	G			
bulle tympanique	1	0,3		1	1	1	2,3
hyoïde	3	0,9	1	2	1	3	7,0
mandibule sans dents	2	0,6			-		
mandibule + dents	4	1,2	2	2	1	4	9,3
dent inférieure isolée	3	0,9			-		
vertèbre cervicale	2	0,6			5	0,4	0,9
vertèbre thoracique	17	5,2			13	1,3	3,0
vertèbre lombaire	5	1,5			6	0,8	1,9
côtes	82	25			13	6,3	14,7
scapula	18	5,5	4	7	1	11	25,6
humérus	6	1,8	3	2	1	5	11,6
radius	66	20,1	21	22	1	43	100
ulna	12	3,7	4	8	1	12	27,9
semi-lunaire (lunatum)	1	0,3		1	1	1	2,3
coxal	6	1,8	2	2	1	4	9,3
fémur	33	10,1	6	5	1	11	25,6
tibia	57	17,4	18	17	1	35	81,4
naviculocuboïde	1	0,3	1		1	1	2,3
métatarse	1	0,3		1	1	1	2,3
phalange proximale	3	0,9			4	0,8	1,7
phalange moyenne	1	0,3			4	0,3	0,6
phalange distale	4	1,2			4	1,0	2,3
TOTAL	328	100	nombre minimum de demi-squelettes :			43	

Tabl. 6 - Nombre de restes (NR) et nombre minimum d'organes (NMO) de caprinés du revers du boulevard (US 196), avec p : nombre d'organe(s) dans un demi-squelette, NMOp : nombre minimum d'organes pondéré, TPp : taux pondéré de présence.

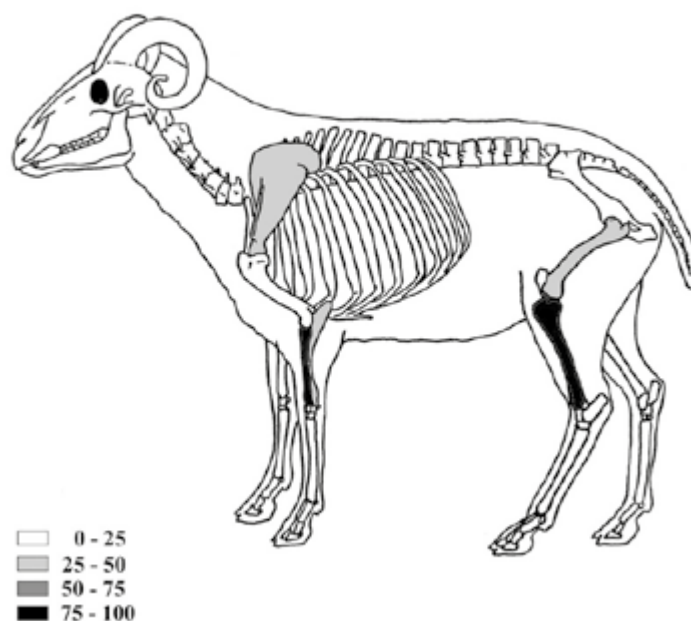


Fig. 7 - Répartition relative en taux pondéré de présence (TPp) des organes squelettiques de caprinés au revers du boulevard (US 196) [schéma du squelette d'après Barone 1999, modifié ; DAO C. Picard, Oniris].

latrine	176		NMO		p	NMOp total	TPp
	NR	% NR	D	G			
occipital	1	0,4	1		1	1	6,3
frontal	4	1,6	2		1	2	12,5
pariétal	4	1,6		2	1	2	12,5
zygomatique	1	0,4		1	1	1	6,3
incisif	1	0,4		1	1	1	6,3
sphénoïde	1	0,4	1		1	1	6,3
bulle tympanique	2	0,8	1		1	1	6,3
hyoïde	4	1,6	1	2	1	3	18,8
dent supérieure isolée	4	1,6		2	1	2	12,5
mandibule sans dents	2	0,8	1	1	1	2	12,5
mandibule + dents	2	0,8	1	1	1	2	12,5
atlas	1	0,4			1	1	6,3
axis	3	1,2			1	3	18,8
vertèbre cervicale	2	0,8			5	0,4	2,5
vertèbre thoracique	33	13,4			13	2,5	15,9
vertèbre lombaire	15	6,1			6	2,5	15,6
sacrum	1	0,4			1	1	6,3
vertèbre caudale	1	0,4			16	0,1	0,4
côtes	64	25,9			13	4,9	30,8
sternum	1	0,4			7	0,1	0,9
scapula	9	3,6	4	2	1	6	37,5
humérus	22	8,9	7	9	1	16	100
radius	10	4,0	4	5	1	9	56,3
ulna	11	4,5	5	4	1	9	56,3
métacarpe	2	0,8		2	1	2	12,5
coxal	4	1,6	2	1	1	3	18,8
fémur	13	5,3		5	1	5	31,3
tibia	13	5,3	9	4	1	13	81,3
talus	1	0,4	1		1	1	6,3
calcaneus	2	0,8	1		1	1	6,3
naviculocuboïde	2	0,8		1	1	1	6,3
grand cunéiforme	1	0,4	1		1	1	6,3
métatarse	8	3,2	2	1	1	3	18,8
métapode	1	0,4			-		0,0
petit sésamoïde	1	0,4			4	0,25	1,6
<b>TOTAL</b>	<b>247</b>	<b>100</b>	<b>nombre minimum de demi-squelettes :</b>			<b>16</b>	

Tabl. 7 - Nombre de restes (NR) et nombre minimum d'organes (NMO) de caprinés de la latrine (us 176), avec p : nombre d'organe(s) dans un demi-squelette, NMOp : nombre minimum d'organes pondéré, TPp : taux pondéré de présence.

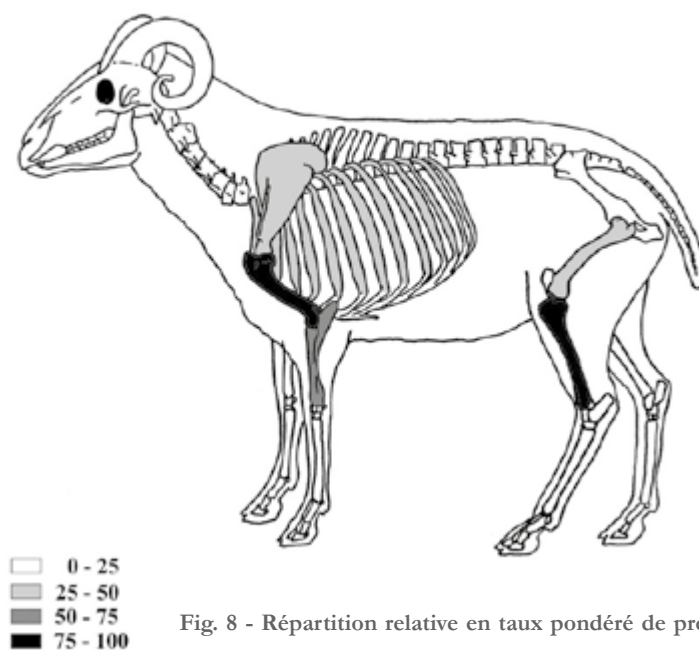


Fig. 8 - Répartition relative en taux pondéré de présence (TPp) des os squelettiques de caprinés de la latrine (us 176) [schéma du squelette d'après Barone 1999, modifié ; DAO C. Picard, Oniris].

terrasse d'artillerie 94	NR	% NR	NMO		p	NMOp total	TPp
			D	G			
frontal	1	0,7	1		1	1	8,3
pariétal	1	0,7		1	1	1	8,3
maxillaire	1	0,7	1		1	1	8,3
dent supérieure isolée	2	1,4		1	1	1	8,3
mandibule + dents	1	0,7	2		1	2	16,7
dent inférieure isolée	1	0,7			-		
atlas	1	0,7			1	1	8,3
axis	3	2,1			1	3	25
vertèbre cervicale	8	5,6			5	1,6	13,3
vertèbre thoracique	7	4,9			13	0,5	4,5
vertèbre lombaire	10	6,9			6	1,7	13,9
côtes	16	11,1			13	1,2	10,3
sternum	1	0,7			7	0,1	1,2
scapula	5	3,5	2	1	1	3	25
humérus	9	6,3	5	1	1	6	50
radius	19	13,2	10	2	1	12	100
ulna	6	4,2	4		1	4	33,3
métacarpe	1	0,7		1	1	1	8,3
coxal	11	7,6	4	3	1	7	58,3
fémur	14	9,7	4	4	1	8	66,7
tibia	17	11,8	4	6	1	10	83,3
talus	3	2,1	2	1	1	3	25
calcaneus	3	2,1	3		1	3	25
métatarse	2	1,4	1		1	1	8,3
métapode	1	0,7			-		
<b>TOTAL</b>	<b>144</b>	<b>100</b>	nombre minimum de demi-squelettes			<b>12</b>	

Tabl. 8 - Nombre de restes (NR) et nombre minimum d'organes (NMO) de caprinés de la terrasse d'artillerie (us 94), avec p : nombre d'organe(s) dans un demi-squelette, NMOp : nombre minimum d'organes pondéré, TPp : taux pondéré de présence.

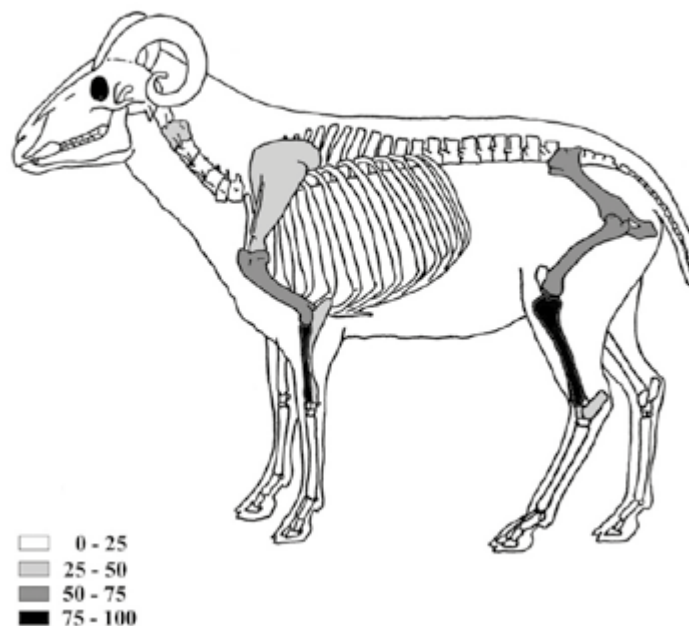


Fig 9 - Répartition relative en taux pondéré de présence (TPp) des organes squelettiques de caprinés de la terrasse d'artillerie (us 94) [schéma du squelette d'après Barone 1999, modifié ; DAO C. Picard, Oniris].

Dans tous les lots, des traces d'outils, de couperet comme de couteau, sont observées. Au sein du niveau du **boulevard** (US 196), une incision sur un os hyoïde relève probablement du prélèvement de la langue. Quelques vertèbres thoraciques sont tranchées à peu près dans le plan sagittal, ce qui a eu pour effet de séparer la carcasse en deux demi-carcasses. Quelques incisions sont également repérées, elles concernent divers types de vertèbres. Certaines côtes montrent des marques de section en diverses hauteurs de leur diaphyse, mais préférentiellement observées sur le tiers distal. De rares incisions sont aussi présentes. Globalement ces traces ne sont pas très fréquentes rapportées au nombre d'éléments recensés. Par exemple sur les 82 côtes dénombrées, seul 12 montrent des traces de couperet et 6 de couteau. Sur les ceintures et les os longs des membres, les marques relevées sont quasiment uniquement liées à l'emploi du couteau. Ces stries, spécialement rencontrées sur les diaphyses, résultent d'un désossage minutieux de la viande. De rares entailles témoignent occasionnellement d'éléments touchés par le fil du couperet. Là encore la fréquence de ces marques est assez faible : sur les 66 radius présents par exemple, 16 montrent des incisions et 2 des entailles.

Les pièces osseuses retrouvées dans la **latrine** (US 176) sont elles aussi régulièrement touchées par le fil d'un outil, quoique de manière qui reste assez occasionnelle. Une section transversale témoigne de la séparation de la tête au niveau de l'axis. Les sections visibles sur les vertèbres sont essentiellement opérées par la face ventrale et pratiquement toutes parasagittales, ce qui a dû isoler le rachis, ensuite très ponctuellement divisé en tronçons par des coupes transversales. Les côtes sont aussi touchées par le couperet. La section s'opère par la face ventrale essentiellement, et dans la moitié des cas à environ mi-diaphyse. Les traces d'outils sont assez rares sur les ceintures et les os longs des membres. Un trou imputable à l'utilisation d'un crochet de suspension est observé au niveau de la fosse infra-épineuse d'une scapula. Les trois sections observées touchent le tibia à des hauteurs variables. Les rares incisions relevées (une quinzaine au total) relèvent du désossage (récupération de la viande) plus que d'opérations de désarticulation. Leur rareté pourrait être due aux conditions de conservation qui ont probablement limité leur observation, à moins qu'il ne s'agisse de pièces de viande issues de plats en bouillie de type soupe ou en sauce, la viande se détachant facilement des os, et expliquant alors la quasi-absence de traces d'outils sur ces éléments.

Pour la **terrasse d'artillerie** (US 94), les sections observées sur les vertèbres sont pratiquement toutes réalisées par la face ventrale et dans le plan sagittal, exactement ou presque : la carcasse est très certainement fendue longitudinalement. Le morcellement des côtes est peu documenté, en lien avec leur nombre dans ce lot. La marque imputable à l'emploi d'un crochet de suspension au niveau de la fosse infra-épineuse d'une scapula est ici aussi observée. Le morcellement des pièces de viande grâce à l'utilisation du couperet est occasionnellement documenté de même que le désossage de la viande au couteau. Sur les 17 tibias par exemple, seul un est impacté par le couperet et deux par le fil du couteau. Comme pour la latrine, l'hypothèse de la conservation mais peut-être plus probablement encore d'une préparation particulière peuvent être évoquées pour expliquer ces faibles occurrences. Les stries repérées sur un os frontal et un os métatarsien



pourraient relever du dépouillement de l'animal.

La sous-famille des caprinés comprend deux espèces, le mouton *Ovis aries* et la chèvre *Capra hircus* (ainsi que leurs éventuels hybrides). Leur distinction est réalisée sur différentes pièces du squelette<sup>19</sup>. Pour le boulevard, le mouton est identifié par 16 fois, et 26 pièces se rapportent probablement également à cette espèce (morphotype mouton), l'état du matériel empêchant d'être certain de leur identité spécifique. De même, quatre pièces semblent se rapprocher de la chèvre (morphotype chèvre). Dans la latrine (US 176), 35 restes sont attribués au mouton, 14 pourrait également lui appartenir. Pour les niveaux de la terrasse d'artillerie (US 94), 30 relèvent des moutons et 15 sont suspectés de lui correspondre aussi.

Les individus dénombrés, éventuellement leur identité spécifique, leur sexe, et leur âge estimé, sont les suivants :

- **boulevard** (US 196) : 22 individus sont dénombrés à partir des radius gauches (tabl. 6). La plupart sont des diaphyses ce qui ne permet pas de détailler leur âge. Les observations disponibles sur quelques états de soudures épiphysaires permettent de préciser un peu les choses. Au moins six auraient plus de 3-6 mois (extrémité proximale fusionnée), mais ils paraissent matures squelettiquement, et un aurait moins de 3-3,5 ans (extrémité distale soudée). La plupart paraissent donc être des subadultes. Les estimations d'âge fournies par un autre élément rencontré en nombre, le tibia, sont concordantes avec cinq animaux de plus de 12-20 mois<sup>20</sup> et un individu de moins de 3,5 ans. Quelques bêtes approchent probablement de cette limite d'après les états d'épiphyse de certaines vertèbres. Tous ces animaux sont des (morphotypes) moutons. La morphologie d'un os coxal correspond à une brebis. Les dents fournissent deux individus supplémentaires d'environ 3 mois (prémolaires lactéales) et de morphotype chèvre.
- **latrine** (US 176) : neuf bêtes sont recensées sur les os longs (humérus et tibias). Les extrémités distales d'humérus sont, quand l'observation est possible, fusionnées, soit des individus qui ont plus de 3-4 mois. Les épiphyses proximales sont non soudées, soit des animaux de moins de 3-4 ans. Les observations pour les tibias sont compatibles avec celles des humérus. Quelques épiphyses fusionnées pour les vertèbres témoignent de la présence d'animaux de plus 4-5 ans. Tous les individus sont des (morphotypes) moutons, dont au moins une brebis.
- **terrasse d'artillerie** (US 94) : les radius droits permettent de dénombrer dix animaux.

<sup>19</sup> Boessneck 1969, Fernandez 2001, Halstead *et al.* 2002.

<sup>20</sup> Les états d'épiphyse sont extrêmement variables suivant les auteurs, cf. par exemple les tableaux de synthèse dans Borvon 2012, p. 162 et Putelat 2015, p. 74-75.

Les états d'épiphyse observables pour l'extrémité proximale permettent de préciser que neuf d'entre eux ont plus de 3-6 mois, mais qui ne sont probablement pas des juvéniles non plus. Les extrémités distales signalent deux bêtes de plus de 3-3,5 ans, un d'environ cet âge et un plus jeune. Les observations sur les autres pièces anatomiques sont compatibles avec la présence de subadultes. Tous sont des (morphotypes) moutons. L'un serait un mâle et deux des femelles. Un individu supplémentaire, un agneau, est signalé par quelques pièces.

Globalement les mensurations des os ovins paraissent modestes comparativement à ce qui est connu dans la littérature<sup>21</sup>. L'extrémité distale du tibia, documentée pour différents sites (tabl. 9) paraît ainsi représentative de ces formats modestes. Les mensurations pontiviennes se positionnent ainsi toutes parmi les valeurs les plus faibles du corpus de comparaison (qui serait à compléter cependant). L'influence de la chronologie comme de la géographie pourraient être en cause. En restant sur l'exemple du tibia (mais notre remarque est valable aussi dans quelques autres cas, notamment sur les radius), certaines diaphyses paraissent plus larges que la plupart des autres pièces (notamment dans les niveaux du boulevard et de la terrasse artillerie), l'os ayant cependant conservé un aspect immature (annexe 2 pour un exemple chiffré sur le tibia). Il est fort possible que ces pièces appartiennent à des animaux castrés. Aucun cas n'est cependant totalement décrit ostéométriquement, ce qui ne permet donc pas d'en attester avec certitude.

Les estimations de hauteurs au garrot<sup>22</sup> vont également dans le sens d'animaux de petit format comme exposé sur l'exemple du tibia. Cette estimation est en moyenne (n=3) de 51 cm pour la latrine (US 176, seconde moitié – fin XVI<sup>e</sup> siècle), le plus petit mesurant 48 cm (un métacarpe), et le plus grand 53 cm (deux radius). Pour la terrasse d'artillerie (US 94, XVII<sup>e</sup> siècle), la moyenne des hauteurs au garrot est de 53 cm (n=7), les écarts les plus grands se rencontrant sur les talus, le plus petit mesurant 48 cm et les deux plus grand 57 cm.

---

21 Cf. données synthétiques dans Bardot *et al.* 2018 ou Borvon 2012 par exemple.

22 Teichert 1975.

Tibia : largeur de l'extrémité distale (Bd) en mm			≥	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	NR
			<	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	
Blois	IX	X	o/c						1		2	1					4
Troclar	IX	XIII	o						1								1
Lyon Sainte-Croix	X	XI	o/c							1		1					2
Décines	X	XI	o/c						1		1						2
Blois	X	XI	o/c					1		1							2
Montfort	X		o			5		4	2	2	2						15
Andone	mil X	dbt XI	o				2	4	11	34	16	14	2		1		84
Niozelles	fin X	dbt XI	o						2	4	2	1					9
Montsoreau	fin X	dbt XII	o				1	4	2	5	2	1					15
Isle-Jourdain	XI		o								1						1
Blois	XI	XII	o/c					1	1			1					3
Charité-sur-Loire	XI	XII	o			1			1								2
Ganne	XIB	XIIIA	o		1		4	2	2	3							12
Ganne	XII	dbt XIII	o				1	2		1	1						5
Béziers	XI	XIII	o					1	3	1	2						7
Toulouse	XI	mil XIV	o					2	7	4	4	2					19
Corné	fin XII	dbt XIII	o							1	1						2
Suscínio	XIV		o			1	2	1	3								7
Suscínio	XV		o			1	3	3	1								8
Suscínio	fin XV	dbt XVI	o			2	8	4	2								16
<b>Pontivy</b>	<b>fin XV</b>	<b>XVIA</b>	<b>o</b>			<b>4</b>	<b>2</b>										<b>6</b>
Fontevraud	XVI		o		1		1										2
<b>Pontivy</b>	<b>XVIB</b>		<b>o</b>		<b>1</b>	<b>3</b>		<b>1</b>									<b>5</b>
<b>Pontivy</b>	<b>XVII</b>		<b>o</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>									<b>4</b>
Fontevraud	XVIII A		o							1							1
Montsoreau	XVII	XVIII	o		1	1		3		1							6
Total																<b>240</b>	

Tabl. 9 - Variations en millimètres de la largeur de l'extrémité distale (Bd) du tibia des moutons de Pontivy comparées aux moutons et/ou chèvres de Blois (Mela 2005), Troclar (Dereclenne 2001), Lyon Sainte-Croix, Décines (Forest 1987), Montfort (Borvon 2011), Montsoreau (Borvon 2012), Andone (Rodet-Belarbi 2009), Niozelles (Leguilloux 2008), Isle-Jourdain (Rodet-Belarbi 1995, 1997), Charité-sur-Loire (Audoin-Rouzeau 1983), Ganne (Borvon 2013), Béziers, Toulouse (in Rodet-Belarbi 2009), Corné (Peter 2003), Suscínio (Borvon, étude en cours) et Fontevraud (Borvon 2020b) [NR : nombre de restes, o : ovin, c : caprin].

Une scapula de la terrasse d'artillerie (us 94) montre une exostose périarticulaire associée à un déplacement de la surface de contact avec l'humérus. Cette observation pourrait être consécutive à une luxation de l'épaule. La diaphyse d'un os métatarsien de la latrine (us 176) est déformée d'une manière qui évoque un problème survenu lors de la croissance de l'animal, causé par un déficit nutritionnel par exemple.

Les os mâchonnés sont assez nombreux au revers du boulevard (us 196) avec 62 observations, et 10 ossements sont par ailleurs touchés par la pointe d'une dent. Ces impacts punctiformes sont signalés une fois dans chacune des autres us. Les marques de mâchonnage sont relevées seulement par deux fois pour la latrine (us 176) et quatre fois pour la terrasse d'artillerie (us 94). Les stigmates des incisives des rongeurs sont relevés sur quatre os du boulevard et un de la terrasse d'artillerie. Deux os calcinés proviennent des niveaux de la latrine (us 176)

## - le porc

Les vestiges porcins sont surtout présents dans les niveaux de la terrasse d'artillerie (us 94) avec 56 restes sur les 68 reconnus au total (tabl. 1). Les différentes pièces d'un squelette y sont représentées (annexe 1, p. 125). Seules les vertèbres lombaires dépassent les dix éléments. Douze pièces proviennent de la latrine et seulement deux du niveau de boulevard. Dans les niveaux de la terrasse d'artillerie, la distinction avec le sanglier n'a pas toujours été simple. Le porc et le sanglier font en effet partie de la même espèce *Sus scrofa*, le premier étant une forme domestique du second<sup>23</sup>. La distinction ostéologique entre les deux n'est pas toujours aisée car elle est compliquée par le fort polymorphisme des deux sous-espèces et leur interfécondité possible (hybridation). Pour la période médiévale, l'analyse de différents critères morphologiques et ostéométriques<sup>24</sup>, réalisée lors d'une étude portant sur plus de 4 000 restes de suidés datés du XI<sup>e</sup> siècle, a permis de dire que la distinction de ces deux formes n'est globalement possible que sur des critères de taille<sup>25</sup>, suivant en cela l'analyse de C. Becker (1980) réalisée sur le corpus très conséquent d'Haithabu (Allemagne, IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle). Seuls les ossements les plus grands sont ainsi attribués au sanglier. Des mensurations proches de ceux-ci soulèvent cependant toujours la question de la présence d'individus de petite taille, ou inversement, de porcs de grande taille, ou bien encore d'éventuels hybrides. Si pour le Moyen-Âge, la distinction est généralement réalisable sur ces critères de format, cela se complique pour des périodes plus récentes comme les niveaux du XVII<sup>e</sup> siècle analysés ici, du fait de l'augmentation générale du format des porcs domestiques. Aussi, même les os très grands (notamment un os métatarsien III et un IV, ainsi qu'une phalange moyenne ; cf. annexe 2 pour les deux premiers) ont finalement été attribués au porc plutôt qu'au sanglier du fait de l'aspect poreux des pièces osseuses, comme cela est généralement le cas chez la forme domestique.

Pour la terrasse d'artillerie (us 94), quelques marques d'outils sont relevées. Trois des quatre vertèbres qui sont sectionnées le sont sagittalement, la quatrième l'est parasagittalement. Deux lombaires montrent des incisions sur la face ventrale de leurs processus transverses. Trois côtes sont sectionnées par la face interne à proximité de leur col. Quatre grosses entailles affectent la face latérale d'une scapula, de même que trois entailles sont observées sur la diaphyse d'un fémur. Quelques stries sont relevées sur : une articulation mandibulaire, un ilium dont l'extrémité est par ailleurs sectionnée par sa face ventrale, un tibia et un talus. Pour la latrine (us 176), une section au-dessus de la fosse olécranienne d'un humérus est repérée.

La terrasse d'artillerie (us 94) livre trois animaux d'âge différents : l'un a moins d'1 an (extrémité proximale du radius non soudée), le second a environ cet âge (centre coracoïdien de la scapula en cours de fusion), et le troisième est plus vieux que cette limite (extrémité distale d'humérus

23 Larson *et al.* 2005, 2007.

24 Cf. synthèse bibliographique dans Borvon 2012.

25 Borvon 2012.

soudée). Il aurait un peu plus de 1,5 ans d'après les observations réalisées sur les dents (deuxième molaire supérieure peu usée).

La latrine (us 176) livre un animal de plus de 2 ans (première molaire supérieure bien usée) et un autre plus jeune que cette limite (épiphyse non fusionnée d'un os métatarsien IV). Le boulevard au revers du logis (us 196) livre deux dents appartenant à deux individus distincts : l'un à moins d'1 an (première incisive lactéale peu usée) et le second est une femelle (canine) plus âgée.

La surface articulaire proximale d'un os métatarsien IV de la latrine (us 176) présente une exostose périarticulaire qui pourrait être d'origine sceptique. La terrasse d'artillerie livre deux restes mâchonnés, une pièce carbonisée et deux calcinées.

#### - le sanglier

Comme développé dans la partie relative au porc, l'identification des restes de sanglier n'a pas été toujours aisée, spécialement dans les niveaux récents qui voient le format des formes domestiques augmenter. Il est ainsi toujours possible que quelques ossements de grand format lui appartenant soient comptabilisés dans les restes de porc, spécialement dans le cas de la terrasse d'artillerie. En définitive, cinq restes lui sont attribués, tous issus du comblement de la latrine (us 176 ; tabl. 1). La nature des pièces est variée (annexe 1). Elles peuvent provenir d'un même animal qui aurait au moins 3 ans. La scapula montre une section et une entaille en face médiale (fig. 10). Celle-ci est aussi mâchonnée. Le fémur est probablement sectionné par un coup porté sur son extrémité proximale.

Fig. 10 - Entailles sur une scapula (face médiale) de sanglier (us 176 ; seconde moitié - fin XVI<sup>e</sup> siècle) [cliché A. Borvon]



#### - les cervidés

Deux espèces de cervidés sont reconnues : le cerf et le chevreuil. Seuls un tibia et un fémur issus du comblement de la latrine (us 176) sont attribués au premier, tandis que 21 pièces sont reconnues pour le second, provenant dans leur grande majorité du comblement de la latrine (tabl. 1). Pour ce petit cervidé, des pièces osseuses diverses sont attestées (annexe 1). L'atlas, l'axis et les trois cervicales remontent parfaitement ensemble et se rapportent à un même animal. L'une des cervicales présente une entaille sur sa face dorsale.

Les éléments correspondant au cerf sont un tibia et un fémur, tous les deux présentant une extrémité distale fusionnée ce qui indique un âge de plus de 2 ans pour le premier élément et de plus de 3 ans pour le second<sup>26</sup>. Les deux pièces peuvent néanmoins appartenir à un même animal. Le tibia présente par ailleurs une très grosse entaille en son tiers distal.

Pour le chevreuil, une mandibule appartient à une bête de plus de 2 ans, de même qu'un maxillaire<sup>27</sup>. Un second maxillaire correspond à un animal un peu plus jeune, autour de 15 mois. Les observations sur le squelette post-crânien<sup>28</sup> sont concordantes avec les estimations précédentes. L'individu rencontré sur la terrasse d'artillerie (us 94) aurait entre 6 et 7 ans<sup>29</sup>. Il n'est pas possible de préciser l'âge de l'animal représenté par des métapodes pour le boulevard au revers du logis (us 196) ; ils paraissent simplement matures squelettiquement. Un os métatarsien est mâchonné dans ce niveau de boulevard.

#### - les léporidés

Onze ossements de léporidés sont reconnus (tabl. 1) correspondant à divers éléments d'un squelette (annexe 1). Cette famille comprend deux espèces, le lapin *Oryctolagus cuniculus* et le lièvre *Lepus europaeus*. Les deux sont reconnues<sup>30</sup> sur quelques pièces. Le lièvre est rencontré au niveau du boulevard (us 196) et de la latrine (us 176). Dans ce dernier niveau, l'épiphyse proximale d'un tibia n'est pas fusionnée mais de format adulte, ce qui indique un animal de plus de 5-6 mois sans pouvoir être plus précis au vu des données disponibles dans la littérature<sup>31</sup>. L'épiphyse proximale d'une ulna pour le boulevard est fusionnée, l'animal a lui aussi plus de 5-6 mois. L'humérus et le tibia de lapin issus de la terrasse d'artillerie (us 94) appartiennent à un individu de plus de 9 mois<sup>32</sup>, mais peut-être pas beaucoup plus : l'humérus présente une extrémité distale fusionnée mais non la proximale. Les pièces non identifiées spécifiquement sont matures et peuvent se rapporter aux individus dénombrés dans l'une ou l'autre espèce. Un second os métatarsien est calciné pour la terrasse d'artillerie (us 94).

#### - les équidés

Les vestiges d'équidés correspondent à deux squelettes vus en connexion lors des fouilles (us 227, fin XVI<sup>e</sup> siècle ; fig. 11). Le squelette le plus complet est le n° 12 (fig. 12), le plus partiel, le n° 13

26 Habermehl 1985.

27 Observations des usures dentaires : Tomé, Vigne 2003.

28 Tomé, Vigne 2003.

29 Usure des dents mandibulaires : Tomé, Vigne 2003.

30 Callou 1997.

31 Habermehl 1985 ; les dates proposées par cet auteur sont données avant, ou après, 5-6 mois.

32 Gardeisen, Valenzuela Lamas 2004.

(fig. 13). Le fait que cet individu soit restitué de manière incomplète est lié à l'emprise des fouilles, une partie des pièces « manquantes » étant en effet restées dans les sédiments hors-emprise. Les deux animaux portaient des fers, dont la morphologie se rapproche de ceux u sein de la famille des équidés reste délicate. Elle regroupe en effet le cheval *Equus caballus* et l'âne *Equus asinus*, mais aussi leurs hybrides, la mule (âne mâle x jument) et le bardot (étalon x ânesse). Les critères de distinction portent sur les têtes osseuses<sup>33</sup>, les dents jugales<sup>34</sup>, et sur certains éléments du squelette post-cranien, principalement la scapula, l'humérus, le radius et l'ulna, le fémur, le tibia, le métacarpe (fig. 14) et la phalange proximale<sup>35</sup>. Signalons qu'il est extrêmement rarement question du bardot dans la littérature. Pour les deux squelettes retrouvés ici, tous les critères de diagnose disponibles convergent vers la présence de chevaux.

Une canine mandibulaire évoque la possibilité d'un mâle<sup>36</sup> pour l'individu n° 12. Celui-ci serait âgé d'environ 6-7 ans d'après l'usure des dents jugales<sup>37</sup>. L'observation des soudures épiphysaires irait plutôt vers l'estimation basse puisque quelques lignes de fusion pour les épiphyses postérieures de vertèbres<sup>38</sup> sont encore un peu visibles. Le cheval n°13, bien que plus partiel<sup>39</sup>, paraît également adulte sans être vieux. Il serait toutefois un peu plus jeune que le précédent, les soudures des épiphyses postérieures des vertèbres étant régulièrement toujours en cours (épiphyses non fusionnées ou soudures encore visibles suivant les cas).

Les grandes longueurs de plusieurs éléments osseux permettent d'estimer les hauteurs au garrot<sup>40</sup> des deux animaux. Le cheval n°12 mesure entre 128 cm (humérus) et 144 cm (tibia), avec deux autres estimations de 141 cm (radius) et 137 cm (métacarpe). L'individu n°13 serait légèrement plus grand, avec une hauteur au garrot comprise entre 141 cm (métacarpe) et 144 cm (métatars), avec une estimation intermédiaire à 143 cm (radius). Celui-ci paraît également plus robuste : ses os sont proportionnellement un peu plus larges que ceux du cheval n°12. Sur le radius, son indice de gracilité<sup>41</sup> est ainsi de 11,7 vs. 10,9 pour l'individu n° 12, et de 14,6 vs. 15 sur le métacarpe.

En dehors d'une diaphyse de côte présentant un cal osseux consécutif à une fracture repérée pour le cheval n°12, consolidé mais probablement pas depuis longtemps, aucune trace de quelle que nature que ce soit n'a été repérée. Toujours pour cet individu, un os métacarpien montre une incrustation métallique sur la diaphyse qui paraît assez curieuse (fig. XX-14). Peut-être s'agit-il d'un morceau d'équipement ? (Karine, une idée là-dessus ?)

33 Barone 1999, Hanot, Bochaton 2018.

34 Armitage, Chapman 1979, Eisenmann 1980, 1981, 1986, 1995, Baxter 1998, Johnstone 2004.

35 Peters 1998, Forest 1999, Farello 2006, Hanot, Bochaton 2018

36 Certaines femelles peuvent présenter des canines mais ce cas n'est pas fréquent (Barone 1997).

37 Barone 1954, Chuit 2000, Levine 1982

38 Barone 1999.

39 Les dents ne sont pas présentes notamment ce qui ne permet ni attribution sexuelle ni estimation de l'âge à partir de ces pièces.

40 Coefficients de Kiesewalter 1888.

41 Largeur de la diaphyse x 100 / grande longueur.





Secteur 2B1 - SQ\_12 et SQ13, orthophotographie

0 1 m  
© K. Vincent



Fig. 11 - Squelettes équins découverts en connexion lors des fouilles (cliché équipe de fouille / K. Vincent).



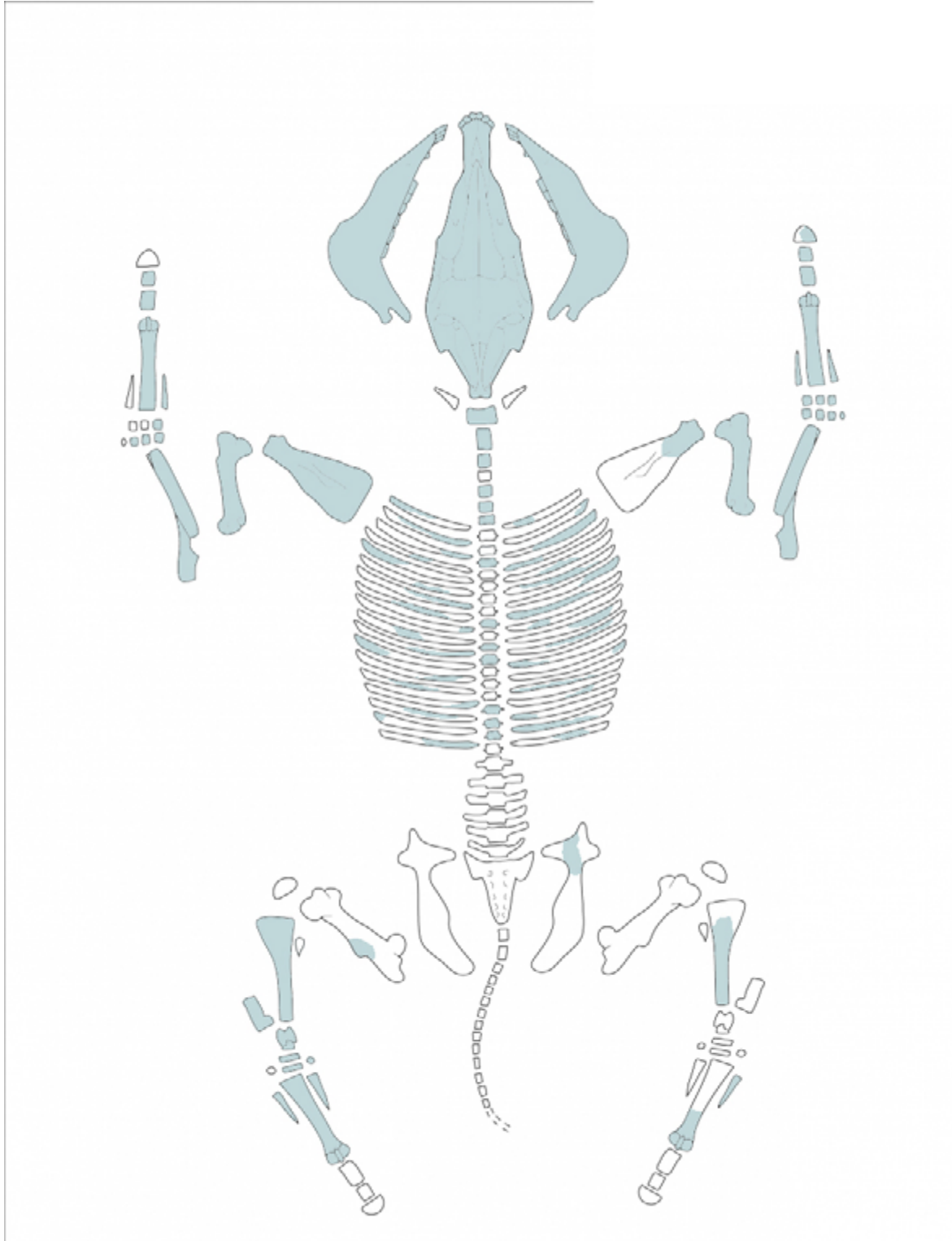


Fig. 12 - Parties du squelette rencontrées pour le cheval n°12 (DAO C. Picard, Oniris).

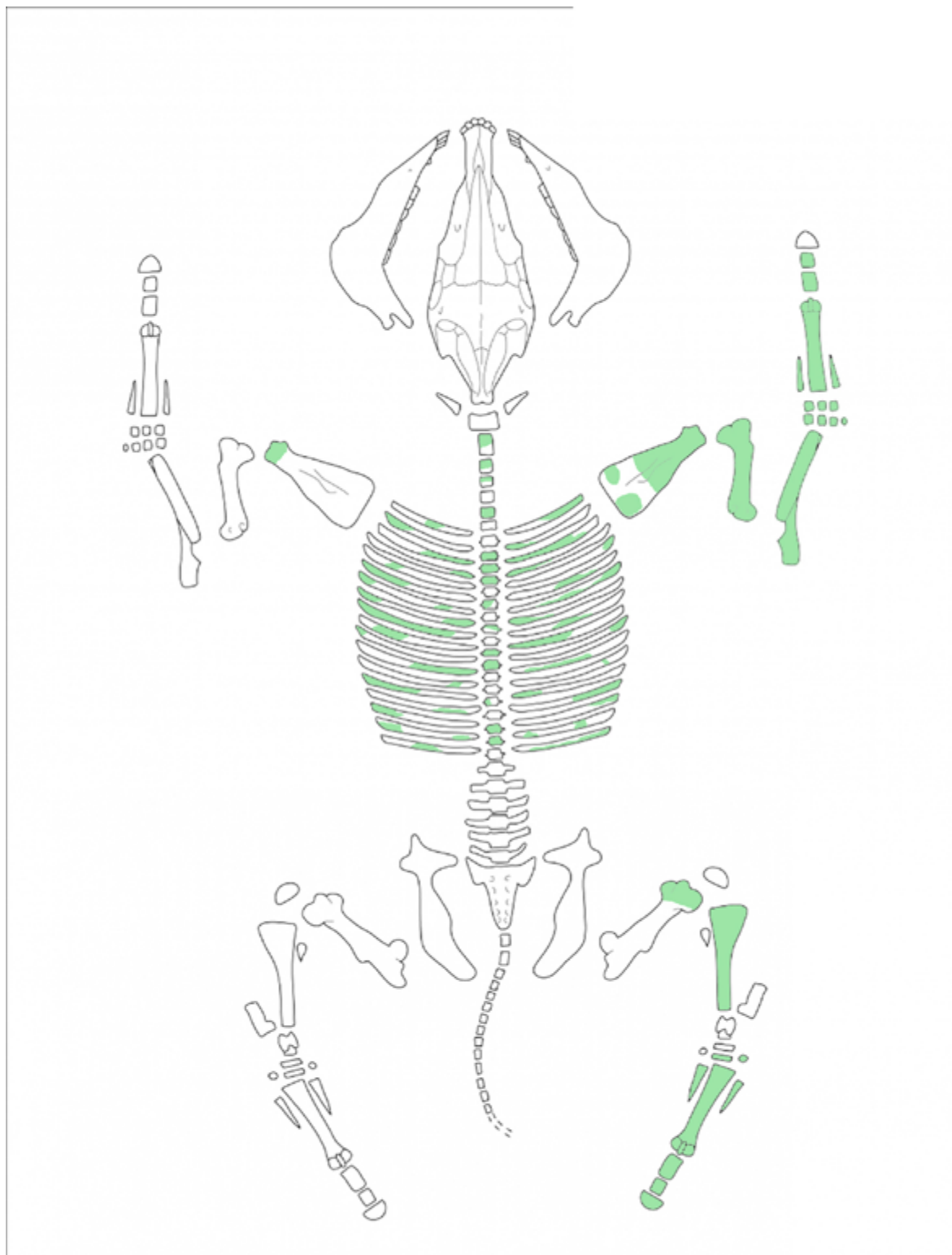


Fig. 13 - Parties du squelette rencontrées pour le cheval n°13 (DAO C. Picard, Oniris).



Fig. 14-A

Fig. 14 - Os métatarsiens des deux chevaux pontiviens (US 227), A : face dorsale, n°12 à droite et n°13 à gauche ; et B : face palmaire, en partant de la droite : n°13 puis n° 12, comparés à un âne (au milieu) et deux chevaux (les deux les plus à droite portant les n°17 et 10) de la collection de référence (Anatomie Comparée, Oniris). Le critère diagnostique majeur ici relève de la présence marquée ou non de la fosse supracondylaire ainsi que de sa forme (en vue palmaire) [cliché A. Borvon].



Fig. 14-B

### - le chien

Un humérus de chien provient du comblement de la latrine (us 176). Bien que non mesurable, il paraît de format moyen<sup>42</sup>.

### - le dauphin (commun ?)

Une côte est issue du boulevard au revers du logis (us 196). Elle appartient à un dauphin (odontocète). Son gabarit évoque la présence du dauphin commun *Delphinus delphis*. Une entaille est observée juste sous sa tête (fig. 15).



Fig. 15 - Entaille sur une côte de dauphin (commun ?) [cliché A. Borvon].

### - les petits mammifères (format souris)

Un peu moins d'une vingtaine de pièces relèvent des « petits » mammifères c'est-à-dire ici du format d'une souris, dont une bonne partie provient de la fraction issue du tamisage des niveaux de la latrine (tabl. 1). Ces vestiges ne sont pas identifiés plus avant. La diagnose est en effet généralement réalisée sur les têtes osseuses<sup>43</sup>, ici peu fréquentes et mal préservées. Seule la présence d'un petit<sup>44</sup> campagnol peut être ainsi proposée<sup>45</sup>. Les stigmates que laissent leurs incisives lorsqu'ils grignotent les os sont peu observés (une douzaine d'occurrences au total).

## LES OISEAUX

### - la poule

Près de 550 restes appartiennent à la poule (tabl. 1). Ils se répartissent dans les trois niveaux étudiés mais sont particulièrement nombreux dans le niveau de boulevard (us 196), avec 300 vestiges.

42 Pour des exemples chiffrés : Borvon 2020a.

43 Chaline *et al.* 1974, Charissou 1999.

44 C'est-à-dire genre *Arvicola* exclus.

45 Pas d'identification sur une dent fragmentaire isolée en dehors de la famille.

La latrine (us 176) est également assez bien pourvue avec presque 200 restes. La terrasse livre une cinquantaine d'ossements. Globalement, ce sont surtout les pièces osseuses des membres qui sont présentes (tabl. 10 à 12 ; fig. 17 à 19). Les différents éléments constitutifs de l'aile sont ainsi nombreux, associés aux divers os de la ceinture pectorale. La furcula cependant n'est bien attestée que dans le niveau de boulevard (us 196) ce qui pourrait témoigner d'un prélèvement de l'aile effectué un peu différemment que dans les deux autres niveaux. Pour le membre pelvien, dans tous les cas bien représenté, la différence majeure paraît porter sur la présence (us 176 et 94) ou non (us 196) du tarsométatarse, illustrant là aussi probablement un mode de préparation différent de la patte suivant les lots chronostratigraphiques. Les têtes, le sternum, les vertèbres et côtes, de même que les phalanges de l'aile comme des pattes (pièces qui ne sont pas non plus retrouvées parmi les restes indéterminés, ni dans les résidus de tamisage pour la latrine) font globalement totalement défaut, sauf quelques éléments retrouvés dans la latrine.

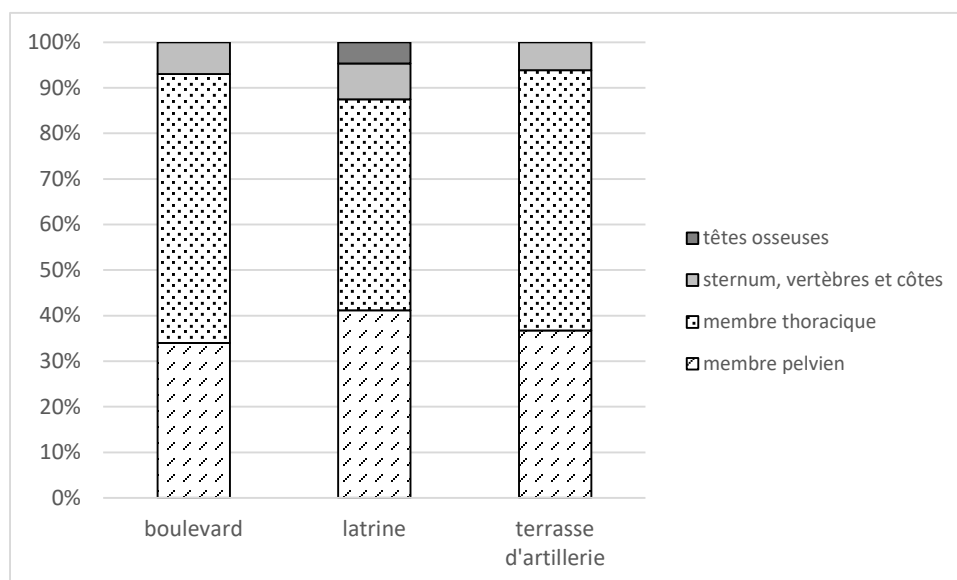


Fig. 16 - Fréquence relative des parties du squelette de poule regroupées en grands ensembles anatomiques pour les trois contextes pontiviens étudiés.

boulevard US 196	NR		NMO		p	NMOp total	TPp
	total	%NR	D	G			
furcula	46	15,3		17	1	17	48,6
coracoïde	15	5,0	4	11	1	15	42,9
scapula	30	10,0	8	10	1	18	51,4
humérus	19	6,3	8	8	1	16	45,7
radius	41	13,7	15	17	1	32	91,4
ulna	23	7,7	7	15	1	22	62,9
carpométacarpe	2	0,7	1	1	1	2	5,7
phalange proximale aile doigt principal	1	0,3		1	1	1	2,9
sernum	15	5,0		8	1	8	22,9
vertèbre cervicale	1	0,3			13,5	0,1	0,2
côte	5	1,7			7	0,7	2,0
coxal	18	6,0		7	1	7	20,0
fémur	22	7,3	10	6	1	16	45,7
tibiotarse	49	16,3	17	18	1	35	100
fibula	7	2,3			-		
tarsométatarse	6	2,0	2	4	1	6	17,1
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>100</b>	nombre minimum de demi-squelettes :			<b>35</b>	

Tabl. 10 - Nombre de restes (NR) et nombre minimum d'organes (NMO) de poule au revers du boulevard (us 196), avec p : nombre d'organe(s) dans un demi-squelette, NMOp : nombre minimum d'organes pondéré, TPp : taux pondéré de présence.



Fig. 17 - Répartition relative en taux pondéré de présence (TPp) des organes squelettiques de poule au revers du boulevard (us 196) [schéma du squelette d'après Ghetie et al. 1981, modifié ; DAO C. Picard, Oniris].

latrine	NR		NMO			NMOp	TPp
	total	%NR	D	G	p		
<b>US 176</b>							
crane	8	4,2		5	1	5	15,6
carré	1	0,5	1		1	1	3,1
furcula	5	2,6		5	1	5	15,6
coracoïde	10	5,2	6	4	1	10	31,3
scapula	14	7,3	6	8	1	14	43,8
humérus	27	14,1	15	10	1	25	78,1
radius	7	3,6	1	6	1	7	21,9
ulna	23	12,0	5	17	1	22	68,8
carpométacarpe	2	1,0	2		1	2	6,3
phalange distale aile dgt principal	1	0,5		1	1	1	3,1
sternum	11	5,7		6	1	6	18,8
synsacrum	3	1,6		2	1	2	6,3
côte	1	0,5			7	0,1	0,4
coxal	3	1,6		2	1	2	6,3
fémur	17	8,9	9	7	1	16	50,0
tibiotarse	24	12,5	10	10	1	20	62,5
tarsométatarse	33	17,2	16	16	1	32	100
phalanges pied sauf distales	2	1,0			14	0,1	0,4
<b>Total</b>	<b>192</b>	<b>100</b>	<b>nombre minimum de demi-squelettes :</b>			<b>32</b>	

Tabl. 11 - Nombre de restes (NR) et nombre minimum d'organes (NMO) de poule de la latrine (us 176), avec p : nombre d'organe(s) dans un demi-squelette, NMOp : nombre minimum d'organes pondéré, TPp : taux pondéré de présence.



Fig. 18 - Répartition relative en taux pondéré de présence (TPp) des organes squelettiques de poule de la latrine (us 176) [schéma du squelette d'après Ghetie et al. 1981, modifié ; DAO C. Picard, Oniris].

Fig. 19 - Répartition relative en taux pondéré de présence (TPp) des organes squelettiques de poule de la terrasse d'artillerie (us 94) [schéma du squelette d'après Ghetie et al. 1981, modifié ; DAO C. Picard, Oniris].

terrasse d'artillerie US 94	NR		NMO		p	NMOp total	TPp
	total	%NR	D	G			
furcula	2	4,1	1		1	1	11,1
coracoïde	6	12,2	2	4	1	6	66,7
scapula	1	2,0	1		1	1	11,1
humérus	5	10,2	1	4	1	5	55,6
radius	3	6,1	1	1	1	2	22,2
ulna	9	18,4	6	3	1	9	100
carpométacarpe	2	4,1	2		1	2	22,2
sternum	2	4,1	2		1	2	22,2
côte	1	2,0			7	0,1	1,6
fémur	5	10,2	2	3	1	5	55,6
tibiotarse	6	12,2	3	2	1	5	55,6
tarsométatarse	7	14,3	3	4	1	7	77,8
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>100</b>	<b>nombre minimum de demi-squelettes :</b>			<b>9</b>	

Tabl. 12 - Nombre de restes (NR) et nombre minimum d'organes (NMO) de poule de la terrasse d'artillerie (us 94), avec p : nombre d'organe(s) dans un demi-squelette, NMOp : nombre minimum d'organes pondéré, TPp : taux pondéré de présence.

Comparativement au nombre de pièces rencontrées, les traces d'outils sont plutôt rares, peut-être en lien aussi avec la conservation des surfaces osseuses (cf. supra - état de conservation du matériel), voire même quasiment absentes pour la terrasse d'artillerie (us 94) avec seulement deux incisions repérées sur deux humérus. Elles relèvent de la désarticulation de l'épaule et du désossage du bras. Dans le niveau du boulevard au revers du logis (us 196), de possibles sections sont remarquées sur certaines zones articulaires (épaule, coude) sans qu'il soit possible d'en être certain. Les stries dues à l'emploi du couteau se retrouvent sur six éléments osseux de nature variés. Il s'agit presque exclusivement de marques de désossage. Une sorte de raclage se matérialisant par plusieurs incisions parallèles est repéré sur un tibiotarse. Dans les niveaux de la latrine (us 176), les marques d'outils sont légèrement plus fréquentes. Quelques traces de section sont là aussi suspectées, et parfois attestées avec certitude. Elles touchent ainsi la crête deltoïde de l'humérus et par trois fois l'extrémité proximale de tarsométatarse ce qui permet de séparer la patte du reste du corps de l'animal. Une fois le coup est porté sur l'extrémité distale de cet os. Au moins deux incisions résultent d'opération de désarticulation. Une autre strie et une zone de raclage témoignent elles de la récupération de la viande.

Les individus recensés, leur estimation d'âge, ainsi qu'éventuellement leur sexe, sont les suivants :

- boulevard au revers du logis (us 196) : les radius permettent de dénombrer neuf juvéniles, un subadulte et treize adultes. Un subadulte supplémentaire est repéré sur plusieurs autres pièces osseuses. Sept des adultes sont des femelles en période de ponte (présence d'os médullaire dans la diaphyse des fémurs et des tibiotarses notamment ; fig. 20) ;
- latrine (us 176) : sept juvéniles, dont deux dépassent de peu le stade poussin, quatre subadultes et neuf adultes sont recensés. Parmi les adultes deux sont des femelles en période de ponte. Les tarsométatarses témoignent eux de la présence de cinq femelles et de trois mâles ;
- terrasse d'artillerie (us 94) : les diverses pièces présentes permettent de dénombrer deux juvéniles (dont l'un n'est pas beaucoup plus vieux que le stade poussin), un subadulte et cinq adultes. Au moins deux de ceux-ci sont des femelles en période de ponte. L'absence d'ergot sur deux tarsométatarses atteste aussi de la présence de deux femelles. Un ergot bien développé témoigne de celle d'un mâle. Un mâle à peine mature serait aussi présent. Il présente une protubérance en lieu et place d'ergot peut-être du fait de son jeune âge. L'ergot ne fusionnerait en effet à la diaphyse qu'après 8 mois<sup>46</sup>, tandis que l'extrémité proximale fusionne à la diaphyse entre 5 et 7 mois<sup>47</sup>, soit un âge pour lequel le stade adulte est généralement proposé. La présence d'un mâle castré peut aussi être évoquée pour expliquer cette protubérance.

46 Sadler 1991 in Serjeantson 1998.

47 Latimer 1927.



La présence de ces chapons peut parfois aussi être suspectée, notamment dans le remplissage de la latrine (us 176) lorsque des subadultes de grand format, plus conséquent que celui des adultes, sont signalés (voir par exemple les mensurations des ulnas ou des tarsométatarses, annexe 2; fig. 21). De manière générale, quoique pas toujours nombreuses (tabl. 13 à 17), les mensurations des ossements paraissent assez variables.



Fig. 20 ci-contre - Dépôts d'os médullaire à l'intérieur de fémurs issus du boulevard au revers du logis (us 196), caractéristiques de poules en période de ponte (cliché A. Borvon).

Fig. 21 ci-dessous - Aperçu de la variabilité des formats des poules de la latrine (us 176) sur A : les humérus, et B : les tarsométatarses (cliché A. Borvon).



coracoïde	x ≥ x <	35	37	39	41	43	45	47	49	51	53	55	57	59	61	63	total
		37	39	41	43	45	47	49	51	53	55	57	59	61	63	NR	
Troclar	IX-XIII					1	2	2	4	2		1	2				14
Montfort	X									1				1			2
Montfélix	X						1	1	1			1					4
Montfélix	fin X - dbt XI					2	1		1	2				1			7
Andone IRB	fin X-dbt XI						1		1				1				3
Andone RG	fin X-dbt XI	min								moy				max			28
Montsoreau	XI					1	3	5	3	3	4	7	6		2		34
Montfélix	XI						1	3	1	3		1		1			10
Isle-Jourdain	XI-XIIB						1	2	2	1		1	3	3	1		14
Ganne	XIA - dbt XIII								1	3	2	1					7
Montsoreau	XV-XVI											1					1
Saint-Germain, Rennes	fin XV - XVI												1				1
<b>Pontivy</b>	<b>fin XV - XVI</b>									1			1				2
<b>Pontivy</b>	<b>XVI B</b>											2					2
<b>Pontivy</b>	<b>XVII</b>											1					1
																	<b>total</b>
																	<b>116</b>

Tabl. 13 - Variations de la grande longueur (GL) en millimètres des coracoïdes des poules de Pontivy comparées aux données (NR : nombre de restes) de Troclar (Dereclenne 2001), Andone IRB (Rodet-Belarbi 2009), Andone RG (Gilles 1991), l'Isle-Jourdain (Rodet-Belarbi 1995, 1997), Montsoreau (Borvon 2012), Montfélix (Robin 2004), Ganne (Borvon 2013) et Montfort (Borvon 2011).

humérus	x ≥ x <	55	57	59	61	63	65	67	69	71	73	75	77	79	81	83	85	87	89	91	93	total
		55	57	59	61	63	65	67	69	71	73	75	77	79	81	83	85	87	89	91	93	
Troclar	IX-XIII		2	3	4	1	2		1	1											1	15
Montfélix	X - dbt XI		1	2	2	2		1	1													9
Andone IRB	fin X- dbt XI				2	1		1														4
Andone RG	fin X- dbt XI	min					moy							max								10
Montsoreau	XI		2		4	4	1	4	3	3	4	1		1			1					28
Montfélix	XI				1	1	1		1													4
Isle-Jourdain	XI-XIIB	2		2	2	3	5	2	4	2		1										23
Ganne	XI-XIIA				1				1													2
Ganne	XII-dbt XIII			1		1	4															6
Fontevraud	XII		1																			1
Talmont	fin XIV-XV		1		1	1																3
Montsoreau	XV-XVI					1																1
Fontevraud JGR	XVI			2		2				2	1	1										8
Fontevraud	XVI								1		1	2		2								6
<b>Pontivy</b>	<b>XVI B</b>			1			1		1		1		1									5
<b>Pontivy</b>	<b>XVII</b>					1	1															2
Fontevraud	XVIII A					1			1													2
Fontevraud	XIX				1											1						2
																						<b>total</b>
																						<b>131</b>

Tabl. 14 - Variations de la grande longueur (GL) en millimètres des humérus des poules de Pontivy comparées aux données (NR : nombre de restes) de Troclar (Dereclenne 2001), Andone IRB (Rodet-Belarbi 2009), Andone RG (Gilles 1991), l'Isle-Jourdain (Rodet-Belarbi 1995, 1997), Ganne (Borvon 2013), Montsoreau (Borvon 2012), Montfélix (Robin 2004), et Fontevraud (JGR : Robin 1996, et sans précision : Borvon 2018, 2020b).

ulna	x ≥ x <	55	57	59	61	63	65	67	69	71	73	75	77	79	81	total NR
		55	57	59	61	63	65	67	69	71	73	75	77	79	81	
grande longueur GL		55	57	59	61	63	65	67	69	71	73	75	77	79	81	
Troclar	IX-XIII		1	1	5	2	1					1				11
Castelnaud d'Estref.	X		1		1											2
Montfélix	X				1		1	2								4
Lyon Ste-Croix	X-XI				min			moy			max					2
Montfélix	fin X-dbt XI			2	1		1	1								5
Andone RG	fin X-dbt XI			min				moy					max			4
Andone IRB	fin X-dbt XI		1		2	2	1	1								7
Montsoreau	XI		1	3	2	2	5	3	2	4	3			1		26
Montfélix	XI	1	1	1		1		2								6
Isle-Jourdain	XI-XIIB			2	1	1	3	1	3	2	2	2			1	18
Ganne	XIB-XIIA				1		1		1							3
Ganne	XII-dbt XIII						1				1					2
Beauvais	XII-XIII			3	4		1	2				1				11
Montsoreau	XII-XIII				1											1
Toulouse	XIIIB - XIVB				1			1				1				3
Talmont	XIII-XIV			2						1						3
<b>Pontivy</b>	<b>fin XV - XVI A</b>						1									<b>1</b>
Fontevraud JGR	XVI		1	1	3	1	2									8
Fontevraud	XVI			1	2						1		1	1		6
<b>Pontivy</b>	<b>XVI B</b>				1					2						<b>3</b>
<b>Pontivy</b>	<b>XVII</b>	1				1										<b>2</b>
Fontevraud	XVIII A				1	1										2
Fontevraud AB	XIX				1											1
															<b>total</b>	<b>131</b>

Tabl. 15 : variations de la grande longueur (GL) en millimètres des ulnas des poules de Pontivy comparées aux données (NR : nombre de restes) de Troclar (Derecenne 2001), Castelnaud d'Estrefonds, Toulouse, Beauvais et Andone IRB (Rodet-Belarbi 2009), Andone RG (Gilles 1991), l'Isle-Jourdain (Rodet-Belarbi 1995, 1997), Ganne (Borvon 2013), Lyon Sainte-Croix (Forest 1987), Montsoreau (Borvon 2012), Montfélix (Robin 2004), et Fontevraud (JGR : Robin 1996, et sans précision : Borvon 2018, 2020b).

fémur	x ≥ x <	57	59	61	63	65	67	69	71	73	75	77	79	81	83	85	87	89	91	total NR
		57	59	61	63	65	67	69	71	73	75	77	79	81	83	85	87	89	91	
grande longueur GL		57	59	61	63	65	67	69	71	73	75	77	79	81	83	85	87	89	91	
Troclar	IX-XIII	1				1		3	2	1	2	2		2						14
Castelnaud d'Estref.	X						1	1												2
Montfélix	X	1		1		1		1	1			1								6
Montfélix	fin X-dbt XI				1			2												3
Andone	fin X-dbt XI	1		3	5	3	5	1	1	1		1								21
Lyon Sainte-Croix	fin X-dbt XI				min					moy				max						13
Montsoreau	XI					2	2	3	2	3	2	4	2	3	1	1		1		26
Montfélix	XI			1	1							1								3
Isle-Jourdain	XI-XIIB						1	3	3	3	1	2	1	1		2				17
Béziers	XI-XII											1								1
Saint-Avit-Sénieur	XI-XIII				min					moy				max						23
Ganne	XI-XII						1	1						1						3
Ganne	XII-dbt XIII					1		1	2	2										6
Fontevraud	XII												1							1
Beauvais	XII-XIII					2	6	4	4	2	4			2		1				25
Montsoreau	XII-XIII								1											1
Talmont	XIV-XV							1	1											2
Montsoreau	XV-XVI												1							1
Fontevraud JGR	XVI				1	1	3				1									6
Fontevraud	XVI										1				1					2
<b>Pontivy</b>	<b>XVI B</b>												1							<b>1</b>
<b>Pontivy</b>	<b>XVII</b>			1						1										<b>2</b>
Fontevraud	XVIII A							1			1									2
																			<b>total</b>	<b>157</b>

Tabl. 16 - Variations de la grande longueur (GL) en millimètres des fémurs de poules de Pontivy comparées aux données (NR : nombre de restes) de Troclar (Derecenne 2001), Saint-Avit-Sénieur (Gautier 1972), Castelnaud d'Estrefonds, Béziers, Beauvais et Andone (Rodet-Belarbi 2009), l'Isle-Jourdain (Rodet-Belarbi 1995, 1997), Ganne (Borvon 2013), Lyon Sainte-Croix (Forest 1987), Montsoreau (Borvon 2012), Montfélix (Robin 2004), et Fontevraud (JGR : Robin 1996, et sans précision : Borvon 2018, 2020b).

tarsométatarses	x ≥		45	48	51	54	57	60	63	66	69	72	75	78	81	84	87	90	93	total NR
	x <		45	48	51	54	57	60	63	66	69	72	75	78	81	84	87	90	93	
Castelnau d'Estref.	X	e-						1		2										3
Montfort	X	e-						2				1								3
Andone	mil X-dbt XI	e-				1		1	2	1	1									6
Montsoreau	XI	e-	1				2		4	5	10	2	1							25
Aimargues	XI	e-						1												1
Isle-Jourdain	XI-XIIB	e-									2	4			1					7
Béziers	XI-XII	e-				1														1
Saint-Avit-Sénieur	XI-XIII	e-						min		moy	max		(max)							13
Toulouse	XII-XIII	e-							1	1		1			1	1				5
Beauvais	XII-XIII	e-						1	5	6	1		1							14
Ganne	XII-XIII	e-					2		1		1									4
Montsoreau	XV-XVI	e-									1	1	1							3
<b>Pontivy</b>	<b>XVI B</b>	<b>e-</b>									<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>							<b>3</b>
<b>Pontivy</b>	<b>XVII</b>	<b>e-</b>										<b>1</b>								<b>1</b>
Castelnau d'Estref.	X	e+																1		1
Andone	mil X-dbt XI	e+												1						1
Montsoreau	XI	e+							1	1			2	2	1	1				8
Aimargues	XI	e+											2							2
Isle-Jourdain	XI-XIIB	e+														1				1
Toulouse	XII-XIII	e+											1					1		2
Beauvais	XII-XIII	e+							1										1	1
Ganne	XIB-XIIA	e+										1	1	2	1					5
<b>Pontivy</b>	<b>XVI B</b>	<b>e+</b>									<b>1</b>									<b>1</b>
Montsoreau	XIA	e?												1						1
Montsoreau	XIA	p												1	1					2
Montsoreau	mil XI	p												2						2
Montfélix	X-XI	?					1	5	1	5	3		2		1					18
Charavines	XI	?					min		moy				max							9
Troclar	IX-XIII	?						1	4	8	5	1	1	1				1		22
Bourges	fin XII-XIIIB	?						min		moy			max							12
																				<b>total</b>
																				<b>177</b>

Tabl. 17 - Variations de la grande longueur (GL) en millimètres des tarsométatarses des poules de Pontivy, comparées aux données (NR : nombre de restes) de Charavines (Olive 1993), Saint-Avit-Sénieur (Gautier 1972), Bourges (Callou, Marinval-Vigne 1999), Troclar (Dereclenne 2001), Andone, Castelnau d'Estrefonds, Aimargues, Béziers, Toulouse et Beauvais (Rodet-Belarbi 2009), l'Isle-Jourdain (Rodet-Belarbi 1995, 1997), Montsoreau (Borvon 2012), Montfélix (Robin 2004), Ganne (Borvon 2013) et Montfort (Borvon 2011) [avec : min : minimum, moy : moyenne, max : maximum, e- : absence d'ergot, e+ : présence d'un ergot, p : protubérance osseuse en lieu d'ergot].

Quelques os issus du boulevard au revers logis (us 196) présentent des affections osseuses. La branche d'une furcula montre ainsi un cal de fracture consolidé. Une extrémité de crête sternale<sup>48</sup> présente aussi un cal de fracture consolidé, et une autre crête sternale est déviée par rapport à son axe normal. La diaphyse d'un radius est probablement déformée suite à un traumatisme ancien ou plus probablement peut-être du fait d'un problème survenu lors de la croissance. Une sorte de périostite est également repérée sur la diaphyse d'une ulna.

Au sein de la latrine (us 176), diverses affections sont aussi relevées. Une côte montre ainsi un cal osseux consécutif à une fracture ancienne (bien reconstituée) à peu près positionnée sur le col. Un tarsométatarses a une diaphyse déformée. Cette déformation consiste en un cal osseux suite à une fracture déjà ancienne, qui a probablement raccourci légèrement la longueur de l'os du fait du déplacement des deux bouts osseux suite à sa cassure (fig.21B, le plus à droite). Un autre tarsométatarses est exactement similaire à celui qui vient d'être décrit, sauf qu'il s'agit d'un os de

48 *apex carina* dans Baumel 1993.

juvénile. Dans les deux cas, l'os a été fracturé à peu près à mi-diaphyse. Une scapula montre une légère exostose périarticulaire en son point le plus dorsal. Un radius a une diaphyse déformée, possiblement du fait d'un problème survenu lors de la croissance et/ou tractions musculaires anormales.

De rares pièces osseuses présentent des marques de dents. Dans les niveaux du boulevard (us 196), un élément est mâchonné et trois autres montrent un impact punctiforme. Les marques laissées par les incisives des rongeurs sont repérées dans six cas pour la latrine (us 176) et par deux fois pour le niveau de boulevard.

#### - **la perdrix grise et la caille des blés**

Deux autres représentants de la famille des phasianidés sont rencontrés dans les niveaux analysés : les perdrix et la caille (tabl. 1). Cette dernière est reconnue sur trois pièces issues de la latrine (us 176). Elles peuvent correspondre à un même oiseau adulte. Quinze pièces sont attribuées aux perdrix. Leur nature ostéologique est variée (annexe 1). Parmi les deux espèces possibles dans la région, seule la perdrix grise *Perdix perdix* est reconnue<sup>49</sup> pour neuf restes, issus de la latrine (us 176) pour cinq d'entre eux, et de la terrasse d'artillerie (us 94) pour les quatre autres. Les six pièces non identifiées spécifiquement sont exclusivement trouvées dans la latrine. Les ossements de perdrix grise correspondent à deux adultes et à un subadulte.

#### - **l'oie domestique**

L'oie est reconnue sur 17 restes (tabl. 1), en majorité issu de la latrine (us 176). Diverses parties du squelette sont représentées (annexe 1). Aucun indice morphologique et/ou ostéométrique ne permet de suspecter la présence de formes sauvages<sup>50</sup>. Dans la latrine, deux individus sont décelés : un adulte et un subadulte. Une incision est relevée sur le corps d'une des deux scapulas, une autre strie est repérée à proximité de l'articulation pour la tête fémorale du coxal. Le tibiotarse retrouvé au niveau du boulevard (us 196) appartient à un animal à peine mature. Il présente des marques de mâchonnage. Les pièces de la terrasse d'artillerie (us 94) correspondent à une bête adulte.

#### - **les canards**

Moins de dix restes sont attribués aux canards (tabl. 1), qui, à l'exception d'un tibiotarse issu de

49 Cohen, Serjeantson 1996, Kraft 1972.

50 Pour de plus amples développements sur cette question, cf. Borvon 2012, p. 248-251 ; Duval, Clavel 2018.

la terrasse d'artillerie (US 94), proviennent tous de la latrine (US 176). L'identification spécifique de ces animaux est complexe, notamment du fait du nombre d'espèces possibles, une vingtaine sous nos latitudes<sup>51</sup>. Les gabarits présents laissent supposer la présence du canard colvert, des sarcelles et d'un format intermédiaire entre les deux précédents. Ces trois gabarits sont retrouvés dans la latrine, l'os de la terrasse d'artillerie est compatible avec le format d'une sarcelle. La consultation prochaine des collections de référence du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris permettra peut-être de préciser les espèces. Les oiseaux sont tous adultes.

#### - les pigeons

Un humérus issu de la latrine (US 176) appartient à un pigeon. Son format évoque plutôt la présence du biset ou du columbin, quasiment indifférenciables<sup>52</sup>, que du ramier. La distinction de ces trois espèces est très délicate et généralement seul le dernier peut parfois être distingué du fait de la plus grande taille de certains de ses os longs, notamment ceux de l'aile<sup>53</sup>. L'os ici présent est médiocrement conservé ce qui empêche de se prononcer.

#### - la bécasse des bois

La bécasse est reconnue sur dix restes, presque tous en provenance de la latrine (US 176). Dans ce niveau, deux individus adultes sont rencontrés. La phalange proximale du doigt principal de l'aile est calcinée. Les deux pièces issues du boulevard (US 196) correspondent à un oiseau adulte.

#### - les corvidés

Un radius provenant de la latrine (US 176) et une ulna issue de la terrasse d'artillerie (US 94) appartiennent à des corvidés adultes du format de la pie, du choucas ou du geai. La distinction des espèces<sup>54</sup> n'est pas réalisable ici.

---

51 Des précisions sont notamment disponibles dans Borvon 2012, p. 259-260.

52 Fick 1974.

53 *Ibid.*

54 Tomek, Bochenski 2000.

## LES POISSONS

Les restes identifiés de poissons sont absent de la terrasse d'artillerie (us 94). Le détail des parties squelettiques pour chaque espèce est disponible en annexe 1. Signalons la présence de deux « arêtes » parmi les restes indéterminés du boulevard au revers du logis (us 196) qui présentent des marques d'outils (incisions).

- **les chondrichthyens : raies et requins**

Cinq pièces se rapportent aux raies et une aux requins, toutes en provenance de la latrine (us 176). Pour la vertèbre de requin la présence de la roussette *Scyliorhinus* sp. est fortement suspectée. Dans le cas de la raie, il s'agit de « boucles<sup>55</sup> » appartenant à la très justement nommée raie bouclée *Raja clavata*.

- **l'anguille**

Une vertèbre précaudale carbonisée appartient à une anguille d'une trentaine de centimètres de long.

- **le congre**

Un os de l'arc branchial est attribué à un congre dont la longueur est évaluée à environ 1,5 m.

- **la sardine**

Quatre os de sardine ont été reconnus. Deux individus paraissent présents, l'un mesure une quinzaine de centimètre, le second paraît légèrement plus grand.

- **les cyprinidés**

Cinq restes appartiennent aux Cyprinidés. Dans la latrine (us 176), deux pièces correspondent à un individu de très grand format - sa longueur est estimée à environ 60 cm de long voire même un peu plus -, qui pourrait être une carpe *Cyprinus carpio*. La côte de cet individu montre une incision sous sa tête (fig. 22), ainsi que des traces laissées par les incisives d'un rongeur. La troisième pièce ostéologique retrouvée dans la latrine, une vertèbre caudale parmi les dernières, appartient

---

55 il s'agit d'écailles placoïdes (ou denticules cutanés ou odontodes).

à un poisson dont la longueur se situe entre 25 et 30 cm. Les deux pièces du boulevard (us 196) correspondent à des individus de 40 cm et 45 cm.

Fig. 22 - Côte de Cyprinidé présentant une incision (latrine 176) [cliché A. Borvon].



#### - le brochet

Un os carré et un supracléithrum issus de la latrine (us 176) relèvent du brochet. Les poissons ont des longueurs estimées à 70 cm et 80 cm.

#### - le merlu

Deux os appartiennent au merlu. Celui retrouvé dans le niveau de boulevard (us 196) est un basioccipital d'un poisson d'au moins 1 m de long. Le dentaire issu de la latrine (us 176) appartient à un individu d'environ 1 m.

#### - les gadidés

Les gadidés sont identifiés sur 24 pièces osseuses, en majorité issues de la latrine (us 176) [tabl. 1]. Diverses pièces osseuses sont représentées mais les vertèbres et la pièce principale de la ceinture pectorale, le cleithrum, sont les plus fréquents (annexe 1). Cette famille comporte plusieurs espèces<sup>56</sup>, dont trois sont possibles pour le niveau de boulevard (us 196) : le merlan *Merlangius merlangus* probablement<sup>57</sup>, pour trois individus de 25 cm, 30 cm et 35 cm de long, le tacaud<sup>58</sup> *Trisopterus luscus luscus* pour un poisson de 35 cm, et vraisemblablement le lieu jaune<sup>59</sup> *Pollachius pollachius* pour un individu de 70 cm.

Pour les niveaux de la latrine (us 176), les mêmes espèces sont présentes, mais la morue *Gadus morhua* vient s'ajouter à la liste. Cette dernière est représentée par plusieurs pièces osseuses<sup>60</sup> notamment cinq cleithrums pour quatre individus, dont les longueurs peuvent être estimées à

56 Louisy 2015.

57 trois précaudales, deux cleithrums.

58 un cleithrum.

59 un cleithrum.

60 cinq cleithrum, un lacrymal, une première vertèbre, une vertèbre caudale.



80 cm pour la plus grande, et à 70 cm pour les trois autres. L'un de ces cleithrums est tranché ce qui a permis de séparer la tête du reste du corps (fig. 23). D'autres paraissent aussi l'être mais les altérations de surface empêchent de se prononcer avec certitude. La présence du lieu jaune est suspectée sur deux autres cleithrums, pour des poissons de 30 cm et 70 cm, mais là encore l'état de conservation empêche d'en être certain. Un tacaud<sup>61</sup> de 30 cm est attesté, de même que deux merlans<sup>62</sup> de 30 cm et 35 cm.



Fig. 23 - Cleithrum de morue dont l'un (à droite) est sectionné (US 176) [cliché A. Borvon].

#### - le bar commun

Quinze restes appartiennent au bar commun (tabl. 1), aux deux tiers issus de latrine (US 176). Dans ce niveau les pièces de diverses natures (annexe 1) se rapportent à deux individus, l'un peut-être autour de 70 cm - les spécimens de belle taille manquent dans notre collection pour estimer avec précision ces grands formats -, le second d'environ 35-40 cm. Pour le boulevard (US196), les éléments présents attestent de poissons d'environ 40 cm et 60 cm, et d'un autre un peu plus grand encore.

#### - le rouget-barbet

Deux vertèbres caudales sont attribuées au rouget-barbet. Elles correspondent à un poisson d'une vingtaine de centimètres de long.

#### - les mulets

La pièce osseuse issue du niveau de boulevard (US 196) appartient à un mullet d'environ 50 cm de long. Les quatre éléments issus de la latrine (US 176) correspondent à un poisson entre 40 et 45 cm et à un autre bien plus grand, peut-être autour de 70 cm. Comme pour le bar, nous manquons de spécimens de grande taille pour estimer ces formats importants. Les restes ne permettent pas de diagnose de l'espèce<sup>63</sup> quoique la présence du mullet lippu *Chelon labrosus*, espèce marine la plus

61 une précaudale, peut-être une posttemporal.

62 un basioccipital, une vertèbre précaudale et une caudale, un supracleithrum.

63 Paton Dominguez, Rosello Izquierdo 1994.

courante en mer<sup>64</sup>, soit parfois suspectée. Une vertèbre caudale est carbonisée dans les niveaux de latrine.

#### - la dorade royale

Un operculaire et une vertèbre caudale en provenance de la latrine (US 176) appartiennent à deux dorades royales de 30 cm et 35 cm environ.

#### - les pleuronectidés

Cinq restes sont attribués aux pleuronectidés. L'operculaire appartient à un carrelet<sup>65</sup> (ou plie) *Pleuronectes platessa*, de 40-45 cm de long. Cette pièce osseuse est calcinée. Les autres éléments non identifiés spécifiquement, peuvent appartenir au carrelet qui vient d'être mentionné, et un poisson plus grand, non identifié lui aussi, est également reconnu (50-60 cm).

#### - la sole commune

Le boulevard (US 196) comme la latrine (US 176) livrent chacun une vertèbre caudale de sole. La première provient d'un animal d'environ 30 cm, la seconde d'un individu d'approximativement 45 cm.

#### - le turbot

Le turbot est déterminé sur dix pièces osseuses issues de la latrine (US 176). Aucun indice morphologique n'évoque la barbue *Scophthalmus rhombus*. Les poissons mesurent environ 30 cm et 40 cm pour les plus petits, un autre aurait une longueur de peut-être 50-60 cm, un atteindrait peut-être les 70 cm de long et un dernier serait peut-être encore plus grand. Les spécimens de belle taille manquent en effet dans la collection de référence pour estimer avec précision ces grand formats, cette espèce pouvant atteindre le mètre<sup>66</sup>.



Fig. 24 - Pièces osseuses (ectoptérygoïde, maxillaire et hyomandibulaire) de turbot (US 176) [cliché A. Borvon].

64 Louisy 2015.

65 Wouters *et al.* 2007.

66 Louisy 2015.

## LES AUTRES TAXONS VERTÉBRÉS, LES MOLLUSQUES

Seule une pièce osseuse appartient à un autre groupe de vertébrés que ceux qui viennent d'être détaillés. Il s'agit d'un fémur de grenouille, brune plutôt que verte, qui provient du boulevard au revers du logis (us 196). C'est la seule mention d'ossement d'amphibien.

Parmi les mollusques, seuls six (petits) fragments ont été recueillis, répartis dans les trois lots chrono-stratigraphiques analysés. Tous correspondent à des morceaux de valve d'huître plate.

## 4. INTERPRÉTATIONS

### 4.1. NATURE DES RESTES

Les ossements de la majorité des taxons proviennent très vraisemblablement d'espèces qui ont été mangées. Pour les mammifères et les oiseaux domestiques - bœuf, caprinés, porc et poule -, l'abondance relative des traces d'outils et surtout leur nature, identifient leurs restes osseux comme des déchets d'origine alimentaire. Il en est de même de diverses espèces sauvages, notamment mammaliennes : sanglier, cerf, chevreuil et dauphin. L'oie est également dans ce cas. Les ossements d'autres espèces sont parfois indemnes de traces d'outils, comme ceux de lapins et de lièvres, de perdrix, de canards et de bécasses des bois. Habituellement mangés, leur consommation paraît néanmoins probable. Les traces de dents parfois relevées sur certains des restes de ces diverses espèces iraient également en ce sens, bien que leur auteur reste difficilement identifiable (omnivore et/ou carnivore : homme, porc, chien, etc.). Les ossements des différents poissons proviennent eux aussi très vraisemblablement d'espèces qui ont été mangées, même si leur consommation reste moins aisée à mettre en évidence que celle des mammifères ou des oiseaux, puisqu'habituellement peu concernés par les traces d'outils. Ici, quelques restes de morue et de cyprinidé présentent de telles marques. Leurs vestiges sont par ailleurs récoltés parmi des déchets identifiés comme d'origine alimentaire, et la présence d'espèces strictement marines, telles la raie, le congre, les diverses espèces de gadidés etc., obligatoirement importées, exclut aussi une origine autre qu'anthropique. Il en est de même des huîtres, également forcément importées.

Quelques-uns des taxons rencontrés ne sont probablement pas consommés mais fréquentent le site pour diverses raisons. Leurs ossements sont indemnes de toute marque d'outils et aucun indice ne permet d'attester d'une quelconque récupération de matière (viande, peau, tendons etc.). Il s'agit d'espèces familières et/ou utilitaires, telles le chien ou le cheval, et de taxons qui peuvent être qualifiés d'« intrusifs », c'est-à-dire qui fréquentent potentiellement les habitats humains<sup>67</sup>, comme

<sup>67</sup> Espèces commensales, lorsqu'elles ont besoin des biotopes créés par l'homme pour survivre (comme la souris), ou anthropophiles, lorsqu'elles sont favorisées par la présence de l'homme, que ce soit par ses réserves, ses cultures ou ses bâtiments, mais qui peuvent par ailleurs en demeurer éloignée.

les petits mammifères de format souris, les corvidés, ou bien encore la grenouille. Le pigeon peut également faire partie de cette catégorie, bien que sa consommation reste toujours envisageable<sup>68</sup>.

#### 4.2. LE CAS DES SQUELETTES ÉQUINS DÉCOUVERTS EN CONNEXION

Les squelettes équins découverts en connexion méritent un petit développement<sup>69</sup>. Rappelons les points suivants :

- les squelettes ont été découverts en connexion « parfaite » c'est-à-dire sans déplacement, intentionnel ou non, de quelque partie de l'animal que ce soit ;
- l'absence de fosse d'inhumation ;
- l'identification est celle de chevaux adultes, plutôt robustes ;
- la présence de fers au pieds de ces chevaux, alors que ce sont des pièces habituellement récupérés et réutilisés.

Ces différents éléments permettraient d'évoquer l'effondrement soudain de la toiture sur ces deux montures, éventuellement lié à un épisode de guerre connu en 1589. À cette date le château est en effet attaqué et pris par les troupes de Mercoeur<sup>70</sup>. Il est possible que ce soit au cours de cet épisode que le logis s'effondre, et que les chevaux meurent piégés sous l'effondrement de la toiture. Bien qu'attrayante, cette hypothèse reste bien sûr à valider. D'un point de vue archéologique néanmoins, les contextes de démolition plaident en faveur d'une destruction rapide du bâtiment avec l'effondrement de ses étages. La destruction est probablement subite, sans possibilité d'intervenir pour sauver lesdits chevaux, ce qui explique leur découverte « in situ » et sans déplacement visible.

#### 4.3. ALIMENTATION CARNÉE

L'alimentation carnée des occupants du site est diversifiée, spécialement dans les niveaux de latrines (us 176, seconde moitié - fin XVI<sup>e</sup> siècle). En témoigne une liste d'espèces consommées extrêmement variée, de mammifères, d'oiseaux et de poissons. Si le nombre de taxons mangés oscille entre 5 et 7 pour les mammifères suivant les contextes, il est de 3 ou 4 pour les oiseaux pour le boulevard (us 196, fin XV<sup>e</sup> - milieu XVI<sup>e</sup> siècle) et la terrasse d'artillerie (us 94, XVII<sup>e</sup> siècle), mais atteint 10 dans la latrine. Pour les poissons, s'ils sont absents de la terrasse d'artillerie, 8 espèces sont recensées pour les niveaux du boulevard, tandis que leur nombre atteint 19 pour le remplis-

68 Aucun indice ne permet de l'affirmer ici.

69 Signalons que la découverte de squelettes assez complets est plutôt rare pour la période et dans la région. Ces animaux sont de manière générale assez mal documentés, notamment car les contextes étudiés sont la plupart du temps liés à l'alimentation alors que ces bêtes ne sont habituellement pas consommées.

70 Se reporter à la présentation des résultats dans le volume I du rapport.

sage de la latrine. Cette variété est très occasionnellement complétée par l'huître. Les vestiges de tous ces animaux consommés correspondent à 99% des restes identifiés à Pontivy (hors squelettes équinés en connexion).

La participation des taxons domestiques, le bœuf, les caprinés, le porc et la poule, est très conséquente puisque leurs ossements correspondent à 91 % des restes déterminés mammaliens et aviaires considérés comme relevant des espèces consommées. Parmi les différents taxons mangés (fig. 25), les caprinés arrivent en tête du nombre de restes (39% pour le boulevard, 36% dans la latrine), sauf pour la terrasse d'artillerie (33%), où ils se retrouvent derrière le bœuf (39%). Celui-ci se positionne après la poule dans les deux autres contextes (boulevard : 36% pour la poule vs. 24% pour le bœuf ; latrine : 28% pour la poule vs. 23% pour le bœuf). La participation du porc, presque uniquement retrouvé dans les niveaux de la terrasse d'artillerie est anecdotique, avec moins de 4% des restes correspondant aux taxons mangés pour l'ensemble des niveaux étudiés, mais qui participent à hauteur de 13% dans le contexte mentionné.

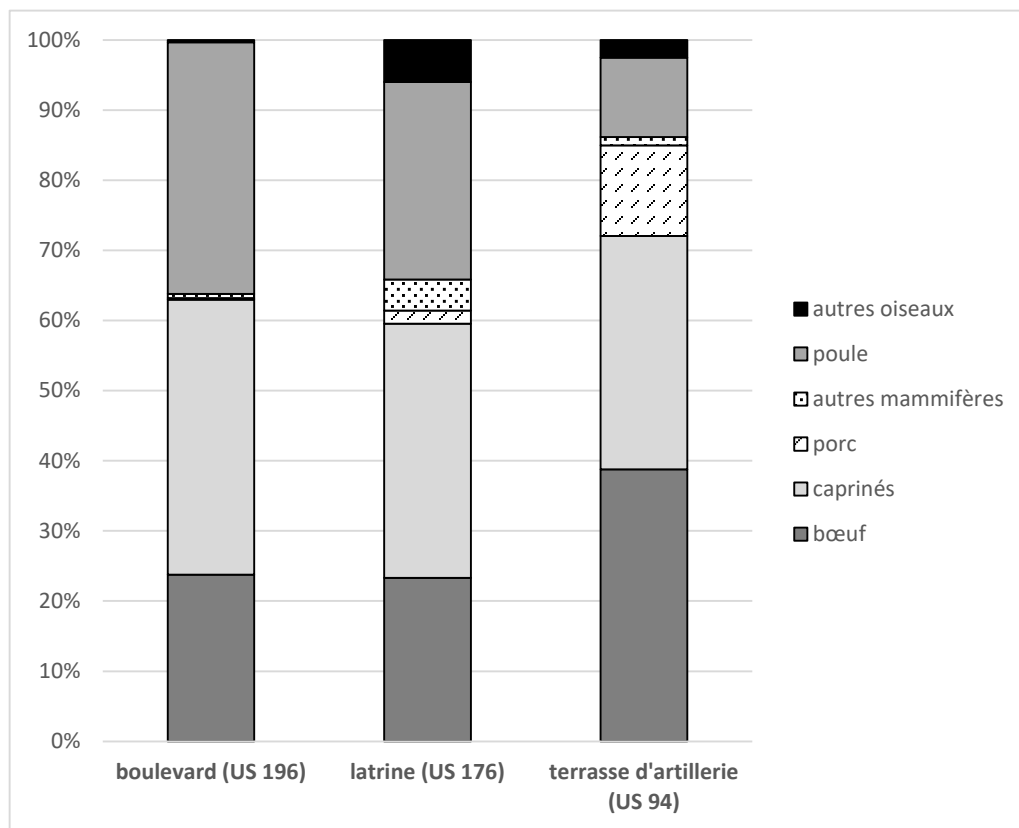


Fig. 25 - Proportion relative des différents taxons mammaliens et aviaires consommés à Pontivy dans les trois contextes étudiés.

Pour ces taxons domestiques, et spécialement les plus nombreux - caprinés, bœuf et poule -, les âges de mortalité indiquent des choix relativement ciblés de la part des consommateurs, puisque la majorité des animaux sont mangés plutôt jeunes. Dans le cas du bœuf, la moitié des individus ou presque sont ainsi des veaux d'environ 2 mois, et les animaux plus âgés paraissent globalement être des subadultes. Pour les caprinés, les individus semblent aussi être principalement des subadultes, ce qui, comme pour les bovins, correspond à des individus probablement arrivés à maturité ou presque pour la masse de viande. Et pour la poule, la proportion de juvéniles est toujours importante. Parmi les adultes pour cette dernière espèce, la portion parfois conséquente (boulevard, us 196) d'individus réformés (femelles en période de ponte) peut s'expliquer par le fait qu'il est difficile de préciser si la présence d'os médullaire correspond encore à un individu encore en train de pondre<sup>71</sup>. La conservation (cf. supra partie conservation pour ce niveau) a aussi peut-être favorisé ces ossements rendu moins sensibles à la destruction du fait du remplissage de leur cavité médullaire. Aussi en définitive, les consommateurs ont donc assez vraisemblablement sélectionné des catégories d'animaux qui présentaient une certaine qualité de viande. Le bon état sanitaire tel qu'il peut être perçu sur les os (peu de pathologies), paraît également aller en ce sens. Dans un même ordre d'idée, les caprinés lorsqu'ils sont identifiés, sont quasi-exclusivement des moutons.

Si les restes de vertébrés proviennent pour la plupart d'espèces qui ont été consommées, il n'est pas toujours évident de se prononcer sur la nature des rejets alimentaires. La présence trop ponctuelle des têtes osseuses pour le bœuf et les caprinés écarterait l'hypothèse d'une éventuelle activité de boucherie dans les niveaux analysés. Et bien que l'abattage soit assez probablement réalisé en un autre endroit, une première étape de préparation des carcasses et les premières étapes de découpe pourraient en revanche être une hypothèse plausible. Néanmoins, la quasi-absence des pièces de l'autopode, comme la présence manifeste des ceintures et des os longs proximaux des membres plaide plutôt en faveur de déchets de préparation (avant consommation) ou d'assiette (après consommation), qu'il reste toutefois difficile de départager dans le cas des deux mammifères domestiques les plus fréquents. En effet pour les caprinés comme pour le bœuf, la présence en nombre de côtes et vertèbres associées à des marques d'outils pas toujours si nombreuses pourraient relever de préparations particulières. Il est en effet possible de proposer que les parties du squelette observées correspondent à des pièces de viande utilisées pour l'élaboration de plats bouillis, la viande se détachant facilement des os, et expliquant aussi alors parfois la quasi-absence de marque de désossage sur ces pièces, notamment pour les caprinés. En ce cas, l'hypothèse que les déchets analysés correspondent plus à des rejets d'assiette qu'à des résidus issus de la prépara-

---

71 Les phénomènes de résorption de l'os médullaire sont assez mal connus lorsque les pontes cessent (Van Neer et al. 2002).

tion des plats serait légèrement plus probable. Le cas de la poule irait aussi en ce sens puisque seuls les os longs des ailes et des pattes sont retrouvés avec une absence pratiquement totale du reste de la carcasse et notamment des extrémités des membres, ce qui évoque plus spécialement des rejets de consommation consécutifs aux repas. Du côté des poissons, leurs restes sont trop peu nombreux pour tenter d'éclaircir ce point. Par ailleurs, les quelques marques de brûlures relevées sur les ossements de ces animaux paraissent aléatoires et ne semblent pas témoigner d'un quelconque mode de cuisson. La masse moyenne des restes aurait peut-être aussi pu éclaircir cette question, puisque les ossements de caprinés et de bœuf sont plus légers au niveau du boulevard, mais cette différence nous paraît plus liée aux effets de la préservation différentielle et à l'histoire des dépôts qu'à des différences entre types de déchets. Les marques de dents plus nombreuses dans le niveau de boulevard (14% des mammifères et oiseaux considérés mangés vs. 1% pour la latrine et 5% pour la terrasse d'artillerie) irait également en ce sens, avec des vestiges probablement enfouis moins rapidement et une action des détritivores plus conséquente qu'ailleurs.

S'il n'est pas trop difficile de préciser les aspects qualitatifs, il est en revanche plus compliqué de se prononcer sur les aspects quantitatifs<sup>72</sup> de l'alimentation carnée, notamment car il reste peu aisé de comparer les apports respectifs des différents groupes zoologiques représentés (mammifères vs. oiseaux vs. poissons). Au sein de chaque groupe en revanche, il est possible de préciser un peu les choses. Une première approche réside dans l'utilisation de la masse des restes pour les mammifères et les oiseaux. La part des caprinés perd ainsi de son importance au profit du bœuf, de manière modérée pour le boulevard avec une participation de 57% de la masse des restes mammaliens considérés comme mangés, mais de manière beaucoup plus conséquente pour les latrines et la terrasse d'artillerie, où la masse des restes bovins atteint respectivement 70% et 76% des taxons mammaliens considérés consommés. La chair d'origine bovine est ici incontestablement la plus mangée, puisque le bœuf avec 15 à 20% des restes de la triade domestique suffit à fournir la moitié de la viande, tandis qu'il faut entre 60% et 85% de restes de caprinés pour en fournir la même proportion<sup>73</sup>. Le cas des oiseaux est encore plus simple, puisque la poule domine les assemblages aviaires quel que soit le paramètre de dénombrement pris en compte (NR, MR, NMI). Pour les poissons, la restitution des longueurs et donc des masses des individus originels permet en théorie de clarifier quelque peu la question, à condition toutefois qu'ils arrivent entiers sur le site, ce qui ne peut être précisé à partir de l'échantillon à disposition. Le nombre de restes mis en jeu, ainsi que le faible nombre d'individus, rend en effet l'exercice périlleux ici. Les espèces de grands formats restent néanmoins très probablement celles qui livrent les plus grandes quantités de chair consommée. Cela concerne notamment le congre, le brochet, la carpe, la morue et le lieu, le bar ou encore le turbot. La contribution des autres taxons est plus anecdotique.

72 Pour une synthèse des différentes méthodes d'approche quantitative de l'alimentation carnée, ainsi que leurs conditions d'application, cf. Borvon 2012, chap. 11.

73 Forest 1997-1998.

#### 4.4. ÉLÉMENTS DE COMPARAISONS

La comparaison des trois contextes étudiés permet d'émettre des hypothèses sur les consommateurs potentiels. En effet, le dernier niveau de remplissage de la latrine (us 176 ; seconde moitié - fin du XVI<sup>e</sup> siècle) se distingue des deux autres notamment par un spectre faunique extrêmement diversifié. Identifié comme correspondant à des couches de dépotoirs consécutif à son abandon fonctionnel, il est tout à fait probable que cette donnée soit à relier avec la localisation de ces latrines, accolées au logis est et donc au statut social élevé des consommateurs qui ont rejeté les déchets exhumés. Une autre caractéristique observée pour ce lot concerne la quasi-absence de restes de porc. Cette particularité se retrouve aussi pour le niveau d'occupation du boulevard (terrasse) au revers du logis (us 196 ; fin du XV<sup>e</sup> - première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle), à vocation défensive. Correspondant à un mélange de remblais pour la mise en place d'une plateforme et de niveaux d'occupation/circulation, son mode de dépôt paraît bien plus indirect (cf. les masses moyennes mentionnées supra) et soumis à l'action des détritvores (cf. la fréquence relative des marques de dents) que dans les niveaux de latrines, eux mieux préservés car les déchets s'y retrouvent déposés en un endroit clos et/ou scellés plus rapidement du fait de leur lieu d'accumulation. Cette hypothèse d'un mode de dépôt différentiel est aussi étayée par les différences de conservation observées (cf. la partie sur la conservation du matériel) et se reflète aussi dans les restes ichtyologiques, moins bien représentés probablement car plus fragiles, que dans les niveaux de comblement de la latrine. Aussi malgré ces filtres liés à une conservation différentielle qui paraît multifactorielle, il paraît tout à fait probable que les consommateurs qui ont rejeté les déchets puissent être les mêmes que pour les niveaux de latrines, avec des rejets vraisemblablement issus du logis et déposés en ce lieu, plutôt qu'une occupation de la plateforme du boulevard elle-même. La présence de dauphin, systématiquement associé au milieu élitaires<sup>74</sup> irait également en ce sens.

Le niveau d'occupation de la terrasse d'artillerie (us 94 ; XVII<sup>e</sup> siècle) est dissemblable des précédents sur plusieurs points. Il ne livre pratiquement aucun reste de poisson, et finalement assez peu de restes aviaires, plus fragiles eux aussi que ceux de mammifères, alors que la conservation ne paraît pas pouvoir être mise en cause de la même manière que pour le niveau d'occupation du boulevard. Les effets de la conservation paraissent en effet assez similaires à ce qui est observé pour les niveaux de latrines, quoique le dépôt paraisse avoir été scellé moins rapidement. Ils sont probablement restés un peu plus longtemps soumis à l'action des intempéries et des détritvores (cf. point sur la conservation supra, masses moyennes similaires, marques de dents peu fréquentes mais un peu plus que dans la latrine) du fait d'un dépôt qui ne se réalise très certainement pas en milieu clos. Une autre de ses caractéristiques réside dans la présence plus importante qu'ailleurs de restes de porc. Bien que cette différence puisse être chronologique, il paraît cependant tout à fait

74 Clavel 2001, 2015, Borvon 2021.



probable que les consommateurs à l'origine du dépôt ne soient en réalité pas les mêmes que ceux des deux ensembles précédents. Ceux-ci peuvent occuper la terrasse elle-même et les déchets ne plus être en provenance du logis comme dans le cas du boulevard. Aussi en lien avec le contexte archéologique, l'hypothèse de rejets alimentaires déposés par une garnison paraît ici tout à fait être envisageable.

Les pratiques alimentaires décrites à Pontivy pour les niveaux du XVI<sup>e</sup> siècle s'inscrivent globalement relativement bien dans celles décrites pour des sites contemporains notamment élitaires<sup>75</sup>. Ainsi, l'importance de la viande de bœuf se retrouve sur nombre de sites de l'Époque Moderne. La présence de viande de qualité avec celle du veau est également caractéristique de cette période<sup>76</sup>. Le milieu seigneurial se singularise souvent par une fréquence relative élevée de restes bovins, comme à la Cour carrée du Louvre (XVI<sup>e</sup> siècle) ou à la Tour des Salves à Vincennes (fin XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle)<sup>77</sup> ou plus localement dans certains contextes au château de Suscinio<sup>78</sup>. Cette prédominance du bœuf, si elle est parfois un peu moins marquée que dans les exemples mentionnés, inversement, ne correspond pas non plus aux fréquences relatives très élevées de restes de caprinés observées en milieu rural, urbain et plus encore religieux de la France du nord<sup>79</sup>.

Localement, les données recueillies pour le casernement du XVII<sup>e</sup> siècle au bastion Desmouriers à la citadelle de Port-Louis (Morbihan) sont assez similaires avec celles contemporaines du niveau de la terrasse d'artillerie à Pontivy. Le bœuf prédomine suivi des caprinés puis du porc<sup>80</sup>. Bien que plus proche de la mer, la présence des mollusques marins et spécialement des huîtres y est particulièrement conséquente. La distance à la mer pourrait être une explication mais à Pontivy les effets de la conservation sembleraient aussi jouer. Quoiqu'il en soit, comparée aux données de Port-Louis, l'hypothèse de rejets alimentaires déposés lors du stationnement d'une garnison paraît ainsi encore mieux étayée à Pontivy. Cette quasi-absence du porc se retrouve également un peu plus loin, au château du Guildo (Côtes-d'Armor) mais pour des niveaux un peu plus précoces (XV<sup>e</sup> siècle) qui correspondent là aussi à l'établissement d'une garnison<sup>81</sup>. La part des caprinés y est en revanche extrêmement conséquente mais la chronologie comme le mode d'approvisionnement pourraient jouer.

La participation des mammifères sauvages est généralement faible, avec en moyenne un taux qui n'atteint pas les 1%, quoique légèrement plus conséquente en contexte élitare, à Pontivy (4%

---

75 Clavel 2001.

76 Méniel, Arbogast 1989, Clavel 2001.

77 Clavel 2001.

78 Borvon 2021.

79 Clavel 2001, Audoin-Rouzeau 1986, Hosdez *et al.* 2018, Clavel, Barme 2019, Borvon 2017, 2020.

80 Creuzieux 2018.

81 Beuchet, Clavel 2014.

notamment pour la latrine) comme ailleurs<sup>82</sup>. De la même manière, la contribution des oiseaux sauvages est généralement plus importante en contexte élitaires, avec ici 6% dans la latrine par exemple, tandis qu'elle se situe plus généralement autour de 2-3% en milieu urbain<sup>83</sup>.

Parmi les poissons, la présence de la morue témoigne d'un approvisionnement en produits de conserve, généralement réalisé sous forme de poisson séché, salé ou fumé, soit les mieux à même d'être conservés, transportés et stockés<sup>84</sup>. Cependant pour la plupart des espèces marines identifiées à Pontivy, un approvisionnement en poissons frais paraît assez vraisemblable. La distance à la mer depuis Hennebont via le Blavet n'est en effet que d'un peu plus de 50 km. La distance pour Vannes ou Auray est similaire mais uniquement par voie terrestre cette fois-ci. Ces poissons frais, ou légèrement salés, sont transportés assez rapidement par chasse-marée (dès le XIII<sup>e</sup> siècle à Paris<sup>85</sup>). Cette hypothèse de poissons frais s'applique également très vraisemblablement aux espèces d'eau douce, ici néanmoins fort peu fréquentes. La proportion entre les espèces marines et d'eau douce est celle habituellement rencontrée sur les sites modernes élitaires non côtiers contemporains de Pontivy pour le nord de la France<sup>86</sup>.

Si les caractéristiques alimentaires décrites à Pontivy s'inscrivent globalement bien dans ce qui est connu pour les sites contemporains pour le nord de la France, plusieurs particularités témoignent d'un milieu assez aisé pour le XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit notamment de la consommation de viande de qualité pour les espèces domestiques fréquentes (bœuf, caprinés, poule), de la proportion assez importante et de la diversité des espèces chassées ainsi que de la diversité élevée des espèces de poissons consommés. Ces caractéristiques se rapprochent en effet de ce qui est observé sur les sites élitaires contemporains localement ou un peu plus éloignés géographiquement<sup>87</sup>.

## CONCLUSION

Les niveaux fouillés au château de Pontivy ont permis de mettre au jour des vestiges fauniques relativement nombreux, dans des contextes chronologiques régionalement peu documentés. Les niveaux du XVI<sup>e</sup> siècle (boulevard, latrine) correspondent à une alimentation de type élitaires, tandis que ceux du XVII<sup>e</sup> siècle (terrasse d'artillerie) serait plus compatible avec la présence d'une garnison. L'alimentation carnée repose globalement sur la viande d'origine bovine, et ce de manière particulièrement affirmée pour le contexte qui serait militaire (terrasse d'artillerie). Celui-ci livre aussi la majorité des restes porcins. La part des caprinés est un peu plus conséquente dans les niveaux du début de l'époque moderne. Les restes de poule y sont également nombreux. Inversement, leur

82 Clavel 2001, Rodet-Belarbi, Forest 2009.

83 Clavel 2001, Rodet-Belarbi, Forest 2009.

84 Clavel 2001, Desse, Desse-Berset 1992.

85 Clavel 2001.

86 Clavel 2001.

87 Desse, Desse-Berset 1992, Clavel 2001, Borvon 2021.

présence est un peu moins affirmée dans les niveaux les plus tardifs, tout comme l'ensemble des restes aviaires de manière générale. Les poissons sont aussi quasiment absents de ces lots du xvii<sup>e</sup> siècle. Les restes ichthyologiques sont bien plus nombreux dans les niveaux de type élitaires du xvi<sup>e</sup> siècle, dans lesquels ils apportent toute une variété à l'alimentation. Associé à une diversité d'espèces sauvages mammalienne et aviaires, ainsi qu'à une certaine qualité de viande consommée, ces données contribuent à l'identification du statut élitair des consommateurs qui ont rejeté les déchets exhumés. Sans qu'il soit totalement possible de le confirmer, ces rejets paraissent généralement plutôt correspondre à des reliefs de repas qu'à des déchets de préparation avant consommation alimentaire.

## **ANNEXES**

Annexe 1 : détail des parties du squelette par US et par taxon

Annexe 2 : données ostéométriques

## ANNEXE 1

Parties du Sq					
Pontivy					
	boulevard	latrine		terrasse d'artillerie	
US	196	176		94	
à vue / tri (maille)	à vue	à vue	2 mm	à vue	Total
<b>Boeuf</b>					
tête sauf mx et incisif	3	6			9
mx / incisif	1				1
mx / incisif + dents	3	1			4
dent supérieure isolée		5		2	7
mandibule sans dents		1		4	5
mandibule + dents		3			3
dent inférieure isolée	6	7	2	4	19
dent indéterminée	2	2		1	5
atlas				1	1
vertèbre cervicale	2	2		2	6
vertèbre thoracique	31	12		13	56
vertèbre lombaire	11	6		17	34
sacrum		2		2	4
vertèbres caudales		1		1	2
côte	78	50	1	25	154
sternèbre		2		2	4
scapula	10	8			18
humérus	5	7		12	24
radius (+ ulna)	4	5		6	15
ulna	7	3		6	16
métacarpe	2				2
scaphoïde	2	1		1	4
lunatum	1	1		1	3
pyramidal		1			1
capitotrapézoïde				2	2
hamatum				1	1
pisiforme				1	1
coxal	5	1		9	15
fémur	9	6		14	29
patelle				2	2
tibia	3	17		14	34
talus	1	1		4	6
calcaneus	3	1	1	5	10
naviculocuboïde	1			2	3
grand cunéiforme				1	1
métatarse	6	2		5	13
métapodes	2			1	3
phalange proximale	1	1		4	6
phalange moyenne				2	2
phalange distale				1	1
<b>Caprinés</b>					
occipital		1			1
frontal		4		1	5
pariétal		4		1	5
zygomatique		1			1
maxillaire				1	1
incisif		1			1
sphénoïde		1			1
bulle tympanique	1	2			3
hyoïde	3	4			7
dent supérieure isolée		3	1	2	6
mandibule sans dents	2	2			4
mandibule + dents	4	2		1	7
dent inférieure isolée	3			1	4
atlas		1		1	2
axis		3		3	6
vertèbre cervicale	2	2		8	12
vertèbre thoracique	17	33		7	57
vertèbre lombaire	5	14	1	10	30
sacrum		1			1

vertèbre caudale		1			1
côtes	82	64		16	162
sternum		1		1	2
scapula	18	9		5	32
humérus	6	21	1	9	37
radius	66	10		19	95
ulna	12	10	1	6	29
semi-lunaire (lunatum)	1				1
métacarpe		2		1	3
coxal	6	4		11	21
fémur	33	12	1	14	60
tibia	57	13		17	87
talus		1		3	4
calcaneus		1	1	3	5
naviculocuboïde	1	1	1		3
grand cunéiforme			1		1
métatarse	1	8		2	11
métapode			1	1	2
phalange proximale	3				3
phalange moyenne	1				1
phalange distale	4				4
petit sésamoïde			1		1
<b>Porc</b>					
tête sauf mx et incisif		5			5
mx / incisif + dents				1	1
dents supérieures isolés		1			1
mandibule sans dents				3	3
dents inférieures isolées	2	1	1		4
atlas				1	1
vertèbre cervicale				1	1
vertèbre thoracique				1	1
vertèbre lombaire				14	14
cote				4	4
scapula		2		2	4
humérus		1		2	3
radius				1	1
ulna		1		1	2
métacarpe II				2	2
métacarpe III				1	1
coxal				3	3
fémur				2	2
tibia				2	2
métatarse III				1	1
métatarse IV		1		2	3
métatarse V				1	1
talus				1	1
cuboïde (tarse)				1	1
métapode				1	1
phalange proximale				4	4
phalange moyenne				4	4
<b>Sanglier</b>					
condyle occipital		1			1
scapula		1			1
fémur		1			1
tibia		1			1
naviculaire		1			1
<b>Cerf</b>					
ulna		1			1
fémur		1			1
<b>Chevreuil</b>					
"tête"		2			2
maxillaire + dents		2			2
mandibule + dents		1		1	2

atlas		1			1
axis		1			1
vertèbre cervicale		3			3
sacrum	1	1			2
métacarpe		1			1
fémur		1			1
tibia		3			3
calcaneum	1	1			2
métatarse		1			1
<b>Lapin</b>					
humérus			1		1
tibia			1		1
<b>Lièvre</b>					
humérus	2				2
ulna		2			2
radius		1			1
tibia		3			3
<b>Léporidé</b>					
mandibule			1		1
radius				1	1
métatarse				1	1
phalange proximale			1		1
<b>Chien</b>					
humérus		1			1
<b>Dauphin (commun ?)</b>					
côte	1				1
<b>petit Mammifères taille Souris</b>					
tête osseuse			2		2
axis			1		1
vertèbre	1		6		7
côte	1		2		3
coxal	1				1
fémur	2				2
tibiofibula			2		2
<b>Poule</b>					
crane		7	1		8
carré			1		1
furcula	46	5		2	53
coracoïde	15	10		6	31
scapula	30	14		1	45
humérus	19	27		5	51
radius	41	7		3	51
ulna	23	22	1	9	55
carpométacarpe	2	2		2	6
phalange proximale aile doigt principal	1				1
phalange distale aile dgt principal			1		1
sternum	15	11		2	28
vertèbres cervicales	1				1
synsacrum		2	1		3
côte	5	1		1	7
coxal	18	2	1		21
fémur	22	17		5	44
tibiotarse	49	23	1	6	79
fibula	7				7
tarsométatarse	6	31	2	7	46
phalanges pied sauf distales			2		2
<b>Oie cendrée f. domestique</b>					
"tête"				1	1
scapula		2			2

coracoïde		1		1
humérus		1	1	2
ulna		1		1
radius			2	2
phalange proximale aile doigt principal			1	1
synsacrum		1		1
coxal		1		1
fémur	1	2	1	4
phalange pied		1		1
<b>Canards</b>				
maxillaire (bec "sup")		1		1
mandibule			1	1
humérus		1		1
ulna		2		2
radius		2		2
tibiotarse		1	1	2
<b>Perdrix grise</b>				
crane		1		1
furcula		1		1
coracoïde		1		1
ulna		2	1	3
fémur			3	3
<b>Perdrix indét</b>				
ulna		2		2
tibiotarse		2		2
tarsométatarse		2		2
<b>Caille des blés</b>				
humérus		1		1
synsacrum		1		1
tibiotarse		1		1
<b>Pigeons</b>				
humérus		1		1
<b>Bécasse des bois</b>				
"bec"			1	1
humérus	1			1
ulna		2		2
radius		1		1
carpométacarpe		2		2
phalange proximale aile doigt principal			1	1
fémur		1		1
tibiotarse	1			1
<b>Corvidés format pie / choucas / geai</b>				
radius		1		1
ulna			1	1
<b>Raie</b>				
boucle		1	4	5
<b>Roussette ?</b>				
vertèbre			1	1
<b>Anguille</b>				
vertèbre précaudale			1	1
<b>Congre</b>				
pièce osseuse de l'arc branchial		1		1
<b>Sardine</b>				
frontal			1	1
vertèbre précaudale			2	2

vertèbre caudale			1		1
<b>Cyprinidés</b>					
suborbital					
parasphénoïde	1				1
palatin					
côte			1		1
vertèbre caudale	1	1	1		3
<b>Brochet</b>					
prémaxillaire					
carré			1		1
dent isolée (dentaire)					
dentaire					
interoperculaire					
vertèbre précaudale					
vertèbre caudale					
supracleithrum			1		1
posttemporal					
<b>Merlu</b>					
basioccipital	1				1
dentaire			1		1
<b>Gadidé</b>					
lacrymal			1		1
basioccipital				1	1
première vertèbre			1		1
vertèbre précaudale	3	1	1		5
vertèbre caudale			1	1	2
cleithrum	4	7			11
supracleithrum				1	1
postcleithrum			1		1
posttemporal				1	1
<b>Bar</b>					
otolithe					
frontal			1		1
basioccipital					
parasphénoïde	1	1			2
prémaxillaire	1				1
dentaire	1				1
urohyal	1				1
préoperculaire	1				1
operculaire			4		4
vertèbre précaudale			1		1
vertèbre caudale				1	1
cleithrum			1		1
basiptérygium			1		1
<b>Rouget-barbet</b>					
vertèbre caudale			2		2
<b>Mulet</b>					
vertèbre caudale			1	2	3
postcleithrum			1		1
os = ?	1				1
<b>Dorade royale</b>					
operculaire			1		1
vertèbre caudale			1		1
<b>Pleuronectidé</b>					
operculaire				1	1
interoperculaire			1		1
vertèbre caudale			3		3



<b>Sole</b>					
vertèbre caudale	1	1	1		3
<b>Turbot</b>					
prémaxillaire		1			1
ectoptérygoïde		1			1
dentaire		1			1
hyomandibulaire		3			3
préoperculaire			1		1
operculaire		1			1
interoperculaire		1			1
cleithrum		1			1
<b>Grenouille brune</b>					
fémur	1				1

## Boeuf

## ANNEXE 2

III

scapula		centre coracoidien						
localisation	datation	US	cc	LG	BG			
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	+	48,1	38,3			
humérus		US	EP	ED	GL	Bd	BT	SC
terrasse artillerie	XVIIe	94		+		<u>77</u>	74,0	
terrasse artillerie	XVIIe	94		+		72,0	62,0	
terrasse artillerie	XVIIe	94		+			70,4	31
terrasse artillerie	XVIIe	94	-	-	109			
radius		US	EP	ED	GL	Bp	BFp	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	+			70,4	65,3	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176		+		65,0	57,7	(avec E)
terrasse artillerie	XVIIe	94		+		<u>52</u>	<u>48</u>	
terrasse artillerie	XVIIe	94		+		59,3	57,4	
terrasse artillerie	XVIIe	94		-		68,6	64,3	
terrasse artillerie	XVIIe	94	-	-	103			
fémur		US	EP	ED	Bp	DC	Bd	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176		-			88,0	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	-		<u>115</u>	45,2		
terrasse artillerie	XVIIe	94		-			86,0	
terrasse artillerie	XVIIe	94	+		90,0	37,0		
terrasse artillerie	XVIIe	94	+			45,2		
tibia		US	EP	ED	Bp	Bd	Dd	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	-		90,1			
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	-		92,1			
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176		+		61,0	44,3	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176		+		<u>57</u>	<u>40</u>	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176		+		52,7	38,1	
terrasse artillerie	XVIIe	94		+		50,9	38,3	
terrasse artillerie	XVIIe	94		+		59,1	44,5	
terrasse artillerie	XVIIe	94		-		56,0	42,0	
métatarse		US	ED	GL	DD	Bd	Dd	
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	203,8				
terrasse artillerie	XVIIe	94	+		21,6	46,1	27,4	
terrasse artillerie	XVIIe	94	-	114,4				
talus		US	GLI	GLm	DI	Dm	Bd	
comblt latrine	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	64,0	59,0	34,5	55,0	<u>39</u>	Ad
terrasse artillerie	XVIIe	94	57,7	53,7	31,9	31,7	36,7	Ad
terrasse artillerie	XVIIe	94	55,6	50,9	31,1	31,7	37,2	Ad
terrasse artillerie	XVIIe	94	43,0	39,6			28,5	veau/juv
calcaneum		US	E°	GL				
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	110,6				
phalange proximale		US	EP	GLPe	Bp	SD	Bd	ant/post
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	+	56,0	<u>25</u>	21,5	25,1	post
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	+	57,5	28	22,7	25,9	post ?
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	59,0	32,3	27,6	30,0	ant
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	53,0	31,5	24,6	28,2	post
phalange moyenne		US	EP	GL	Bp	SD	Bd	ant/post
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	33,5	24,0	18,6	19,5	ant
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	40,6	28,6	21,4	22,8	post
phalange distale		US	DLS	MBS	Ld			
terrasse artillerie	XVIIe	94	78,0	23,5	58,0			

ostéométrie Pontivy

Caprinés

scapula			centre coracoïdien								
localisation	datation	US	espèce	HS	SLC	GLP	LG	BG			
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	+	<u>128</u>	16,0	28,0	22,3	19,2		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mf. mouton			13,4					
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	+		16,5	27,5	22,8	16,4		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mf. mouton			16,1					
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton			18,0					
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+		14,5	25,5	20,9	16,6		
terrasse artillerie	XVIIe	94	mf. mouton	+		14,7					
terrasse artillerie	XVIIe	94	mf. mouton	+		17,4		<u>22,5</u>	19,3		

humérus											
localisation	datation	US	espèce	EP	ED	GL	Dp	Bp	SD	Bd	BT
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton		+				12,5	26,4	<u>24</u>
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton		+				12,5	25,2	24,1
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	-	+	103			10,7	25,2	24,3
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	-	+	103			11,8	24,5	22,5
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	-	+	<u>97</u>			11,2	24,4	22,8
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	-	+	110			12,0	27,2	26,0
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton		+				10,8	<u>24</u>	22,6
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton		+					27,2	25,3
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	-	+	100,5			11,9	25,5	<u>23,2</u>
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	-	+	108,5			12,7	26,8	24,7
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton		+				12,3	32,9	21,9
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton		+					<u>25</u>	<u>22</u>
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	-			37,3	31,8			
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	-	+	109			13,9	27,3	25,2
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton		+				12,5	26,3	24,5
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton		+					24,7	23,1
terrasse artillerie	XVIIe	94	mf. mouton		+						25,8

radius											
localisation	datation	US	espèce	EP	ED	GL	Bp	BFp	SD	Bd	BFd
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton	+			26,8	24,7	13,4		
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton	+			26,8	25,5			
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton	+			25,9	23,7	13,5		
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton	+			26,6	25,4	12,6		
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton	+			27,9	25,0	14,3		
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton		+					24,0	22,0
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	+			26,5	24,7	13,3		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	+	-	141,4	27,8	25,7	13,2		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton		+					24,0	21,4
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	+	+	130,7	25,5	24,7	12,7	24,0	20,8
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	+	+	131,4	24,8	23,3	11,9	22,1	19,2
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+			26,4	23,8	12,5		
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton		-					24,2	20,6
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	-	-	77,6					
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+			23,9	21,6	12,7		
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+			25,3	23,7	13,0		
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton		+					24,4	21,4
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+			26,3	24,3			ED SV
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+			25,5	23,3	12,7		
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton		+					24,2	22,8
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+			27,2	25	13,3		ED SV
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+	-	121,0	27,0	24,5	13,0		
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+	+	131,8	26,6	22,8	13,2	23,8	20,2

ulna											
localisation	datation	US	espèce	BPC							
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	16,4							
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	15,7							
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	<u>17</u>							
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	13,9							
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	15,0							
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	<u>15</u>							

métacarpe											
localisation	datation	US	espèce	ED	GL	Bp	Dp	SD	DD	Bd	Dd
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	+	100,4	<u>18,5</u>		10,8	8,1	21,2	12,6
terrasse artillerie	XVIIe	94	mf. mouton			<u>17,8</u>					

coxal			centre acétabulaire (ilium et ischium : non observable)								
localisation	datation	US	espèce	sexe	ca	LA	SB	SH	LFo		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	femelle	+	21,0			29,3	ischium NS	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	femelle	+	21,9	6,8	11,7		pubis NS D+G	
terrasse artillerie	XVIIe	94	mf. mouton	femelle	+	21,8	8,2	11,2			
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	mâle	+	22,0	8,0	12,6			

terrasse artillerie	XVIIe	94	mf. mouton		+	22,0	6,7	11,8			
terrasse artillerie	XVIIe	94	mf. mouton	femelle	+	21,3	7,3	12,2			ilium en cours de soudure
<b>fémur</b>											
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>espèce</b>	<b>EP</b>	<b>ED</b>	<b>GL</b>	<b>Bp</b>	<b>DC</b>	<b>SD</b>	<b>Bd</b>	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton	+			39,4	18,0			
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+	+	151,9	40,6	17,4	13,2	36,7	EP et ED SV
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+			34,3	16,2			EP SV
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+			34,8	16,7			EP SV
terrasse artillerie	XVIIe	94	mf. mouton		+					<u>31</u>	ED SV
<b>tibia</b>											
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>espèce</b>	<b>EP</b>	<b>ED</b>	<b>GL</b>	<b>Bp</b>	<b>SD</b>	<b>Bd</b>	<b>Dd</b>	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton		+			12,2	21,2	17,5	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton		+			12,4	21,8	16,8	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton		+			11,8	21,4	17,9	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton		+			12,1	21,2		
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton		+			12,2	22,8	16,8	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton		+			11,6	22,4	17,5	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mf. mouton		+			12,3	23,6	17,2	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton		+			12,2	21,7	17,8	SV
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton	-	+	153		12,2	21,5		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton		+			12,1	21,4	17,6	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mf. mouton		+			11,5	20,8	16,3	
terrasse artillerie	XVIIe	94	mf. mouton	-			29,5				
terrasse artillerie	XVIIe	94		-	-	<u>95</u>					
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton		+	<u>160</u>		12,3	20,5	16,5	ED SV
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton		+			11,4	21,1	16,0	
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton		+			12,5	22,0	17,0	
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton		+				23,0	17,4	ED SV
terrasse artillerie	XVIIe	94						13,6			
<b>métatarse</b>											
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>espèce</b>	<b>Bp</b>	<b>Dp</b>	<b>SD</b>	<b>DD</b>				
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mf. mouton	16,4	17,0	9,0					
terrasse artillerie	XVIIe	94	mf. mouton	17	17,4	9,3	8,1				
<b>talus</b>											
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>espèce</b>	<b>GLI</b>	<b>GLm</b>	<b>DI</b>	<b>Dm</b>	<b>Bd</b>			
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mouton		27,0		17,2	17,9			
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	25,1	24,6	13,7	<u>15</u>	16,6			
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	25,2	24,3	<u>14</u>	15,0	16,8			
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	21,1	20,8	11,7	13,3	13,3			
<b>calcaneum</b>											
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>espèce</b>	<b>E°</b>	<b>GL</b>						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	mf. mouton	-	43,8						
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+	46,0						
terrasse artillerie	XVIIe	94	mouton	+	<u>45</u>						
<b>phalange proximale</b>											
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>espèce</b>	<b>ED</b>	<b>GLpe</b>	<b>Bp</b>	<b>SD</b>	<b>Bd</b>			
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton	+	32,3	10,7	8,1	9,2			
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton	+	34,0	11,1	8,7	9,8			
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	mouton	+	31,1	10,7	8,2	9,6			
<b>phalange moyenne</b>											
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>espèce</b>	<b>ED</b>	<b>GL</b>	<b>Bp</b>	<b>SD</b>				
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196		+	18	9,3	6,6				
<b>phalange distale</b>											
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>espèce</b>	<b>DLS</b>	<b>MBS</b>	<b>LD</b>					
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	Mouton	23,5	5,8	17,9	aspect Ad				
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	Mouton	23,5	4,8	18,6	aspect Ad				
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	Mouton	23,3	5,0	18,4	aspect Ad				

**ostéométrie Pontivy****Porc**

dents supérieures				M1			M2			M3		
localisation	datation	US	stade	L	WA	WP	stade	L	WA	WP	L	WA
combât latrine	2e moitié - fin XVIe	176	l/m	16,7	14,0	13,2						
terrasse artillerie	XVIIe	94					b	24,4	18,8	16,9		isolée isolée
scapula												
localisation	datation	US	E°	SLC	GLP	BG						
combât latrine	2e moitié - fin XVIe	176		21,8								
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	23,7	37,5	24,9						
humérus												
localisation	datation	US	ED	Bd	BT							
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	<u>40</u>	30,8							
MC 2												
localisation	datation	US	ED	GL								
terrasse artillerie	XVIIe	94	-	53,3								
terrasse artillerie	XVIIe	94	-	55,2								
MC 3												
localisation	datation	US	Bp									
terrasse artillerie	XVIIe	94	20,1									
MT 3												
localisation	datation	US	ED	GL	Bp	B						
terrasse artillerie	XVIIe	94	-	<u>100</u>	18,5	16,5						
MT 4												
localisation	datation	US	ED	GL	Bp	B						
combât latrine	2e moitié - fin XVIe	176	-	68,2								
terrasse artillerie	XVIIe	94			17,0							
terrasse artillerie	XVIIe	94	-	<u>100</u>	22,3	15,9						
talus												
localisation	datation	US	GLI	GLm	DI	Dm	Bd					
terrasse artillerie	XVIIe	94	50,9	48,6	26,8	30,3	28,6					
phalange proximale												
localisation	datation	US	E°	GLpe	Bp	SD	Bd					
terrasse artillerie	XVIIe	94	-	31,5		13	15,8					
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	48,8	19,8	14,7	17,8					
terrasse artillerie	XVIIe	94	+		17,9							
phalange moyenne												
localisation	datation	US	E°	GL	Bp	SD	Bd					
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	25,9	17,6	14,7	16,2					
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	25,4	18,3	15,0						
terrasse artillerie	XVIIe	94	+	26,0		13,0						

**Lièvre****radius**

localisation	datation	US	EP	BPC
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	+	8,4

**Cerf****tibia**

localisation	datation	US	EP	ED	GL	Bp	SD	Bd	Dd
combât latrine	2e moitié - fin XVIe	176		+				43,2	33,5

**Chevreuil****métacarpe**

localisation	datation	US	ED	GL	Bp	Dp	SD	DD	Bd	Dd
combât latrine	2e moitié - fin XVIe	176	+	161,6	<u>19</u>	<u>14,5</u>	11,8	9,2	20,8	13,9

**Sanglier****tibia**

localisation	datation	US	EP	ED	GL	Bp	SD	Bd	Dd
combât latrine	2e moitié - fin XVIe	176		+			22,6	34,3	28,6

= 2 sq en connexion, US 227  
 tion = cheval pour les deux individus  
 : fin XVIe siècle  
 s soulignées sont estimées

	P2					P3					P4					M1					M2					M3				
	Lo	LP	lo	B	Ht	Lo	LP	lo	B	Ht	Lo	LP	lo	B	Ht	Lo	LP	lo	B	Ht	Lo	LP	lo	B	Ht	Lo	LP	lo	B	Ht
D																														
G	36,1	18,9	24,3	24,4	51,3	29,4	11,4	26,2	17,5	<u>59</u>	28,2	11,2	26,5	17,7	<u>64</u>	22,7	11	24,4	26	60,3	24,4	11,7	23,5	24,7	69,2	26,2	12,6	22,1	23,1	67,7

	P2					P3					P4					M1					M2					M3				
	Lo	LF	lo	B	Ht	Lo	LF	lo	B	Ht	Lo	LF	lo	B	Ht	Lo	LF	lo	B	Ht	Lo	LF	lo	B	Ht	Lo	LF	lo	B	Ht
D	33,2	16,5	14,6	17,0	41,8	28,0	14,1	15,7	18,8	61,0	27,9	13,2	15,7	17,6	69,0	24,5	7,7	14,3	16,5	59,4	26,0	9,6	13,6	15,7	66,5	29,1	18,8	12,4	14,2	67,6
G						28,0	14,4	16,2	18,5	60,0	27,6	13,2	15,9	17,8	65,0	24,6	7,8	14,3	16,8	54,0	26,0	10,5	14,0	16,1	64,0	28,6	10,3	12,5	14,4	66,6

centre coracoïdien

	cc	2 SLC	3 GLP	4 LG	5 BG
D	+	61,4	89,8	56,9	43,3
G	+	59,4	90,4	57,5	43,7
D	+	59,1	93,9		50,7

	EP	ED	1 GL	2 GLI	3 GLC	4 Bp	5 (Dp)	3 SD	Bd	6 BT	7	8
D	+	+	275	273	255	90,5	100,9	34,4	78,1	68,4	83,2	36,1
G	+	+	275	272	254,5		100,6	33,8	78,1	68,8	82,7	35,5
D	+	+						35,2	77,9	<u>74</u>	84,6	36,8

	radius											ulna						GL radius + ulna	
	EP	ED	1 GL	2 LI	4 Bp	5 BFp	3 SD	7 Bd	8 Bfd	6	9	10	11	EP	LO	DPA	SDO		BPC
D	+	+	337	318	78,9	71,7	36,9	74,7	61	39,5	37	26,8	15,2	+	78,8	60,1	44,1	40,7	400
G	+	+		316	76,6	71,6	36,9			38,9			15,8	+	81	61,6	43,4	43,5	
D	+	+	342	330			40,1	76,7	65,9	39,1	38,1	27,3	13,8	+	82,2	65,4	48,5	<u>44</u>	<u>420</u>

	EP	ED	1 GL	2 LI	3 GLI	4 Bp	5	3 Dp	7 SD	8 DD	10 Bd	11 Dd	12	4	6	7	8	8'	9	13	14
			GL	LI	GLI	Bp	BFp	SD	DD	Bd	Dd	Dd									
D	+	+	222,1	214,5	218,7	49,6	47,6	33,3	32,4	22,8	48,2	48,0	36,2	24,8	30,1	38,8	14,6	6,7	5,7	29,0	30,8
G	+	+	<u>221</u>	214,4	217,5				<u>31</u>	22,7	48,6	48,6	36,6	<u>24</u>						29,2	30,1
D	+	+	229,3	220,6	225	51,3		34,4	34,4	23,2	53,0	53,0	37,7	25,0	32,3	41,1	16,4			29,4	31,0

	EP	ED	1 GL	2 LI	3 SD	4 Bp	5	6	7 Dd	8 Bd	9	10
D	+	+			38,6	28,3			43,9	<u>70</u>		
G	+	+	350	338	38,5	28,5	92,0	85,7	44,0	<u>70</u>	48,5	17,0
D	+	+			38,8	30,6			45,3	76,2		

	1 (GH)	2 LmT	3 GB	4	5 BFd	7 GH
G	58,5	58,6	<u>55</u>	29,0	46,9	32,9
					<u>50</u>	58,5

	EP	1 GL	2 LI	3 GB	4	5	6	7
		GL	LI	GB	Bp	BFp	SD	Bd
G	+	107,2	76,9		20,2		47,3	48,6

	EP	1 GL	2 LI	3 GLI	5 Bp	6	Dp	SD	3 (SD)	10 DD	11 Bd	12 Dd	4	7	8	9	13	14
		GL	LI	GLI	Bp	BFp	Dp	SD	DD	Bd	Dd							
D	+										47,5	36,8				28,1	31,3	
G	+	<b>270 272</b>	258		49,2	39,9	42,1	29,4	29,5	25,9			28,5	42,9	11,9	4,2		
D	+	274	268	263	49,4	41,8	46,2	30	30	26,3	53	39,5	29,8	44,5	11,4	7,6	29,4	32,4

	EP	1 GL	2	3 SD	4 Bp	5 BFp	6 Dp	7 Bd	8	9	10	11	12	13	14 BFd	
		GL		SD	Bp	BFp	Dp	Bd								
D antérieure	+	86,2	77,1	33,5	55,1	50,8	34,6	47,8	56,1	52,9	73,4	64,7	67,3	12,4	9,2	44,1
G antérieure	+	<u>84</u>	75,9	<u>32,8</u>	54,8	49,6	35,1	<u>43</u>			73,7	66,5	<u>65</u>	<u>11</u>	<u>40</u>	pb altération de surface à G => mesures en partie sous-évaluées
D antérieure	+	86,7	78,6	37,1	59,2	54,5	<u>37</u>	49,7	57	53,6	77,6	64,7	65,5	<u>15</u>	12,3	
D postérieure	+	81,2	77	37	59,5	54,1	38	46,9			71,5	61,1	60,5	15	15,5	45,2

	EP	1 GL	2	3 SD	4 Bp	5 BFp	6 Dp	7 Bd
		GL		SD	Bp	BFp	Dp	Bd
D antérieure	+	46,4	37,7	44,8	52,1	46,8	30,8	50,8
G antérieure	+	<u>43,4</u>	<u>36,2</u>	<u>41,2</u>	<u>47,5</u>	<u>44,1</u>	<u>30,0</u>	<u>42,6</u>
D antérieure	+	<u>48</u>					<u>30</u>	
D postérieure	+	<u>50</u>	<u>42</u>				<u>33</u>	

	EP	5 LF	6 BF
		LF	BF
D postérieure	+	24,4	<u>47,5</u>

probablement sous-estimé (conservation surface osseuse très médiocre)

**POULE**

III

coracoïde			A/SA/J/p	GL	Lm	Bb	BF	E	G	
localisation	datation	US	âge	A	B	C				
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A			<u>17</u>	14,7	4,1	4,9	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A			<u>12,5</u>	10,5	3,6	4,4	femelle période ponte
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	juv	31,8						
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	juv	27,1						
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	juv	26,9						
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	SA/A			<u>13</u>	10,5	4,7	4,7	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A				11,6		5,4	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A				11,2			femelle période ponte
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A	57,0	54,8	<u>14</u>	11,5	4,1	4,8	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A	52,1	48,1		11,2		4,5	femelle période ponte
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	55,4	52,8	16,2	13,0	3,9	4,7	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	55,2	53,5	15,3	12,5	5,0	4,6	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA	52,4						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	juv	37,4						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	juv/poussin	28,5						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A			12,9	10,8	3,4	4,1	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA	49						
terrasse artilerie	XVIIe	94	A	56,7	54,4		11,7		4,9	
terrasse artilerie	XVIIe	94	A				9,6		4,3	

scapula			A/SA/J/p	GL	Dic	-	-	-		
localisation	datation	US	âge	A	B	D	F	G		
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	Ad			10,7	5,1	4,8	2,7	femelle période ponte
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	Ad			12,9	6,4	5,6	3,1	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	Ad			11,2	5,6	4,9	2,6	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	Ad			12,6	6,3	5,7	3,4	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	Ad			13,7	6,9	6,1	3,6	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	Ad			10,9	6,3	4,8	2,7	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	Ad			12,5	6,6	5,5	3,1	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	Ad			11,3	5,7	5,0	2,8	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	SA			10,3	4,8	4,1	2,3	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	<u>60</u>		12,4	6,4	5,2	3,2	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A			11,5	5,7	5,1	2,9	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A			13,3	6,4	5,8	4,0	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A			13,0	7,0	5,5	3,4	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A/SA	61,3		11,8	6,1	4,8	3,0	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A			11,3	5,8	4,9	3,1	
terrasse artilerie	XVIIe	94	A	<u>60</u>		10,5	5,3	4,6	2,8	

humérus			A/SA/J/p	GL	Bp	Dp	C	E	F	G
localisation	datation	US	âge	A	B	D	Bd	Dd		
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A				13,3	7,2	5,9	4,7
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A				15,8	8,8	6,9	6,0
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A						8,5	7,5
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A						6,5	5,5
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A				13,3	7,5	5,2	
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A				14,2	7,7	6,8	5,5
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A						7,1	6,0
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A						6,5	5,6
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A						6,3	5,1
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	73,3	19,9	9,7	15,5	8,3	7,6	5,9
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	65,7	17,5	<u>8,4</u>	13,8	7,7	6,6	5,7
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	69,7	18,5	8,9	<u>13</u>	<u>7,9</u>	7,1	5,4
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A			19,9	10,2		7,0	6,2
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	<u>60</u>		16,6	<u>7,5</u>		6,4	5,4
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA	73,8						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA	67,7						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA/juv	<u>60,5</u>						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA/juv	<u>60</u>						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	juv	<u>45</u>						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	78,3	20,5	10,3	16,4	9,0	8,0	7,0
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA				12,9	6,7		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A		20,5	9,1				
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	juv	<u>40</u>						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA/juv	<u>50</u>						
terrasse artilerie	XVIIe	94	A	66,1	17,6	8,5	13,9	7,6	7,2	5,3
terrasse artilerie	XVIIe	94	A	63,3	17,7	8,8	14,3	7,8	7,3	5,4
terrasse artilerie	XVIIe	94	A		19	9,2				
terrasse artilerie	XVIIe	94	A				13,8	7,3	6,2	5,0

ulna			A/SA/J/p	GL	-	-	-	-	-	
localisation	datation	US	âge	A	B	D	C	E	F	G
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A	64	7,6	8,6	7,1	7,0	4	5,3
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		8,3		8,2	8,0	4,1	5,9
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		9,1	10,8			4,3	5,7
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A				9,6	8,9	4,4	6,1
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		8,8	10,8			4,4	6,1
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		8,1	9,7			3,9	5,2
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		9,2	10,6				
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		7,9	9,3			3,8	5,5
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A				9,6	8,8	4,2	6,0
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	SA/juv	50,4						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	61,6	8,5	9	7,5	6,9	3,6	4,8
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	<u>71</u>	<u>9</u>		9,4	7,9	4,9	5,8
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A				9,4	8,5		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	72,7	9,0	11,6	9,0	8,7	4,7	6,2
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A				<u>8,9</u>	8,5	4,5	6,2
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A		8,6	10,6				
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A				8,0	7,1		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA				8,4	7,4		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA	76,7	9,2	10,5	8,8	7,9	4,4	6,1

terrasse artillerie	XVIIe	94	SA				9,0	8,6	6,0	4,2				
terrasse artillerie	XVIIe	94	A			9,3	9,2	8,3	4,2	5,5				
terrasse artillerie	XVIIe	94	A	63,9		7,6	9,2	7,1	4,0	5,1				
terrasse artillerie	XVIIe	94	A	56,8		7,0	8,6	6,6	6,7	3,5	4,9			
terrasse artillerie	XVIIe	94	A			8,3	10			3,9	5,3			
terrasse artillerie	XVIIe	94	A				9,1	8,1						
terrasse artillerie	XVIIe	94	A			7,1	8,7		3,3	4,6	femelle période ponte			
<b>radius</b>			<b>A/SA/J/p</b>	<b>GL</b>	<b>Bd</b>	<b>SC</b>								
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>âge</b>	<b>A</b>										
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		6,5	3,1								
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		6,0	2,9								
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		6,0									
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		6,5	2,9								
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		6,0	2,8								
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		6,2	3,0					femelle période ponte			
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		7,4									
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		6,2									
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		7,5									
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		6,0									
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A		7,3									
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	SA/juv	55,1										
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	juv	43,2										
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	juv	43										
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	juv	40,6										
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	juv	39,8										
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	juv	<u>37</u>										
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	juv	<u>39</u>										
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	juv	40,0										
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A/SA	68,3	6,8	3,2								
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	57,0	6,4	3,0								
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA		6,4	2,8								
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	55,2	5,9	2,8								
<b>carpométacarpe</b>			<b>A/SA/J/p</b>	<b>GL</b>	<b>B</b>	<b>C</b>								
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>âge</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>								
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A	34,3	10,5	7								
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A	42,2	12,7	8,7								
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	40,8	<u>11,7</u>	<u>7,4</u>								
terrasse artillerie	XVIIe	94	A	30,5	9,7	6,5								
terrasse artillerie	XVIIe	94	A	33,2	9,4	7,1								
<b>fémur</b>			<b>A/SA/J/p</b>	<b>GL</b>	<b>Lm</b>	<b>B</b>	<b>D</b>	<b>C</b>	<b>E</b>	<b>F</b>	<b>G</b>			
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>âge</b>	<b>A</b>	<b>Bp</b>	<b>Dp</b>	<b>C</b>	<b>E</b>	<b>SC</b>	<b>F</b>	<b>G</b>			
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A				12,8	10,6	5,7	6,0	femelle période ponte			
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	80,0	74,4	17,0	11,1	15,6	11,4	6,7	6,8			
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A			16,3	10,7							
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A			17,4	11,5							
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA/A					15,3	12,5	6,9	7,0			
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A					11,5	9,4	5,2	5,3	femelle période ponte		
terrasse artillerie	XVIIe	94	A	76,9	72,1	15,3	10,6	15,2	12,6	6,2	6,6			
terrasse artillerie	XVIIe	94	A	64,0	62,0	13,3	8,5	11,9	10,5	<u>4,5</u>	<u>5,8</u>	femelle période ponte		
terrasse artillerie	XVIIe	94	A			17,4	10,7			6,5	7,1			
<b>tibiotarse</b>			<b>A/SA/J/p</b>	<b>GL</b>	<b>La</b>	<b>-</b>	<b>Dip</b>	<b>Bd</b>	<b>Dd</b>	<b>SC</b>	<b>-</b>			
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>âge</b>	<b>A</b>	<b>-</b>	<b>B</b>	<b>-</b>	<b>C</b>	<b>E</b>	<b>F</b>	<b>G</b>			
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A					8,9	9,0	5,3	4,5	femelle période ponte		
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A				12,9	18,6	6,0	5,2	5,2	femelle période ponte		
boulevard	fin XVe - 1ère 1/2 XVIe	196	A				13,5	17,3				femelle période ponte		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A				14,7	22,3		7,5	6,7			
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A				<u>13,5</u>	<u>20</u>		6,7	5,2			
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A				15,2	23,8						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A						11,8	12,5				
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A						11,2	12,1				
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A				<u>12,2</u>	<u>18,6</u>						
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A						10,1	10,3		femelle période ponte		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A						12,0	13,2				
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A						12,1	13,2				
terrasse artillerie	XVIIe	94	A	<u>115</u>		14,7	22,2	12,5	11,9					
terrasse artillerie	XVIIe	94	A				12	17,3		5,1	5,6			
<b>tarsométatarse</b>			<b>A/SA/J/p</b>	<b>GL</b>	<b>E*</b>	<b>sexe</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>D</b>	<b>C</b>	<b>E</b>	<b>F</b>	<b>G</b>	
<b>localisation</b>	<b>datation</b>	<b>US</b>	<b>âge</b>	<b>A</b>	<b>+</b>	<b>mâle</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>D</b>	<b>C</b>	<b>E</b>	<b>F</b>	<b>G</b>	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A		+	mâle	68,1	11,7	11,5			5,9	4,3	présence ergot
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A		+	femelle	67,9	11,9	11,7	11,9	8,8	5,9	4,1	absence ergot
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A		+	femelle	69,1	11,9	12,1	12,5	9,5	6,9	4,9	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A		+	femelle	65,4	11,6	10,9	11,4	8,5	5,9	3,6	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA		-	-	79,9					7,5		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA		-	mâle ?	74,3							début protubérance
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA		-	-	71,8						6,0	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A		+	femelle				11,1	8,7	5,3	3,8	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA/A			femelle				10,6	7,2	5,2	3,5	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A			femelle				11,8	8,8	6,2	4,4	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A		+	mâle			<u>14,5</u>			7,3	5,3	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A			mâle				<u>14</u>	<u>9,5</u>	7,1		
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	juv		-	-	55,9							
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	juv		-	-	43,5							
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	juv		-	-	42,1							
terrasse artillerie	XVIIe	94	A		+	femelle	69,6	11,3	10,1	11,4	8,0	5,8	3,7	
terrasse artillerie	XVIIe	94	A			femelle				10,7	8,5	5,2	3,9	



III

**Oie**

scapula			A/SA/J/p	GL	Dic	-	-	-
localisation	datation	US	âge	A	B	D	F	G
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	98,0	21,8	7,3	8,6	6,0

**Perdrix grise**

coracoide			A/SA/J/p	GL				
localisation	datation	US	âge	A				
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	SA	32				

ulna			A/SA/J/p	GL				-	-	
localisation	datation	US	âge	A	B	D	C	E	F	G
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	42,2	5,6	6,6	5,3	5,0	2,5	3,6
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	<u>43,5</u>	5,9	<u>6,5</u>	5,1	5,0	2,6	3,9
terrasse artillerie	XVIIe	94	A				5,7	5,0	2,5	3,6

fémur			A/SA/J/p	B	D			F	G
localisation	datation	US	âge	Bp	Dp	C	E	SC	
terrasse artillerie	XVIIe	94	A	10,7	6,5			3,8	4,1
terrasse artillerie	XVIIe	94	A	8,8	5,5				
terrasse artillerie	XVIIe	94	A			9,4	7,3		

**Canards**

humérus			A/SA/J/p	C	E	F	G	
localisation	datation	US	âge	Bd	Dd			
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	8,8	5,6	4,5	3,6	entre colvert et sarcelle

ulna			A/SA/J/p	GL				-	-	
localisation	datation	US	âge	A	B	D	C	E	F	G
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	50,1	6,2	5,9	6,0	5,5	3,2	3,5

format sarcelle

radius			A/SA/J/p	GL	Bd	SC	
localisation	datation	US	âge	A			
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	46,0	4,1	1,8	format sarcelle

tibiotarse			A/SA/J/p	-	Dip	
localisation	datation	US	âge	B	-	
terrasse artillerie	XVIIe	94	A	8,00	12,1	format sarcelle

**Bécasse**

ulna			A/SA/J/p					-	-
localisation	datation	US	âge	B	D	C	E	F	G
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	7,9	6,6			3,2	3,6
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A			5,5	5,5		

carpométacarpe			A/SA/J/p	GL
localisation	datation	US	âge	A
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	37,0

fémur			A/SA/J/p	B	D	F	G
localisation	datation	US	âge	Bp	Dp	SC	
comblt latrine	2e moitié - fin XVIe	176	A	8,4	5,3	3,3	2,9

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Armitage, Chapman 1979 : Armitage P., Chapman H. — Roman mules. *The London Archaeologist* 3, 1979, p. 339-346.

Audoin-Rouzeau 1983 : Audoin-Rouzeau F. — Archéozoologie de la Charité-sur-Loire. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris 1, 1983, 509 p.

Audoin-Rouzeau 1986 : Audoin-Rouzeau F. — Ossements animaux du Moyen Age au monastère de la Charité-sur-Loire. Paris : Université de Paris I - Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale, vol. 18, 1986, 166 p.

Bardot et al. 2018 : Bardot-Cambot A., Fabre M., Forest V. — Étude archéozoologique : ostéologie, conchyliologie. In : Maufras O., Hernandez J., Rochette M., Thomas B. dir. — Aimargues - Madame - Saint-Gilles le Vieux. Missignac, villa médiévale et ses abords (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.). Rapport final d'opération - Fouille archéologique. Montpellier : Inrap, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, 2018, p.43-114.

Barone 1954 : Barone R. — Anatomie des équidés domestiques. Splanchnologie et angéologie. Fascicule I Appareil digestif. Lyon : Laboratoire d'anatomie, École Nationale Vétérinaire de Lyon, 1954, 456 p.

Barone 1997 : Barone R. — Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 3 Splanchnologie I : appareil digestif, appareil respiratoire. Paris : Vigot frères (3<sup>ème</sup> édition), 1997, 853 p.

Barone 1999 : Barone R. — Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1 : Ostéologie. Paris : Vigot frères, 1999 (4<sup>ème</sup> édition), 762 p.

Baumel et al. 1993 : Baumel J. J., King A. S., Brezile J. E., Evans H. E., Vanden Berge J. C., Zusi R. L., Malinovsky L. — Handbook of Avian Anatomy: Nomina Anatomica Avium. Second Edition. Cambridge, Massachusetts : Publications of the Nuttall Ornithological Club, Vol. 23, 1993, 779 p.

Baxter 1998 : Baxter I. L. — Species identification of equids from Western European archaeological deposits: methodologies, techniques and problems. In: Anderson S. dir. — Current and Recent Research in Osteoarchaeology. Proceedings of the third meeting of the Osteoarchaeological Research Group Oxford: Oxbow Books, 1998, p. 317.

Becker 1980 : Becker, C. — Untersuchungen an Skelettresten von Haus- und Wildschweinen aus Haithabu. Neumünster : Karl Wachholtz Verlag, Berichte über die Ausgrabungen in Haithabu 15, 1980, 94 p.

Beuchet, Clavel 2014 : Beuchet L., Clavel B., — Les cuisines et l'alimentation dans un château breton au Moyen-Âge et à l'époque moderne d'après l'archéologie : l'exemple du château du Guildo (Côtes-d'Armor) du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. In : Cocula A.-M., Combet M. dir. — Châteaux, cuisines et dépendances. Bordeaux : Ausonius, 2014, p. 107-126.

Boessneck 1969 : Boessneck J. — Osteological differences between sheep (*Ovis aries* Linné) and goat (*Capra hircus* Linné). In : Brothwell D., Higgs E. dir. — Science in archaeology - A survey in progress and research. London : Thames and Hudson, 1969, p. 331-358.

Borvon 2011 : Borvon A. — Étude archéozoologique du site de La Fontaine de Montfort (Maine-et-Loire, X<sup>e</sup> siècle) ». In : Hunot J.-Y. dir. — La Fontaine-de-Montfort : habitats et souterrains autour de l'An Mil (Montfort, Maine-et-Loire, 49.207.0003). Rapport final d'opération, fouille archéologique préventive. Angers : Service Archéologique Départemental de Maine-et-Loire, 2011, p. 183209.

Borvon 2012 : Borvon A. — Acquisition des ressources animales, alimentation carnée et distinction sociale en Anjou de la fin du X<sup>e</sup> au début du XII<sup>e</sup> siècle. Étude archéozoologique du site de Montsoreau (Maine-et-Loire). Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2012, 743 p. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-00669956>).

Borvon 2013 : Borvon A. — Étude archéozoologique : le secteur 6 (cuisine) et le secteur 3 (bâtiment domestique). In : Flambard Héricher A.-M. dir. — Le château Ganne à La Pommeraye. Rapport de fouille programmée 2013. Caen : SRA Normandie, 2013.

Borvon 2017 : Borvon A. — Étude des vestiges osseux des niveaux des XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles du site de Saint-Germain, Rennes (Ille-et-Vilaine). In : Beuchet L. dir. — Naissance et évolution d'un quartier de Rennes, de l'Antiquité tardive à 1944. Rapport final d'opération. Fouille archéologique. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2017, tome 4, p. 14311514.

Borvon 2018 : Borvon, A. — Étude archéozoologique de l'Abbaye de Fontevraud (Maine-et-Loire), XIX<sup>e</sup> siècle - période pénitentiaire ». In : Journot F. dir. — Pour une archéologie indisciplinée. Réflexions croisées autour de Joëlle Burnouf. Mergoïl, 2018, p. 271284.

Borvon 2020a : Borvon, A. — Les squelettes canins de la tour ouest du château Ganne (La Pommeray, Calvados, XII<sup>e</sup>- début XIII<sup>e</sup> siècle) : des chiens issus d'une meute de chasse ? In : Cocula A.-M., M. Combet dir. — L'animal au château. Actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord. Bordeaux : Ausonius, ScriptaMediævalia 40, 2020, p. 11-29.

Borvon 2020b : Borvon A. — Étude archéozoologique des cuisines « romanes » de Fontevraud (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle). In : HUNOT J.-Y. dir. — Rapport de fouilles en cours. Angers : Service Départemental d'Archéologie de Maine-et-Loire, 2020, 42 p.

Borvon 2021 Borvon A. — Étude archéozoologique du secteur 3B des cuisines du château de Suscinio, fin XIII<sup>e</sup> – début XVI<sup>e</sup> siècle In : VINCENT K. — Rapport de fouilles en cours. Vannes : Service Archéologique Départemental, 2021, 80 p.

Callou 1997 : Callou C. — Diagnose différentielle des principaux éléments squelettiques du Lapin (genre *Oryctolagus*) et du Lièvre (genre *Lepus*) en Europe occidentale. Fiches d'Ostéologie Animale pour l'Archéologie. Série B : Mammifères vol. 8. Juan-les-Pins : Centre de Recherches Archéologiques du CNRS, Association pour la Promotion et la Diffusion des Connaissances

Archéologiques (APDCA), 1997, 20 p.

Callou, Marinval 1999 : Callou, C., Marinval-Vigne M.-C. — Les restes alimentaires animaux. In : Monnet C. dir. — La vie quotidienne dans une forteresse royale, La Grosse Tour de Bourges (fin XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle). Bourges : Éditions de la ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, 1999, p. 295-337.

Cannon 1987 : Cannon D. Y. — Marine Fish Osteology. A Manual for Archaeologists. Burnaby, B.C. : Simon Fraser University, Department of Archaeology, 1987, 133 p. (Archaeological Press 18).

Carey 1982 : Carey G. — Ageing and sexing domestic bird bones from some late medieval deposits at Baynard's castle, city of London. In : Wilson B., Grigson C., Payne S. dir. — Ageing and sexing animal bones from archaeological sites. Oxford : British Archaeological Reports, British Series 109, 1982, p. 163-268.

Chaline et al. 1974 : Chaline J., Baudvin H., Jammot D., Saint-Girons M.-C. — Les proies des rapaces (petits mammifères et leur environnement). Paris : Doin, 1974, 135 p.

Charissou 1999 : Charissou I. — Identification des restes trouvés dans les pelotes de rejection de rapaces (Insectivores, Rongeurs, et de façon moins détaillée : Amphibiens, Chiroptères, Oiseaux, Insectes, Reptiles, Lagomorphes et Carnivores). Adapté aux études menées en Limousin, à partir de la publication : Contribution à l'identification des proies des rapaces par G. Erome, S. Aulagnier, 1982, Bièvre 4 : 129-135. Epops, la revue des naturalistes du Limousin 44, 1999, p. 2-33.

Chuit 2000 : Chuit P. — Détermination de l'âge à la lecture de la table dentaire. Pratique Vétérinaire Équine 32, n° 127, 2000, p. 59-65.

Clavel 2001 : Clavel B. — L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (XII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles). Revue archéologique de Picardie, numéro spécial 19, 2001, 204 p.

Clavel 2015 : Clavel, B. — Ripaille au château : l'apport des vestiges osseux animaux à la connaissance de la diète carnée (viande et poisson) en milieu aristocratique (l'exemple de l'us 688 issue de la fosse F386). In : GUILLOT B. dir. — Forges médiévales et écurie de la Renaissance au château de Caen. Caen : Presses Universitaires de Caen (Publications du CRAHAM), 2015, p. 341-360.

Clavel, Barthe 2019 : Clavel B., Barthe M. — Les ossements animaux. In : Racinet Ph. dir. — Le prieuré clunisien Notre-Dame et Saint-Babylas de Nanteuil-le-haudouin (Oise) (Fin XI<sup>e</sup>-Fin XVIII<sup>e</sup> siècle). Histoire et archéologie. Revue archéologique de Picardie, numéro spécial 33, 2019, p. 159-168.

Clavel, Frère 2015 : Clavel B., FRÈRE S. — Étude des ossements animaux. In : HURARD S. dir. — Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), Fort Saint-Sébastien. Rapport de fouilles, vol. 3, étude de mobilier, analyses botaniques et géoarchéologiques pour les occupations modernes. Pantin, Inrap CIF, 2015, p. 359-407.

Cohen, Serjeantson 1996 : Cohen A., Serjeantson D. — A manual for the identification of bird

bones from archaeological sites. London : Archetype, 1996, 99 p.

Creuzieux 2018 : Creuzieux A. — Étude des assemblages osseux fauniques de la citadelle de Port-Louis. In : MOREL N. dir. — Diagnostic archéologique du bastion Desmouriers, citadelle de Port Louis (Morbihan). Rapport final d'opération archéologique programmée. 2018, p. 131146.

Dereclenne 2001 : Dereclenne J.-B. — Le prieuré de Sainte-Sigolène, lieu-dit Troclar à Lagrave (Tarn) : étude archéozoologique des vestiges osseux des IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles (Fouilles 1993-1995). Thèse pour le diplôme d'État de Docteur Vétérinaire, École Nationale Vétérinaire de Toulouse, 2001, 130 p.

Desse, Desse-Berset 1992 : Desse J., Desse-Berset N. — Pêches locales, côtières ou lointaines : le poisson au menu des parisiens du Grand Louvre, du 14<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle. *Anthropozoologica* 16, 1992, p. 119-126.

Driesch (von den) 1976 : Driesch A. (von den) — A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites. *Peabody Museum Bulletins*, vol. 1, Harvard University, 1976, 136 p.

Driesch (von den), Boessneck 1974 : Driesch A. (von den), Boessneck J. — Kritische Anmerkungen zur Widerristhöhenberechnung aus Längenmassen vor- und frühgeschichtlicher Tierknochen. *Säugetierkundliche Mitteilungen* 22, 1974, p. 325-348.

Driver 1982 : Driver J. C. — Medullary bone as an indicator of sex in bird remains from archaeological sites. In : Wilson B., Grigson C., Payne S. dir. — Ageing and sexing animal bones from archaeological sites. Oxford : British Archaeological Reports, British Series 109, 1982, p. 251-254.

Duval, Clavel 2018 : Duval C., Clavel B. — Les oies du site castral de Boves au X<sup>e</sup> siècle. Tentative d'identification des individus domestiques. *Revue Archéologique de Picardie* 1/2, 2018, p. 4359.

Eisenman 1980 : Eisenmann V. — Les chevaux (*Equus sensu lato*) fossiles et actuels : crânes et dents jugales supérieures. *Cahiers de Paléontologie*. Paris: CNRS, 1980, 186 p.

Eisenman 1981 : Eisenmann V. — Étude des dents jugales inférieures des *Equus* actuels et fossiles. *Palaeovertebrata* 10, n° 34, 1981, p. 127226.

Eisenman 1986 : Eisenmann V. — Comparative Osteology of Modern and Fossil Horses, Half-asses and Asses. In : Meadow R. H., Uerpmann H.-P. — Equids in the ancient world, Wiesbaden: Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients, Reihe A (Naturwissenschaften), 19, 1986, p. 67116.

Eisenman 1995 : EISENMANN V. — L'origine des ânes : questions et réponses paléontologiques. *Ethnozootechnie* 56, 1995, p. 526.

Farello 2006 : Farello P. — Equidi dalla fogna di Classe (RA) - (IV-V secolo d.C.). In : Tecchiati U., Sala B. dir. — Archaeozoological Studies in Honour of Alfredo Riedel. Bolzano: Beni culturali, 2006, p. 269284.

Fernandez 2001 : Fernandez H. — Ostéologie comparée des petits ruminants eurasiatiques sau-

vages et domestiques (genres *Rupricapra*, *Ovis*, *Capra* et *Capreolus*) : diagnose différentielle du squelette appendiculaire. Thèse de doctorat, Université de Genève - Muséum d'Histoire Naturelle de Genève, 2001, 465 p.

Fick 1974 : Fick O. K. W. — Vergleichend morphologische Untersuchungen an Einzelknochen europäischer Taubenarten. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der tiermedizinischen Doktorwürde der Tierärztlichen Fakultät, Institut für Palaeoanatomie, Domestikationsforschung und Geschichte der Tiermedizin, Ludwig-Maximilians-Universität München, 1974, 93 p.

Forest 1987 : Forest V. — Vestiges fauniques osseux du X<sup>ème</sup> au XIV<sup>ème</sup> siècle en Rhône-Alpes. Thèse pour le diplôme d'État de Docteur Vétérinaire, École Nationale Vétérinaire de Lyon, 1987, p. 103.

Forest 1997 : Forest V. — Données biologiques et données zootechniques anciennes. Essai de mise en équivalence. *Revue de Médecine Vétérinaire* 148, 1997, p. 951-958.

Forest 1997-1998 : Forest V. — Alimentation carnée dans le Languedoc médiéval : les témoignages archéozoologiques des vertébrés supérieurs. *Archéologie du Midi Médiéval* 1516, 1998 1997, p. 14160.

Forest 1998 : Forest V. — De la hauteur au garrot des espèces domestiques en archéozoologie. *Revue de Médecine Vétérinaire* 149, 1998, p. 55-60.

Forest 1999 : Forest V. — Identification des Équidés domestiques des périodes historiques en France à partir du squelette post-céphalique : propositions méthodologiques. In : GARDEISEN A. dir. — Atelier d'Archéozoologie du 2 décembre 1999, Thème 15 : Archéologie de l'Animal, UMR 154, CNRS, Lattes, 1999, 4 p.

Forest, Rodet-Belarbi 2000 : Forest V., Rodet-Belarbi I. — Ostéométrie et morphologie des bovins médiévaux et modernes en France méridionale. In : Marandet M.-C. dir. — L'homme et l'animal dans les sociétés méditerranéennes. 4<sup>e</sup> journée d'étude du Centre de Recherche Historique sur les Sociétés Méditerranéennes. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, 2000, p. 2791.

Gardeisen, Valenzuela-Lamas 2004 : Gardeisen A., Valenzuela Lamas S. — À propos de la présence de lapins en contexte gallo-romain à Lattara (Lates, Hérault, France). In : Brugal J.-P., Desse J. dir. — Petits animaux et sociétés humaines. Du complément alimentaire aux ressources utilitaires. XXIV<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. Antibes : Association pour la Promotion et la Diffusion des Connaissances Archéologiques (APDCA), 2004, p. 235-254.

Ghetie et al. 1981 : Ghetie V., Chitescu S. T., Cotofan V., Hillebrand A. — Atlas de Anatomia de las Aves Domesticas. Zaragoza – Madrid : Acribia - Paraninfo, S. A., 1981, 294 p.

Gilles 1991 : Gilles R. — L'avifaune d'Andone aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. Mémoire de DEA, Université Paris I - Sorbonne, 1991, 58 p.

Grenouilloux 1989 : Grenouilloux A. — L'élevage bovin dans le haut Moyen Age occidental ». Thèse pour le diplôme d'État de Docteur Vétérinaire, École Nationale Vétérinaire de Nantes,

1989, 320 p.

Grigson 1982 : Grigson C. — Sex and age determination of some bones and teeth of domestic cattle: a review of the literature. In : Wilson B., Grigson C., Payne S. dir. — Ageing and sexing animal bones from archaeological sites. Oxford : British Archaeological Reports, British Series 109, 1982, p. 7-22.

Habermehl 1985 : Habermehl K.-H. — Altersbestimmung bei Wild- und Pelztieren. Berlin : Paul Parey, 1985, 223 p.

Halstead et al. 2002 : Halstead P., Collins P., Isaakidou V. — Sorting the Sheep from the Goats: Morphological Distinctions between the Mandibles and Mandibular Teeth of Adult Ovis and Capra. *Journal of Archaeological Science* 29, 2002, p. 545-553.

Hanot, Bochaton 2018 : Hanot P., Bochaton C. — New osteological criteria for the identification of domestic horses, donkeys and their hybrids in archaeological contexts. *Journal of Archaeological Science* 94, 2018, p. 1220.

Hatting 1995 : Hatting T. — Sex-related characters in the pelvic bone of domestic sheep (*Ovis aries* L.). *Archaeofauna* 4, 1995, p. 71-76.

Hosdez et al. 2018 : Hosdez Chr., Sevastides M., Clavel B. — Les fouilles de la Porte de la rue de Meaux à Senlis (Oise). *Revue Archéologique de Picardie* 12, 2018, p. 115-152.

Johnstone 2004 : Johnstone C. — A Biometric Study of Equids in the Roman World. PhD, University of York, 2004, 500 p.

Kiesewalter 1888 : Kiesewalter L. — Skelettmessungen am Pferde als Beiträge zur theoretische Grundlage der Beurteilungslehre des Pferdes. Inaugural-Dissertation einer hohen philosophischen Facultät der Universität Leipzig, 1888, 38 p.

Kraft 1972 : Kraft E. — Vergleichend morphologische Untersuchungen an Einzelknochen Nord- und Mitteleuropäischer kleiner Hühnervögel ». Inaugural-Dissertation zur Erlangung der tiermedizinischen Doktorwürde der Tierärztlichen Fakultät der Ludwig-Maximilians-Universität München, Ludwig-Maximilians-Universität München, 1972, 194 p.

Larson et al. 2005 : Larson G., Albarella U., Dobney K., Rowley-Conwy P., Schibler J., Tresset A., Vigne J.-D., Edwards C.J., Schlumbaum A., Dinu A., Balaşescu A., Dolman G., Tagliacozzo A., Manaseryan N., Miracle P., Van Wijngaarden-Bakker L., Masseti M., Bradley D.G., Cooper A. — Ancient DNA, pig domestication, and the spread of the Neolithic into Europe. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America (PNAS)* 104, 2007, p. 15276-15281.

Larson et al. 2007 : Larson G., Dobney K., Albarella U., Fang M., Matisoo-Smith E., Robins J., Lowden S., Finlayson H., Brand T., Willerslev E., Rowley-Conwy P., Andersson L., Cooper A. — Worldwide Phylogeography of Wild Boar Reveals Multiple Centers of Pig Domestication. *Science*, 307, 2005, p. 1618-1621.



Latimer 1927 : Latimer, H. B. — Postnatal growth of the chicken skeleton. *American Journal of Anatomy* 40, 1927, p. 157.

Levine 1982 : Levine M. — The use of crown height measurements and eruption-wear sequences to age horse teeth. In : Wilson B., Grigson C., Payne S. dir. — Ageing and sexing animal bones from archaeological sites. Oxford : BAR British Series 109, 1982, p. 223-250.

Le Gall 1984 : Le Gall O. — L'Ichtyofaune d'eau douce dans les sites préhistoriques. *Ostéologie, Paléoécologie, Paléoethnologie*. Paris : Cahiers du Quaternaire, vol. 8, 1984, 196 p.

Lecointre et al. 2010 : Lecointre G., Gallut C., Chanet B., Dettai A. — Du riffi chez les poissons. *Pour la Science* 390, 2010, p. 56-63.

Lecointre, Le Guyader 2001 : Lecointre G., Le Guyader H. — Classification phylogénétique du vivant. Paris : Belin, 2001 (2<sup>ème</sup> édition), 543 p.

Leguilloux 2008 : Leguilloux M. — La faune. In : Mouton D. dir. — Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Documents d'Archéologie Française 102, 2008, p. 53-60.

Lepiksaar 1994 : Lepiksaar J. — Introduction to osteology of fishes for paleozoologists. Göteborg : chez l'auteur, 1994, 85 p.

Louisy 2005 : Louisy P. — Guide d'identification des poissons marins. Europe et Méditerranée. Paris : Ulmer, 2015, 512 p.

Matolcsi 1970 : Matolcsi J. — Historische Erforschung der Körpergrösse des Rindes auf Grund von ungarischen Knochenmaterial. *Zeitschrift für Tierzucht und Züchtungsbiologie* 87, 1970, p. 89-137.

Mela 2005 : Mela C. — Etude archéozoologique du site "2-4 rue Robert Houdin" (Blois, Loir-et-Cher) du Haut Moyen Age (9-10<sup>e</sup>) au Moyen Age classique (11-12<sup>e</sup> siècle). DEA Environnement et Archéologie, Université Paris X Nanterre, 2005, 75 p.

Méniel, Arbogast 1989 : Méniel P., Arbogast R.-M. — Les restes de Mammifères de la cour Napoléon du Louvre (Paris) du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. *Revue de la paléobiologie* 8, 1989, p. 416-466.

Mourer-Chauviré 1975 : Mourer-Chauviré C. — Les oiseaux du Pléistocène moyen et supérieur de France. Documents des Laboratoires de Géologie de la Faculté des Sciences de Lyon 64, 1975, p. 1-261 (premier fascicule), p. 263-624 (deuxième fascicule).

Olive 1993 : Olive Cl. — La faune terrestre (avec la contribution de L. ROGUIN pour la microfauve). In : Colardelle M., Verdel E. dir. — Les habitants du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XI<sup>e</sup> siècle. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française 40, 1993, p. 98-115.

Paton Dominguez, Rosello Izquierdo 1994 : Paton Dominguez D., Rosello Izquierdo E. — A



computerized procedure for the classification of mugilid remains from archaeological sites. *Offa* 51, 1994, p. 394-400.

Peter 2003 : Peter L. — Archéozoologie du site médiéval de Corné (fin XII<sup>e</sup>- début XIII<sup>e</sup> siècle) à l'Isle-Bouzon (Gers, France) : l'habitat. Thèse pour le diplôme d'État de Docteur Vétérinaire, École Nationale Vétérinaire de Toulouse, 2003, 87 p.

Peters 1998 : Peters J. — Römische Tierhaltung und Tierzucht. Eine Synthese aus archäozoologischer Untersuchung und schriftlich-bildlicher Überlieferung. Rahden : Verlag Marie Leidorf GmbH & Co., Passauer Universitätsschriften zur Archäologie Vol. 5, 1998, 444 p.

Putelat 2015 : Putelat O. — Les relations homme-animal dans le monde des vivants et des morts. Étude archéozoologique des établissements et des regroupements funéraires ruraux de l'Arc jurassien et de la Plaine d'Alsace, de la fin de l'Antiquité tardive au premier Moyen Âge. Thèse d'archéologie, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015, 989 p. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01325443>)

Radu 2005 : Radu V. — Atlas for the identification of bony fish bones from archaeological sites. *Studii de Preistorie, supplementum* 1, 2005, p. 1-77.

Rick 1975 : Rick A. M. — Bird medullary bone: a seasonal dating technique for faunal analysts. *Canadian Archaeological Association* 7, 1975, p. 183-190.

Robin 2004 : Robin, J.-G. — Étude archéo-ornithologique des niveaux N15, N9 et N7 des fouilles du château comtal de Montfélix (Chavot, Marne). Non publié 2004, 7 p.

Rodet-Belarbi 1995 : Rodet-Belarbi I. — Étude de faune. In : Duhamel F. dir. — *L'Isle-Jourdain « La Gravette »* (Gers). Document final de Synthèse. Toulouse : SRA Midi-Pyrénées, 1995.

Rodet-Belarbi 1997 : Rodet-Belarbi I. — Étude de faune. In : Cazès J.-P. dir. — *L'Isle-Jourdain « La Gravette »*. Document final de Synthèse de sauvetage urgent. Toulouse : SRA Midi-Pyrénées, 1997.

Rodet-Belarbi 2009 : Rodet-Belarbi I. — L'alimentation carnée et l'exploitation des animaux à Andone d'après les restes de mammifères et d'oiseaux ». In : Bourgeois L. dir. — *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil : Le castrum d'Andone* (Villejoubert, Charente). Publication des fouilles d'André Debord (1971-1995). Caen : CRAHM, 2009, p. 319-360.

Rodet-Belarbi, Forest 2009 : Rodet-Belarbi I., Forest V. — Alimentation carnée du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. dans le sud de la France, d'après les sources archéozoologiques : la part des mammifères sauvages et des oiseaux. In : Ravoire F., Dietrich A. dir. — *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge*. Caen : Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Médiévales (CRAHM), 2009, p.125-146.

Rodet-Belarbi et al. 2002 : Rodet-Belarbi I., Olive Cl., Forest V. — Dépôts archéologiques de pieds de mouton et de chèvre : s'agit-il toujours d'un artisanat de la peau ? In : Audoin-Rouzeau F., Beyries S. dir. — *Le travail du cuir de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XXII<sup>e</sup> Rencontres

Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 18-20 octobre 2001. Antibes : Éditions APDCA, 2002, p. 315-349

Schmid 1972 : Schmid E. — Atlas of animal bones for prehistorians, archaeologists and quaternary geologists. Amsterdam, London, New York : Elsevier, 1972, 159 p.

Serjeantson 1998 : Serjeantson D. — Birds: a Seasonal Resource. *Environmental Archaeology* 3, 1998, p. 23-33.

Teichert 1975 : Teichert M. — Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Widerristhöhe bei Schafen. In CLASON A. T. dir. — *Archaeozoological studies. Papers of the Archaeozoological Conference 1974*, Biologisch-Archaeologisch Instituut of the State University of Groningen, Amsterdam : North-Holland, 1975, p. 51-98.

Tomek, Bochenski 2000 : Tomek T., Bochenski Z. — The comparative osteology of european corvids (Aves: Corvidae), with a key to the identification of their skeletal elements. Krakow : Wydawnictwa Instytutu Systematyki i Ewolucji Zwierząt PAN, 2000, 102 p.

Tomé, Vigne 2003 : Tomé C., Vigne J.-D. — Roe deer (*Capreolus capreolus*) age at death estimates: new methods and modern reference data for tooth eruption and wear, and for epiphyseal fusion. *Archaeofauna* 12, 2003, p. 157-179.

Van Neer et al. 2002 : Van Neer W., Noyen K., De Cupere B., Beuls I. — On the Use of Endosteal Layers and Medullary Bone from Domestic Fowl in Archaeological Studies. *Journal of Archaeological Science* 29, 2002, p. 123-134.

Vigne 1988 : Vigne J.-D. — Les mammifères post-glaciaires de Corse. *Étude archéozoologique*. Paris : CNRS, Gallia Préhistoire, XXVI<sup>ème</sup> supplément, 1988, 336 p.

West 1982 : West B., Spur development: recognizing caponized fowl in archaeological material. In Wilson B., Grigson C., Payne S. dir. — *Ageing and sexing animal bones from archaeological sites*. Oxford : British Archaeological Reports, British Series 109, 1982, p. 255-261.

Wouters et al. 2007 : Wouters W., Muylaert L., Van Neer W. — The distinction of isolated bones from plaice (*Pleuronectes platessa*), flounder (*Platichthys flesus*) and dab (*Limanda limanda*): a description of the diagnostic characters. *Archaeofauna* 16, 2007, p. 33-95.

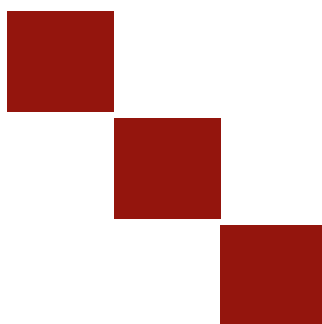


# 4.



## ÉTUDE NUMISMATIQUE

Thibault Cardon



Chargé de recherche, Craham – Centre Michel de Botiard (Cnrs/Université de Caen Normandie).  
Contact : [thibault.cardon@unicaen.fr](mailto:thibault.cardon@unicaen.fr)

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Présentation du corpus	151
2.	Répartition chronologique	151
	2.1. Qu'est-ce qui influe la répartition chronologique des monnaies ?	151
	2.2. Problèmes méthodologiques : identification, usure et durée de circulation	152
	2.3. Répartition chronologique des monnaies	154
3.	Analyses par période	156
	3.1. Les rares monnaies liées aux phases I et II (fin xv <sup>e</sup> -xvi <sup>e</sup> siècles)	156
4.	Les pertes occasionnelles du xvii <sup>e</sup> s. (phase III)	157
5.	Conclusion	158

## 1. PRÉSENTATION DU CORPUS

Les fouilles archéologiques conduites en 2018 sur le site du château de Pontivy (Morbihan) ont permis la découverte de 44 objets numismatiques médiévaux et modernes (fig. 1). Outre 41 monnaies, ce sont 2 jetons de compte et 1 poids monétaire qui ont été mis au jour. Deux autres objets confiés pour étude numismatique se sont révélés être des fragments de tôle. La quasi-totalité de ces objets se rapporte à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. L'inventaire complet de ces objets est fourni en annexe.

Région	Autorité	Dénomination	Date de frappe	Nb
Royaume de France	Indéterminé	Blanc aux couronnelles	1436-1519	2
Royaume de France	Charles VIII (1483-1498)	Blanc au K couronné	1488-1498	1
Royaume de France	Charles VIII (1483-1498)	Petit blanc au K couronné	1488-1498	1
Royaume de France	François Ier (1515-1547)	Liard au F couronné	1543-1544	1
Royaume de France	Henri II (1547-1559)	Gros au H couronné entre trois lis	1550	1
Royaume de France	Henri II (1547-1559)	Douzain à l'écu de France couronné	1549-1557	1
Royaume de France	Henri III (1574-1589)	Douzain à l'écu de France couronné (faux)	1575-1589	1
Royaume de France	Henri III (1574-1589)	Liard au H couronné	1577-1583	1
Royaume de France	Henri III (1574-1589)	Liard au H couronné entre trois lis	1583-1587	2
Royaume de France	Henri III (1574-1589)	Double tournois aux trois lis	1577-1594	2
Royaume de France	Indéterminé	Double tournois aux trois lis	1577-1643	2
Royaume de France	Louis XIII (1610-1643)	Double tournois aux trois lis	1610-1643	3
Empire français	Napoléon III (1852-1870)	10 c à l'aigle	1857	1
République française	Ve République	10c Lagriffoul	1984	1
Dauphiné	François Ier (1515-1547)	Blanc à l'écu de France-Dauphiné couronné	1541-1547	1
Dauphiné	Henri III (1574-1589)	Liard au dauphin couronné	1579	1
Dauphiné	Indéterminé	Liard au Dauphin	1541-1553	1
Seigneurie de Béarn	Henri Ier (1516-1555)	Liard au H couronné	1516-1555	2
Principauté de Dombes	Louis II (1560-1582)	Liard au L couronné	1576-1579	2
Seigneurie de Gronsveld ?	Josse-Maximilien (1617-1662) ?	Tiers de liard au BF couronné	c. 1617-1650	1
Comté de Déciane	Delfino Tizzone (1583-1598)	Liard au H couronné	1583-1592	4
Comté de Déciane	Delfino Tizzone (1583-1598)	Liard indéterminé	1577-1592	1
Comté de Déciane ou Passerano	Indéterminé	Liard au H couronné entre trois lis	1583-1587	1
Indéterminé	Indéterminé	Liard au H couronné	c. 1577-1583	1
Indéterminé	Indéterminé	Liard au H couronné entre trois lis	c. 1583-1600	2
Indéterminé	Indéterminé	Liard indéterminé	c. 1550-1600	3
Indéterminé (Pologne ?)	Indéterminé	Indéterminé	XVI <sup>e</sup> s.	1
Nüremberg	Hans Krauwinkel II (1586-1635)	Jeton de compte à l'orbe	1586-1635	2
-	-	Poids monétaire ind.	XIV <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> s.	1

Fig. 1 - Inventaire numismatique sommaire

## 2. RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE

### 2.1. QU'EST-CE QUI INFLUE LA RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE DES MONNAIES ?

Les monnaies perdues sur un site archéologique ne sont jamais des témoins neutres et objectifs

ni de « l'intensité » de l'occupation du site, ni des variations plus globales de la masse monétaire. Lorsque l'occupation du site est connue par de multiples sources (sources écrites, étude du bâti, étude céramique, <sup>14</sup>C etc.), on constate presque systématiquement un décalage documentaire entre la répartition chronologique des monnaies trouvées sur un site et les phases de son occupation. Ce décalage documentaire ne prouve pas un manque de fiabilité des données numismatiques mais impose une réflexion sur les paramètres influençant la perte, la non récupération et la redécouverte des monnaies lors d'une fouille archéologique (MOESGAARD 2006). Ainsi, l'occupation disons « quotidienne » d'un habitat s'accompagne généralement de l'entretien des niveaux de sol et donc d'un faible taux de perte, ou plutôt d'un fort taux de récupération, des monnaies tombées au sol. Absence de monnaies ne signifie donc pas absence d'occupation.

Cependant, la répartition chronologique des monnaies, jetons et méreaux découverts sur un même site, présente parfois de fortes variations. Les concentrations chronologiques qui apparaissent ainsi peuvent prendre plusieurs formes et être le fruit de situations très diverses : activité commerciale, présence de troupes militaires, phase de construction importante ou démolition brutale. C'est souvent l'examen fin du contexte archéologique et du mobilier qui permet de trancher entre ces différentes possibilités. Quelques interprétations sont aujourd'hui documentées et ont fait l'objet d'une approche systématique à l'occasion d'une thèse de doctorat (CARDON 2016). Elles fournissent le cadre théorique de cette étude.

## 2.2. PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES : IDENTIFICATION, USURE ET DURÉE DE CIRCULATION

La répartition chronologique des monnaies et jetons d'un site est un exercice très délicat, et ce pour deux raisons. La première tient à l'imprécision des identifications. La plupart des monnaies médiévales sont très souvent mal datées avant le XIV<sup>e</sup> siècle. Il faut se contenter des dates extrêmes d'un règne parfois long. Dans certains cas, les types monétaires sont immobilisés, c'est-à-dire qu'ils sont frappés durant une longue période avec des variantes mineures dont la classification nous échappe le plus souvent. L'examen des occurrences de ces variantes dans les dépôts monétaires permet à l'occasion de préciser une datation. Dans le cas des trouvailles monétaires faites au château de Pontivy, il n'y a guère que les blancs du xv<sup>e</sup>-début xvi<sup>e</sup> s. qui, en raison de leur forte usure, ne peuvent être attribués à un roi précis.

La seconde raison tient à la durée de circulation des monnaies. Les datations strictement numismatiques ne sont en effet que des datations de production, et tout montre que les monnaies peuvent rester plusieurs dizaines voire centaines d'années en circulation. Sans analyse critique, une monnaie seule n'est donc qu'un piètre élément de datation. L'enjeu est donc de saisir non plus la date de fabrication, mais la date de perte ou de dépôt de chaque monnaie. En l'absence d'une méthode miracle, deux techniques complémentaires peuvent être employées.

La première technique s'attache à définir la durée de circulation du type monétaire en question. A Pontivy, le cas se pose par exemple pour les doubles tournois de cuivre des années 1577-1650 qui

sortent massivement de la circulation avec l'arrivée des liards de France, en 1655-1658. L'absence de ces liards de France, habituellement très courants en archéologie, dans les fouilles du château de Pontivy invite à penser que les doubles tournois, même usés, n'ont pas été perdus après 1655.

La seconde technique consiste à évaluer le degré d'usure de l'exemplaire étudié — degré d'usure qu'il ne faut pas confondre avec le degré de corrosion, une frappe de mauvaise qualité ou un coin usé — et à le corrélérer à une durée de circulation moyenne. L'opération est très délicate puisqu'elle se fonde sur une appréciation purement subjective — un degré d'usure — et que la vitesse d'usure d'une monnaie est variable suivant son métal et les usages qui en sont faits. Ainsi les monnaies d'or, quoique peu résistantes, sont rarement usées puisqu'elles sont habituellement thésaurisées et qu'elles circulent en sacs plutôt qu'à l'unité. Les paramètres sont donc très nombreux et on ne peut se contenter pour le moment que de quelques grilles de référence. Pour les monnaies étudiées ici, l'usure et la corrosion sont notées d'après les grilles proposées par le Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (FREY-KUPPER, DUBUIS & BREM 1995). Les degrés de corrosion vont de C1 (non à peu corrodé) à C5 (entièrement corrodé) avec une valeur supplémentaire C0 lorsque la corrosion est indéterminée, par exemple lorsque des monnaies sont prises en bloc. Les degrés d'usure vont de U1 (non à peu usé) à U5 (fruste) avec là encore une valeur U0 lorsque l'usure est indéterminée. Ce dernier cas se produit notamment lorsqu'une monnaie est extrêmement corrodée (C5). Les monnaies mises au jour au château de Pontivy sont la plupart du temps fortement corrodées, ce qui ne vient pas entraver outre mesure le travail d'identification.

Degré d'usure ITMS	Durée de circulation (en années)		
	Deniers XI <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> s.	Billon noir XIV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> s.	Cuivre XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.
U0	indéterminée	indéterminée	indéterminée
U1	0-20	0-10/15	0-5
U2	20-50	15-30	5-20
U3	50-100	30-50	15-30
U4	100- ?	50-80	30-50
U5	?	?	50-150

Fig. 2 – Corrélation des degrés d'usure et des durées de circulation minimales

Ces cinq degrés d'usure sont ensuite corrélés à des durées de circulations (fig. 2). Il n'existe pas pour le moment de travail global permettant de relier précisément des degrés d'usure à des durées de circulation, et ce d'autant plus qu'il faut tenir compte du fait que les différents métaux ne s'usent pas à la même vitesse et que les différentes espèces monétaires n'ont pas toutes la même vitesse de circulation. Néanmoins, quelques estimations ont pu être réalisées à partir de l'étude de dépôts monétaires. La grille proposée pour les deniers des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. se fonde sur l'examen des deniers contenus dans le dépôt monétaire des Capucins à Angers (CARDON 2010 b). La même grille a été utilisée pour les monnaies de billon blanc médiévales et modernes. Pour les monnaies



de billon noir des XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, c'est le barème élaboré à l'occasion de l'étude des monnaies issues des fouilles de la léproserie Saint-Thomas d'Aizier qui a été retenu (CARDON 2010). Il se fonde principalement sur les degrés d'usure observés sur les monnaies issues de plusieurs bourses perdues et trésors de monnaies noires. Pour les monnaies médiévales de bon argent, la grille a été élaborée d'après les degrés d'usure relevés sur les esterlins du dépôt monétaire d'Aizier (CARDON 2013). Enfin, pour les monnaies de cuivre (fin XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), c'est celui mis au point pour l'étude des monnaies de cuivre du camp napoléonien d'Étapes-sur-Mer qui a été utilisé (CARDON, LEMAIRE 2015).

Les jetons relèvent d'usages bien différents et ne doivent donc pas être traités d'après ces barèmes. Ordinairement, les jetons de compte sont peu usés mais aucune étude n'a été tentée à partir des quelques bourses de jetons retrouvées afin de définir les durées d'utilisation de ces objets.

### 2.3. RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE DES MONNAIES

La chronologie est relativement serrée, couvrant une période allant du courant du XV<sup>e</sup> au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Un premier traitement de cet ensemble peut se faire d'après la répartition chronologique d'après les dates de frappe (fig. 3). D'un premier coup d'œil, on constate l'existence d'un profil hétérogène, caractérisé par un net pic de pertes monétaires, essentiellement des monnaies noires, durant le dernier quart du XVI<sup>e</sup> s. De part et d'autre de ce pic, le faciès varie. Du milieu du XV<sup>e</sup> au courant du XVI<sup>e</sup> s., le bruit de fond comporte une plus grande proportion de monnaies blanches. Les monnaies blanches sont en revanche absentes durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> s, et quelques jetons mal datés peuvent voir leur chronologie étendue jusqu'à cette date.

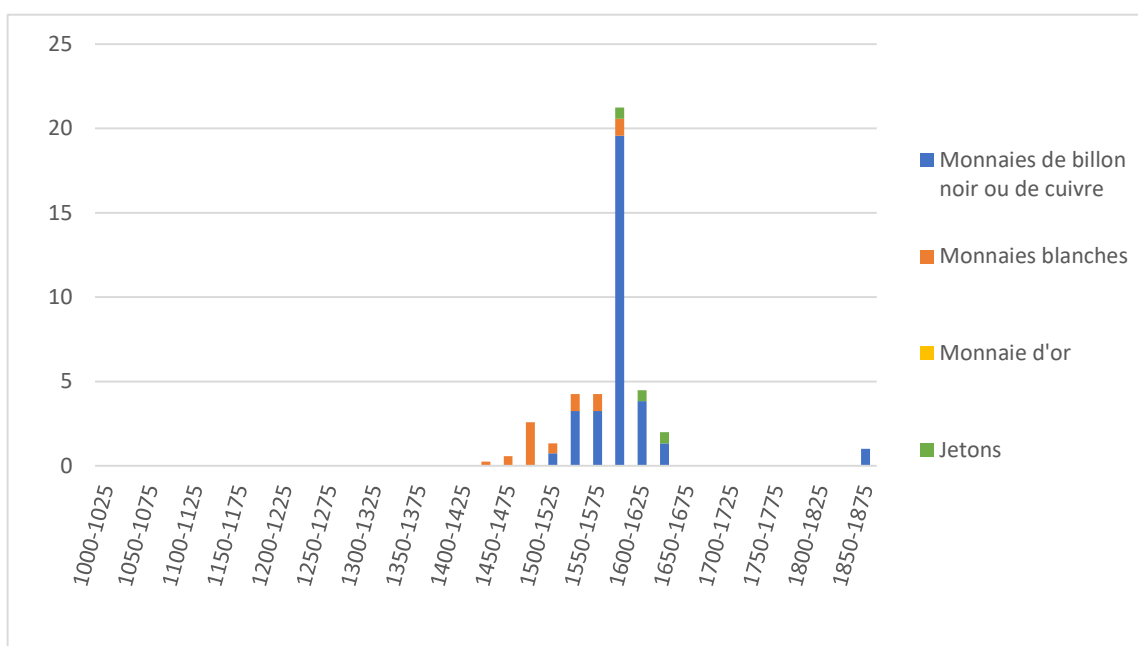


Fig. 3 – Répartition chronologique par dates de frappe

En appliquant la technique détaillée ci-dessus, on obtient une répartition chronologique par dates de perte estimée (fig. 4). Il faut noter que les monnaies mises au jour au château de Pontivy sont fortement corrodées, et que plusieurs d'entre elles le sont trop pour qu'un degré d'usure puisse être estimé. Les monnaies ayant un degré de corrosion C4 ou C5 ont donc souvent un degré d'usure U0 qui interdit l'estimation d'une durée de circulation d'après l'usure. Ces monnaies sont donc exclues de l'histogramme suivant, de même que les jetons de compte, pour lesquels aucune grille de corrélation n'existe. Cette répartition reste néanmoins plus fiable et servira de base à notre analyse.

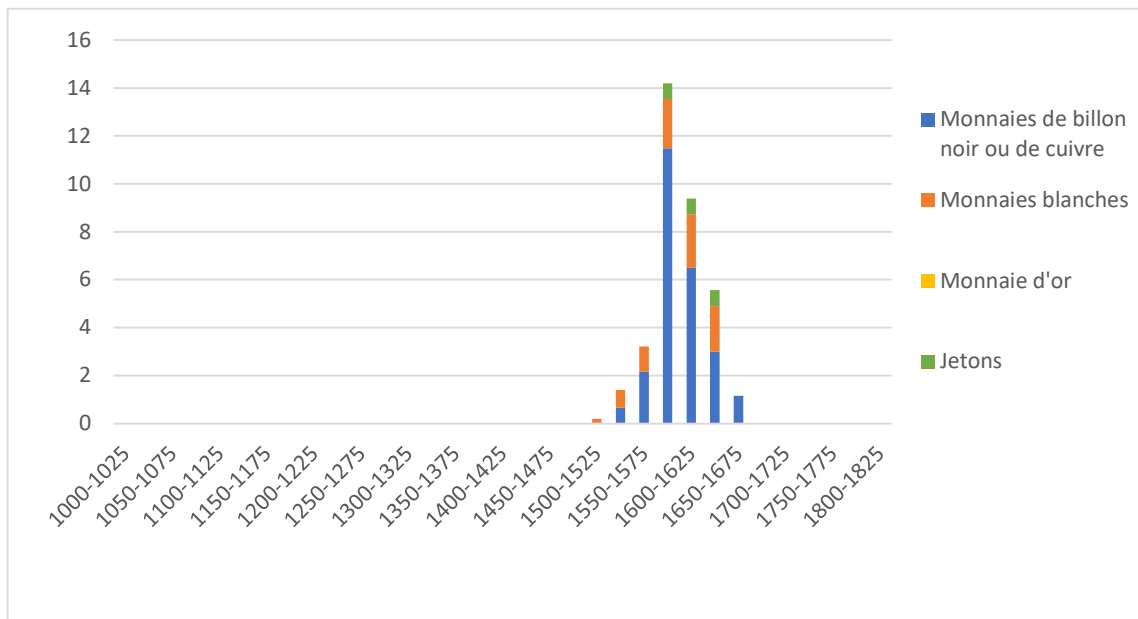


Fig. 4 – Répartition chronologique par dates de perte estimée

Si le profil général est conservé, on notera quelques différences sensibles. Les quelques monnaies blanches du <sup>xv</sup><sup>e</sup> s. sont très usées, ce qui témoigne d'une longue période de circulation. Il faut donc envisager leur perte dans le courant du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> s., voire jusqu'à la première moitié du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> s. L'occupation du <sup>xv</sup><sup>e</sup> s., et sans doute d'une partie du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> s., n'est donc pas visible dans les sources numismatiques.

Autre différence, le pic très net du troisième quart du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> s. s'étale un peu vers le début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> s. Ceci est la conséquence mécanique de l'imprécision des durées de circulation, qui fait que la date estimée de perte d'une monnaie se retrouve souvent à cheval sur plusieurs pas chronologiques. La répartition par date de perte estimée doit donc également être prise avec des précautions. Dans le cas présent, les liards de billon noir sont rapidement concurrencés par les doubles et deniers tournois de cuivre, frappés à partir de 1577. Or ces deniers et doubles tournois sont rares à Pontivy, ce qui permet de penser que le pic de pertes monétaire prend bien place dans le dernier quart du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> s.

Enfin, les quelques monnaies de la première moitié du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> s. sont peu usées, et témoignent bien de petits épisodes de pertes monétaires durant cette période.

Ces trois groupes numismatiques, qui recoupent partiellement le phasage archéologique, vont être étudiés successivement.

### 3. ANALYSES PAR PÉRIODE

#### 3.1. LES RARES MONNAIES LIÉES AUX PHASES I ET II (FIN XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES)

Quelques monnaies trouvées à Pontivy ont été frappées durant le xv<sup>e</sup> ou la première moitié du xvi<sup>e</sup> s. Néanmoins, rares sont celles pour lesquelles on peut certifier une perte avant la fin du xvi<sup>e</sup> s. Tout au plus faut-il signaler un liard de la seigneurie du Béarn (MON-10) et un du royaume de France (MON-28) dont la perte intervient au plus tard dans les années 1570-1574. Ces deux monnaies étant par ailleurs issues de niveaux stratigraphiques de la phase III (US 77 et 94), il n'est pas exclu que leur perte intervienne en réalité dans le contexte du pic du dernier quart de ce siècle.

La quasi absence de monnaies ou jetons pour les phases I et II de l'occupation est ici marquante, mais elle ne doit pas tout à fait surprendre. Le cas du château du Guildo (Côte-d'Armor) fournit un bon éclairage. Ce château a été fouillé intégralement sous la responsabilité de Laurent Beuchet, et en tenant compte des zones de rejet que sont les douves, sommairement fouillées dans les années 1980. L'étude archéonumismatique globale réalisée pour la monographie du site (CARDON à paraître) révèle un profil chronologique inverse suivant que l'on s'intéresse aux monnaies issues de l'intérieur de l'enceinte (liées aux phases de construction ou de destruction), ou aux monnaies issues des douves utilisées comme dépotoir (liées aux phases d'occupation proprement dites). Formulé autrement, les périodes d'occupation que l'on peut caractériser rapidement de « vie quotidienne » s'accompagnent souvent, surtout en milieu élitaires, d'un bon entretien des sols et d'une gestion des déchets. Les monnaies sont perdues, mais elles sont évacuées vers les zones de rejet : douves, dépotoirs, épandage dans les champs. A l'inverse, les épisodes exceptionnels que sont les moments de destruction brutale ou, dans une certaine mesure, de construction s'accompagnent régulièrement d'un pic de perte.

#### 3.2. LE PIC DE PERTES DE LA FIN DU XVI<sup>e</sup> S. (DÉBUT PHASE III)

La situation change radicalement durant le dernier quart du xvi<sup>e</sup> s., avec une multiplication des pertes monétaires. La plupart des monnaies noires et blanches, mais aussi sans doute les deux jetons de compte, sont perdus durant un laps de temps assez court qui excède sans doute peu le tout début du xvii<sup>e</sup> s. Une valeur nominale se dégage nettement : le liard de billon noir, dont le type varie durant cette période, et qui est abondamment frappé durant la décennie 1580. Son succès est tel qu'il est imité dans quelques principautés françaises (Dombes, Béarn), mais aussi dans le nord de l'Italie (Comté de Déciane notamment). Plusieurs exemplaires d'imitation figurent d'ailleurs

parmi les trouvailles de Pontivy. Malgré de piètres conditions de fabrication et une corrosion souvent avancée, ces monnaies ne sont souvent que très peu usées. Ceci nous oriente vers une perte rapide. Un autre argument vient à l'appui de cette idée : les deniers et doubles tournois de cuivre pur sont frappés en grande quantité dans le royaume de France dès les années 1577, et ils sont rapidement présents en nombre dans la circulation. Au château de Pontivy, 7 exemplaires de ces doubles tournois ont été retrouvés, et les seuls exemplaires précoces présentent une usure avancée. Tout se passe donc comme si le pic de perte des années 1580-1600 avait été bref, intense, et sélectif des espèces disponibles : des liards de billon noir plutôt que des doubles et deniers tournois de cuivre. Une étude comparative plus poussée permettrait de savoir s'il s'agit d'un faciès régional et spécifiquement militaire.

Sans surprise, la totalité de ces monnaies et jetons provient d'unités stratigraphiques rattachées à la phase III. Trois us, presque deux, ont livré tous les exemplaires. Les us 77 et 94, dans lesquelles a été découvert la majeure partie de ce mobilier, sont des niveaux d'occupation similaires de la terrasse d'artillerie. Les monnaies ne présentaient a priori pas de concentration spatiale particulière, ce qui permet de rejeter l'hypothèse d'un dépôt monétaire éclaté. En revanche, deux liards trouvés dans l'us 94 étaient collés par la corrosion (MON-12).

Reste la question de l'interprétation des pertes formant ce pic manifeste. Premier constat, le rythme des pertes monétaires n'est pas calé sur le phasage archéologique, tiré essentiellement des structures. Si le pic est bien rattachable à la phase III (c. 1589-xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> s.), il n'en couvre en réalité qu'une infime partie, à savoir les toutes premières années. Au point où l'on peut se demander si ces monnaies sont bien en position primaire et donc liées au début de la phase III, ou en position secondaire et liées en réalité à l'épisode de destruction de 1589 par lequel s'achève la phase II. Plusieurs niveaux liés à cet épisode ont néanmoins été fouillés sans qu'aucune monnaie n'y ait été trouvée. C'est donc l'hypothèse de monnaies en contexte primaire, liées à la mise en défense du château dans les dernières années du xvi<sup>e</sup> s. (phase III), qui est donc privilégiée. La réalisation de travaux importants implique un nombre accru de personnes sur place, le paiement éventuel de soldes ou de salaires, et l'utilisation de niveaux de sols sans doute moins bien entretenus. Tous ces paramètres concourent à augmenter le nombre de pertes et à leur maintien en contexte primaire.

#### **4. LES PERTES OCCASIONNELLES DU XVII<sup>E</sup> S. (PHASE III)**

Le rythme des pertes monétaires chute brutalement dès le début du xvii<sup>e</sup> siècle. Alors qu'on comptait 15 à 20 monnaies et jetons perdus au début de la phase III, le demi-siècle suivant ne livre que 6 à 7 objets monétaires. Les petites valeurs nominales restent majoritaires, mais les liards de billon ont laissé la place aux doubles tournois de cuivre. Ces derniers, parfois usés, circulent en grande quantité jusqu'à la réforme de 1655. On peut donc circonscrire cet ensemble de pertes monétaires à la première moitié du xvii<sup>e</sup> s. Les contextes archéologiques sont plus variés (us 77,

88, 91, 64 et 128) mais restent liés à la phase III.

On constate donc qu'au sein d'une même phase d'occupation, les rythmes de perte sont extrêmement variables. Si la période initiale de la phase III induit, pour les raisons exposées ci-dessus, des pertes plus abondantes, on ne peut que constater le creux formé durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> s., et plus encore par la suite. La nature de l'occupation est certainement en cause, que ce soit par une moindre présence de personnes sur place (soldats ou ouvriers) ou par un meilleur entretien des sols.

## 5. CONCLUSION

Le site du château de Pontivy n'a été que partiellement fouillé, mais la quarantaine d'objets numismatiques médiévaux et moderne qui en provient permet de dresser quelques constats :

- Les premiers temps de l'occupation du site (fin XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) n'ont livré pratiquement aucun témoin monétaire. Sans présager de la fouille d'autres secteurs du site, on trouve là des parallèles avec d'autres sites élitaires, où les pertes monétaires d'une occupation « quotidienne » ne se retrouvent pas dans les niveaux d'occupation intra-muros.
- Le pic de perte de la fin du XVI<sup>e</sup> s. est massif et traduit un évènement majeur de l'occupation du site qui prend place au tout début de la phase III. Son lien avec la mise en défense du château trouve un parallèle avec ce qui se passe au même moment au château du Guildo (Côtes-d'Armor). Le faciès monétaire similaire, composé de liards et non de doubles tournois, demanderait un examen plus poussé.
- Le XVII<sup>e</sup> s. voit un nouveau creux des pertes monétaires, signe probable d'un retour à une occupation plus « quotidienne » du site avant sa désaffectation.

## BIBLIOGRAPHIE

- Cardon Th. 2010, Les monnaies médiévales et modernes de la chapelle Saint-Thomas d'Aizier (27) : Méthodes et résultats d'une approche archéologique. Mémoire de master d'archéologie sous la direction de Marc Bompaire, Ephe (Paris), 2010, 2 vol.
- Cardon Th. 2013, « Le trésor d'Aizier (Eure) : étude archéo-numismatique d'un dépôt monétaire du XV<sup>e</sup> siècle ». Trésors monétaires, t. XXV, p. 387-445, pl. 47-59.
- Cardon Th. 2016, Les usages des monnaies (mi XII<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> s.). Pour une approche archéologique, anthropologique et historique des monnaies médiévales. Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de M. Arnoux et M. Bompaire, Ehess (Paris), 2016, 2 vol.
- Cardon Th. A paraître, « Étude numismatique : catalogue raisonné et synthèse », dans L. Beuchet (dir.), Archéologie d'un château fort (20 ans de recherches au château du Guildo – Côtes-d'Armor), à paraître.
- Cardon Th. & Lemaire Fr. 2015, « Les sous des soldats de Napoléon au camp de Boulogne (1803-1805). Étude des monnaies issues des fouilles des camps napoléoniens d'Étaples-sur-Mer (Pas-de-Calais, France) ». Journal of Archaeological Numismatics 4, 2015, p. 67-176.
- Chestret de Haneffe J. 1986, Les monnaies de la principauté de Liège, description commentée des monnaies gravées dans l'ouvrage du baron de Chestret de Haneffe. Maastricht, A.G. Van der Dussen. Ré-édition des planches par André Mignolet avec correction de certaines attributions.
- Crépin G. (2002), Doubles et deniers tournois de cuivre royaux et féodaux (1577-1684), Paris, édition les Cheval-légers. Abrégé en CGKL dans l'inventaire.
- Duplessy J. 1999, Les monnaies françaises royales, 1999, 2 vol. 2<sup>e</sup> édition. Abrégé en D. dans l'inventaire.
- Frey-Kupper S., Dubuis O. & Brem H., Usure et corrosion, Tables de référence pour la détermination de trouvailles monétaires. Bulletin de l'Inventaire des Trouvailles Monétaires Suisses 2, supplément, Lausanne, 1995.
- Gadoury V. 1989, Monnaies françaises, 1789-1989, Monte-Carlo, 1989.
- Lafaurie J. 1951-1956, Les monnaies des rois de France. Paris, t. I (1951) et II (1956). Abrégé en L. dans l'inventaire.
- Lucas P. 1982, Monnaies seigneuriales mosanes, Walcourt, Chez l'auteur.
- Mitchiner M. 1988, Jetons, Medalets & Token, vol. 1 The Medieval Period and Nuremberg, 1988.
- Moesgaard J. C. 2006, Single finds as evidence for coin circulation in the Middle Ages – status and perspectives. Dans : H. Horsnæs & J. C. Moesgaard, 6<sup>th</sup> Nordic Numismatic Symposium. Single Finds: the Nordic Perspective. The Nordic Numismatic Journal 2000-2002, Copenhagen, p. 228-275.
- Poey d'Avant F. 1858-1862, Les Monnaies féodales de la France. 3 vol.

## ANNEXE

### INVENTAIRE DES MONNAIES MÉDIÉVALES ET MODERNES

Remarque

\* après un poids indique que la monnaies est incomplète

Nr signifie que cette catégorie est Non renseignée

	N° Inv.	N° Inv.	US	Valeur nominale	Type	Situation	Attribution	Datation	Aléa	Lég. A	Mod. A	Lég. R	mod. R	Masse	Métal	Diamètre	Axe	Usure	Corrosion	Rdt.	Type d'US	Localisation sur le site	Phase	Commentaire	Date de prise en
iso 45	94-MON 01	94	Liard	H couronné	Comé de Déclaire	Defino Tizzone (1583-1598)	1583-1585	Ind.	DEU[...] ]	H anneté en cœur et couronné	+VIC[...]	Croisette fleurdelisée	0,43	Billon noir	15	sh	U1	C3	CNI II, pl. XXII, 9	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III		1583-1600	
iso 16	94-MON 02	94	Petit blanc	Karolus	Dauphiné	Charles VIII (1483-1488)	1488-1498	Ind.	[...]AR[...] ]	Grand K accolé d'au moins un lis à droite, le tout sous une couronne	Illisible	Croix aux extrémités couronnées, cantonnée de deux fleurs de lis et deux dauphins	0,89	Billon	20	U3	C2	L. 570 ; D. 595	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III	Exemplaire rogné	1538-1598		
iso 39	94-MON 03	94	Liard	H couronné entre trois lis	Comé de Passerano ou Déciane	Indéterminé	1583-1587	Ind.	[...]COMCO MD[...] ]	H couronné entre trois lis	[...]JOMEN D[...] ]	Croix du Saint-Esprit	0,86	Billon noir	15	sh	U1	C3	CI CNI II, pl. XXII, 7 ou XXXVI, 23	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III		1583-1602	
iso 37	94-MON 04	94	Liard	H couronné entre trois lis	Royaume de France (ou imitation)	Henri III (1574-1589) ?	1583-1587 env.	Ind.	Illisible	H couronné entre trois lis	[...]J[...] ]	Croix du Saint-Esprit	0,53	Billon noir	15	Ind.	U2	C4	L. 987 ; D. 1146. Nombreuses imitations connues, notamment italiennes (Fricco). Divo 47 var (même non référencé. Un ex vendu par CGB : ble 528034)	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III		1598-1617	
iso 31	94-MON 05	94	Liard	L couronné	Principauté de Dombes	Louis II de Bourbon (1560-1582)	1579	Trévoux	+LP.DOMB AR.D.MO[...] ]	L couronné	+DNS.ADVIT OR[...] ]579:	Croix mauricienne	0,62	Billon noir	15	10h	U1	C2	et L. 989-992 ; D. 1140-1142. Très mauvais style et alliage trop cuivreux (fausse monnaie)	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III		1579-1594	
iso 17	94-MON 06	94	Douzain (taux)	Écu de France couronné	Royaume de France	Henri III (1574-1589)	1575-1589	Ind.	[...]S.MLD.C[...] ]	Écu de France couronné, entre deux H	[...]J[...] ]	Croix patée cantonnée de deux couronnelles et deux lis	1,36	Billon noir	23	Ind.	U2	C4		Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III	Trouée à deux reprises, peut-être une fois volontairement	1595-1639	
iso 40.1	94-MON 07	94	Liard	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	1560-1600 env.	Ind.	Illisible	Illisible	Illisible	Croisette fleurdelisée ?	0,58	Billon noir	15	Ind.	U0	C4		Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III	Brisée en deux	-	
iso 40.2	94-MON 08	94	Liard	H couronné entre trois lis ?	Royaume de France (ou imitation)	Henri III (1574-1589) ou imitation	1583-1587 env.	Ind.	Illisible	Illisible	[...] : [...] ]	Croix du Saint-Esprit	0,61	Billon noir	14	Ind.	U0	C4	L. 987 ; D. 1146. Nombreuses imitations connues, notamment italiennes (Fricco).	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III	Brisée en deux	-	
-	94-MON 09	94	Liard	H couronné	Comé de Déclaire	Defino Tizzone (1583-1598)	1583-1585	Déciane	[...]JON.N[...] ]	H anneté en cœur et couronné	[...]D[...] ]	Croisette fleurdelisée	0,69	Billon noir	15	Ind.	U1	C4	CNI II, pl. XXII, 9 var. Cambrini di Scarfea 543	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III		1583-1600	
-	94-MON 10	94	Liard	H couronné	Seigneurie de Béarn	Henri IV d'Albret (1516-1555)	1516-1541	Pau ou Morlaix	[...]NRLDE[...] ] jannet de	H couronné	+GE[...] ]DEI SVM[...] ]	Croix évasée	0,42	Billon noir	17	Sh	U3	C3	PA.73.08 - Clairand, BSFN 1992	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III		1531-1571	
-	94-MON 11	94	Gros	H couronné entre trois lis	Royaume de France	Henri II (1547-1559)	1550	Paris	[...]JVS[...] ]	H couronné [entre trois lis]	[...]J[...] ]BE[...] ]	Croisette évidée fleurdelisée	3,81	Billon	25	env	Ind.	U3	C3	L. 832 ; D. 994 (Gros dit « de Nestlé »)	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III	Pièce, torquée, martelée	1600-1650
-	94-MON 12A	94	Liard	L couronné	Principauté de Dombes	Louis II de Bourbon (1560-1582)	1576-1577	Trévoux	+LP.DOMB AR.D.MONTI SP[...] ]	L couronné, un point sur la couronne	+DNS.ADVIT OR[...] ]	[Non visible]	1,47	Billon noir	16	10h	U1	C3	Divo 45-47. Datation d'après la variante de légende et l'absence de différent de maître.	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III	Avec MON-12B (collées par la corrosion)	1576-1592	
-	94-MON 12B	94	Liard	H couronné ou Dauphin	Comé de Déclaire	Defino Tizzone (1583-1598) ?	1577-1592 env.	Déciane	[Non visible]	[Non visible]	[...]VIC.MP.P [...] ]	Croisette fleurdelisée	Billon noir	15	Ind.	U2	C3	CNI II, pl. XXII, 10	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III	Avec MON-12A (collées par la corrosion)	1592-1622		
-	94-MON 13	94	Liard	Dauphin couronné	Dauphiné	Henri III (1574-1589)	1579	Grenoble	Z.HEN[...] ]JOL R.LG	Dauphin couronné	+L[...] ]JEDCT.1 579.(646).	Croisette fleurdelisée	0,69	Billon noir	15	10h	U1	C2	L. 990 ; D. 1148	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III		1579-1594	
iso 20	94-MON 14	94	Liard	H couronné	Royaume de France (ou imitation)	Henri III (1574-1589) ou imitation	1577-1583	Ind.	Illisible	H couronné	Illisible	Croisette fleurdelisée	0,61	Billon noir	15	Ind.	U3 ?	C4	L. 987 ; D. 1146. Nombreuses imitations connues, notamment italiennes (Fricco).	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III		1592-1613	
iso 14	94-MON 15	94	Liard	Indéterminé	Royaume de France (ou imitation)	Indéterminé	1566-1594 env.	Ind.	Illisible	Illisible	Illisible	Croisette fleurdelisée	0,63	Billon noir	15	Ind.	U0	C4		Occupation		Phase III		-	
-	94-MON 16	94	Double tournois	Trois lis	Royaume de France	Louis XIII (1610-1643)	1619	Ind.	[...]JNA[...] ]	Buste à droite	+DOVE[...] ]NO [...] ]19	Trois lis posés 2 et 1	1,73	Culvre	20	U2	C3		Occupation		Phase III			1624-1639	
iso 44	94-MON 17	94	Liard	H couronné entre trois lis ?	Royaume de France (ou imitation)	Henri III (1574-1589) ou imitation	1583-1587 env.	Illisible	Illisible	Illisible	Illisible	Croix du Saint-Esprit	0,44	Billon noir	12	Ind.	U0	C4	L. 987 ; D. 1146. Nombreuses imitations connues, notamment italiennes (Fricco).	Occupation		Phase III	Fragile, brisée en de nombreux morceaux	-	
iso 43	94-MON 18	94	Liard	H couronné entre trois lis	Royaume de France (ou imitation)	Henri III (1574-1589) ou imitation	1583-1601	Ind.	Illisible	H couronné entouré de trois fleur de lis	Illisible	Illisible	0,51	Billon noir	15	Ind.	U0	C4	L. 987 ; D. 1146. Nombreuses imitations connues, notamment italiennes (Fricco).	Occupation		Phase III	Brisée en plusieurs morceaux	-	
iso 11	95-MON 19	94	Douzain	Écu de France couronné	Royaume de France	Henri III (1574-1589)	1549-1567	Bordeaux	[...]FRANC[...] ] (ref sur croissant) R	Écu de France couronné, accolé de deux croissants couronnés, un K dessous	[...]JOMEN[...] ]	Croix fleurdelisée formée de huit croissants entrelacés, cantonnée de deux H et deux couronnelles.	1,09	Billon	25	3h	U2	C3	L. 835 ; D. 997	Occupation		Phase III	Brisée en trois	1569-1607	
iso 5	95-MON 20	94	Double tournois	Trois lis	Royaume de France	Henri IV ou Louis XIII	1588-1643	Ind.	[...]JAN ET[...] ]	Buste à droite	+DOVLE TOVRN[...] ]	Trois lis posés 2 et 1	1,73	Culvre	20	U3	C4		Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III			1604-1673	
iso 67	94-MON 21	94	Fragment de tête	-	-	-	-	-	-	Lisse ?	-	Lisse ?	0,73	Alliage cuivreux	20	-	U0	C4		Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III	Nombreux fragments liés par la corrosion	-	
iso 57	94-MON 22	94	Double tournois	Trois lis	Royaume de France	Henri III (1574-1589)	1577-1594	Paris	HENRI III R[...] ]POLA	Buste à droite	Illisible	Illisible	2,22	Culvre	21	U2	C2/ C5		Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III			1582-1614	
iso 49	94-MON 23	94	Liard	Indéterminé	Royaume de France (ou imitation)	Indéterminé	1566-1594 env.	Ind.	Illisible	Illisible	Illisible	Illisible	0,45	Billon noir	13	Ind.	U0	C4		Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III	Résidu noir (charbon ?) dans la corrosion	-	
iso 58	94-MON 24	94	Liard	H couronné	Royaume de France (ou imitation)	Henri III (1574-1589) ?	1577-1583	Ind.	Illisible	H couronné	[...]JNED[...] ]	Croisette fleurdelisée	0,84	Billon noir	15	Ind.	U1	C4	L. 986 ; D. 1145. Nombreuses imitations connues, italiennes notamment (Desara).	Occupation		Phase III	Plan cané	1577-1598	
-	77-MON 25	77	Blanc	Écu de France-Dauphiné couronné	Dauphiné	François Ier (1515-1547)	1541-1547	Grenoble	(rose)FRANCIS[...] ]	Écu de France-Dauphiné couronné	[...]JBI[...] ]	Croix plaine et alésée dans un quadrilobe bouté	1,3	Billon	23	U3	C2	L. 789 ; D. 929	Occupation	Terrasse d'artillerie	Phase III	Monnaie rognée	1591-1647		
-	77-MON 26	77	Liard	H couronné	Seigneurie de Béarn	Henri IV d'Albret (1516-1555)	1547-1555	Pau ou Morlaix	+H[...] ]JDEI G.REX.NAV AR.D.B	H couronné	+GRA[...] ]JVV MID.C[...] ]JM	Croix plaine et alésée	0,9	Billon noir	17	U3	C2	PA.73.7 ; D. 1291	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III			1562-1585	
-	77-MON 27	77	Jeton de compte	Orbe	Nürnberg	Hans Krauwinckel II (1586-1635)	1586-1635	Nürnberg	[...]JDAS WORT[...] ]	Trois lis et trois couronnes autour d'une rose	(couronne) HANNIS KRAUWINCKEL IN NVRNBE	Orbe crucigère dans un trilobe anglé	1,61	Laiton	24	U1	C3	Michener 1494-1503	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III			-	
-	77-MON 28	77	Liard	F couronné	Royaume de France	François Ier (1515-1547)	1543-1544	Chambéry	[...]JAN.D.G[...] ]JR	F couronné	[...]JND.B[...] ]	Croix plaine afésée, étoile dessous	0,71	Billon noir	16	10h	U3	C2	L. 790 ; D. 930	Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III			1558-1574
-	77-MON 29	77	Indéterminé	Indéterminé	Royaume de Pologne ?	Indéterminé	XVIIe s.	Indéterminé	+MO[...] ]IT [...] ]E	Motif carré hachuré	+L[...] ]JOLA[...] ]S(A7) [...] ]	Illisible	0,63	Billon noir	17	Ind.	U2	C3		Occupation	Secteur 2 (terrasse d'artillerie)	Phase III	Surface cloquée-brûlée ?	1515-1630	
-	77-MON 30	77	Liard	au Dauphin	Dauphiné	François Ier ou Henri II	1541-1553	Grenoble	Illisible	Illisible	Illisible	Illisible	0,66	Billon noir	15	Ind.	U4	C2	L. 795 ou 845 ; D. 931 ou 1003	Occupation	Terrasse d'artillerie	Phase III			1591-1633
-	77-MON 31	77	Blanc	Karolus	Royaume de France	Charles VIII (1483-1488)	1488-1498	Angers	[...]JROLVS[...] ] point 7e	K oncial couronné entre deux lis	[...]Jomen.Dni BeneD[...] ]	Croix aux bras couronnés, cantonnée de 4 lis	1,21	Billon	22	Sh	U4	C1	L. 568 ; D. 593	Occupation	Terrasse d'artillerie	Phase III			1588-1650 ?
-	75-MON 32	75	10 c	Barre	Empire français	Napoléon III (1852-1870)	1857	Ind.	[...] ] III EMPEREUR	Buste à gauche	Illisible	Aigle aux ailes éployées	9,13	Bronze	30	6h	U4	C3	G. 62	Terre végétale	Terrasse d'agrément et jardin	Phase IV		-	
-	75-MON 33	75	10 c	Lagriffoul	République française	Ve République	1984	Pessac					3,01	Bronze-Aluminium	20	6h	U1	C1		Terre végétale	Terrasse d'agrément et jardin	Phase IV		-	



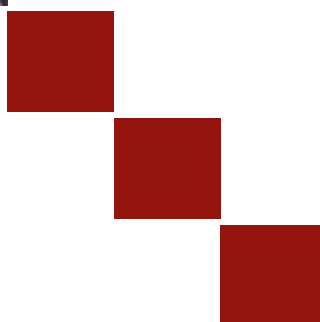
-	77-MON 34	77	Double tournois	Trois lis	Royaume de France	Henri III (1574-1589)	1582 ?	Ind.	HENRI III R DE FRAN ET POL (?)	Buste à droite	[...JS 15(82 ?)]	Trois lis posés 2 et 1	2,56	Cuivre	21	U3	C2	D. 1152	Occupation	Terrasse d'artillerie	Phase III		1597-1612	
iso 1	91-MON 35	91	Double tournois	Trois lis	Royaume de France	Louis XIII (1610-1643)	1610-1643	Ind.	LOUIS XIII [...] A	Buste à droite	+DOVBLE TOVRNOIS 1638	Trois lis posés 2 et 1	3,25	Cuivre	20	U1	C2		Destruction	Secteur F3, Comblement de la fosse de récupération de la 4e tour	Phase III		1610-1653	
iso 9	95-MON 36	95	Liard	H couronné	Comté de Décliane	Dauphin Tizzone	1583-1592	Décliane	[...JM.COM] [...] point 2e. Rév. de légende à 6h	H couronné	[?]BIT [...]BNED[...]	Croisette fleurdelisée	0,65	Billon noir	15	U2	C3	Prototype L. 986. D. 1145		Terrasse d'artillerie	Phase III	Fian court, gravure mauvaise	1598-1622	
-	95-MON 37	95	Liard	H couronné	Comté de Décliane	Delfino Tizzone (1583-1588)	1583-1588	Décliane	[...]DEC[...]	H armé en cœur et couronné	[...JIC[...]	Croisette fleurdelisée	0,80	Billon noir	14	Ind.	U1	C4	CNI II, pl. XXII 9		Terrasse d'artillerie	Phase III		1583-1600
-	128-MON 38	128	Tiers de liard ?	BF couronné	Seigneurie de Gronsveld ?	Josse-Maximilien (1617-1662) ?	1617-1650 env.	Gronsveld ?	HMAJ...JORT ?	B (molette) F, le tout couronné	[...]	Croix fleuronnée ?	0,76	Billon noir	15	7h	U2	C4	Inédit ? Cf Lucas, Gronsveld, n° 103-108 et 118. Initiation Suéens de liard légués (Chestnut	Occupation	Terrasse d'agrément et jardin	Phase IV	Fragmentée	1622-1670
-	88-MON 39	88	Poids monétaire ?	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	XIVe-XVIIe ?	Ind.	Anépigraphe	Moif lisible	Lisse	Lisse	2,67	Bronze	13	-	U0	C4		Destruction	Comblement de la fosse de récupération de la 4e tour	Phase III		-
-	88-MON 40	88	Fragment de tête ?	-	-	-	-	-	-	Lisse ?	-	Lisse ?	0,87	Alliage cuivreux	18	-	U0	C4		Destruction	Comblement de la fosse de récupération de la 4e tour	Phase III	4 fragments	-
-	88-MON 41	88	Double tournois	Trois lis	Royaume de France	Louis XIII (1610-1643)	1619	Poitiers	LOYS X[...] NAV.G.	Buste à droite	+DOVBLE TOVRNOIS 1619	Trois lis posés 2 et 1	2,55	Cuivre	20	U2	C3	CGKL 410-412	Destruction	Comblement de la fosse de récupération de la 4e tour	Phase III		1624-1639	
-	77-MON 42	77	Blanc	aux couronnelles	Royaume de France	Charles VII à François Ier	1456-1519	Ind.	[...](molette) FRACRV [...] ]	Écu de France entouré de trois couronnes, le tout dans un trilobe	[...](Omen.D t)Bene[...]	Croix pattée cantonnée de deux lis et deux couronnes, dans un quadrilobe	1,24	Billon	23	U3	C2	L. 514 etc. ; D. 519 etc. La molette indique une frappe postérieure à 1456. Gravure pattée	Occupation	Terrasse d'artillerie	Phase III		1506-1619	
-	77-MON 43	77	Blanc	aux couronnelles	Royaume de France	Charles VII à François Ier	1436-1519	Ind.	Illisible	Écu de France entouré de trois couronnes, le tout dans un trilobe	Illisible, point secret	Croix pattée cantonnée de deux lis et deux couronnes, dans un quadrilobe	1,27	Billon	23	U4	C2	L. 514 etc. ; D. 519 etc	Occupation	Terrasse d'artillerie	Phase III		1536-1607	
-	77-MON 44	77	Double tournois	Trois lis	Royaume de France	Henri III (1574-1589)	1577-1594	Ind.	[...RUIR[...]	Buste à droite	Illisible	Trois lis posés 2 et 1	1,63	Cuivre	18	U4	C2	D. 1152 ou 1170. Les monnaies au nom de Henri III continuent à être frappées après sa	Occupation	Terrasse d'artillerie	Phase III	Brisée en cinq morceaux	1607-1644	
-	77-MON 45	77	Jeton de compte	Orbe	Nürnberg	Hans Krauwinkel II (1586-1635)	1586-1635	Nürnberg	(?)VERBWM[...] ]	Orbe crucigère dans un trilobe anglé	(couronne) HANNIS KRAUWINKEL IN NVRNBE	Trois lis et trois couronnes autour d'une rose	1,54	Laiton	26	U2	C3	Michner 1512-1517	Occupation	Terrasse d'artillerie	Phase III		-	

# 5.



## ÉTUDE DU TEXTILE - ISO 99

Véronique Gendrot



Service régional de l'archéologie Bretagne, spécialiste du textile.



## PROTOCOLE D'ÉTUDE DES FIBRES

L'étude des fibres textiles a été réalisée dans les locaux du Service départemental de l'archéologie du Morbihan à Vannes et de l'UMR 6566 à Rennes. Elle consiste tout d'abord à observer la pièce textile sous la loupe binoculaire, puis à prélever les fibres qui sont étudiées sous microscope à lumière polarisée.

### CONTEXTE

15 fragments d'un récipient en alliage cuivreux datant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ont été découverts dans l'unité stratigraphique 199 et enregistré sous le numéro d'isolat 99. Quelques fragments de ce récipient présentaient des restes de textiles principalement minéralisés. Les fragments numéro 99-2 et 99-15, les mieux conservés, ont servi de support à cette étude.

### LES TEXTILES

Le fragment de textile 99-2 (fig. 1), présente une armure toile<sup>1</sup> assez grossière de 6 fils au cm en chaîne et de 4 fils au cm en trame (fig. 2).

Le filage n'est pas très régulier néanmoins, les fils tordus dans un premier temps en S ont été retordus en Z.

La largeur des fils en chaîne mesure entre 0,35 mm et 0,72 mm 0,99 de large tandis que la largeur des fils en trame mesure entre 0,70 mm et 0,95 mm 1,2 de large.

Une cordelette 99-15 (fig. 3) était associée au vase. Celle-ci étant très fragmentée, il n'a pas été possible d'envisager la mesure exacte de sa longueur, seule sa largeur d'environ 0,5 cm a pu être constatée.

Cette cordelette est composée de 3 fils d'environ 3 mm de large tordus en Z puis retordus en S.

Les fibres très mal conservées sont proches des fibres d'origines animales de type laine (fig. 4).

À l'aube d'une étude plus exhaustive, une analyse approfondie au MEB<sup>2</sup> pourra confirmer l'origine animale des fibres.

### CONCLUSION

On peut supposer que le textile recouvrant le vase en métal servait potentiellement d'isolant. Il était probablement maintenu sous la lèvre du récipient par la petite cordelette.

1 La toile est l'armure la plus ancienne, la plus simple et la plus employée.

Elle n'a ni endroit ni envers. Son aspect est facilement reconnaissable, le fil de trame passe une fois dessus et une fois dessous le fil de chaîne.

2 MEB : Microscope Électronique à Balayage

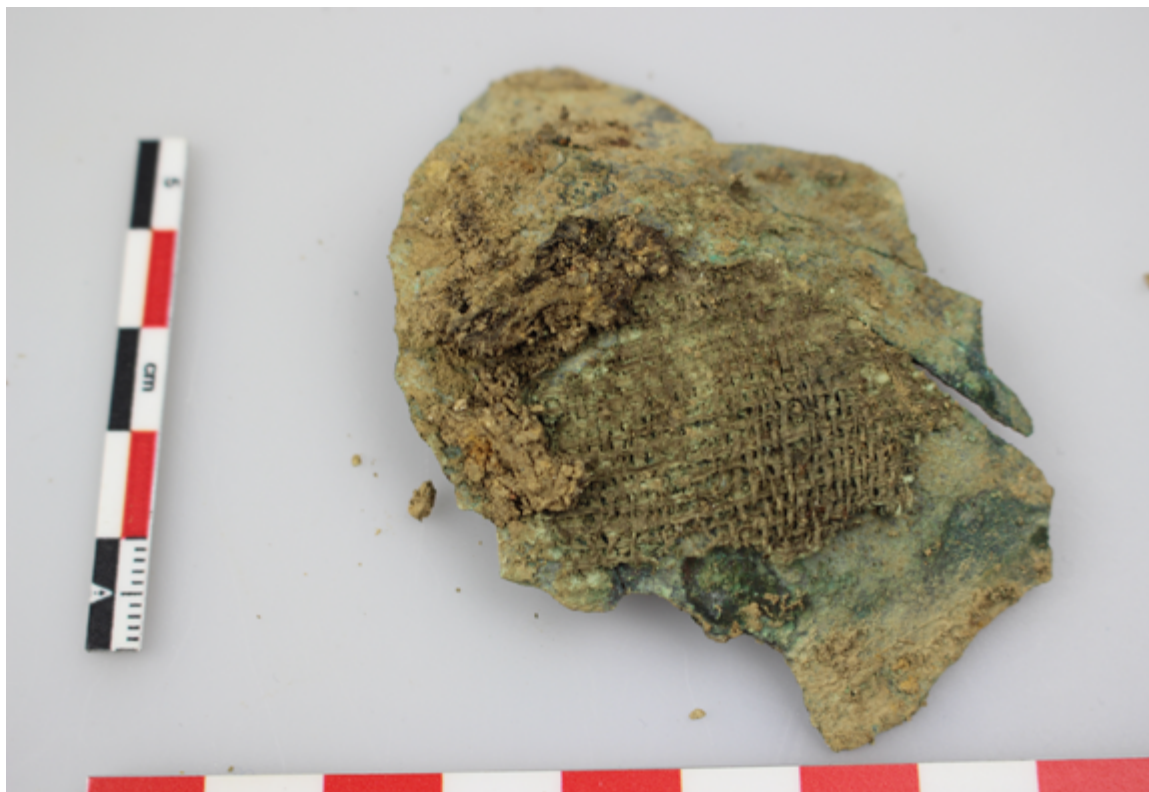


Fig. 1 - Fragment du récipient n°99-2-1.2 (photo K. Vincent)



Fig. 2 - Agrandissement X 8 à la binoculaire du fragment 99-2-1.2 (photo A. Suaud-Préault/V. Gendrot)



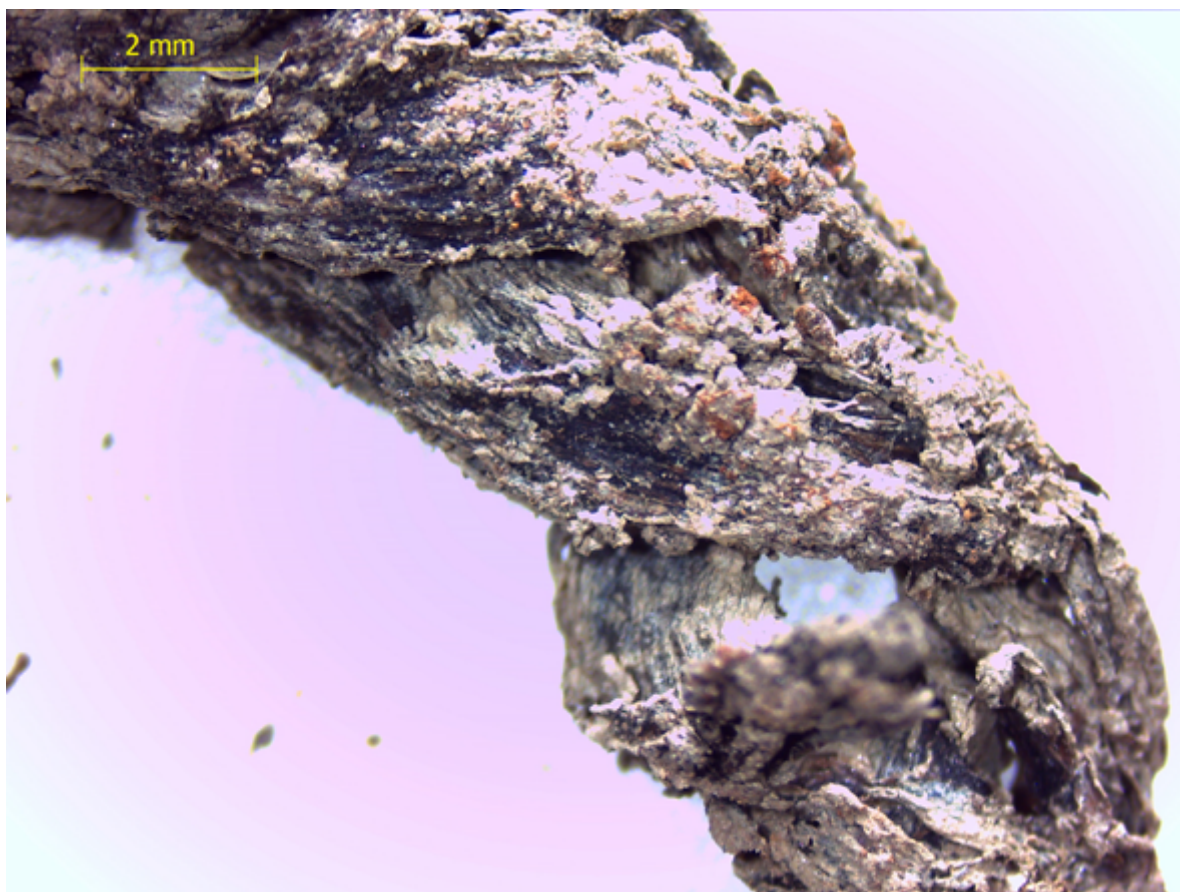


Fig. 3 - Agrandissement X 8 à la binoculaire du fragment 99-15-1 × 8 (photo A. Suaud-Préault/V. Gendrot)



Fig. 4 - Agrandissement X 20 au microscope polarisé du fragment 99-2 trame 2 × 20 (photo V. Gendrot)

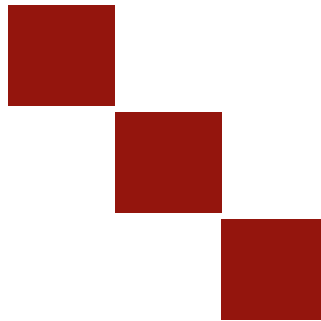


## 6.



### ÉTUDE CARPOLOGIQUE D'UNE FOSSE À LATRINES

Charlotte Hallavant



Carpologue associée du laboratoire TRACES (UMR5608) ; Étude effectuée dans le cadre d'une sous-traitance entre le CAML et Service départemental d'archéologie du Morbihan





À la demande de Karine Vincent, archéologue pour le service département d'archéologie du Morbihan et responsable de la fouille du château des Rohan à Pontivy, nous avons réalisé une expertise carpologique concernant une fosse à latrines (LAT09) mise au jour dans le grand logis résidentiel.

Les quatre prélèvements bruts qui nous ont été transmis proviennent tous du niveau US176 issus du dernier niveau de remplissage des latrines LAT09 dont l'abandon est situé lors de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle :

- l'échantillon PR001, d'un volume de 3 litres, a été fait sous le conduit 1 ;
- le PR002, de 4 litres, a été réalisé sous le conduit 2 ;
- le PR003, de 4 litres également, provient du conduit 3 ;
- le PR005, d'un litre seulement, a été pratiqué au sud-est de la fosse.

L'ensemble de ces échantillons a été tamisé sous eau en y associant une flottation. En raison du caractère très argileux de la matrice sédimentaire, du peroxyde d'hydrogène diluée à 30 % a été utilisé comme défloculant. Des tamis en inox indéformable de mailles à 0,5 et 2 mm ont été utilisés. Lors du tamisage, l'ensemble des refus de flottation est apparu carbonisé, invitant au séchage des refus légers et lourds. Dans ces derniers, une quantité appréciable de mobilier archéologique et de faune a été observée.

Les observations ont été pratiquées sous loupe binoculaire. Les refus de flottations à 2 mm se sont révélés très charbonneux mais seuls des charbons de bois, dont des éléments de grandes tailles ainsi que des branchages ont été repérés. La présence d'un probable fragment de cotylédon de gland de chêne (*Quercus* type) dans le PR005 et celle d'une graine carbonisée de gaillet gratteron (*Galium aparine*) dans le PR002 sont les seuls carporesses enregistrés. Les refus de flottation à 0,5 mm n'étaient composés que de résidus charbonneux sans aucun vestige carpologique. Enfin, pour valider l'absence de carporesses minéralisés, envisageable en cas d'assèchement des latrines, les fractions dites lourdes ou minérales, ont également été triées dans leur intégralité. Celles-ci se sont révélées stériles malgré la présence de faune, dont des ichtyoreses et ont confirmé la présence massive de vestiges archéologiques, de la céramique dans trois des quatre lots (PR005, PR001, PR003) mais aussi du métal (PR005, PR002, PR003), du verre (PR005) ainsi qu'une épingle métallique (PR003).

L'expertise carpologique pratiquée sur le comblement d'abandon de cette fosse à latrines se révèle donc extrêmement décevante faute d'avoir pu prélever et étudier les niveaux de fonctionnement sous-jacents.

Toutefois, on peut être étonné de la totale absence de vestiges carpologiques puisqu'il apparaît clairement que cette fosse fait office à cette période de dépotoir après l'abandon de sa fonction initiale. Il était donc permis de penser que des vestiges alimentaires d'origines végétales puissent être présents d'autant plus que de la faune, en particulier du poisson, est attestée. Il est donc tout à fait possible que cette carence soit à mettre sur le compte de conditions taphonomiques défavorables. En effet, dans le cas où l'on rejette des vestiges de graines à l'état frais, ils ne peuvent se conserver que si le milieu reste en eau (ou très humide) ou si les conditions pour une minéralisation sont réunies (assèchement très progressif et forts taux de sels minéraux par exemple). Il semble que cela n'est pas été le cas ici.

Finalement, compte tenu de la présence de nombreux charbons de bois, issus très majoritairement de branches, il pourrait être intéressant de pratiquer une étude anthracologique de ces assemblages afin de déterminer la vocation de ceux-ci.

	LAT09 (US 176)			
	PRO01	PRO02	PRO03	PRO05
volume (litre)	3	4	4	1
Flottation 2mm	très charbonneux ; un peu de faune (dont poisson)	très charbonneux ; un peu de faune (dont poisson)	très charbonneux ; rares éléments de faune (dont poisson)	très charbonneux ; un fragment de cotydon de Quercus type ; un peu de faune (dont poisson)
Flottation 0,5mm	résidus charbonneux ; une semence carbonisée de <i>Galium aparine</i>	résidus charbonneux ; stérile	résidus charbonneux ; stérile	résidus charbonneux ; stérile
Tamissage fraction lourde 2mm	céramique ; faune (dont poisson)	faune (dont poisson) ; métal	céramique ; faune (dont poisson) ; métal (dont une épingle)	céramique ; faune (dont poisson) ; métal ; verre
Tamissage fraction lourde 0,5mm	stérile	stérile	stérile	stérile

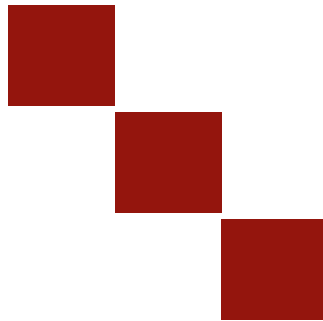
Synthèse des observations réalisées lors des tris sous loupe binoculaire

## 7.



# ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE

Clément Le Guédard



Céramologue, doctorant en céramologie moderne à l'université de Nantes, membre non permanent du Laboratoire de Recherches Archéologiques (LARA), UMR 6566 CReAAH.

Association Céram (Vannes)

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Méthodologie	175
2.	Groupes techniques et formes	176
	2.1 - Groupes techniques	176
	2.2 - Formes	184
3.	Présentation des ensembles étudiés	188
	3.1. Assemblage 1 (courant du XVI <sup>e</sup> s.)	192
	3.2. Assemblage 2 (fin XVI <sup>e</sup> s. – début XVII <sup>e</sup> s.)	194
	3.3. Assemblage 3 (début XVII <sup>e</sup> s.)	223
4.	Synthèse générale	231
	Bibliographie	234

## 1. MÉTHODOLOGIE

La collection provenant du logis est du château de Pontivy comprend 5576 tessons, répartis en 476 lots. Ils ont bénéficié de 1902 recollages, soit près du tiers du total. Le mobilier, et particulièrement celui issu des latrines (assemblage 2), est caractérisé par un degré de conservation exceptionnel avec 44 récipients archéologiquement complets ou restituables (pl. 1<sup>1</sup>).

La quantification, exprimée en nombre de restes (NR), nombre minimum d'individus (NMI) et nombre typologique d'individus (NTI) repose sur les principes énoncés par Philippe Husi puis appliqués dans le Centre-Ouest de la France<sup>2</sup>.

Les productions et types de forme identifiés au cours de l'étude sont désignés par des codes inscrits ou à paraître parmi les répertoires du site du réseau Icéramm<sup>3</sup>. Ils ont été en majeure partie documentés par les études réalisées dans le cadre du programme collectif de recherche sur la céramique en Bretagne et Pays de la Loire<sup>4</sup>. C'est la raison pour laquelle la plupart des groupes techniques, différenciés selon la définition en usage dans le Centre-Ouest de la France<sup>5</sup>, possèdent le plus souvent un préfixe en « Van » ou « Inz ». Cela signifie qu'ils ont d'abord été identifiés à Vannes et au manoir de Sainte-Geneviève à Inzinzac-Lochrist (Morbihan), et que cette corrélation rend inutile la création de nouveaux codes<sup>6</sup>.

Le référentiel des groupes techniques est commun à la Bretagne et aux Pays de la Loire, tandis que les répertoires de formes sont indépendants<sup>7</sup>. Un extrait du catalogue de formes breton et les photographies des groupes techniques sont intégrés à l'étude.

Une partie des récipients du site renvoie à une codification provisoire, lorsqu'il s'agit de formes inédites ou de variantes encore indifférenciées. Leur code utilise le suffixe « à dét. » suivi d'une lettre.

L'origine des céramiques, lorsqu'elle est indiquée pour un groupe technique donné, correspond



Pl. 1 - Principaux récipients après remontage

1 Sauf mention contraire, les planches et photographies sont de l'auteur.

2 Husi 2001 ; 2003a.

3 Adresse url : [iceramm.univ-tours.fr](http://iceramm.univ-tours.fr). Mise à jour à paraître.

4 Henigfeld 2017.

5 Husi 2003a, p. 12-13.

6 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017.

7 Le Guédard, Labaune-Jean, Daré 2017.

à un « secteur de production » au sens large, dont les limites restent souvent à définir. Celui-ci est désigné par un nom de commune pour laquelle les sources écrites ou les données issues de prospection attestent un artisanat ancien, parfois prolongé par l'existence d'ateliers modernes et contemporains dont les productions ont conservé certaines caractéristiques (et notamment en termes de composition de la pâte). Cela n'exclut pas l'existence d'ateliers sur le territoire d'autres communes relevant du même secteur.

Le plan est librement inspiré de celui mis en place pour les notices de site écrites dans le cadre du programme collectif de recherche sur la Bretagne et les Pays de la Loire<sup>8</sup>. Après la description des formes et productions identifiées accompagnée de planches de photographies et de dessins à l'échelle 1 / 8, le corpus est défini et présenté en guise d'introduction avec un tableau de répartition exprimé en NR et NMI par groupe technique. Les assemblages sont ensuite décrits par grands types de forme (formes fermées, ouvertes, autres formes, décors) en s'appuyant sur les tableaux de répartition en NTI par groupes techniques.

Les dessins sont présentés à l'échelle 1 / 3 ou plus exceptionnellement 1 / 8, et les décors complexes sont figurés grâce à des relevés photogrammétriques, qui permettent l'obtention d'images planes, produites par projection orthogonale. L'approximation de la contenance, donnée à titre indicatif si possible, repose sur l'utilisation d'un programme développé en langage JavaScript pour le logiciel Adobe Illustrator. Le volume proposé est généralement arrêté sous la lèvre ou le col du récipient.

## 2. GROUPES TECHNIQUES ET FORMES

### 2.1 - GROUPES TECHNIQUES (PL. 2-4)

Au total, 36 groupes techniques ont été identifiés au cours de l'étude.

Van 01a : Pâte contenant de fines inclusions rouges fréquentes, quelques-unes de taille moyenne (oxydes de fer). Elle est de couleur crème ou beige, souvent brune en surface. Cette pâte est à mettre en relation avec Van 02y. Les rapprochements typologiques effectués à Vannes permettent de l'attribuer aux ateliers de Sadirac (Gironde)<sup>9</sup>.

Van 01t : Pâte fine blanche à beige, à inclusions peu visibles, plus rarement de taille moyenne.

Van 02b : Pâte fine blanche à crème. Elle est munie d'une glaçure verte homogène ou à fines mouchetures.

<sup>8</sup> Henigfeld 2013, p. 255.

<sup>9</sup> Le Guédard, Daré 2017.

Van 02c : Terre cuite fine blanche à beige comprenant des quartz et/ou feldspaths de petite taille en quantité variable ainsi que de rares oxydes de fer de taille moyenne. La glaçure verte systématique possède des mouchetures bien contrastées.

Van 02y : Variante glaçurée de la pâte Van 01a. La glaçure, partielle, est homogène, de couleur verte. Elle est attribuable aux ateliers de Sadirac (Gironde).

GT 02x : Pâte fine crème possédant de nombreuses petites inclusions orangées à rouge, ainsi que de rares oxydes de fer moyens à gros. Elle est enduite d'un engobe régulier sur une partie de sa surface, qui est incisé avant de recevoir une glaçure transparente (sgraffito). Ce groupe est attribué au Beauvaisis.

ChB 03c : Pâte crème, brune ou rosée, renfermant de fréquents quartz et/ou feldspath fins à moyens, et occasionnellement de grosses inclusions blanches (chamotte). Ce groupe est attribué aux ateliers de Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).

GT 03 à dét. : Pâte semi-fine rouge orangé micacée, comprenant de fréquentes inclusions des quartz et/ou feldspaths de petite taille. En y associant les rapprochements typologiques, ce groupe a été attribué aux ateliers d'Aveiro (Portugal)<sup>10</sup>.

Inz 04a-m : Pâte identique à celle du groupe Inz 17af, revêtue d'une glaçure interne partielle ou couvrante à dominante verte, avec un effet de mouchetures ou de zébrures plus foncées, parfois jaunes. Elle est proche d'échantillons collectés sur l'atelier de Pabu, près de Guingamp<sup>11</sup>, et est sans doute issue des argiles de couleur claire qui y sont exploitées à l'époque moderne<sup>12</sup>.

Sjp 06d-m : La terre renferme des quartz et/ou feldspaths fins, parfois moyens, fréquents ou en quantité moyenne ainsi que de rares nodules rouges fins. Elle se distingue par la présence en quantité moyenne de nodules blancs moyens. Sa surface est très finement micacée et comporte de rares spicules. La pâte est beige, orange ou grise. La céramique peut recevoir une glaçure partielle verte à translucide. Il s'agit d'une production de Saint-Jean-la-Poterie (Morbihan), identifiée sur l'atelier de production<sup>13</sup>.

Van 07c-m : Pâte identique à celle du groupe Van 17ay, revêtue d'une glaçure couvrante interne verte plus ou moins épaisse, mouchetée sur certains récipients. D'après sa diffusion, l'origine de cette production est probablement à situer de Loire-Atlantique.

Lam 09b-m : Ces poteries sont caractérisées par la présence de quartz et/ou feldspaths et nodules noirs fins fréquents. Les proportions de ces deux éléments apparaissent toutefois variables. Les matériaux argileux comprennent aussi quelques inclusions plus grosses que la moyenne, des no-

10 Newstead 2014, p. 279-280.

11 Le Bozec 2001.

12 Giot, Morzadec 1996, p. 152.

13 Daré, Triste 2017.



dules rouges épars. La pâte est peu à abondamment micacée. Elle est attribuée aux productions de Lamballe<sup>14</sup>.

Sjp 09 à dét. : Céramique semi-fine attribuée à l'atelier de Saint-Jean-la-Poterie, comportant de très nombreuses inclusions de quartz et/ou feldspath de taille moyenne, bien calibrées et à densité très élevée. Quelques spicules d'éponge sont visibles en surface, et la densité de mica y est généralement plus faible que sur la production Sjp 16f-m. Les premières attestations sur le site du 11 place des Lices à Vannes couvrent un large spectre de couleur, du gris plus ou moins clair au brun, ou encore des teintes plus orangées ou rougeâtres<sup>15</sup>, tandis que les exemplaires les plus tardifs (à partir de la fin XVII<sup>e</sup> siècle) sont généralement rouges à bruns, avec une surface systématiquement très granuleuse et rugueuse au toucher, comme c'est le cas sur le site du Bondon à Vannes<sup>16</sup>.

GT 10a : Pâte semi-fine de couleur sombre, bleu foncé, à surface externe beige. Contient de fréquents quartz et/ou feldspath fins, moyens à gros en quantité moyenne. Céramique dite « rose-bleu », attribuée aux ateliers lavallois.

Inz 11a : La pâte de ce groupe est caractérisée par une forte densité de quartz et/ou de feldspath moyens à gros. Quelques inclusions fines brunes à rouges peuvent être présentes en quantité moyenne. Souvent peu micacée, cette céramique est blanche à brun clair et peut recevoir une glaçure verte et jaune partielle. La présence à cette période de formes associées à cette pâte sur le territoire de l'évêché de Cornouaille et particulièrement à Ergué-Gabéric (Finistère) et la comparaison avec un échantillon des céramiques produites sur place incitent à attribuer cette production à cet atelier attesté par les sources écrites<sup>17</sup>. La découverte en prospection d'un important dépotoir près du lieu-dit Kernescop au sud de la commune de Briec, près d'Ergué-Gabéric, conforte encore cette attribution<sup>18</sup>.

Nan 11u : Pâte identique à Van 17ay, rose à blanche et parfois couverte d'un engobe blanc. Elle est ornée d'un décor peint rouge à noir, éventuellement de glaçure partielle verte homogène et parfois de glaçure translucide couvrante. D'après sa diffusion, l'origine de cette production est probablement à situer en Loire-Atlantique.

Van 12a : Faïence à pâte fine claire, jaunâtre à orangée recevant une glaçure stannifère blanche et une glaçure plombifère brune à noire à l'oxyde manganèse plus ou moins mélangée à l'étain, dite « faïence brune » ou « terre à feu », qui apparaît dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>.

Van 12h : Pâte fine claire. Sa surface externe est décorée de peinture polychrome puis recouverte d'une glaçure incolore protectrice. Cette production est attribuée à la Saintonge.

14 Beuchet *et al.* 2004 : groupe 1.

15 Le Guédard à paraître.

16 Daré, Triste 2017, p. 105-107.

17 Le Guédard 2015 : 144 ; Coffineau 2015 ; Le Guédard, Daré 2017 : 3.5.1.

18 Site déclaré à la carte archéologique en 1994 par Ronan Perennec et Bertrand Grall.

19 ROSEN 1995 : 129-132

Van 12i : Faïence à pâte fine claire, jaunâtre à orangée recevant une glaçure stannifère couvrante, et parfois un décor peint.

GT 12 à dét. 1 (non représenté) : Pâte beige, à fines inclusions (absence d'échantillon à tranche bien observable). La surface, iridescente, est ornée d'un décor brun rougeâtre sur émail stannifère blanc. Celui-ci a permis de rapprocher cette production des majoliques dites « à reflets métalliques » (reflejo dorado ou lustreware) provenant de Catalogne et dont des rebuts de cuisson ont été découverts à Reus et à Barcelone (cf. infra)<sup>20</sup>.

GT 12 à dét. 2 (non représenté) : Pâte crème, comprenant de fréquentes inclusions de très petite taille. Cette majolique à pâte fine a pu être attribuée aux ateliers anversoïses grâce à son décor caractéristique de mouchetures au manganèse sur sa face externe (cf. infra). La composition de la pâte semble conforme aux répertoires belges<sup>21</sup>.

GT 12 à dét. 3 : Pâte fine rouge à inclusions peu visibles, qui reçoit un décor à l'oxyde de manganèse et une glaçure translucide. La production est attribuée aux ateliers quimpéroïses de la fin de la période moderne et de l'époque contemporaine.

Sjp 16f-m : La céramique, attribuée à Saint-Jean-la-Poterie, comprend des quartz et/ou feldspaths fins à moyens présents en quantité moyenne. Des nodules rouges fins à moyens apparaissent, peu fréquents, et certains tessons sont riches en inclusions noires fines à moyennes, présentes en quantité moyenne. Ces poteries sont très micacées, avec des paillettes de mica blanc fines à grosses. Des spicules d'éponge se présentent sous la forme de fins bâtonnets blancs en surface. A la fin de l'époque moderne, alors que la composition des productions de Saint-Jean-la-Poterie change (cf. Sjp 09 à dét.), il semble alors s'agir de productions de Malansac, dont la composition est proche des échantillons plus anciens issus des ateliers de Saint-Jean-la-Poterie (Morbihan)<sup>22</sup>.

Van 17c : La pâte, rugueuse, contient de nombreux quartz et/ou feldspaths fins à moyens, parfois plus gros et dispersés, ainsi que quelques nodules noirs. La production est généralement peu micacée. Ces poteries brun rougeâtre ou brunes sont attribuables aux ateliers de Pabu, près de Guingamp par comparaison directe avec des échantillons d'époque moderne ou contemporaine collectés sur place et grâce aux descriptions des productions découvertes en prospection<sup>23</sup>. Quelques individus peuvent présenter des projections et tâches de glaçure de couleur verte à noire très localisées. Il semble difficile d'exclure totalement qu'une petite partie de ce groupe ait pu provenir des secteurs de Lamballe ou Tramaïn en raison des similitudes avec certains tessons provenant de ces ateliers.

20 Gutiérrez 2000, p. 63-64, 67 ; Llorens 1989.

21 Répertoires disponibles sur le réseau Icéramm.

22 D'après les échantillons collectés en prospection (Daré, Brunie 2012).

23 Le Bozec 2001.

Van 17k : Cette céramique renferme de fréquents quartz et/ou feldspaths fins à gros, des nodules rouges ou des nodules noirs moyens à gros, rares à très fréquents. Les fins micas blancs de forte densité sont associés à des paillettes moyennes à grosses. Les tessons sont de couleur crème, très rarement plus rosés ou orangés. Malgré l'absence de tesson prélevé sur un atelier médiéval ou moderne, les similitudes avec la pâte attestée en contexte de production d'époque contemporaine et la diffusion de la production permettent de supposer qu'elle provient des ateliers d'Herbignac (Loire-Atlantique).

Inz 17af : Les terres contiennent des grains de quartz et/ou de feldspath fréquents de taille fine à moyenne, ainsi que des nodules rouges fins à moyens en quantité moyenne. Les inclusions comprennent parfois quelques gros éléments. La présence de micas est très variable, et on les trouve sous forme de fines paillettes peu visibles à l'œil nu. Cette pâte est dure, le plus souvent crème, parfois d'un gris ou d'un brun clair. Elle est proche d'échantillons collectés sur l'atelier de Pabu, près de Guingamp<sup>24</sup>, et est sans doute issue des argiles de couleur claire qui y sont exploitées à l'époque moderne<sup>25</sup>.

Van 17ay : Pâte composée de quartz et/ou feldspaths fins fréquents et de fins nodules rouges en quantité moyenne. Elle est blanche, rugueuse et peu à finement micacée. D'après sa diffusion, l'origine de cette production est probablement à situer en Loire-Atlantique.

Her 17 à dét. : Pâte généralement claire, beige à orangée, souvent grise à cœur. Attribuée aux ateliers modernes d'Herbignac (Loire-Atlantique) et attestée archéologiquement à l'époque contemporaine<sup>26</sup>, elle se caractérise par une finesse supérieure à celle de la production Van 17k qui lui serait antérieure. Les quartz et/ou feldspath fins, nombreux et peu visibles sont associés à quelques inclusions de taille moyenne. La pâte est essentiellement reconnaissable à la densité très élevée de fins micas visibles à sa surface.

GT 19c : Grès bordeaux ou brun à surface noire ou bleu pétrole qui comprend de très nombreuses inclusions fines, et quelques rares nodules clairs de taille moyenne. Il s'agit d'une production du Mortainais / Domfrontais (Normandie).

Ren 19h : Les matériaux argileux sont caractérisés par de fréquents quartz et/ou feldspaths fins, plus rarement moyens. Ils comprennent aussi, en quantité moyenne, des inclusions noires et des nodules rouges de fins à moyens. Cette céramique peut être orange, brune ou gris / bleu pétrole. La pâte est toujours très dure, proche du grésage. Ce groupe est attribué au secteur de production de Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), par comparaison avec les productions plus anciennes<sup>27</sup>, et d'après les découvertes réalisées dans le cadre de prospections<sup>28</sup>.

24 *Id.*

25 Giot, Morzadec 1996, p. 152.

26 Pirault, Bonnin 1994.

27 Labaune-Jean 2017.

28 Tessons du même groupe technique collectés par le CERAPAR.

GT 20a : La pâte est marquée par de fines inclusions calibrées : fréquents quartz et/ou feldspaths, nodules noirs et rouges un peu moins nombreux. Ces terres cuites sont le plus souvent orange rosé, crème ou grises en tranche. Un fin engobe externe blanc crème recouvre les céramiques de teinte orangée. Ce groupe est d'origine espagnole.

GT 20c : pâte fine micacée rouge orangé. Comprend de très nombreuses inclusions invisibles à l'œil nu. La pâte reçoit une glaçure interne jaune associée à une glaçure externe verte. Il s'agit d'une production portugaise (ateliers de Lisbonne ?<sup>1</sup>).

GT 21c : Grès gris clair très fin comprenant parfois quelques oxydes de fer noirs. Ce groupe technique est attribuable aux productions de La Borne et de Puisaye.

GT 21d : Grès fin, grisâtre à crème. La pâte contient de très fines inclusions fréquentes, difficilement visibles à l'œil nu. Ce groupe correspond à une production du Beauvaisis.

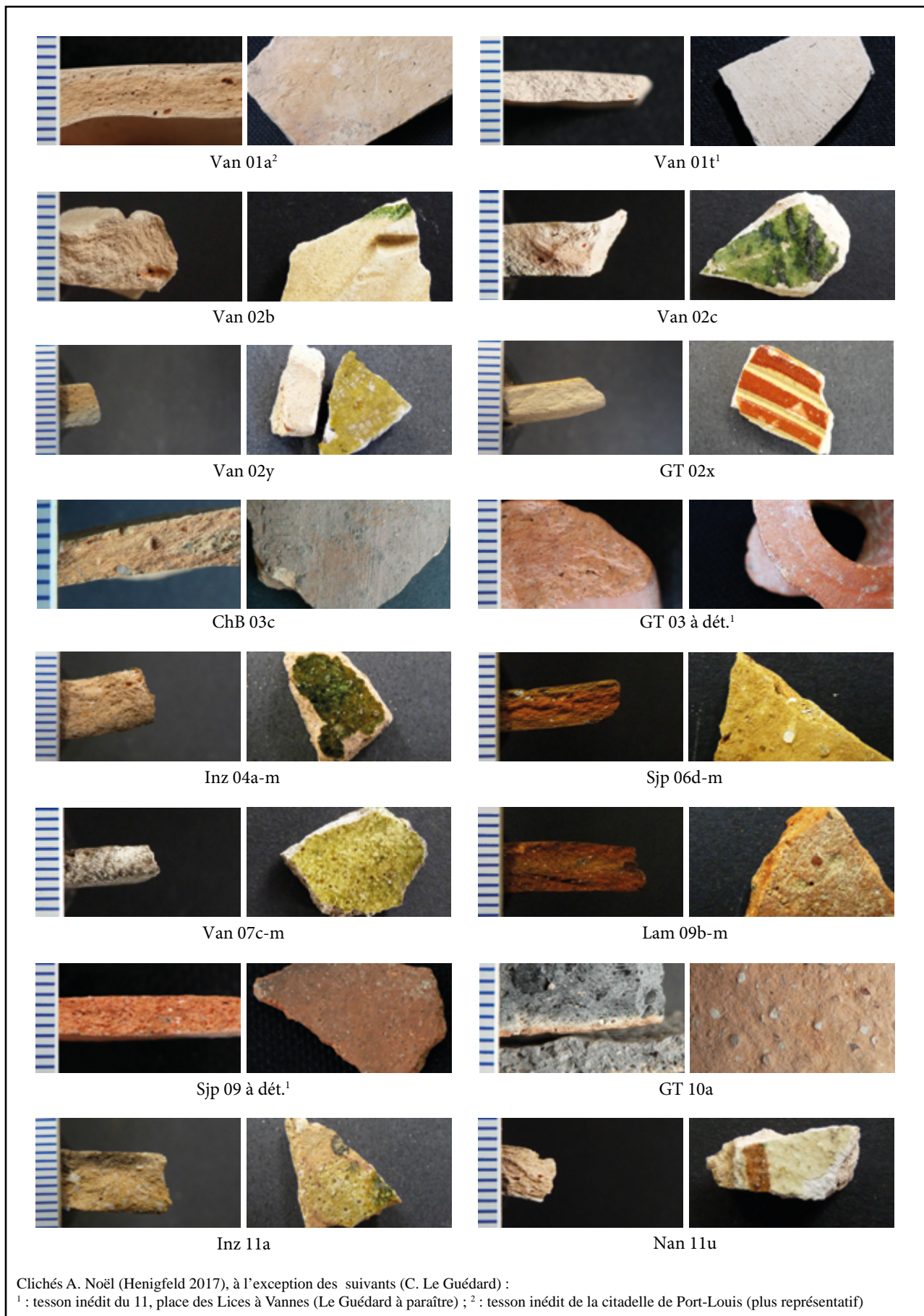
Faïence fine : Pâte fine blanche à inclusions peu visibles, couverte d'une glaçure plombifère couvrante et transparente qui donne un aspect blanc à jaunâtre aux céramiques, parfois ornées d'un décor peint ou imprimé. Ce groupe est dénommé « faïence fine » ou « cream-coloured ware »<sup>2</sup>.

Porcelaine : Céramique à pâte blanche à base d'argile kaolinitique, cuite à très haute température afin d'obtenir sa vitrification. Sa surface peut être décorée au bleu de cobalt, ou recevoir plusieurs couleurs : rouge, vert, rose, noir ou or.

---

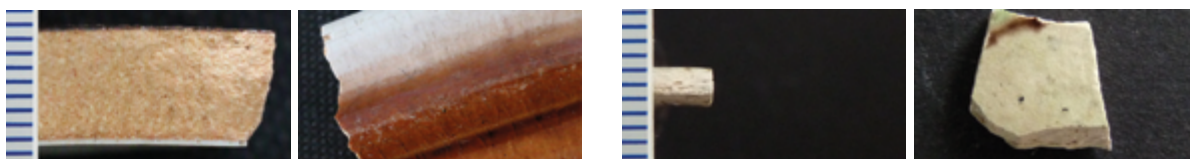
1 Newstead 2014, p. 215, 267.

2 Rosen 1995, p. 132.



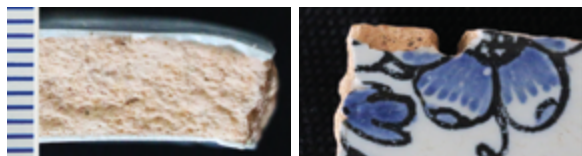
Pl. 2 : Groupes techniques : tranche et surface (1/3).





Van 12a<sup>1</sup>

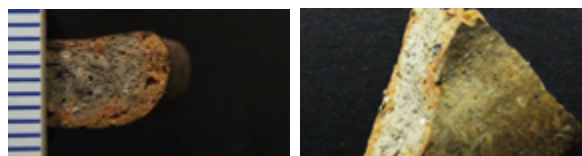
Van 12h



Van 12i<sup>1</sup>



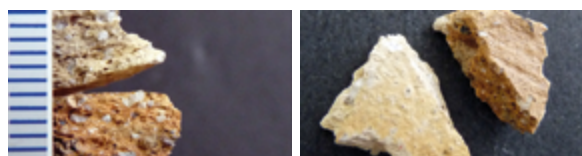
GT 12 à dét. 3<sup>1</sup>



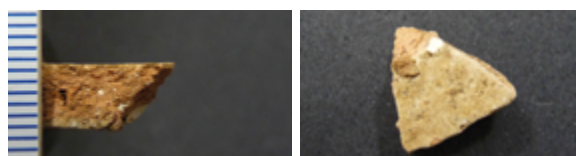
Sjp 16f-m



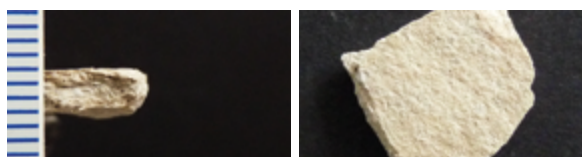
Van 17c



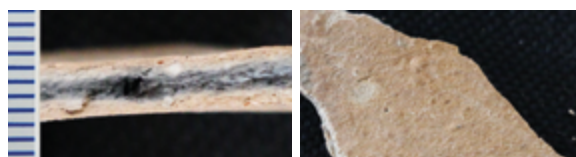
Van 17k



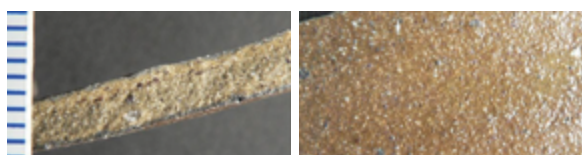
Inz 17af



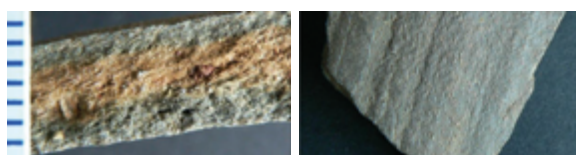
Inz 17ay



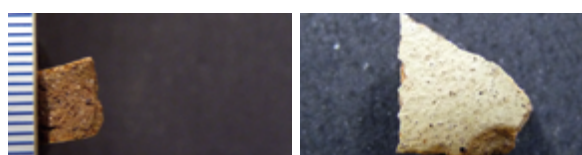
Her 17 à dét.<sup>1</sup>



GT 19c



Ren 19h



GT 20a



GT 20c



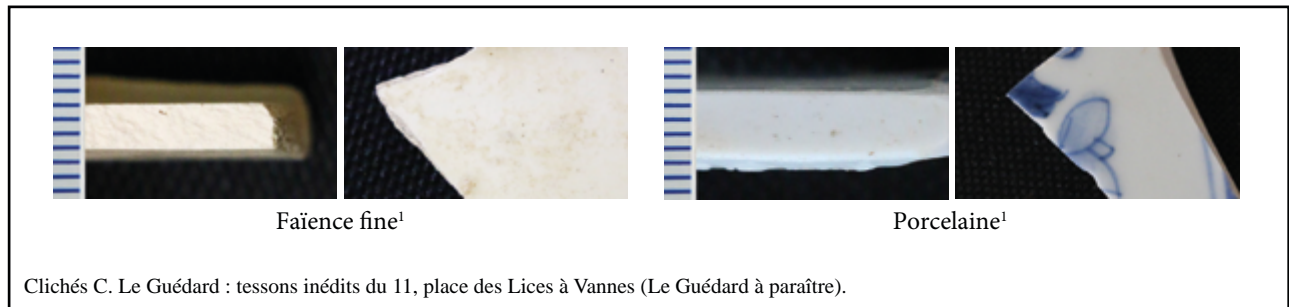
GT 21c



GT 21d

Clichés A. Noël (Henigfeld 2017), à l'exception des suivants (C. Le Guédard) :  
<sup>1</sup> : tesson inédit du 11, place des Lices à Vannes (Le Guédard à paraître).

Pl. 3 : Groupes techniques : tranche et surface (2/3).



Pl. 4 : Groupes techniques : tranche et surface (3/3).

## 2.2 - FORMES (PL. 5-6)

Pot 3 : Pot ovoïde ou globulaire à col tronconique ou cylindrique muni d'une à deux anses verticales ou d'un manche de préhension creux.

- Pot 3-1e : Pot à base plate et col tronconique. Sa lèvre est anguleuse et simple ou rainurée. Il est pourvu d'une large anse plate.
- Pot 3-1h : Pot à base plate ou lenticulaire et col tronconique court, achevé par une lèvre simple et munie d'une anse plate.
- Pot 3-4a : Pot à base plate et col tronconique court achevé par une lèvre simple. Sa panse est munie en partie supérieure d'un manche creux de préhension.
- Pot 3-13 : Pot à base plate parfois évasée et panse ovoïde. Son col vertical ou légèrement tronconique s'achève par une lèvre arrondie peu développée sur laquelle est fixée une anse plate.
- Pot 3-14 : Pot à base plate ou lenticulaire et parois plus ou moins ouvertes. Son col tronconique court est achevé par une lèvre simple munie de deux anses plates opposées.

Pot 4 : Pot ovoïde à col court généralement vertical et à lèvre débordante, muni d'une anse verticale.

- Pot 4-2 : Pot à base plate et dont le col s'achève par une lèvre quadrangulaire débordante sur laquelle est fixée une anse plate.

Pot 6 : Pot cylindrique à parois plus ou moins cintrées et à lèvre courte.

- Pot 6-3 : Pot à base bombée et à lèvre rectangulaire rentrante, rabattue vers la panse.
- Pot 6 à dét. A\* : Variante du pot 6-3 caractérisée par une taille très réduite.

Pot 24 : Pot globulaire à base bombée et large ouverture.

- Pot 24-8 : Pot à courte lèvre horizontale ou oblique, débordante et légèrement moulurée

au sommet.

- Pot 24-11a : Pot à lèvre rectangulaire parfois épaissie vers l'intérieur et creusée d'une large gorge au sommet. Ce récipient est muni de deux tenons digités fixés sur la lèvre.
- Pot 24-11b : Variante du pot 24-11a munie d'un manche creux de préhension oblique.
- Pot 24-13 : Pot à lèvre rectangulaire rentrante inclinée vers l'extérieur. Le sommet de son extrémité externe est creusé d'une rainure. Son extrémité interne s'achève souvent en bourrelet. Cette forme est munie de deux petits tenons de préhension opposés et digités.
- Pot 24-14 : Pot à lèvre rentrante et arrondie inclinée vers l'extérieur. Son extrémité externe est marquée par un bourrelet arrondi.
- Pot 24 à dét. A\* : Pot comparable au type 24-7, caractérisé par une très courte lèvre arrondie éversée à gorge interne, un petit manche de préhension et un bec pincé perpendiculaire à l'axe de ce dernier. Peut posséder une base globulaire ou plate.

Pot 28 : Pot à base bombée parfois aplatie et panse ovoïde ou globulaire, muni d'au moins deux éléments de préhension.

- Pot 28-2 : Récipient à lèvre oblique munie de deux anses creuses opposées.
- Pot 28-3 : Pot à lèvre épaissie et effilée. Elle est soulignée par un ressaut externe sur lequel sont fixées deux anses plates opposées.
- Pot 28-5a : Pot à courte lèvre oblique arrondie dont la face supérieure est munie d'un petit bourrelet. Il possède au moins deux anses plates.
- Pot 28-5b : Variante du pot 28-5a, dont la lèvre est dotée de petites anses pleines coudées et verticales.
- Pot 28-6 : Pot à courte lèvre oblique arrondie. Il est muni d'au moins deux anses plates opposées.
- Pot 28 à dét. A\* : Pot cylindrique à base plate ou lenticulaire, à parois plus ou moins cintrées et muni d'une lèvre éversée arrondie creusée d'une légère gorge interne.
- Pot 28 à dét. B\* : Pot muni de deux anses creuses et d'une lèvre identique aux pots 6-3.

Pichet 3 : Pichet à haut col cylindrique et panse surbaissée.

- Pichet 3-4a : Récipient à col cylindrique haut s'inscrivant dans le prolongement d'une panse surbaissée. La lèvre présente un méplat oblique interne. Une anse circulaire creuse est attachée juste en dessous de la lèvre.

Pichet 4 : Pichet muni d'un haut col évasé.

- Pichet 4-1 : Pichet caractérisé par une lèvre à extrémité arrondie placée dans le prolongement du col haut évasé. Préhension par anse cylindrique creuse disposée à la verticale. Panse ovoïde et fond plat. Diamètre maximal de la panse parfois souligné d'une cannelure horizontale.



Pichet 17 : Pichet à col légèrement évasé et lèvre simple.

- Pichet 17-1 : Pichet à panse ovoïde et col concave muni d'une lèvre simple éversée. Une anse verticale (parfois torsadée) s'y rattache en opposition à un bec pincé.

Coupe 2 : Coupe dont la lèvre est soulignée d'un ressaut externe formant collerette.

- Coupe 2-2 : Coupe dont la carène est soulignée d'un bourrelet marqué. Lèvre arrondie légèrement rentrante. Parois fines.

Coupe 3 : Coupe hémisphérique ou tronconique à lèvre simple et parfois munie d'oreilles de préhension.

- Coupe 3-2 : Coupe à panse courbe évasée terminée par une lèvre à extrémité arrondie soulignée d'une cannelure externe. Pied annulaire épais.
- Coupe 3-4 : Récipient qui possède une lèvre à extrémité arrondie munie de deux oreilles opposées. Le fond épais est rentrant. Un décor complexe peint en vert et brun est apparent sur la surface externe mais surtout interne du récipient et recouvert d'une glaçure incolore.

Réchaud 2 : Réchaud tripode à pieds creux tubulaires obliques.

- Réchaud 2-2 : Réchaud à vasque bombée et panse hémisphérique ou cylindrique ornée d'un ou deux ressauts externes. Sa lèvre simple est surmontée de trois excroissances triangulaires

Réchaud 4 : Réchaud à pied tronconique relié à la vasque par des anses plates.

- Réchaud 4-2 : Réchaud muni de six excroissances triangulaires et de trois anses fixées sur la carène et à la base du pied.

Réchaud 5: Réchaud tripode à pieds tubulaires creux verticaux.

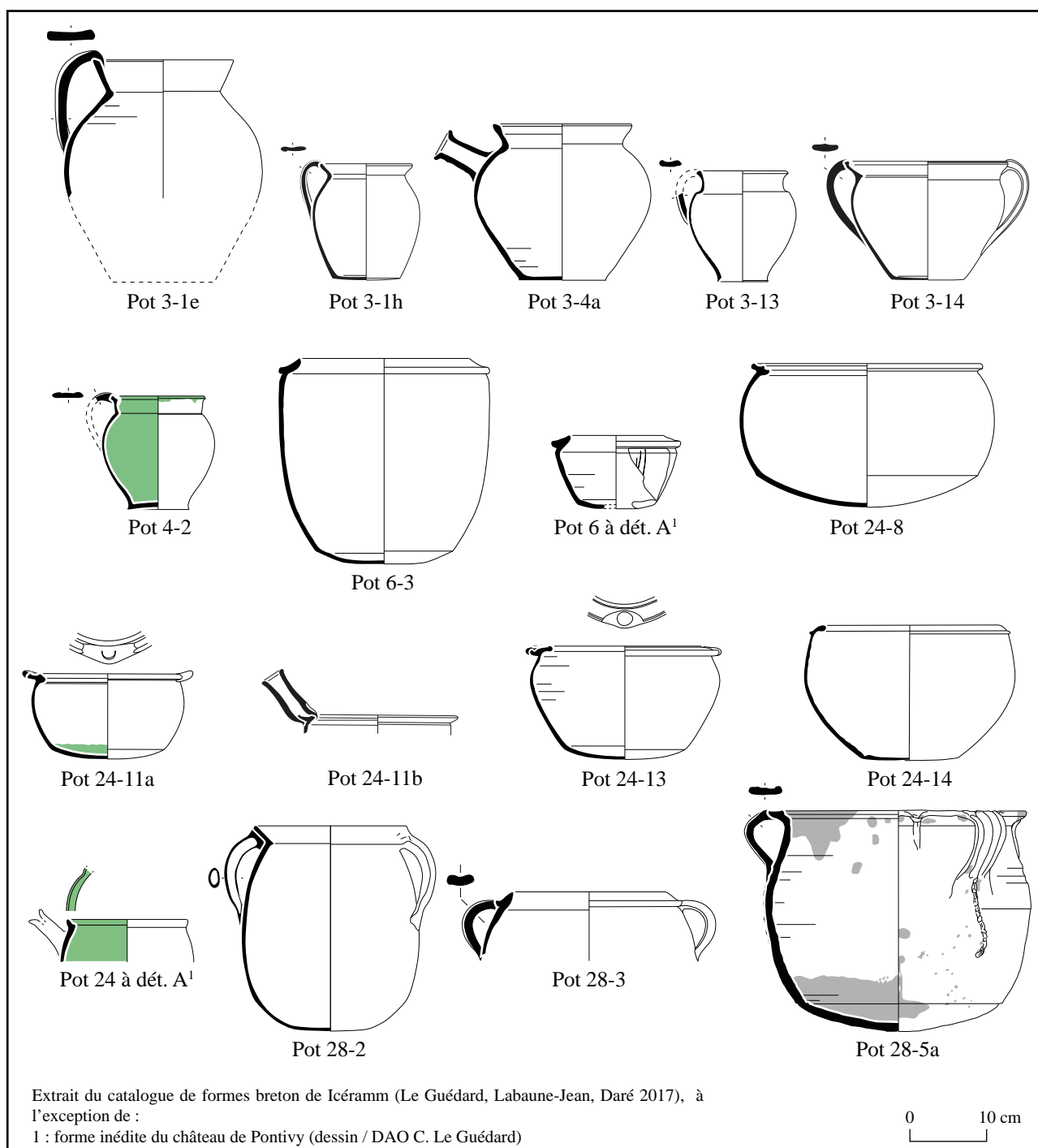
- Réchaud 5-1 : Réchaud à vasque cylindrique plate et lèvre simple, rectangulaire et débordante. Elle est surmontée de trois excroissances triangulaires. Trois anses verticales sont fixées sur la panse et à la base de chaque pied.

Poêle 1 : Poêle munie d'une lèvre simple prolongeant la panse.

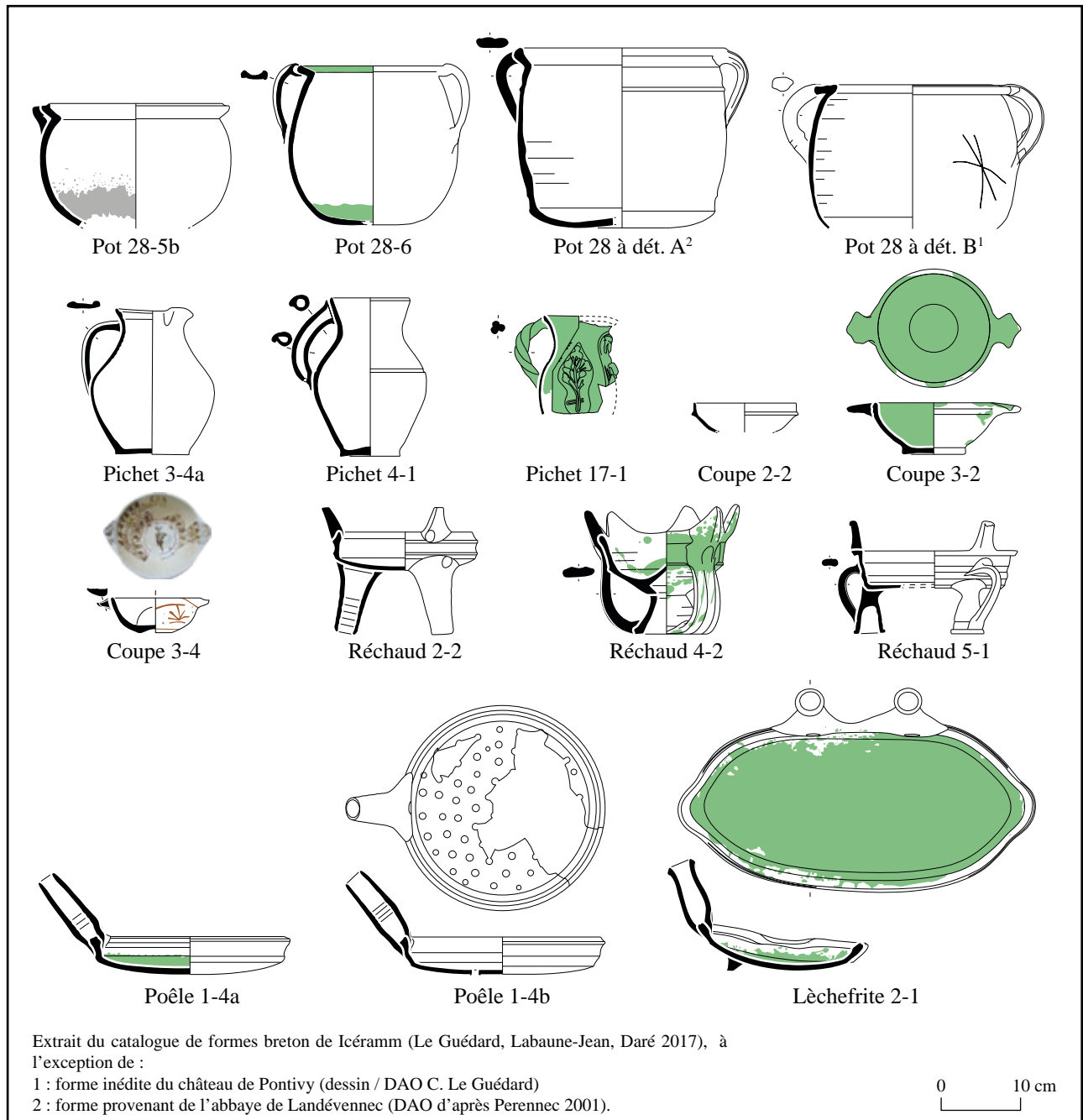
- Poêle 1-4a : Poêle à base bombée et parois obliques. Sa lèvre arrondie ou anguleuse présente un profil variable. Elle est munie d'un manche creux de préhension.
- Poêle 1-4b : Variante de la poêle 1-4a caractérisée par la présence de nombreuses perforations dans le fond.

Lèchefrite 2 : Lèchefrite ovalaire.

- Lèche-frite 2-1 : Récipient à base bombée, parois courtes et lèvre peu développée. De forme ovale, il est muni de deux manches creux adjacents et de deux becs verseurs latéraux opposés. La partie du récipient réservée à la préhension est surélevée par des pieds tronconiques.



Pl. 5 : Catalogue de formes, échelle 1 / 8 (1/2).



Pl. 6 : Catalogue de formes, échelle 1 / 8 (2/2).

### 3. PRÉSENTATION DES ENSEMBLES ÉTUDIÉS

Les lots livrés par l'opération ont pour l'essentiel (98,6 % du NR) été rassemblés en trois assemblages distincts.

Le premier est composé des US 183, 188, 195 et 196, associées au boulevard d'artillerie défensif lié au logis est. L'analyse chrono-stratigraphique du site a permis de les dater du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces niveaux ont livré peu de mobilier, avec 152 tessons de céramique pour 9 individus.

Les contextes composant le second assemblage sont nettement plus nombreux : 99, 104, 111, 117,

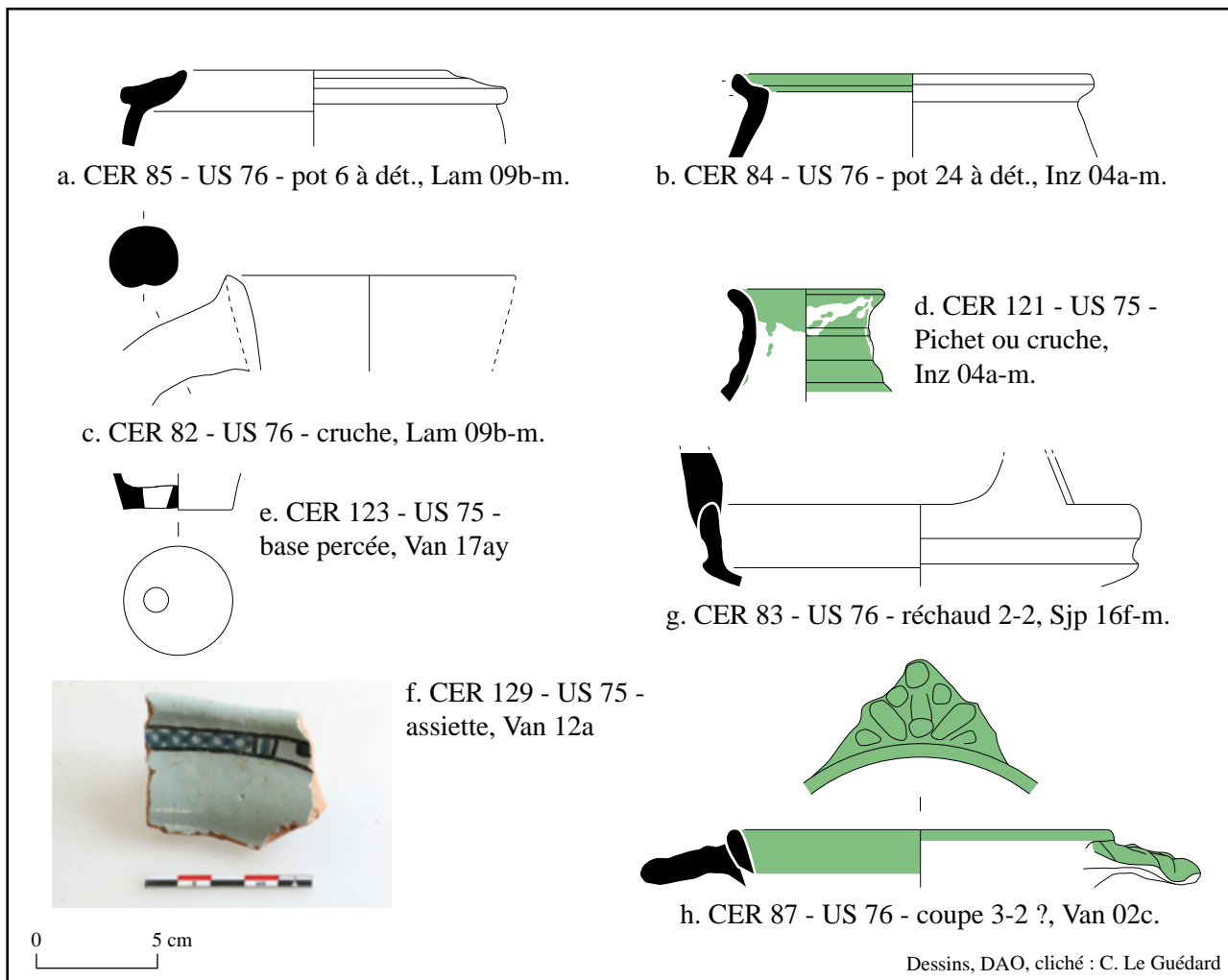
118, 119, 121, 122, 134, 139, 140, 141, 142, 155, 166, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 182, 193, 194, 201, 205, 206, 213, 221, 223, 224 et 228. Il faut y ajouter un lot hors stratigraphie, pour lequel les très nombreux recollages ont prouvé son appartenance aux US liées au comblement des latrines. Ces couches sont toutes liées à l'occupation du logis, essentiellement au travers de ses derniers états de fonctionnement caractérisés par un abandon partiel et des restructurations tardives, ainsi qu'à sa démolition. Elles ont été datées de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant. Les recollages inter-US, peu nombreux, ont été effectués entre les US 176 et 175 (3 remontages) et 176 et 177 (17 remontages). Cela confirme bien le phasage de cette dernière, malgré une légère contamination associée à l'assemblage 3 (cf. infra).

Cet ensemble représente à lui seul environ 86 % du mobilier recueilli avec 4801 tessons et 132 individus, et est composé à 92 % de la céramique livrée par le comblement des latrines (US 175 et 176). Le rapport NR /NMI, très élevé, souligne la conservation exceptionnelle de la plupart des récipients de ce lot, essentiellement dans les latrines. Celles-ci ont en effet livré 44 formes complètes, archéologiquement complètes ou restituables, soit 44 % des individus de cet ensemble clos, et environ un tiers du nombre total de l'assemblage. Outre l'intérêt proprement céramologique du lot, celui-ci présente donc un potentiel évident en termes de valorisation (pl. 1, 33).

Le troisième et dernier assemblage comprend le mobilier lié à l'édification et à l'occupation de la terrasse d'artillerie postérieure au logis, ainsi qu'au comblement de la tranchée de récupération du mur de la tour sud-est du logis. Il concerne les US 77, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 120, 128, 130 et 138. Plus modeste, son nombre de restes s'élève à 546 pour 81 individus. Daté du XVII<sup>e</sup> siècle, l'analyse de la céramique permet de resserrer cette fourchette au début de la période (cf. infra). Il faut noter que la fouille de l'US 128 à la pelle mécanique rend possible la présence de rares éléments intrusifs.

La céramique plus tardive provenant des remblais de surface (US 75 et 76) ne dépasse pas 69 fragments. En association avec du mobilier remanié, ces remblais livrent des éléments rencontrés aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles : production tardive quimpéroise (GT 12 à dét. 3) et d'Herbignac (éléments de forme d'époque contemporaine, Her 17 à dét.), ou encore faïence fine et porcelaine (cf. groupes techniques). Un fragment d'assiette à lèvre contournée et décor de frise géométrique bleue et noire, glaçurée au manganèse au-dessous, de type « cul-noir » (Van 12a) est également à signaler (pl. 7h). La céramique potentiellement plus ancienne comprend notamment un pot 6 à dét. de Lamballe (Lam 09b-m), un pot 24 à dét. attribué au secteur de Pabu (Inz 04a-m), un réchaud de table 2-2 de Saint-Jean-la-Poterie (Sjp 16f-m), aux côtés d'éléments dont la datation est plus indéterminée (pl. 7).

VII



Pl. 7 : Niveaux de surface - Principaux éléments de forme, échelle 1 / 3.

	Assemblage 1 (courant XVI <sup>e</sup> s.)		Assemblage 2 (fin XVI <sup>e</sup> s. – début XVII <sup>e</sup> s.)				Assemblage 3 (début XVII <sup>e</sup> s.)		
	NR	NMI	NR	NR (%)	NMI	NMI (%)	NR	NR (%)	NMI
Van 01a							1	0,2	1
Van 01t			31	0,6	1	0,8	1	0,2	1
Van 02b			2	0	1	0,8	3	0,5	2
Van 02c			1	0	1	0,8	1	0,2	1
Van 02y							1	0,2	1
Van 02b ou 02y							1	0,2	1
GT 02x							1	0,2	1
ChB 03c	1	1					8	1,5	1
GT 03 à dét.							1	0,2	1
Inz 04a-m	1	1	72	1,5	6	4,5	10	1,8	2
Sjp 06d-m			1	0	1	0,8			
Van 07c-m	26	2	137	2,9	4	3,0	15	2,7	2
Lam 09b-m	117	3	3004	62,6	75	56,8	304	55,7	34
Sjp 09 à dét.			130	2,7	5	3,8	8	1,5	1
GT 10a							1	0,2	1
Inz 11a	3	1	32	0,7	2	1,5	1	0,2	1
Nan 11u			3	0,1	-		13	2,4	2
Van 12h			1	0	1	0,8			
GT 12 à dét. 1							1	0,2	1
GT 12 à dét. 2							1	0,2	1
Sjp 16f-m	4	1	1348	28,1	29	22,0	122	22,3	12
Van 17c							11	2,0	1
Van 17k ?			1	0	1	0,8			
Van 17ay							1	0,2	1
Her 17 à dét.			25	0,5	1	0,8			
GT 19c							1	0,2	1
Ren 19h			1	0	1	0,8	3	0,5	1
GT 20a			1	0	-		9	1,6	1
GT 20c							1	0,2	1
GT 21c							1	0,2	1
GT 21d			1	0	1	0,8	5	0,9	3
Faïence fine							1	0,2	-
Indét.			10	0,2	2	1,5	19	3,5	4
<b>TOTAL</b>	<b>152</b>	<b>9</b>	<b>4801</b>		<b>132</b>		<b>546</b>		<b>81</b>

Tabl. I. Répartition des groupes techniques par assemblage, en NR et NMI.

### 3.1. ASSEMBLAGE 1 (COURANT DU XVI<sup>E</sup> S.)

Le premier assemblage comporte un mobilier relativement restreint, qui peut donc difficilement être considéré comme représentatif. Il est dominé, en termes de restes comme d'individus, par le groupe technique de Lamballe (Lam 09b-m) avec 117 tessons et 3 individus, et dans une moindre mesure par le groupe Van 07c-m, probablement originaire de Loire-Atlantique, avec 26 tessons et deux individus. Les autres groupes, qui relèvent de l'anecdotique en totalisant 9 tessons, témoignent tout de même d'origines variées, parmi lesquelles Saint-Jean-la-Poterie (Sjp 16f-m), le secteur d'Ergué-Gabéric dans le Finistère (Inz 11a), celui de Pabu dans les Côtes-d'Armor (Inz 04a-m), ou encore Chartres-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine (ChB 03c).

	Inz 04a-m	Van 07c-m	Lam 09b-m	Inz 11a	Sjp 16f-m	TOTAL
Pot 3-1e			1			1
Pot 3-13		1				1
Pot 24-11					1	1
Pot 28-2			1			1
Pot 28-6				1		1
Pichet 17-1		1				1
Réchaud	1					1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>

Tabl. II. Assemblage 1 : répartition des formes par groupes techniques en NTI.

#### *Formes fermées*

Parmi les formes fermées, on dénombre deux pots de Lamballe (Lam 09b-m) : un pot 28-2 de grand module à anses creuses opposées (pl. 8b) et un pot 3-1e à anse plate. Les deux types sont couramment rencontrés parmi les ensembles de référence en Morbihan et Côtes-d'Armor aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles<sup>29</sup>.

Les pots 24-11 de Saint-Jean-la-Poterie, à large ouverture, sont munis d'une gorge sommitale et reçoivent généralement de petites oreilles de préhension (pl. 8a). On les retrouve fréquemment dans le Morbihan, mais la chronologie la plus resserrée pour ce type de récipient a été observée à Vannes, où ils sont attestés sur plusieurs sites au cours de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, avant d'être remplacés par la variante 24-13<sup>30</sup>. Le pot 3-13 du groupe Van

29 Beuchet *et al.* 2004 ; Lierville 2017 ; Cucarull 2002 ; Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017.

30 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2017a ; Brunie 2017.

07c-m, quant à lui, est observé ponctuellement dans des lots de la fin du xv<sup>e</sup> siècle et du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. Le pot 28-6, lorsqu'il est produit dans la pâte Inz 11a, semble plus caractéristique du xvi<sup>e</sup> siècle : ils existent à Quimper, Landévennec, sur un site de production à Ergué-Gabéric dans le Finistère, à Vannes dans le Morbihan, et au château du Guildo dans les Côtes-d'Armor (où le groupe technique reste à corréler)<sup>32</sup>.

La dernière forme correspond à un pichet 17-1 du groupe Van 07c-m. Un arrachement ovalaire au niveau de la panse et un petit fragment moulé montre que des médaillons décoratifs y étaient appliqués (pl. 8c). Leur aspect est difficile à déterminer : peut-être s'agit-il de la partie médiane d'une vierge à l'enfant. La glaçure y est traitée de façon particulière, puisqu'elle est plus mouchetée à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur elle est unie, ce qui le rapproche aussi des exemplaires de comparaison (cf. infra).

Il s'agit d'un type encore rare, puisque seuls deux exemplaires sont connus au couvent du Bondon à Vannes, dans un ensemble de la fin du xv<sup>e</sup> siècle et du début du xvi<sup>e</sup> siècle, à la différence près que leurs anses sont torsadées<sup>33</sup>. On y retrouve aussi un décor d'applique, qui correspond toutefois à une commande particulière puisque le moulage y reproduit les armes de la duchesse Françoise d'Amboise, fondatrice du couvent, ainsi que le probable sceau de ce dernier (qui comprend également une vierge à l'enfant). Au château du Goust à Malville, un fragment de médaillon moulé figurant une partie d'un personnage en pied, dans le même groupe technique, a été découvert, sans que l'on puisse l'attribuer avec certitude à une forme<sup>34</sup>.

#### *Formes ouvertes*

La seule forme ouverte est un réchaud du groupe Inz 04a-m, dont il ne reste qu'une grande excroissance arrondie et bombée à l'extérieur d'environ 5 cm de long sur 3 cm de hauteur, décollée d'une lèvre de vasque. Quelques autres réchauds de ce groupe technique attribué au secteur de Pabu, près de Guingamp (Côtes-d'Armor) sont présents au xvi<sup>e</sup> siècle à La Roche-Maurice<sup>35</sup>. Les excroissances observées y paraissent de forme variable (en pointe, arrondie) mais on ne connaît pas encore d'exemplaire de cette taille.

#### *Synthèse*

Les rares éléments collectés pour cette phase permettent difficilement d'appréhender le répertoire alors en usage. Quelques marqueurs confortent toutefois la datation du xvi<sup>e</sup> siècle, voire du début de la période. Ils attestent également un réseau d'approvisionnement déjà large à l'échelle de la région.

31 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2017a ; 2017b ; Labaune-Jean 2017.

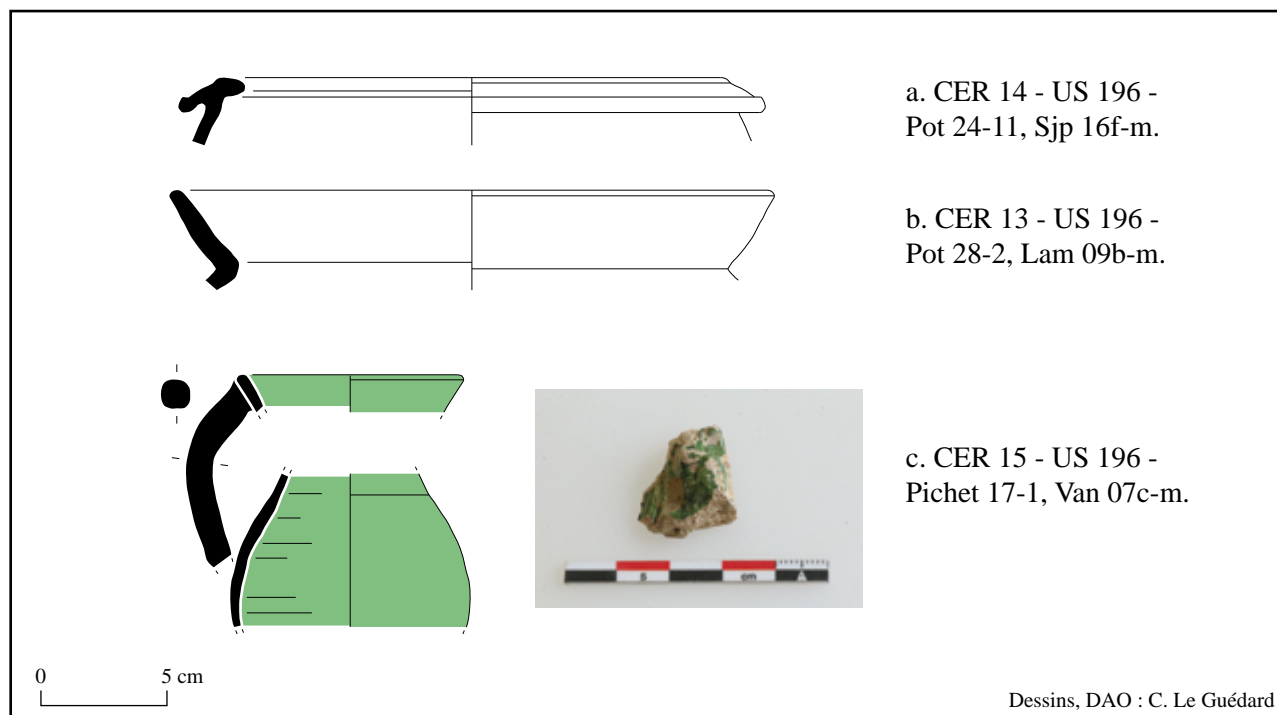
32 Le Boulanger 1999 ; Pérennec 2001 ; Coffineau 2015 ; Le Guédard, Daré 2017 ; Lierville 2017.

33 Le Guédard, Daré 2017.

34 Le Guédard 2017b, p. 77.

35 Le Guédard 2019.





Pl. 8 : Assemblage 1 - pots et pichet, échelle 1 / 3.

### 3.2. ASSEMBLAGE 2 (FIN XVI<sup>E</sup> S. – DÉBUT XVII<sup>E</sup> S.)

L'assemblage 2 comprend deux principaux groupes techniques : celui associé aux ateliers de Lamballe (Côtes-d'Armor ; Lam 09b-m), largement majoritaire avec 62,6 % du NR et 56,7 % des individus, et celui de Saint-Jean-la-Poterie / Malansac, lui-même divisé en deux groupes, Sjp 16f-m et Sjp 09 à dét.

Le premier, majoritaire avec 28,1 % des tessons et 22 % des récipients, est rencontré tout au long du bas Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine (où il semble plutôt correspondre à Malansac). Le second groupe ne compte que 2,7 % des restes, pour 3,8 % des vases. Celui-ci a été mis en évidence au 11, place des Lices à Vannes, où il semble apparaître à la toute fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du XVII<sup>e</sup> siècle et prendrait progressivement le pas sur la production Sjp 16f-m en provenance de Saint-Jean-la-Poterie<sup>36</sup>. Dans l'assemblage correspondant, daté de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les groupes Sjp 16f-m et Sjp 09 à dét. représentent respectivement environ 50 % et 19 % des tessons, ce qui laisse supposer que la transition y est plus engagée qu'au château de Pontivy.

36 Le Guédard à paraître.

	Van 01t	Inz 04a-m	Sjp 06d-m	Van 07c-m	Lam 09b-m	Sjp 09 à dét.	Inz 11a	Sjp 16f-m	Her 17 à dét.	TOTAL	TOTAL (%)
Pot 3-1e					4					4	3,3
Pot 3-1e / 3-4a					1					1	0,8
Pot 3-1h						2		2		4	3,3
Pot 3-4a								7		7	5,7
Pot 3						3		17	1	21	17,1
Pot 4-2				3						3	2,4
Pot 6-3					60					60	48,8
Pot 6 à dét.					4					4	3,3
Pot 24-8								1		1	0,8
Pot 24-14								1		1	0,8
Pot 24 à dét.		3								3	2,4
Pot 28-2					4					4	3,3
Pot 28-5		1								1	0,8
Pot 28 à dét. 1							1			1	0,8
Pot 28 à dét. 2					1					1	0,8
Pichet 3-4a	1									1	0,8
Pichet 4-1 ?					1					1	0,8
Pichet ou cruche		1	1							2	1,6
Poêle à dét.							1			1	0,8
Réchaud 2-2								1		1	0,8
Réchaud		1								1	0,8
TOTAL	1	6	1	3	75	5	2	29	1	123	
TOTAL (%)	0,8	4,9	0,8	2,4	61,0	4,1	1,6	23,6	0,8		

Tabl. III. Assemblage 2 : répartition des formes par groupes techniques en NTL.

Parmi les autres productions locales, nettement minoritaires, il convient de mentionner le groupe Van 07c-m (2,9 % du NR, 3% des individus), dont la diffusion permet actuellement d'envisager une origine située en Loire-Atlantique. On retrouve également, avec moins de 2 % du NR les groupes Inz 04a-m, attribués au secteur de Pabu (Côtes-d'Armor) et Inz 11a, du secteur d'Ergué-Gabéric (Finistère). Ils comptent 6 et 2 individus. Un dernier individu de provenance locale provient des ateliers d'Herbignac (Her 17 à dét.). Il est tourné dans une pâte fine qui correspond aux productions du courant de l'époque Moderne et de la période contemporaine.

Le groupe Van 01t à pâte blanche fine a livré des fragments appartenant presque tous au même individu.

Quelques éléments plus isolés sont relevés au sein des us 177 et 194, liées à la destruction du four à pain. Il y a notamment un fragment à pâte grésée de Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine ; Ren 19h), quelques fragments de production peinte de Loire-Atlantique (Nan 11u), un fragment de panse de coupelle en grès du Beauvaisis (GT 21d), et une panse d'origine espagnole, sans doute d'amphore. Ces trois derniers groupes techniques peu représentés sont manifestement intrusifs, et se rapprochent fortement d'individus relevés dans l'assemblage 3.

Trois éléments résiduels sont aussi à signaler, dont une anse de pichet ou de cruche de Saint-Jean-la-Poterie, façonnée dans une pâte dont la production s'arrête avant le début du XIV<sup>e</sup> siècle (Sjp 06d-m). Un petit fragment de panse de pichet saintongeais polychrome des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (Van 12h) de l'us 177 et une lèvre de pot 24-8 (Sjp 16f-m, pl. 29a) de l'us 166, daté de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, sont aussi présents<sup>37</sup>.

#### *Formes fermées*

Les formes fermées, et particulièrement les pots, représentent la quasi-totalité de cet assemblage, manifestement à vocation essentiellement culinaire.

Le pot 6-3 est prédominant avec 60 individus. Cette forme simple, produite par les ateliers de Lamballe (Côtes-d'Armor), possède une lèvre dont le diamètre varie relativement peu, une panse plutôt cylindrique et une base bombée (pl. 16 à 26). Les modules correspondent à des capacités de 6 à 12 litres environ. L'un d'eux présente une perforation d'environ 5 mm au sommet de sa lèvre effectuée avant cuisson, peut-être en vue de permettre sa suspension (pl. 24d). Les traces de chauffe y sont presque systématiques, et certaines permettent d'entrevoir l'utilisation de supports ou de calages plus rudimentaires, plus ou moins bien caractérisés (pl. 19c). Au moins trois d'entre eux présentent une trace de trépied, dont l'une est particulièrement nette (pl. 22a, 23b). Ce dernier s'approche de modèles métalliques connus, bien qu'il ne possède pas en son centre de décrochements concaves en pointe<sup>38</sup>. Le pot repose ici sur un anneau circulaire central, et partiellement sur trois pieds qui doivent être largement débordants, dans la mesure où ils ont empêché le dépôt de

37 Le Guédard, Daré 2017.

38 Arminjon, Blondel, p. 472-475.

traces sur la panse du récipient.

Les pots 6-3 sont bien attestés dans des ensembles du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle voire du début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle dans l'est des Côtes-d'Armor, région d'origine de la production Lam 09b-m. C'est notamment le cas au château du Guildo (Créhen), ou encore au Fort-la-Latte (Fréhel)<sup>39</sup>. On en retrouve en proportion importante au manoir de Sainte-Geneviève à Inzinzac-Lochrist, au sein d'un assemblage à datation large du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle et de la première moitié du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, mais aussi plus ponctuellement à Vannes aux <sup>xv</sup><sup>e</sup>-<sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles<sup>40</sup>. Le site de la Cohue y possède d'ailleurs un caractère exceptionnel, puisque ce type y est très présent. Il constitue en effet plus de la moitié des formes mises au jour avec 138 individus dénombrés, tous fragmentés, ce qui montre que des concentrations peuvent être observées ponctuellement sur des sites de consommation isolés.

Une variante de ce pot est munie d'anses creuses opposées verticales, notée 28 à dét. B (pl. 25e). Il en existe un seul exemplaire, d'une capacité de 7 l. Inédit, il semble préfigurer une forme plus tardive qui remplace les pots 6-3, à lèvre collée sur la panse à peine débordante et à anses plates. Des exemplaires de ce type ont été identifiés dans des contextes datés du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle sur le site du Bondon à Vannes et au bastion Desmouriers à la citadelle de Port-Louis<sup>41</sup>.

Ce pot 28 à dét. B se rapproche des pots 28-2 des ateliers de Lamballe, munis de deux anses creuses opposées et dont trois exemplaires ont ici été inventoriés (pl. 27). Les deux formes au profil archéologiquement complet ont respectivement une capacité de 6,3 et 9 l. Ces pots sans doute dévolus à la cuisson semblent répandus aux <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle voire au début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, et on en trouve souvent quelques exemplaires parmi les assemblages morbihannais<sup>42</sup>.

Une seconde variante, 6 à dét., a été différenciée en raison d'un volume très nettement réduit : on compte deux individus pouvant contenir 75 cl, et dans un cas 1,5 l, sans qu'aucun module intermédiaire avec les pots 6-3 n'ait été relevé (pl. 25b à d). Si le plus grand a manifestement lui aussi chauffé, les deux plus petits ne présentent aucune trace ne l'indiquant, ce qui suggère une utilisation différente.

De surcroît, plusieurs récipients de ce type sont marqués de graffiti réalisés après cuisson (pl. 17a et c, 19c, 20b, 21b, 22a, 23, 24c, 25a, c et e). On retrouve le plus souvent des motifs en étoile tracés à partir de trois lignes entrecroisées, ou de simples croix en deux lignes. D'autres tracés géométriques sont difficilement interprétables. Dans tous les cas, il est possible que ces marques permettent de distinguer l'utilisation réservée à certains récipients. L'observation d'exemples similaires sur plusieurs sites de consommation, notamment à Sainte-Geneviève (Morbihan) et sur la production Van 17c du site du Bondon à Vannes (attribuée au secteur de Pabu) avait conduit

39 Beuchet *et al.* 2004 : forme 5 ; Lierville 2017 ; Cucarull 2002 : forme de type 13.

40 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017.

41 Daré 2017b, p. 105-107 ; Le Guédard 2018.

42 Beuchet *et al.* 2004 ; Lierville 2017 ; Cucarull 2002 ; Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017.

à penser que ces marques étaient liées à la commercialisation des produits<sup>43</sup>. L'homogénéité des graffiti observés ici incite à penser qu'ils sont peut-être plutôt réalisés par le consommateur.

La catégorie des pots 3 totalise quant à elle 37 individus (30 % de l'assemblage), avec une majorité provenant du secteur de Saint-Jean-la-Poterie (Sjp 16f-m, Sjp 09 à dét. : NTI de 26 et 5). Lorsque leur moyen de préhension est bien identifié, les récipients du groupe Sjp 16f-m correspondent à des pots 3-4a à manche de préhension creux (pl. 9 à 13). Les volumes observés varient entre 4,4 l et 9,7 l, et les récipients présentent fréquemment des traces de chauffe, souvent à l'opposé du manche. L'un d'eux, atypique, est marqué par une forte déformation ovale et la présence d'un bec verseur obtenu par déformation à l'opposé de l'anse (pl. 11a). Ce procédé inhabituel a engendré quelques déchirures dans la pâte. Les plus grands modules sont renforcés à la jonction entre le col et la panse par un cordon digité horizontal (pl. 13).

L'un de ces récipients témoigne d'un usage secondaire inédit : sa base est percée à plusieurs reprises après cuisson depuis l'extérieur (pl. 12a). Les traces de chauffe très marquées qui couvrent une partie du récipient, en particulier la partie haute de sa paroi interne, indiquent qu'il a pu être utilisé pour des opérations de grillage, par exemple pour des châtaignes. Cette adaptation constitue une alternative aux formes ad hoc, telles que les poêles 1-4b découvertes au 11, place des Lices à Vannes.

Les pots 3-1h à anse plate ont ici systématiquement été réalisés dans le groupe technique Sjp 09 à dét. On en compte au moins deux exemplaires. Leurs capacités, moindres, vont au moins de 2,2 l à 4 l, et ils ont pu servir à des opérations comparables à leurs homologues à manche de préhension.

Si les pots 3-4a sont très présents sur les sites morbihannais entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, comme c'est notamment le cas à Vannes et à Inzinzac-Lochrist<sup>44</sup>, les pots 3-1h ne semblent apparaître qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant. Au 11, place des Lices à Vannes, où ils ont été le mieux caractérisés, ces récipients sont produits dans les deux groupes techniques Sjp 16f-m et Sjp 09 à dét., et leur proportion par rapport aux pots 3-4a est pratiquement inversée en comparaison avec le château de Pontivy<sup>45</sup>. Cela pourrait traduire une borne basse plus précoce pour la fourchette de datation de cet assemblage.

Les pots 3-1e, ici au nombre de 4 (pl. 14), sont fréquents parmi les ensembles morbihannais et costarmoricaux des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles<sup>46</sup>. Si aucun profil complet de ces pots à anse plate n'est observable ici, il faut noter la présence d'une variante inédite, notée 3-1e / 3-4a, munie d'un grand manche de préhension et d'un large bec pincé (pl. 15a). Sa conservation partielle suggère un récipient de très grand volume, dont la moitié supérieure possède à elle seule une capacité de 8 l. Ce vase inédit est doté d'une lèvre très proche des pots 3-1e. Tout comme les pots 3-1e certes par-

43 Le Guédard 2017a, Le Guédard, Daré 2017.

44 *Id.*

45 Le Guédard à paraître.

46 Lierville 2017 ; Cucarull 2002 ; Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017.

tiellement conservés, il ne semble pas présenter de traces de chauffe, en tous cas en partie haute.

Un dernier pot 3, attribué aux ateliers d'Herbignac, est à mentionner (pl. 15b). D'une contenance de 8 l, il montre des traces de chauffe externes et sa pâte fine présente des caractéristiques proches des productions contemporaines de l'atelier (Her 17 à dét.), qui se démarquent des productions médiévales plus fortement dégraissées (Van 17k), qui sont attestées dans le Morbihan au moins entre le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle et le milieu du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>. Quelques éléments façonnés dans cette pâte, dont un pot 3-1h, ont été observés sur le site du 11, place des Lices à Vannes, qui couvre la seconde moitié du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle et la première moitié du siècle suivant<sup>48</sup>.

Parmi les pots ovoïdes, quelques pots 4-2 du groupe Van 07c-m sont à signaler, dont un exemplaire archéologiquement complet, d'une capacité d'au moins 5 l (pl. 16). Ces récipients sont répandus sur de nombreux sites de Loire-Atlantique (Clisson, Châteaubriant, château du Goust), d'Ille-et-Vilaine (Rennes) et du Morbihan (Inzinzac-Lochrist, Vannes) aux <sup>xv</sup><sup>e</sup>-<sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles, voire au début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. On en compte même un exemplaire à La Roche-Maurice (Finistère) au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>. L'un des exemplaires montre, au-dessus de l'anse, une incision avant cuisson (pl. 16b). Ce type de marque sous forme de croix ou de lignes, associé à la fabrication des céramiques, a également été identifié au château du Goust, à Malville (Loire-Atlantique) et à Inzinzac-Lochrist (Morbihan).

Parmi les formes plus anecdotiques, un pot 28-5 attribué au secteur de Pabu (Inz 04a-m) est à signaler (pl. 28a). Muni d'une glaçure partielle, la capacité de ce pot globulaire excède légèrement 8 l. A la vue des traces de chauffe, il s'agit sans doute à nouveau d'une céramique culinaire, marquée d'un graffito en partie haute de sa panse. Le moyen de préhension utilisé est toutefois inconnu. Pour cette production, il s'agit généralement de petites anses coudées (variante 28-5b). Les pots de ce type sont fréquents au château de Roc'h Morvan à La Roche-Maurice au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, et plus discrets au manoir de Sainte-Geneviève<sup>51</sup>.

Les pots 24 à dét., au nombre de trois, paraissent inédits (pl. 28c à e). La présence d'un manche de préhension renforcé d'un cordon antérieur ainsi que d'un grand bec verseur pincé les rapproche des pots 24-7 connus à La Roche-Maurice au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle et au couvent du Bondon (Vannes) à la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> et au début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. La morphologie de la lèvre diffère cependant, tandis que la glaçure interne n'y est pas systématiquement couvrante et peut être limitée à la lèvre. Des exemplaires de l'assemblage 2 montrent que ces lèvres peuvent être associées à des bases plates ou bombées, à la manière des pots 24-7, mais certaines peuvent montrer un départ d'anse plate les rapprochant peut-être du type 28-6 (niveaux de surface, pl. 7). Il pourrait s'agir d'une évolution des pots 24-7,

47 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017.

48 Le Guédard à paraître.

49 Grenouilleau 2017a ; Bellanger 2017 ; Le Guédard 2017b ; Labaune-Jean 2017 ; Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017.

50 Le Guédard 2019.

51 *Id* ; Le Guédard 2017a.

mais leur degré de fragmentation et leur caractère inédit ne permettent pas de se prononcer.

Le pot 28 à dét. (pl. 28b) est associé à une forme et un groupe technique (Inz 11a) caractéristiques des productions du secteur d'Ergué-Gabéric, en périphérie de Quimper. D'une contenance d'au moins 3 l, il est à rapprocher des récipients mis au jour dans les contextes de la phase C à l'abbaye de Landévennec (Finistère), datée du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle (pl. 6). Ils y sont munis d'une lèvre « en crochet » peu marquée (à la différence des exemplaires de la phase AB, plus récente)<sup>52</sup>. Aucune forme de ce type n'est pour l'instant diffusée en Morbihan, bien que d'autres céramiques gabérisiennes atteignent le secteur d'Inzinzac-Lochrist, et plus rarement Vannes<sup>53</sup>.

Le dernier type de pot est constitué d'une lèvre de type 24-14 de Saint-Jean-la-Poterie (pl. 29b). Diffusé au moins localement dans la région de Malansac (Morbihan), il est attesté au manoir de la Grée-Michel à Questembert dans un lot du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, et très rarement à Vannes à la même période<sup>54</sup>. De nombreuses lèvres de ce type, à pâte toutefois nettement plus claire que l'exemplaire de Pontivy, ont été découverts en prospection à proximité immédiate de l'atelier de production<sup>55</sup>.

On ne compte que deux à trois pichets au sein de cet ensemble (pl. 29c à e). L'un d'eux, produit par les ateliers de Lamballe (Lam 09b-m), possède une lèvre arrondie simple, légèrement rentrante, une anse creuse, et aucun dispositif verseur et semble proche du type 4-1. Sa capacité est de 1,5 l. Le second, à pâte fine blanche de provenance inconnue (Van 01t), possède une légère gorge interne et un bec pincé. Un bec tubulaire complet, renforcé de cordons ajoutés et légèrement incisés, a été mis au jour. Produit en pâte claire à glaçure couvrante, son groupe technique (Inz 04a-m) permet de l'associer au secteur de Pabu, près de Guingamp, au même titre que son équivalent du groupe Van 17c présent dans l'assemblage 3 (pl. 30g).

#### *Formes ouvertes*

Les formes ouvertes sont limitées à trois individus. On compte notamment une poêle à dét. du groupe technique Inz 11a (Ergué-Gabéric), de forme hémisphérique d'une capacité d'environ 1,4 l et munie d'un manche creux de préhension oblique, et d'un petit ajout de pâte sur la lèvre en opposition (pl. 29g). Elle est partiellement couverte d'une glaçure verte à l'intérieur, et de traces de chauffe à l'extérieur. Des éléments de forme approchant du même groupe technique, pour lesquels aucun élément de préhension n'a été conservé, semblent s'y apparenter au manoir de Sainte-Geneviève à Inzinzac-Lochrist dans un ensemble du <sup>xv</sup><sup>e</sup> et de la première moitié du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>.

Un réchaud 2-2 des ateliers de Saint-Jean-la-Poterie, archéologiquement complet, a également été

52 Perennec 2001, pl. 6-9 : lèvres de type I.

53 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017.

54 Triste, Daré 2006 ; Le Guédard, Daré 2017.

55 Daré, Brunie 2012.

56 Le Guédard 2017a, fig. 10.

identifié (pl. 29h). Outre un exemplaire à Sainte-Geneviève, les autres sont connus sur plusieurs sites vannetais du XVI<sup>e</sup> siècle voire du début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Quelques exemplaires de ce type, dont l'un quasiment complet, avaient été découverts à l'occasion de la fouille des latrines nord-est du château de Pontivy, au sein d'un ensemble dont la datation semble couvrir les XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>58</sup>.

Un dernier élément correspondant probablement à une vasque de réchaud attribuable au secteur de Pabu (Inz 04a-m) a été mis au jour (pl. 29i). Il pourrait se rapprocher des éléments à vasque plus ou moins nettement carénée mis au jour à la Roche-Maurice dans des contextes du XVI<sup>e</sup>, dont la morphologie de la lèvre semble assez variable<sup>59</sup>.

### *Synthèse*

Le lot composant l'assemblage 2 est caractérisé par une vaisselle presque exclusivement culinaire, dont les traces de chauffe suggèrent qu'elle a pu servir à la cuisson d'aliments ou pour porter de l'eau à ébullition<sup>60</sup>. Elle est dominée par les productions de Lamballe. Cette proportion inhabituelle pour le Morbihan s'explique sans doute par la proximité de ce secteur de production qui exporte largement vers le littoral sud, où il s'agit presque systématiquement de la principale production secondaire aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, derrière Saint-Jean-la-Poterie. C'est le cas au manoir de Sainte-Geneviève, sur plusieurs sites vannetais, au château de Suscinio à Sarzeau, ou encore au château du Goust en Loire-Atlantique<sup>61</sup>.

La composition du répertoire de formes proprement dit est assez classique, avec toutefois une prédominance des pots 6-3 et des pots 3. Quelques formes complètent la batterie culinaire (pots 28, poêle à dét.), tandis que de rares exemplaires montrent la présence de vaisselle de table en quantité limitée (pichets, réchauds). L'exceptionnel degré de conservation des récipients, déjà souligné, permet l'observation de nombreuses traces d'utilisation (qui resterait à affiner), des différents modules employés ainsi que des variations morphologiques fines des principaux types pour une même période.

57 Le Guédard, Daré 2017.

58 Rose 1992, catalogue du mobilier : III-IV. Datation du lot d'après observation directe du mobilier..

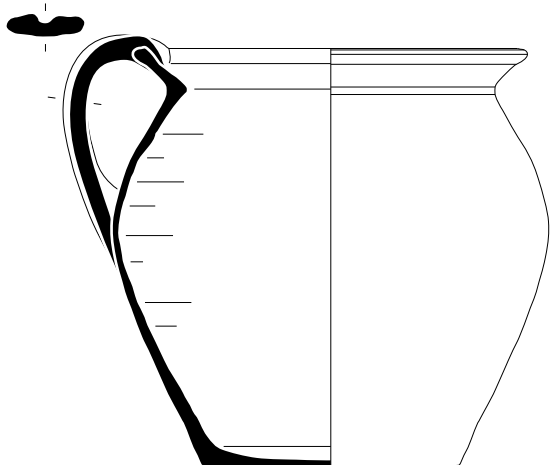
59 Le Guédard 2019 : réchaud 4 à dét. A.

60 Alexandre-Bidon 2005, p. 232-233

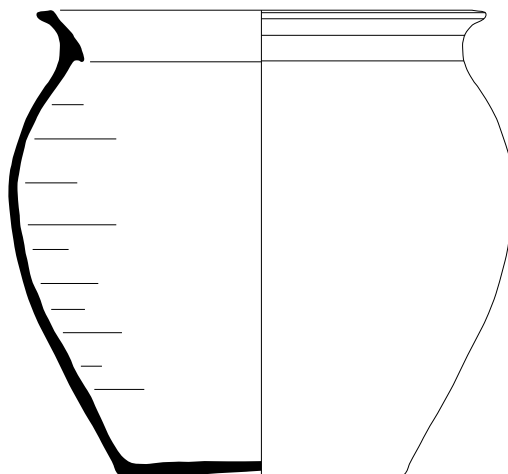
61 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017 ; Brunie 2017 ; Le Guédard 2017b



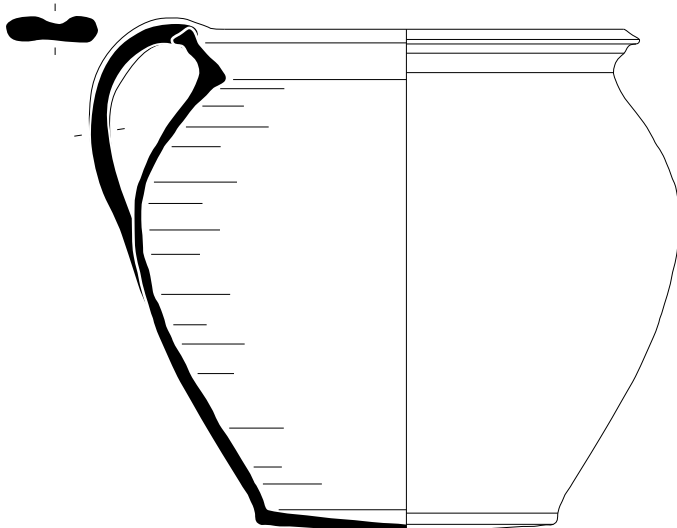
VII



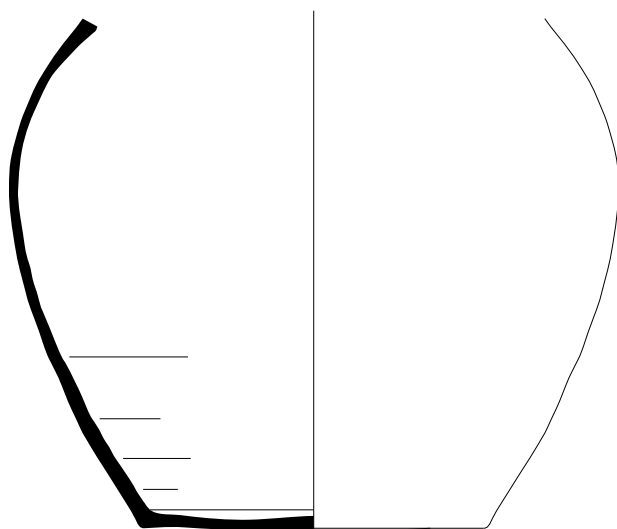
a. CER 391 - US 176 - Pot 3-1h,  
Sjp 09 à dét. Capacité : 2,2 l.



b. CER 393 - US 176 - Pot 3,  
Sjp 09 à dét. Capacité : 3,4 l.



c. CER 392 - US 176 -  
Pot 3-1h, Sjp 09 à dét.  
Capacité : 4 l.

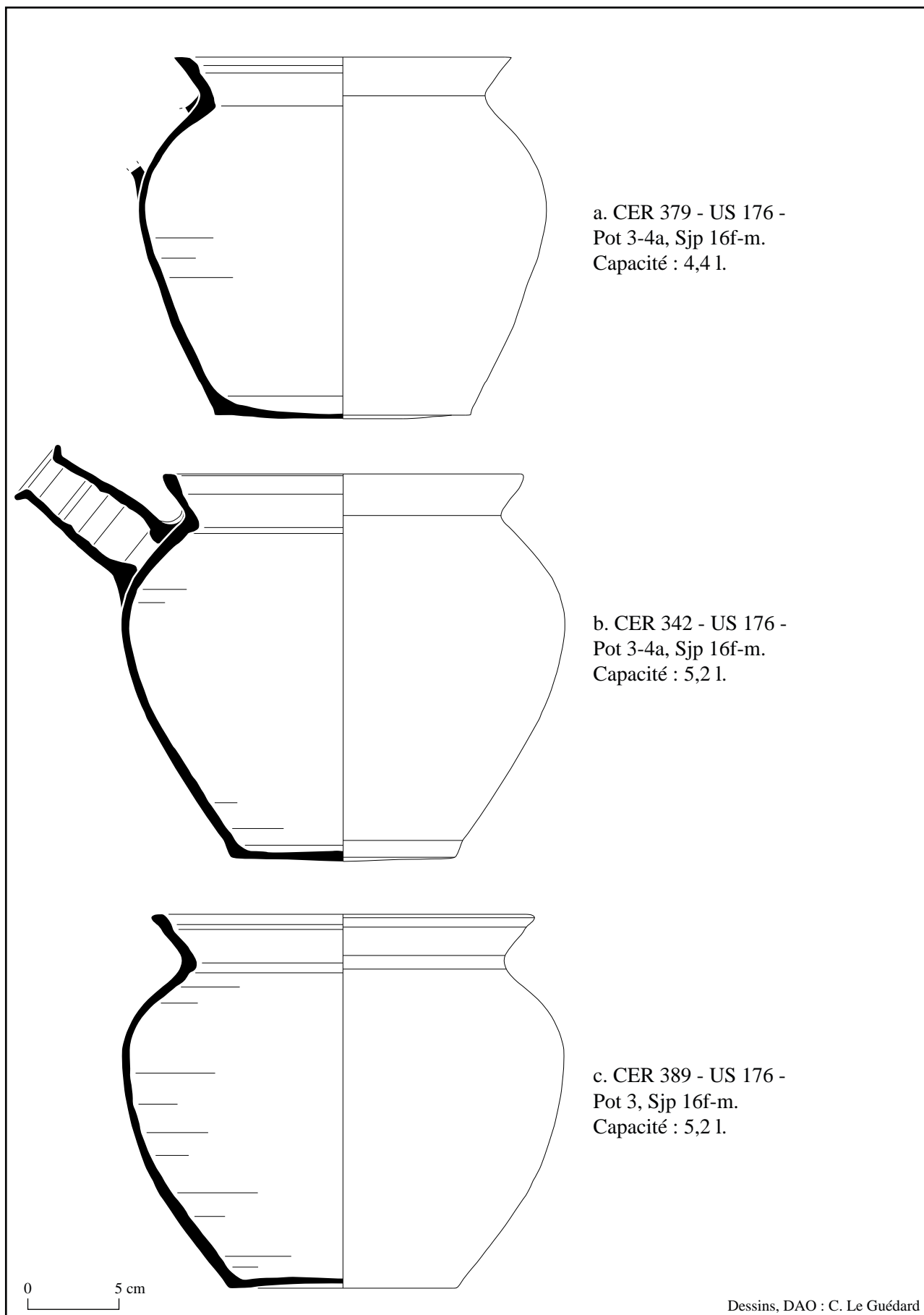


d. CER 339 - US 176 -  
Pot 3-1h, Sjp 09 à dét.  
Capacité : 6 l.

0 5 cm

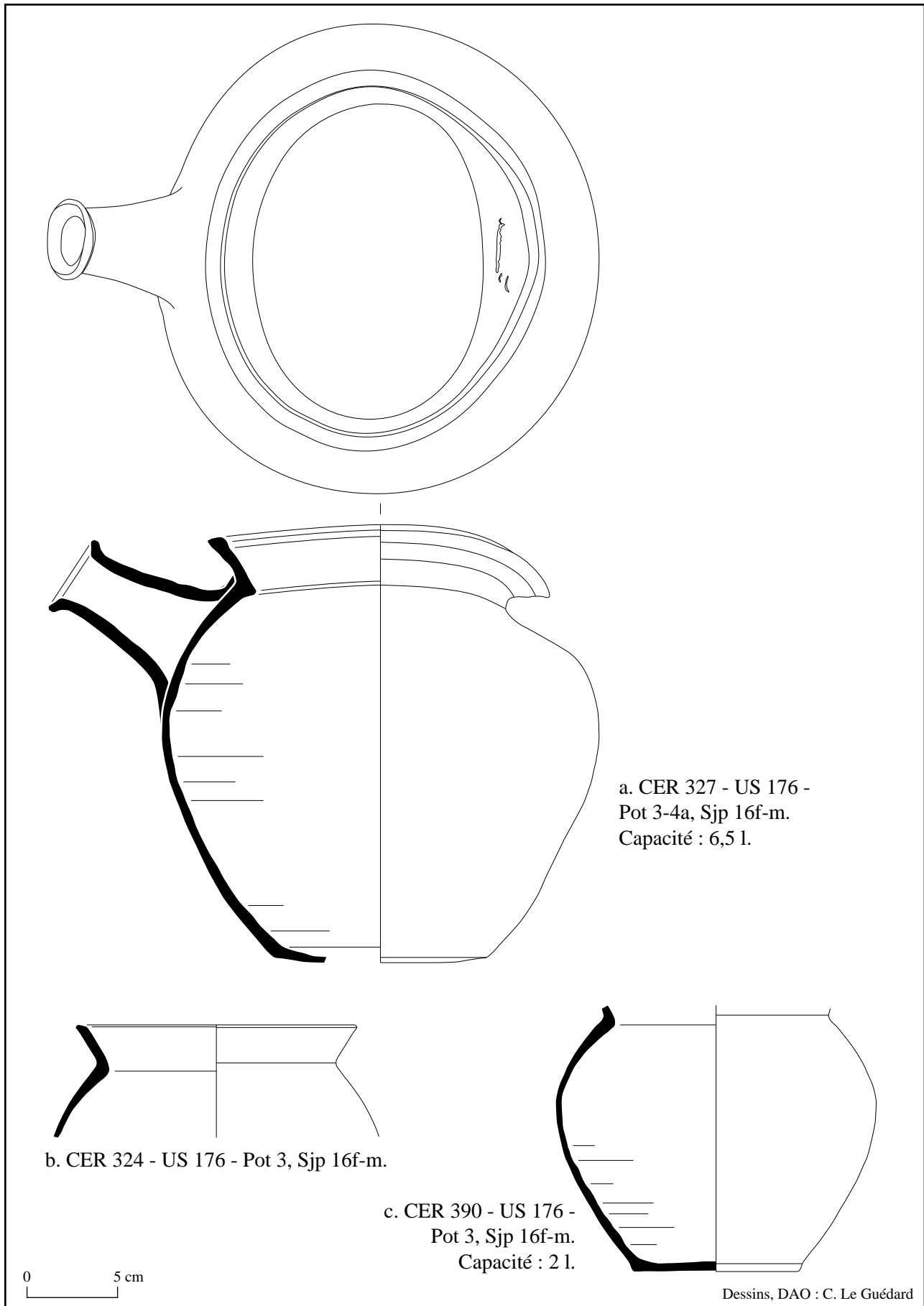
Dessins, DAO : C. Le Guédard

Pl. 9 : Assemblage 2 - pots 3-1h et 3, échelle 1 / 3.

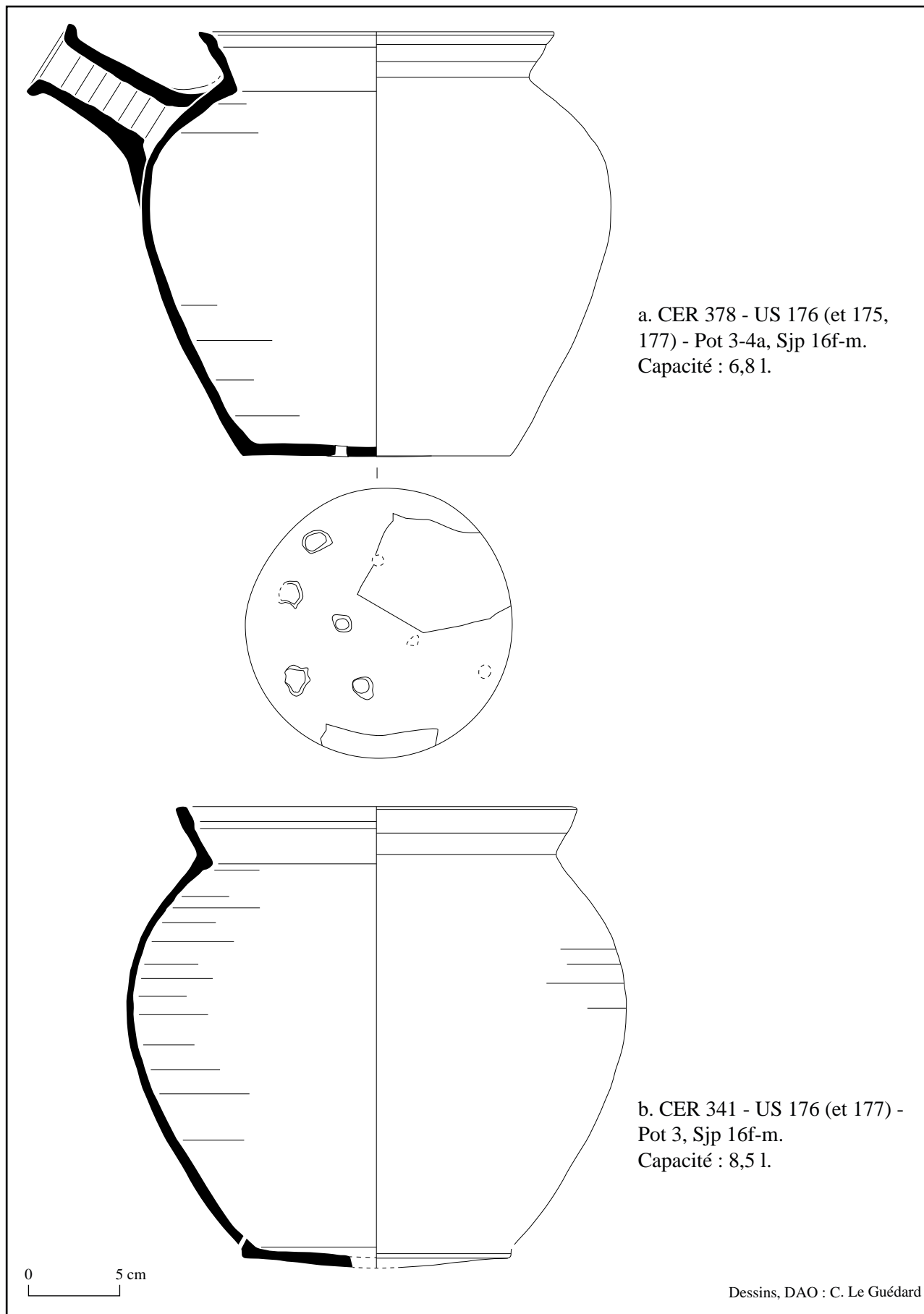


Pl. 10 : Assemblage 2 - pots 3-4a et 3, échelle 1 / 3 (1/4).

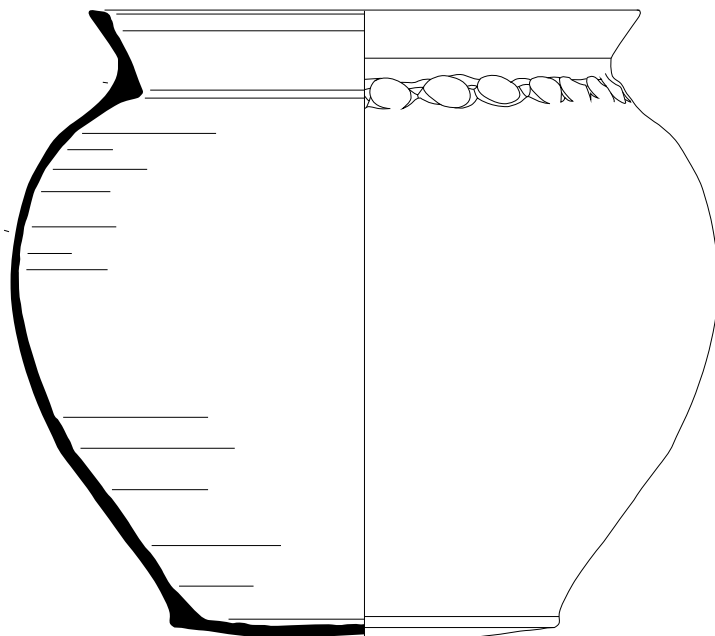
VII



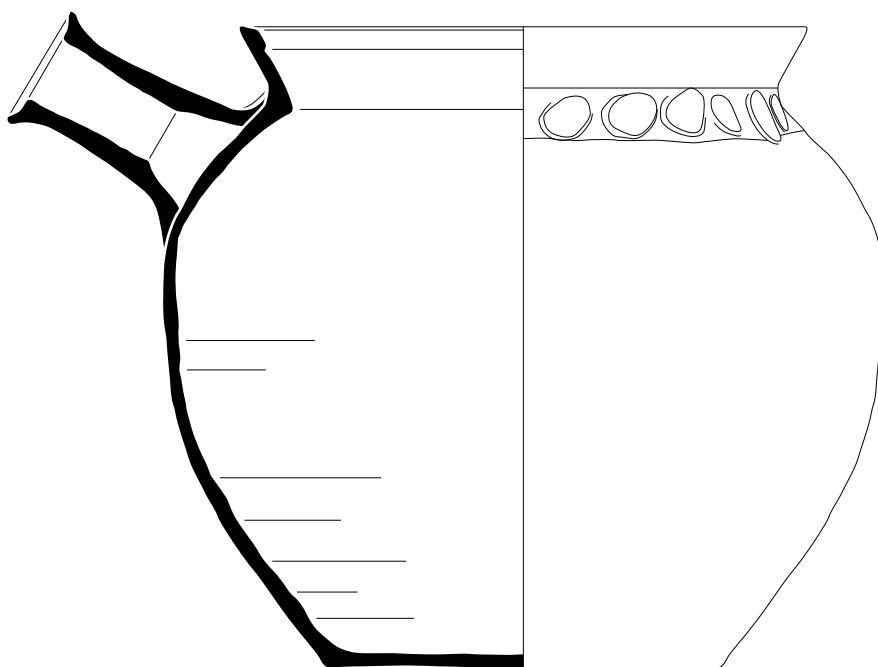
Pl. 11 : Assemblage 2 - pots 3-4a et 3, échelle 1 / 3 (2/4).



Pl. 12 : Assemblage 2 - pots 3-4a et 3, échelle 1 / 3 (3/4).



a. CER 323 - US 176 (et 177) - Pot 3-4a, Sjp 16f-m.  
Capacité : 8,75 l.

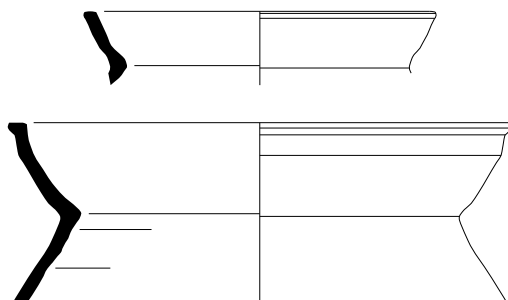


b. CER 347 - US 176 - Pot 3-4a, Sjp 16f-m.  
Capacité : 9,7 l.

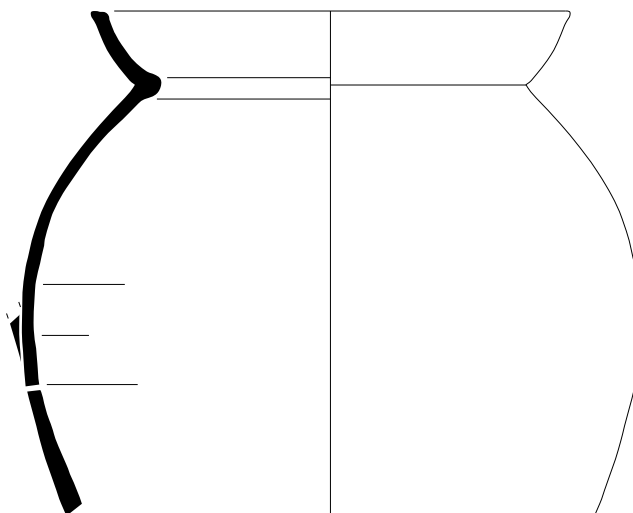
0 5 cm

Dessins, DAO : C. Le Guédard

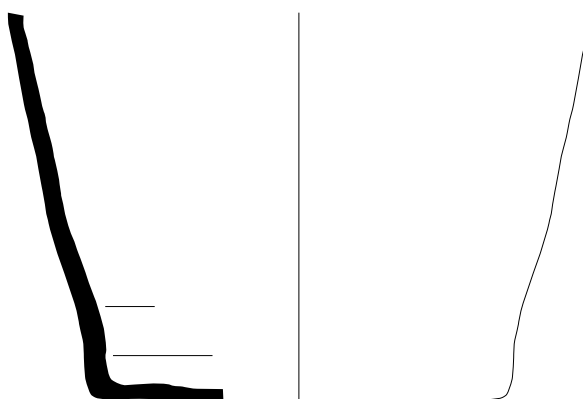
Pl. 13 : Assemblage 2 - pots 3-4a et 3, échelle 1 / 3 (4/4).



a. CER 303 - US 176 - Pot 3-1e, Lam 09b-m.



b. CER 217 - US 176 - Pot 3-1e, Lam 09b-m.  
Capacité > 6 l.



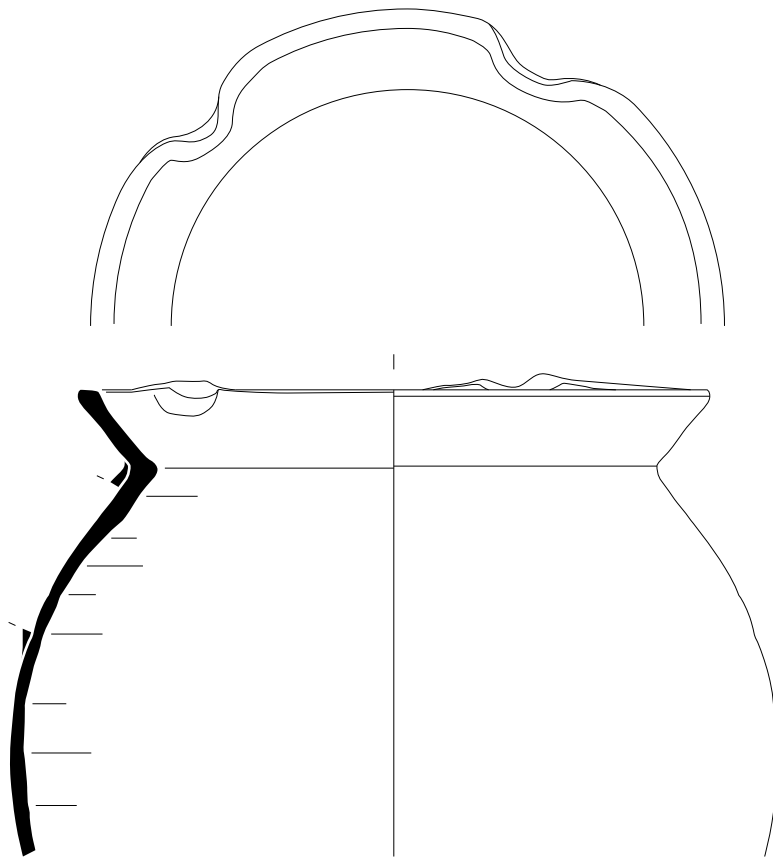
c. CER 315 - US 176 - base plate, Lam 09b-m.

0 5 cm

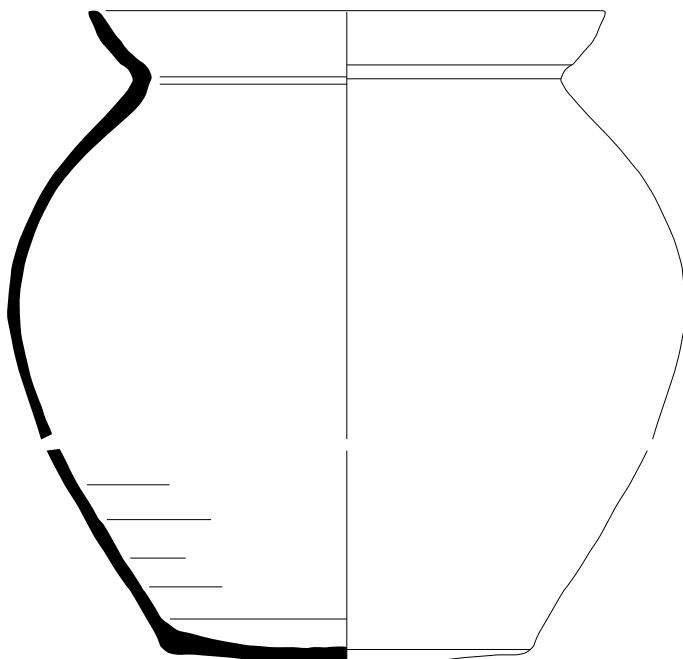
Dessins, DAO : C. Le Guédard

Pl. 14 : Assemblage 2 - pots 3-1e, échelle 1 / 3.

VII



a. CER 321 - US 176 -  
Pot 3-1e / 3-4a, Lam 09b-m.  
Capacité > 8,2 l.

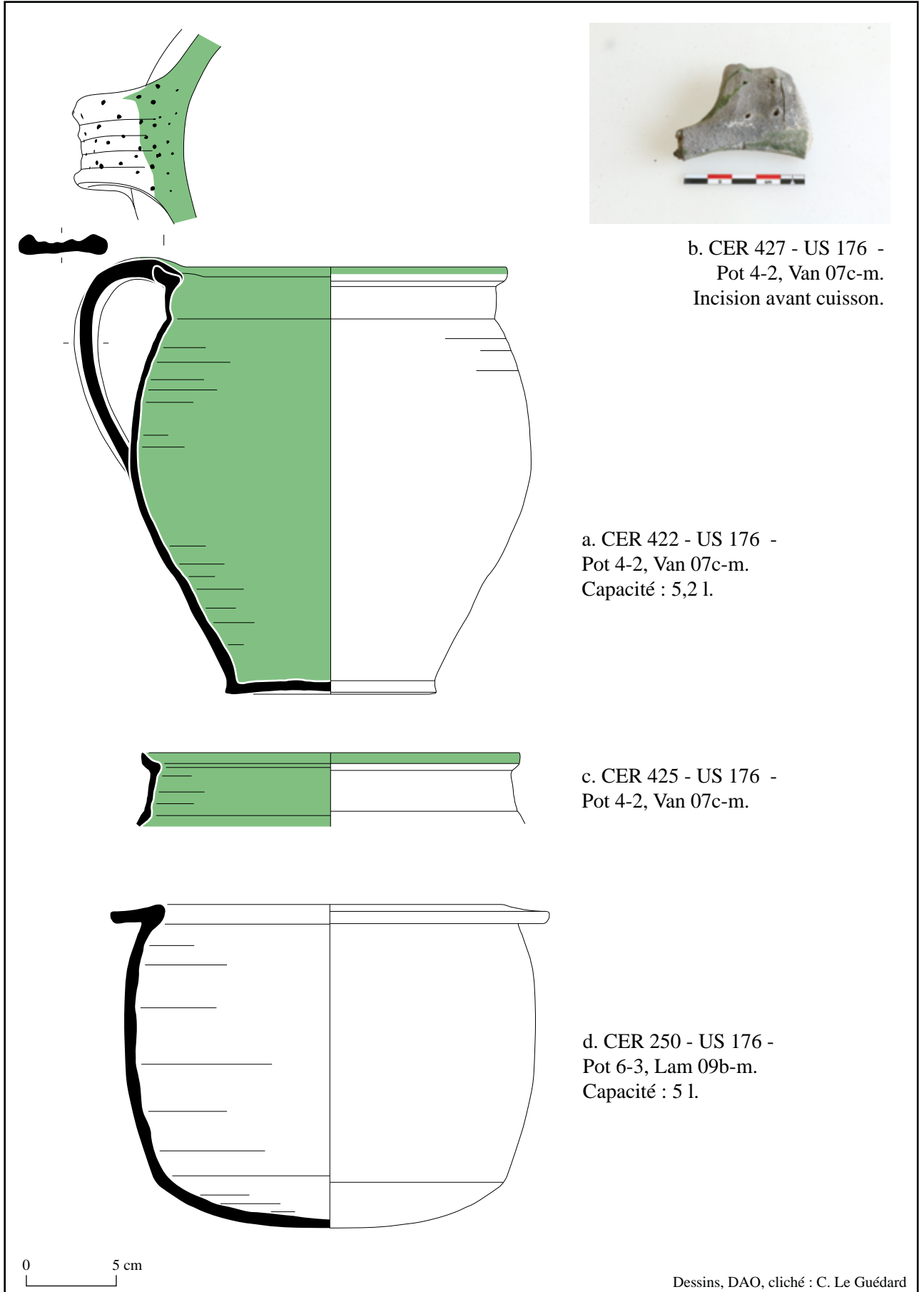


b. CER 320 - US 176 -  
Pot 3, Her 17 à dét.  
Capacité : 8 l.

0 5 cm

Dessins, DAO : C. Le Guédard

Pl. 15 : Assemblage 2 - pot 3-1e / 3-4a et pot 3, échelle 1 / 3.



b. CER 427 - US 176 -  
Pot 4-2, Van 07c-m.  
Incision avant cuisson.

a. CER 422 - US 176 -  
Pot 4-2, Van 07c-m.  
Capacité : 5,2 l.

c. CER 425 - US 176 -  
Pot 4-2, Van 07c-m.

d. CER 250 - US 176 -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 5 l.

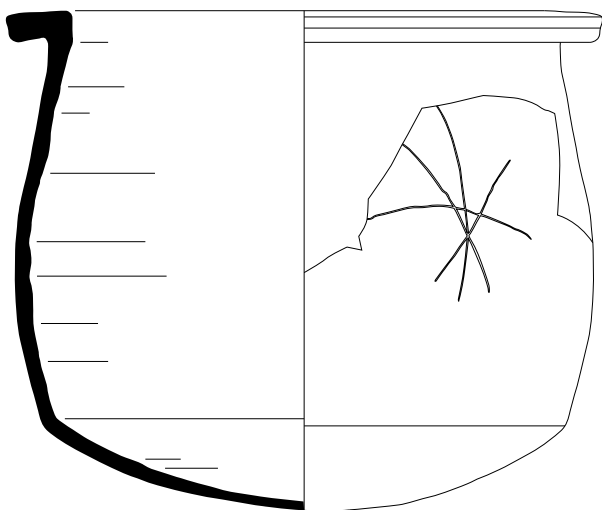
0 5 cm

Dessins, DAO, cliché : C. Le Guédard

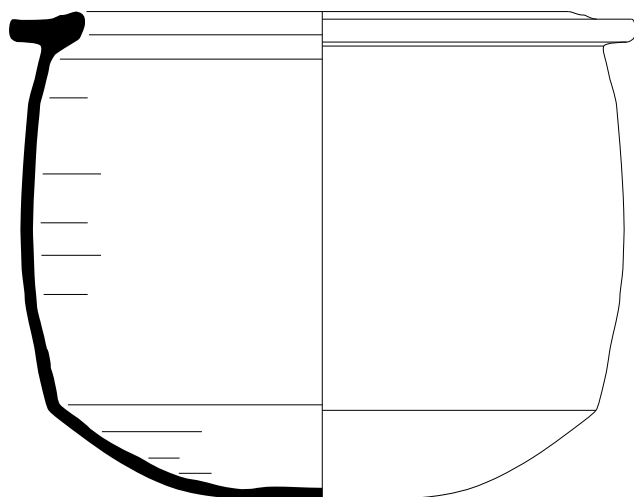
Pl. 16 : Assemblage 2 - pots 4-2 et pot 6-3, échelle 1 / 3.



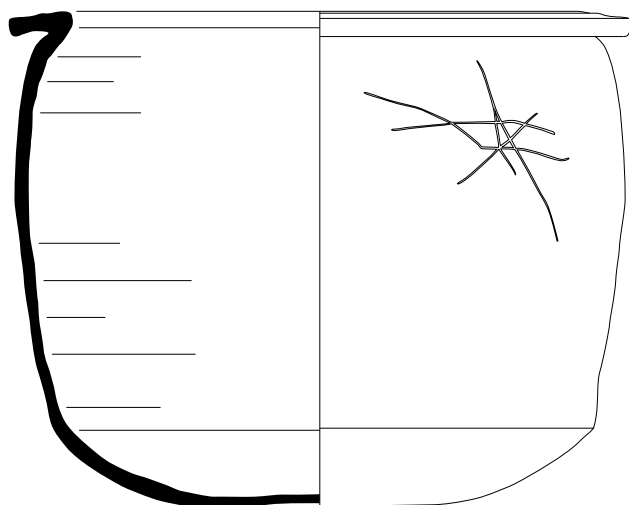
VII



a. CER 231 - US 176 (et 177) -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 5,2 l.



b. CER 218 - US 176 -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 6 l.

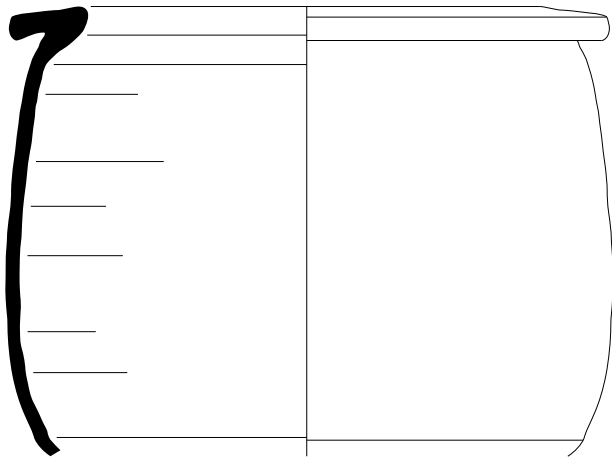


c. CER 225 - US 176 (et 177) -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 6,3 l.

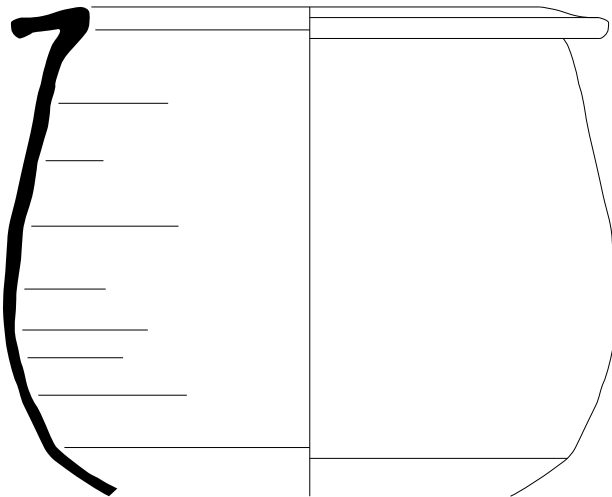
0 5 cm

Dessins, DAO : C. Le Guédard

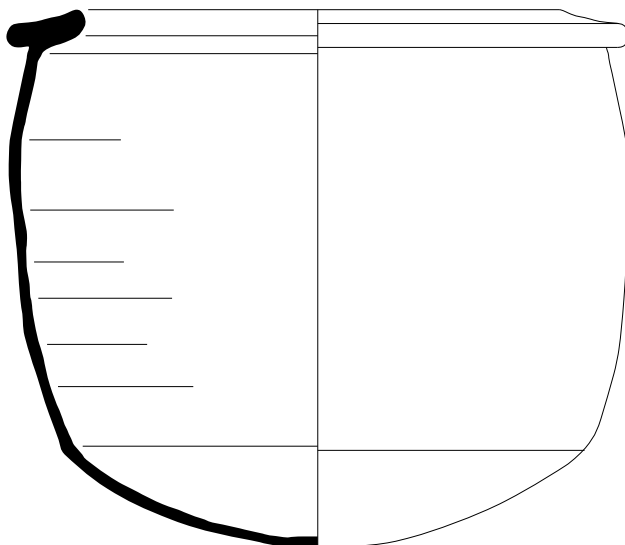
Pl. 17 : Assemblage 2 - pots 6-3, échelle 1 / 3 (1/8).



a. CER 316 - US 176 -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité > 5,9 l.



b. CER 251 - US 176 -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité > 6,2 l.



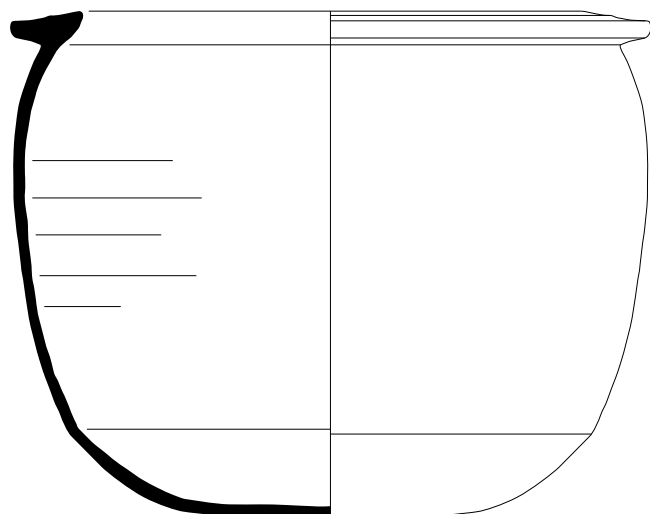
c. CER 220 - US 176 (et 177) -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 6,6 l.

0 5 cm

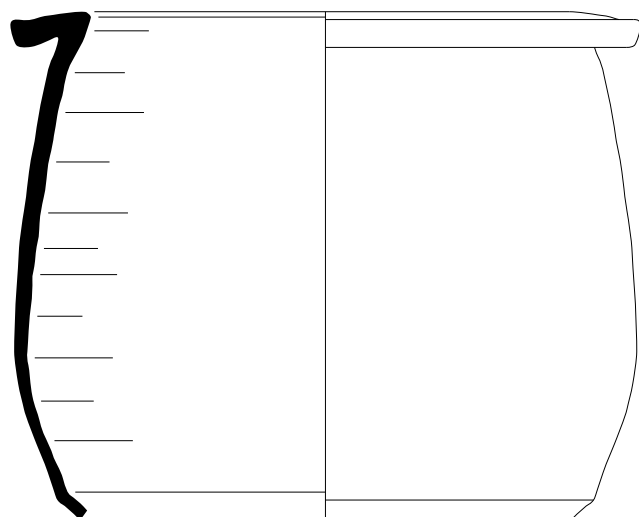
Dessins, DAO : C. Le Guédard

Pl. 18 : Assemblage 2 - pots 6-3, échelle 1 / 3 (2/8).

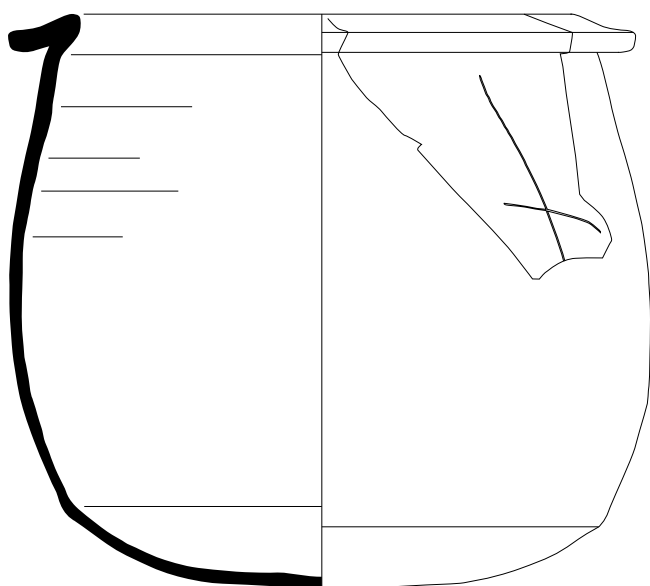
VII



a. CER 254 - US 176 (et 177) -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 6,9 l.



b. CER 267 - US 176 -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité > 6,9 l.



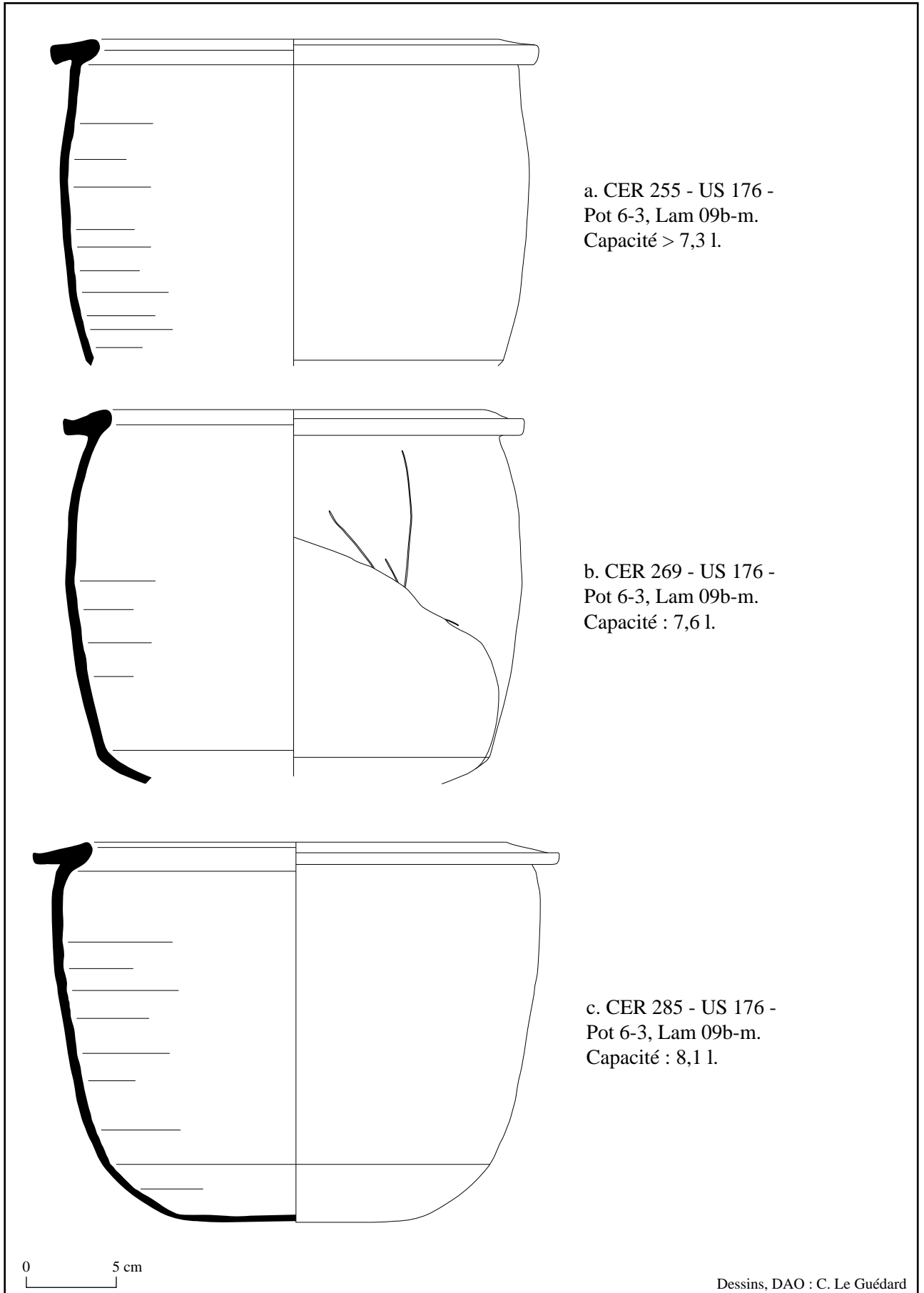
c. CER 264 - US 176 -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 7,3 l.



Dessins, DAO, cliché : C. Le Guédard

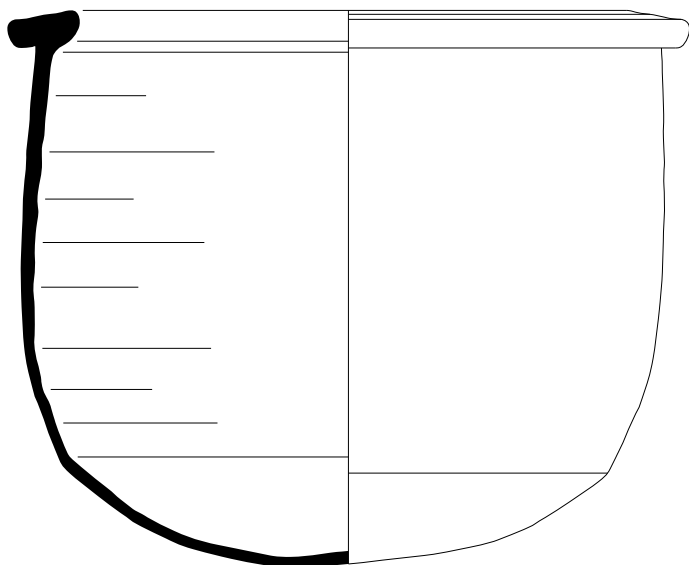
0 5 cm

Pl. 19 : Assemblage 2 - pots 6-3, échelle 1 / 3 (3/8).

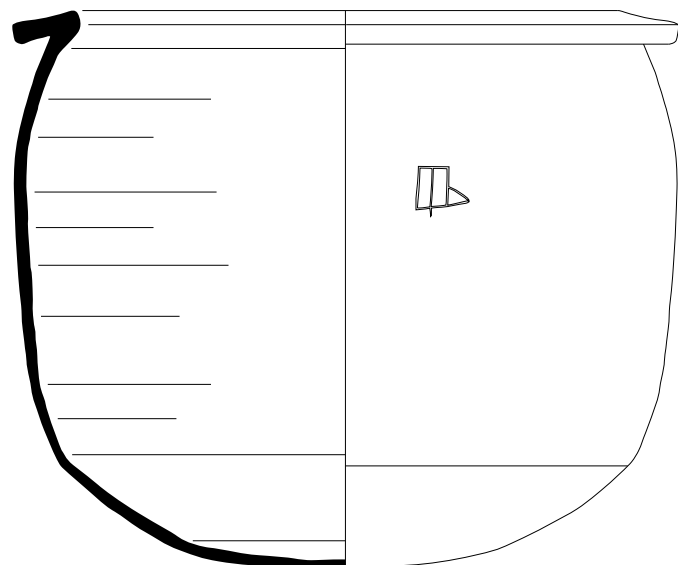


Pl. 20 : Assemblage 2 - pots 6-3, échelle 1 / 3 (4/8).

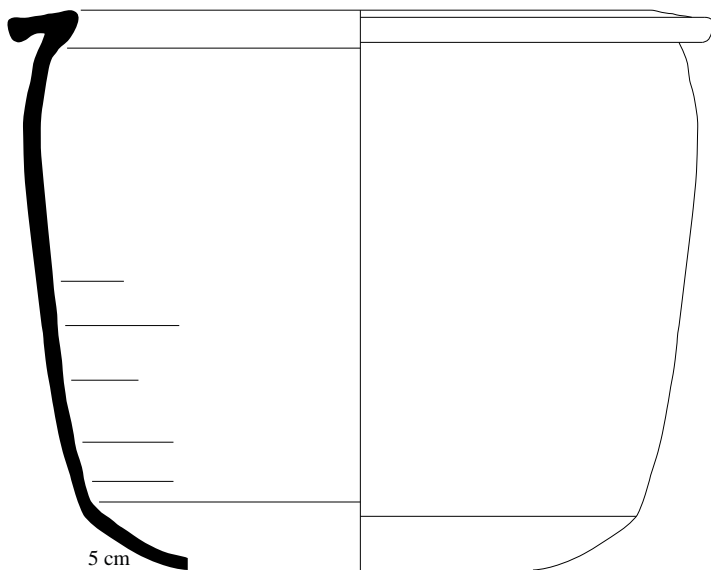
VII



a. CER 234 - US 176 -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 8,1 l.



b. CER 248 - US 176 -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 8,4 l.

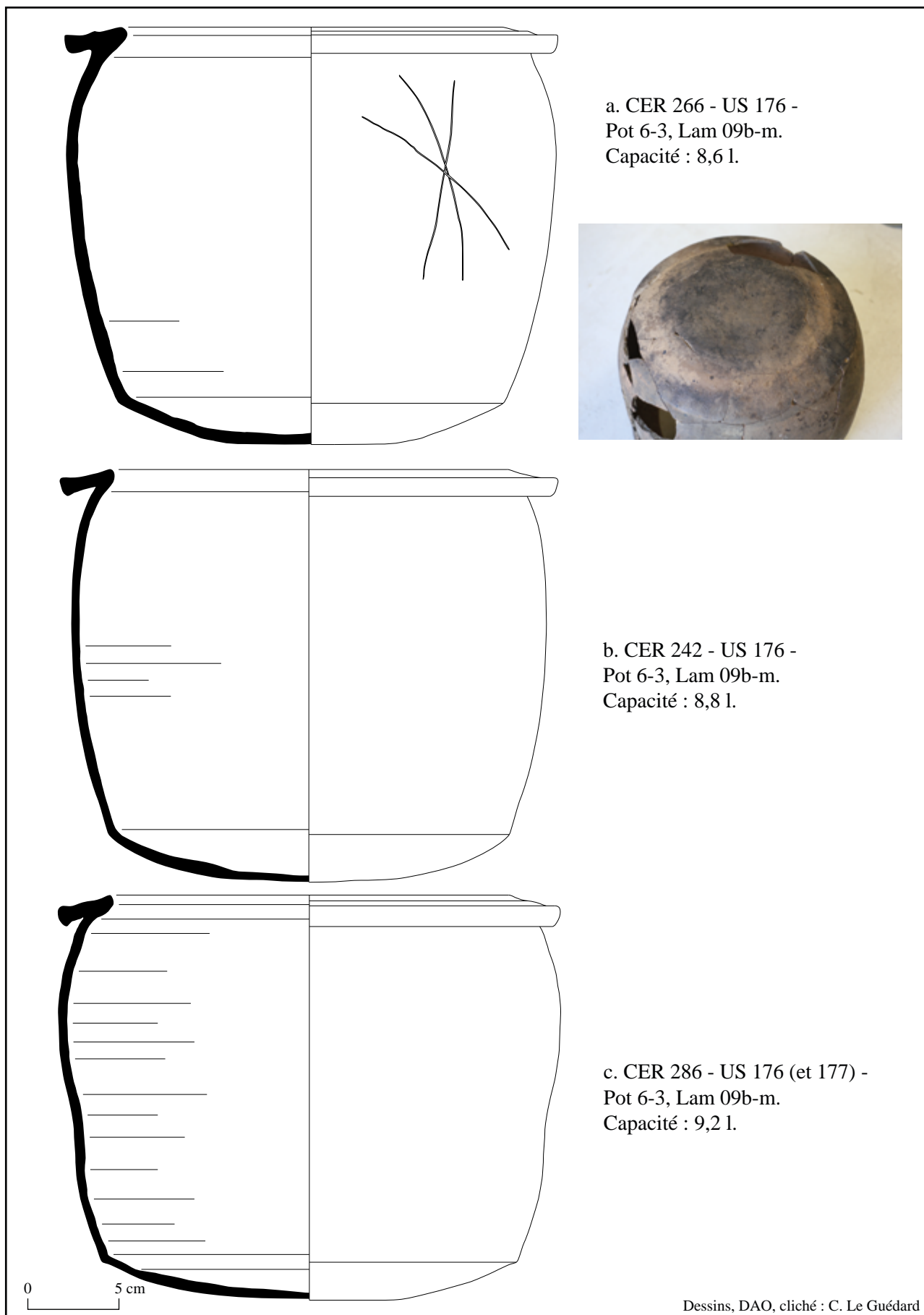


c. CER 287 - US 176 -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité > 8,4 l.

0 5 cm

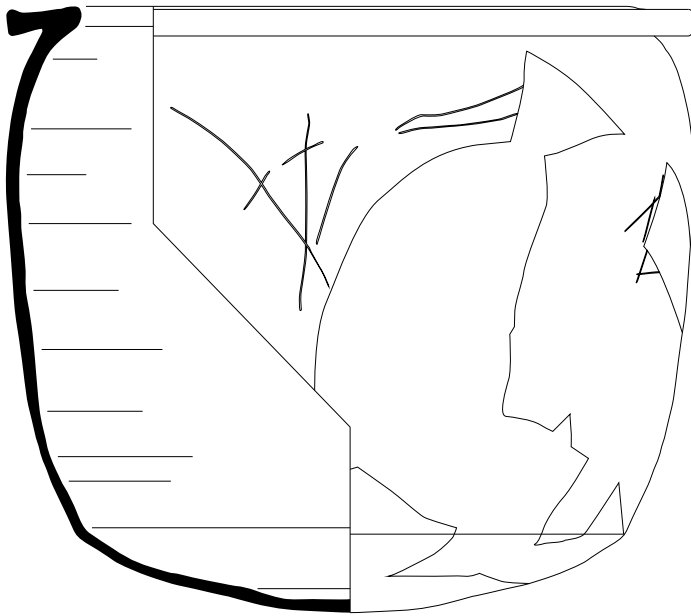
Dessins, DAO : C. Le Guédard

Pl. 21 : Assemblage 2 - pots 6-3, échelle 1 / 3 (5/8).

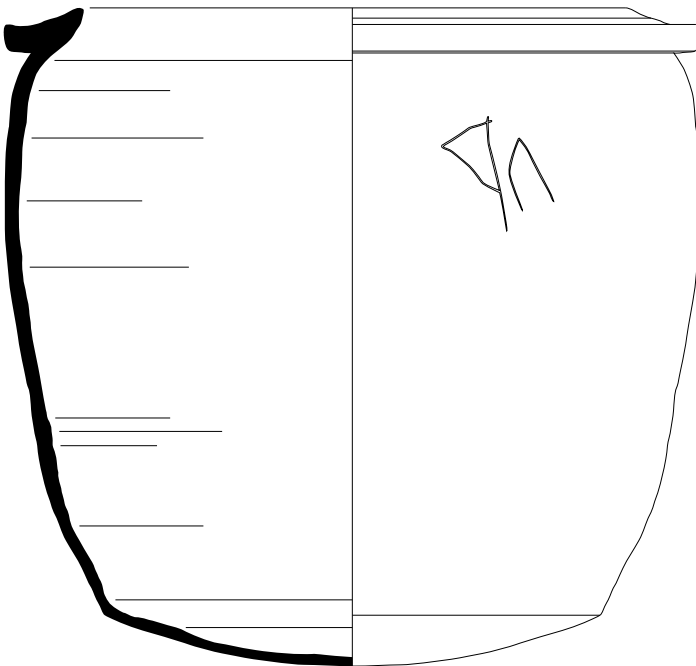


Pl. 22 : Assemblage 2 - pots 6-3, échelle 1 / 3 (6/8).

VII



a. CER 268 - US 176 (et 177) -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 9,7 l.



b. CER 265 - US 176 -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 10,5 l.



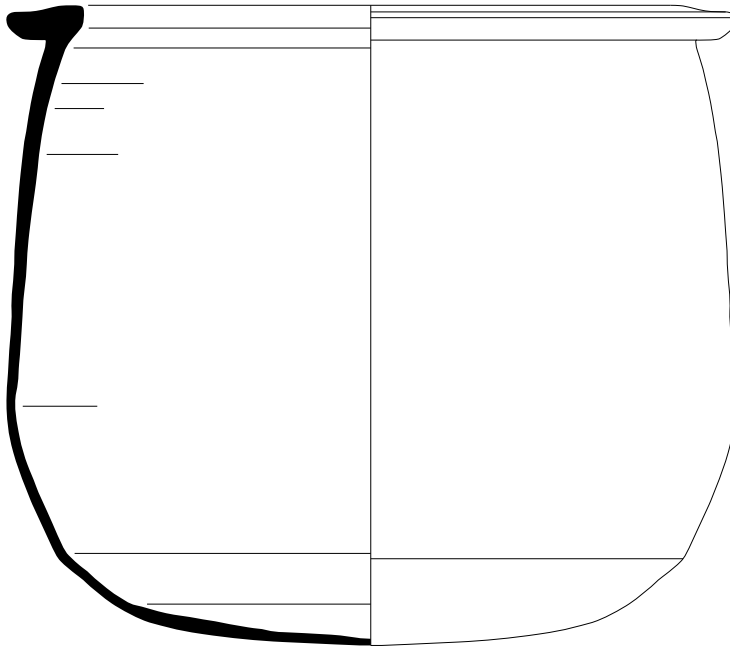
0 5 cm

Dessins, DAO, cliché : C. Le Guédard

Pl. 23 : Assemblage 2 - pots 6-3, échelle 1 / 3 (7/8).



a. CER 243 - US 176 (et 177) -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité > 11 l.



b. CER 278 - US 176 -  
Pot 6-3, Lam 09b-m.  
Capacité : 12 l.



c. CER 257 - US 176 - Pot 6-3, Lam  
09b-m. Graffito en forme d'étoile.



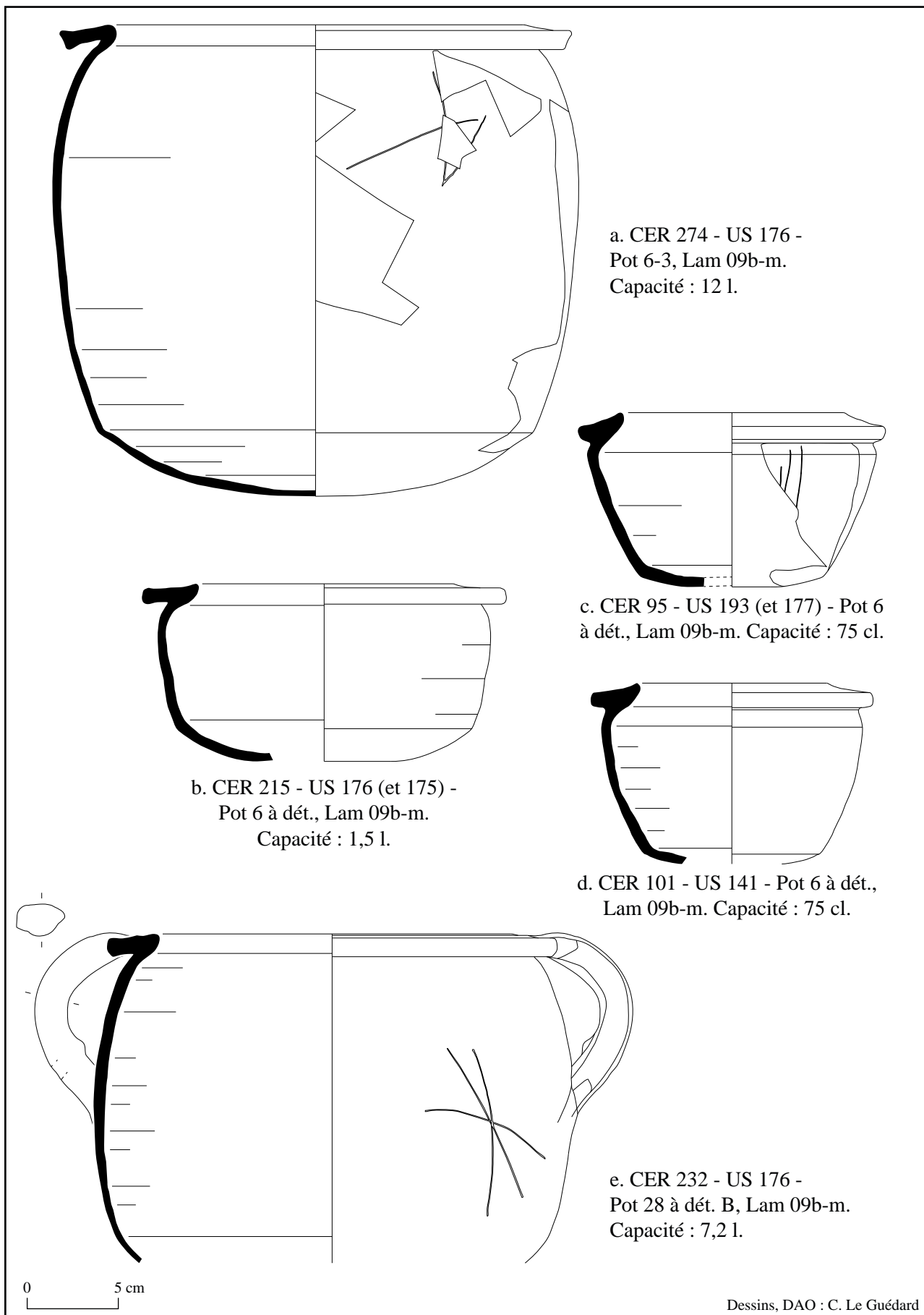
d. CER 302 - US 176 - Pot 6-3, Lam  
09b-m. Perforation avant cuisson.

0 5 cm

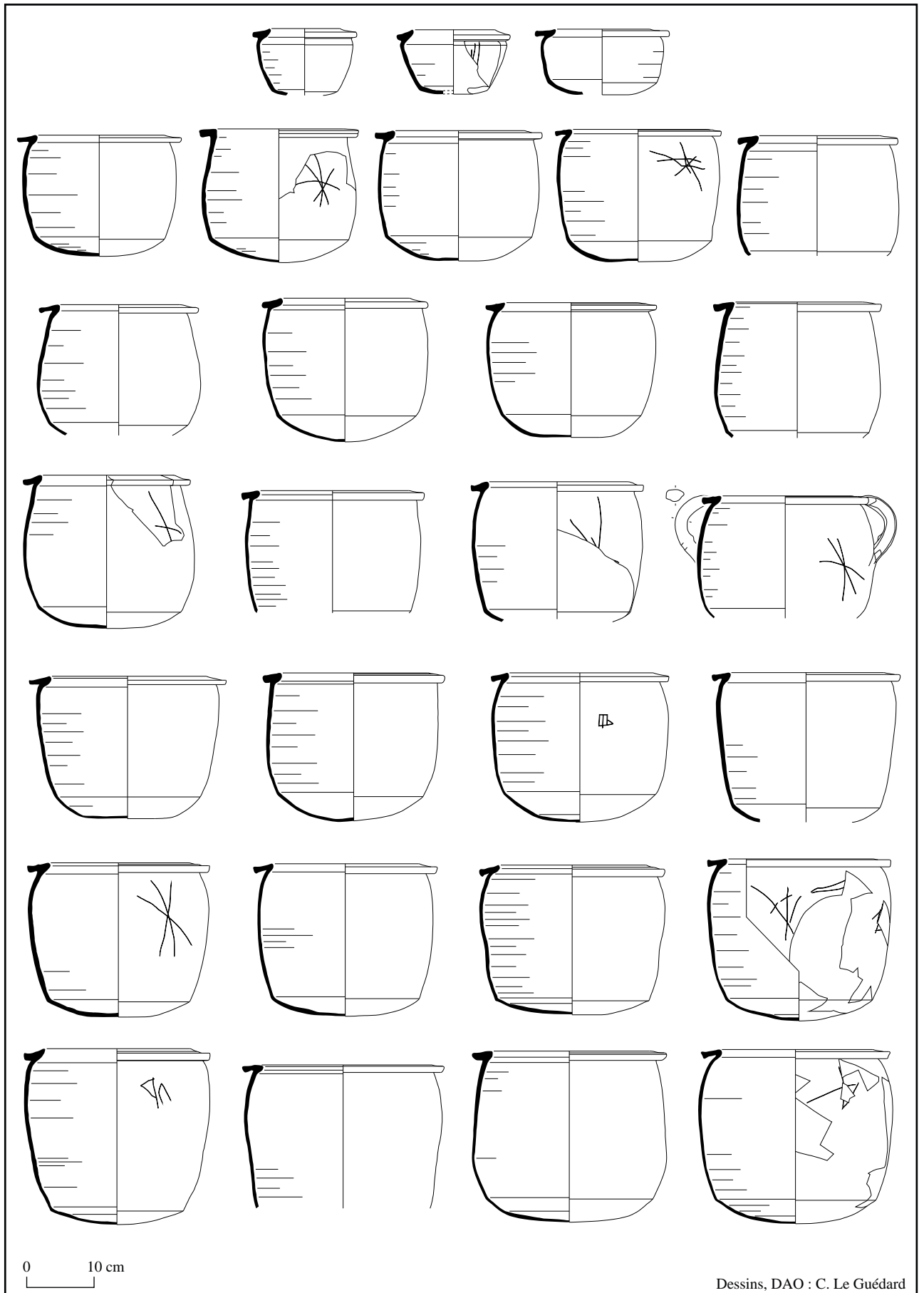
Dessins, DAO, clichés : C. Le Guédard



VII

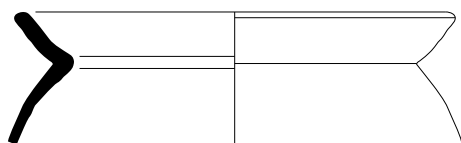


Pl. 25 : Assemblage 2 - pots 6-3, pot 6 à dét. et pot 28 à dét. B, échelle 1 / 3.

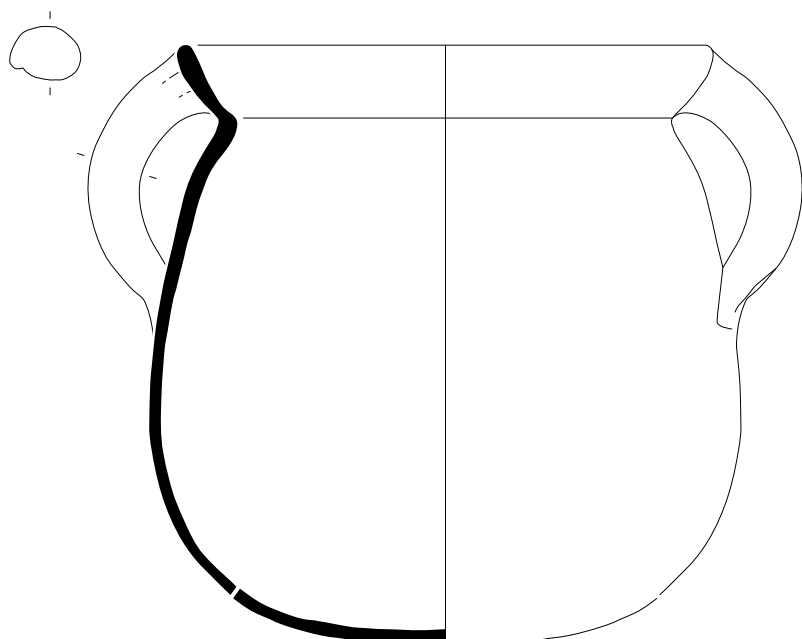


Pl. 26 : Assemblage 2 - pots 6-3, 6 à dét. et 28 à dét. B : planche récapitulative, échelle 1 / 8.

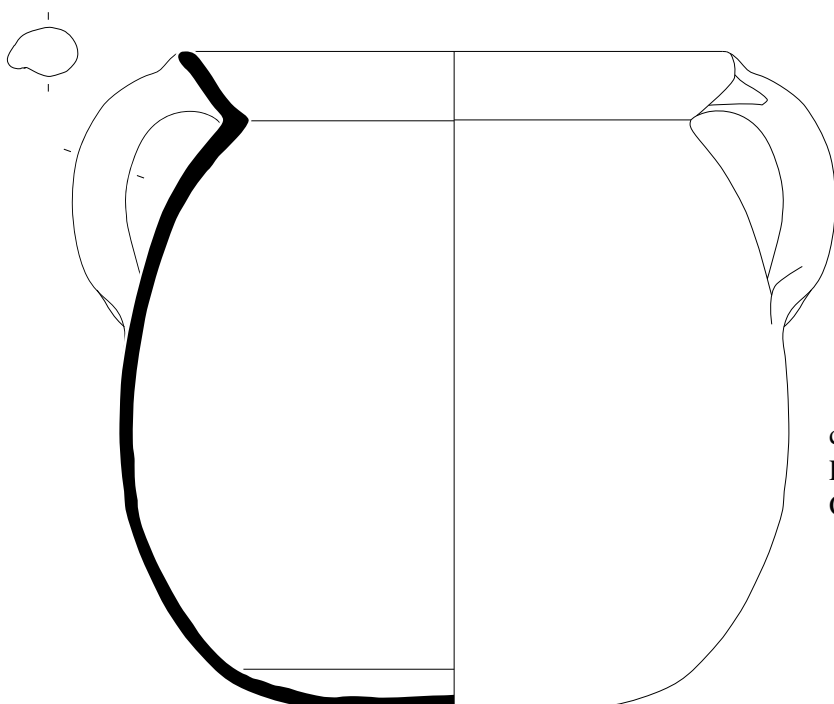
VII



a. CER 317 - US 176 -  
Pot 28-2, Lam 09b-m.



b. CER 249 - US 176 -  
Pot 28-2, Lam 09b-m.  
Capacité : 6,3 l.

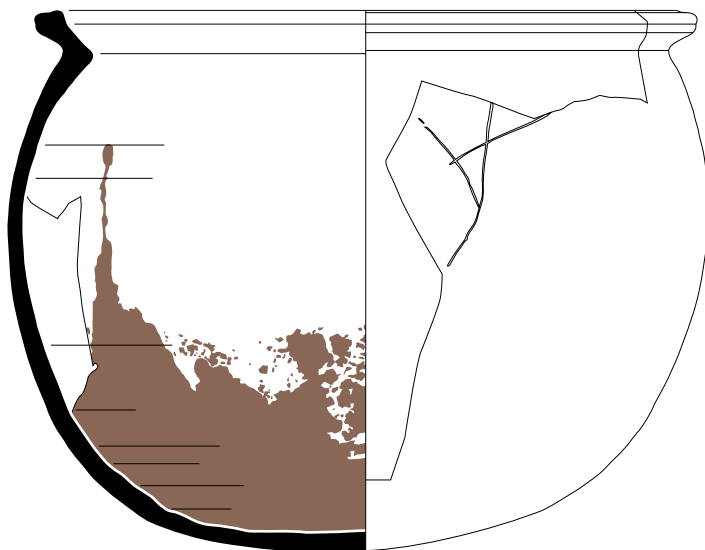


c. CER 318 - US 176 -  
Pot 28-2, Lam 09b-m.  
Capacité : 9 l.

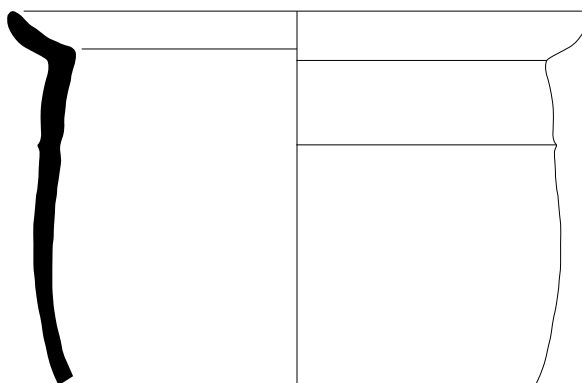
0 5 cm

Dessins, DAO : C. Le Guédard

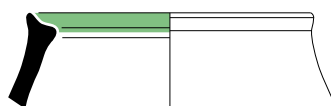
Pl. 27 : Assemblage 2 - pots 28-2, échelle 1 / 3.



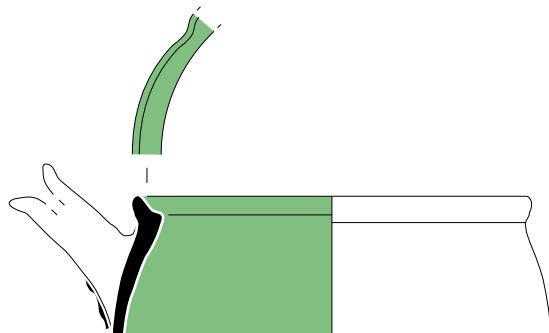
a. CER 322 - US 176 -  
Pot 28-5, Inz 04a-m.  
Capacité : 8,3 l.



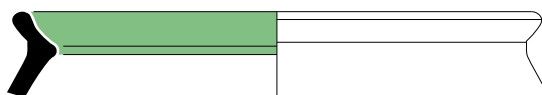
b. CER 319 - US 176 -  
Pot 28 à dét., Inz 11a.  
Capacité > 3,2 l.



c. CER 118 - US 117 -  
Pot 24 à dét., Inz 04a-m.



d. CER 474 - US 176 -  
Pot 24 à dét., Inz 04a-m.



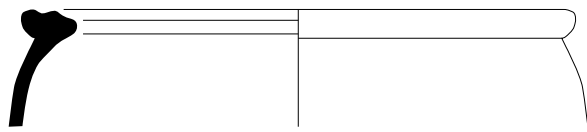
e. CER 159 - US 140 -  
Pot 24 à dét., Inz 04a-m.

0 5 cm

Dessins, DAO : C. Le Guédard

Pl. 28 : Assemblage 2 - pots 28-5, 28 à dét., 24 à dét., échelle 1 / 3.

VII



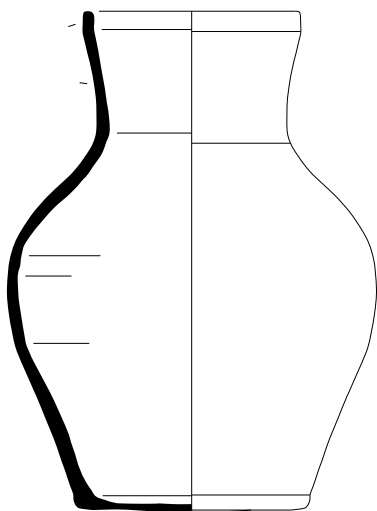
a. CER 99 - US 166 - Pot 24-8, Sjp 16f-m.



b. CER 102 - US 141 - Pot 24-14, Sjp 16f-m.

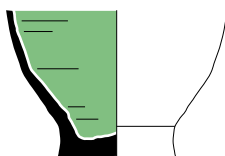


c. CER 454 - US 176 - Pichet 3-4a, Van 01t.

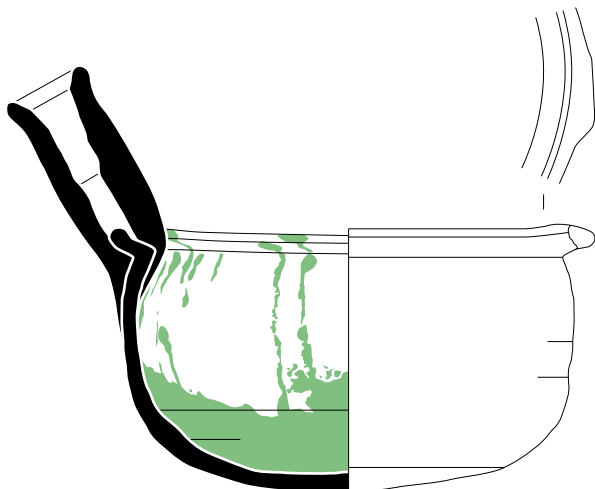


d. CER 216 - US 176 - Pichet 4-1 ?, Lam 09b-m. Capacité : 1,5 l.

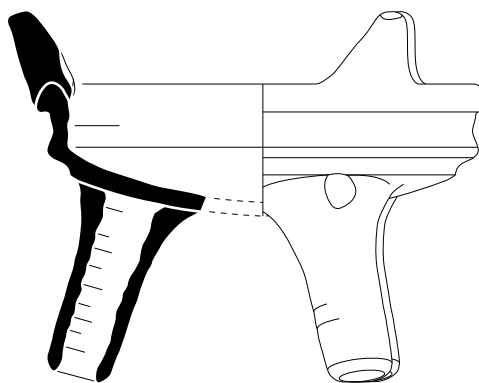
e. CER 154 - US 174 - Inz 04a-m - bec tubulaire de pichet ou cruche.



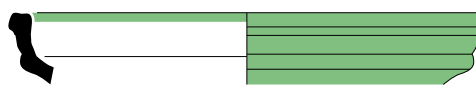
f. CER 423 - US 176 - base, Van 07c-m.



g. CER 214 - US 175 (et 176) - Poêle à dét., Inz 11a. Capacité : 1,4 l.



h. CER 394 - US 175 (et 176) - Réchaud 2-2, Sjp 16f-m.



i. CER 475 - US 175 - Réchaud, Inz 04a-m.



Dessins, DAO, cliché : C. Le Guédard

Pl. 29 : Assemblage 2 - pots, pichets, cruche, réchaud, poêle, échelle 1 / 3.

### 3.3. ASSEMBLAGE 3 (DÉBUT XVII<sup>e</sup> S.)

L'assemblage 3, malgré un effectif plus réduit, témoigne d'une diversité plus importante que les ensembles antérieurs. Les principaux groupes techniques demeurent Lam 09b-m (Lamballe, 55,7 % du NR et 34 individus) et Sjp 16f-m / 09 à dét. (Saint-Jean-la-Poterie et Malansac, NR de 23,8 % pour 13 récipients). Parmi les productions secondaires, les groupes Van 07c-m / Nan 11u / Van 17ay, dont l'origine est sans doute à situer en Loire-Atlantique, totalisent 5,3 % du NR pour 5 individus. Les groupes Inz 04a-m et Van 17c, attribués au secteur de Pabu (Côtes-d'Armor) comptent 3,8 % du NR et 3 individus. Les autres sont encore plus anecdotiques, notamment Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine ; ChB 03c, Ren 19h) et Ergué-Gabéric (Finistère ; Inz 11a).

Quelques tessons isolés indiquent des échanges plus lointains. Les plus proches correspondent aux GT 10a et GT 19c : production lavalloise dite « rose-bleu » (Mayenne) et grès du Mortainais / Domfrontais (Basse-Normandie). Une base plate du groupe GT 21c, associé à cette période au Berry (La Borne / La Puisaye), évoque les pichets 15-1 retrouvés ponctuellement sur plusieurs sites de la région au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>62</sup>. Le Beauvaisis est représenté par les fragments de grès du groupe GT 21d, mais aussi par un fragment de panse à sgraffito (GT 02x ; cf. décors). Le sud-ouest de la France est représenté par quelques tessons du secteur de Sadirac, près de Bordeaux (Van 01a / 02y).

Plusieurs autres proviennent de péninsule ibérique : d'épais tessons de panse, probablement d'amphore, généralement attribués à la région de Séville (GT 20a ; Espagne), qui reçoivent ici un engobe crème externe et ne sont pas glaçurés. Ce type d'importation est classique au début de l'époque Moderne dans la région : parmi les sites les plus proches, on peut mentionner Vannes, Sainte-Geneviève à Inzinzac-Lochrist ou encore le château du Guildo dans les Côtes-d'Armor<sup>63</sup>. Un fragment de majolique présente un décor qui semble quant à lui pouvoir être associé à la Catalogne (cf. infra).

Deux fragments révèlent des échanges avec le Portugal, encore très rarement attestés : ceux des groupes GT 20c et GT 03 à dét. Le premier, qui proviendrait des ateliers lisboètes, est muni d'une glaçure interne dorée, et verte à l'extérieur. Il n'en a pour l'instant été retrouvé qu'à Vannes et à Inzinzac-Lochrist, et les découvertes semblent concentrées autour du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Le second correspond à un fragment de lèvre que la typologie et la pâte permettent d'associer aux ateliers d'Aveiro, dans le nord du Portugal (cf. infra). Les occurrences de ce type sont encore très rares, puisque l'on ne connaît actuellement que la découverte d'un col d'amphore et d'une anse au 11, place des Lices à Vannes, ainsi que plusieurs pots ansés sur l'épave plus tardive Sables-d'Or-les-Pins 3, à Fréhel (Côtes-d'Armor)<sup>64</sup>.

62 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2018.

63 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2017a ; Lierville 2017.

64 Identification réalisée en janvier 2019 pour Olivia Hulot (DRASSM).

Un autre fragment de majolique permet de supposer, grâce à son traitement décoratif, une origine flamande (cf. infra). Il s'agit de la première découverte de ce type dans la région.

VII

### Formes fermées

Les pots lamballais, et particulièrement du type 6-3, sont à nouveau majoritaires au sein de l'assemblage (24 individus ; pl. 30a). Il faut toutefois noter une proportion plus élevée de la variante 6 à dét., identifiée grâce à son diamètre réduit (pl. 30b). Le seul pot archéologiquement complet est aussi le plus imposant du château : sa capacité dépasse 13 l.

Il faut noter l'absence de pots de type 28-3, considérés comme l'évolution du pot 6-3 et qui apparaît dans le courant du xvii<sup>e</sup> siècle au sein des contextes morbihannais<sup>65</sup>. On retrouve aussi trois pots 28-2 de même origine. Un quatrième exemplaire, de type indéterminé mais qui possède une lèvre arrondie similaire, est doté d'une anse en panier (pl. 32a).

Les pots 3, qui ont régressé notamment du fait de l'absence d'exemplaires de Lamballe (Lam 09b-m), cumulent tout de même 7 individus. Leur préhension est presque toujours indéterminée. Seul un pot 3-14 semble se démarquer. Rapproché grâce à sa lèvre comparable aux exemplaires connus et un départ d'anse, il pourrait s'agir d'un pot à anses plates opposées tels que ceux mis au jour à Vannes et à Port-Louis dans des contextes qui laissent supposer que cette forme, aussi produite dans le groupe Sjp 09 à dét., est essentiellement répandue au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>.

	Van 02b	Van 02c	Van 02y	GT 03 à dét.	Inz 04a-m	Van 07c-m	Lam 09b-m	Nan 11u	GT 12 à dét. 1	Sjp 16f-m	Van 17c	Van 17ay	GT 21d	TOTAL
Pot 3-14										1				1
Pot 3										6				6
Pot 6-3							24							24
Pot 6 à dét.							5							5
Pot 24-13										1				1
Pot 24 à dét.					2									2
Pot 28-2							3							3
Pot	1						1			1				3
Pichet											1			1
Pichet / cruche							1							1
Bouteille				1										1
Assiette						1								1
Assiette / plat-jatte		1												1
Réchaud 4-2			1											1

65 Daré 2017 ; Le Guédard 2018 ; Le Guédard à paraître.

66 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2018.

Réchaud 5-1								2				1		3
Coupe 2-2													3	3
Coupe 3-4									1					1
Poêle 1-4b										1				1
Lèche-frite 2-1										1				1
Indét.	1					1				1				3
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>63</b>

Tabl. IV. Assemblage 3 : répartition des formes par groupes techniques en NTI.

Outre un pot à courte lèvre éversée de type indéterminé (pl. 30e), le groupe Sjp 16f-m a aussi livré un exemplaire de pot 24-13 (pl. 30c). Considéré comme l'une des ultimes évolutions de la forme générale 24 qui se développe au début du XIV<sup>e</sup> siècle, il apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle à Vannes. Il est aussi attesté au manoir de Sainte-Geneviève à Inzinzac-Lochrist, dont l'occupation perdure jusque vers le milieu du siècle, ou encore sur les établissements de pêche de Ferryland à Terre-Neuve (Canada)<sup>67</sup>. Il ne semble pas perdurer au XVII<sup>e</sup> siècle, bien que l'arrêt de sa production ne soit pas encore daté avec précision.

Deux pots 24 à dét. (Inz 04a-m) comparables à ceux de l'assemblage 2 sont enfin à mentionner, ainsi qu'un pot indéterminé à glaçure verte interne, en partie issus de l'us 128 (pl. 30d, 30f). Le mode de fouille de l'us n'exclut toutefois pas la présence d'intrusions (cf. supra).

Parmi les vases à liquide, au nombre de trois, deux sont d'origine régionale (Lam 09b-m et Van 17c : Côtes-d'Armor). L'un d'entre eux présente un profil restituable presque complet, avec un départ de bec verseur tubulaire décoré de petites dépressions alignées (pl. 30g). Il pourrait s'agir de la même forme que pour le bec tubulaire isolé de l'assemblage 2 (pl. 29e).

Le dernier correspond à un goulot de bouteille à pâte fine, dont la surface externe est marquée par la présence de fines cannelures (pl. 30h). La pâte du récipient et surtout sa forme permettent d'attribuer sa production au secteur d'Aveiro, dans le nord du Portugal. Cet atelier, qui semble avoir fonctionné au moins entre le milieu du XV<sup>e</sup> siècle et tout au long des deux siècles suivants, a produit des formes à embouchure comparable, qualifiées de bilha (bouteille)<sup>68</sup>.

#### *Formes ouvertes*

Les formes ouvertes ne constituent qu'environ un sixième du corpus : une part toujours très minoritaire mais en progression en comparaison de l'assemblage 2.

Une assiette de type indéterminée est attestée dans le groupe Van 07c-m (pl. 31b). Sa pâte rosée présente la particularité de recevoir un engobe clair préalable à la glaçure verte, à la manière de la

67 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2017a ; Pope, Batt 2008.

68 Carvalho, Bettencourt 2012, p. 737 : n° 26 ; Newtead 2014, p. 271-272.



plupart des céramiques peintes du groupe Nan 11u. Un second fragment de marli appartenant à une assiette ou un plat, de type Van 02c à glaçure interne mouchetée, a été mis au jour dans l'us 128 (pl. 31c). Il faudrait ajouter à cette liste un fragment du groupe GT 02x, qui correspondent généralement à des assiettes gravées du Beauvaisis (cf. infra).

La forme de réchaud majoritaire est le type 5-1, lié aux productions Nan 11u et Van 17ay (pl. 31e). Alors que la seconde comporte des céramiques dont la surface est brute, la première est généralement très décorée (cf. infra). Aux xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles, les exemples de ce type sont nombreux : il y en a à Inzinzac-Lochrist et à Vannes dans le Morbihan, ou encore à Châteaubriant, Clisson, Machecoul et au château du Goust en Loire-Atlantique<sup>69</sup>.

La seconde forme est le réchaud 4-2 provenant de Sadirac (Gironde). Ce type, ici à glaçure interne couvrante (pl. 31d), est ordinairement muni de trois anses cannelées associées à des tenons de préhension triangulaires. A Vannes, un ensemble tardif de la Halle des Lices (courant du xvi<sup>e</sup> – première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle) en a livré un exemplaire complet, tandis que le type est aussi diffusé à l'abbaye de Landévennec<sup>70</sup>. Le site de production semble conforter une datation du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup>.

Le principal type de coupe est le 2-2, qui correspond à trois petits exemplaires en grès du Beauvaisis, à panse très fine (GT 21d ; pl. 31g et h). Ce type est répandu aux xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles en Bretagne, notamment à Vannes et Inzinzac-Lochrist (Morbihan), Rennes (Ille-et-Vilaine), Nantes et Malville (Loire-Atlantique)<sup>72</sup>. On en trouve également à Tours (Indre-et-Loire) au cours de cette période<sup>73</sup>.

La coupe 3-4 en majolique (GT 12 à dét. 1 ; pl. 31f et 32c), possède une forme typique de l'Espagne<sup>74</sup>. Dans la région, un exemplaire attribué aux ateliers valenciens sur la base de son décor est daté de la fin du xv<sup>e</sup> et du début du xvi<sup>e</sup> siècle au château du Guildo (Côtes-d'Armor). Deux autres exemplaires de coupe 3-4 sont présents au château du Goust à Malville, dont la datation large s'étend entre le milieu du xv<sup>e</sup> siècle et les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>.

Après ces quelques éléments de vaisselle de table, il convient d'évoquer la mise en évidence d'une poêle à fond percé avant cuisson 1-4b de Saint-Jean-la-Poterie (pl. 31i). Ce type, uniquement mis au jour au 11, place des Lices à Vannes, pouvait être associé au grillage de châtaignes<sup>76</sup>. L'atelier a également fourni un exemplaire de lèchefrite 2-1, mis au jour au sein d'ensembles du xvi<sup>e</sup> et de la

69 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017 ; Bellanger 2017 ; Grenouilleau 2017a ; Grenouilleau 2017b ; Le Guédard 2017b.

70 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Bozec 1999 : pl. 79-80.

71 D'après le site internet de la Maison de la Poterie de Sadirac : [maisonpoteriesadirac.fr/default.asp?sCode=17](http://maisonpoteriesadirac.fr/default.asp?sCode=17).

72 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2017a ; 2017b ; Labaune-Jean 2017 ; Noël *et al.* 2017.

73 Husi 2003b, p. 26.

74 Llorens 1989, p. 230 ; Gutiérrez 2000, p. 36, 52.

75 Lierville 2017 ; Le Guédard 2017b.

76 Le Guédard, Daré 2017.

première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle à Vannes<sup>77</sup>.

### *Décors*

La présence de décors au sein de cet ensemble paraît directement corrélée à la présence plus importante de vaisselle de table.

La seule forme fermée est liée à un fragment isolé, à émail stannifère interne et externe (GT 12 à dét. 2). À l'extérieur, il se démarque par ses mouchetures violettes au manganèse (pl. 32b). Ce procédé décoratif courant chez les faïenciers anversoises est encore inédit dans la région. La production de cruches de même aspect est attestée dans le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>. Un élément pouvant en être rapproché a été identifié à l'abbaye de Chelles, en région parisienne<sup>79</sup>.

Le tesson à sgraffito sur engobe simple, en provenance du Beauvaisis, est lui aussi très fragmenté (pl. 32d). À Vannes, on en retrouve des fragments en contexte de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle à la Halle des Lices, tandis qu'au sein de l'ensemble plus tardif du 11, place des Lices il s'agit d'une variante à double engobe. Des tessonniers contenant des rejets de productions de sgraffito sur engobe simple datées de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ont été découvertes en Beauvaisis<sup>80</sup>. La variante à double engobe est connue au sein de contextes parisiens du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>.

Les réchauds 5-1 du groupe Nan 11u semblent constituer l'une des principales formes associées à ce groupe technique peint. L'un des exemplaires de Pontivy partiellement restitué est orné de lignes peintes sur la lèvre, tout comme le second individu, ainsi que sur l'extérieur de la vasque et sous sa base (pl. 31e). Une figure centrale semble occuper le fond. La glaçure translucide qui couvre l'intérieur du récipient assombrit la couleur du trait, rougeâtre lorsqu'il est brut. Ces réchauds décorés ont été mis au jour, en Bretagne, au 11, place des Lices à Vannes, mais aussi à Machecoul où un exemplaire complet présente une grosse étoile au fond de la vasque, ainsi qu'au château du Goust où un pied tubulaire comparable a été mis au jour<sup>82</sup>. Un réchaud 5-1 de la même production a aussi sans doute été découvert à l'abbaye de Daoulas, dans le Finistère<sup>83</sup>.

Le répertoire peint de l'écuille à reflets métalliques est uniquement géométrique, de couleur brun cuivré (pl. 31f, 32c). L'espace de la surface interne est divisé en larges bandes (ou frises) entrecroisées. La mieux conservée est remplie d'un motif de traits larges encadrés par deux autres plus fins, sans doute dessinés d'un même geste au « pinceau triple ». L'amorce de la seconde bande grossièrement perpendiculaire à la première est comparable, avec des traits plus épais qui semblent chacun réalisés à l'aide de deux coups de pinceau triple. L'espace vide est comblé d'un motif

77 *Id.*

78 Dumortier 2002, p. 208-209 : cat. 66.

79 Ravoire 2016, p. 79.

80 Mouny 2013, p. 218, 221.

81 Ravoire 2009, p. 263.

82 Le Guédard, Daré 2017 ; Grenouilleau 2017b ; Le Guédard 2017b, p. 73 : n° 974.

83 Baillieu 1996, pl. XXVIII.

réticulé. Les traits entrecroisés qui le composent semblent exécutés à l'aide d'un pinceau double à traits fins. Le revers de l'écuelle est orné de cercles concentriques.

VII

Plusieurs ateliers espagnols ont diffusé de la vaisselle d'aspect similaire, dite à reflets métalliques ou lustreware, notamment les ateliers de Manises (Valence), de Muel (Aragon) et de Catalogne<sup>84</sup>. Néanmoins, l'utilisation du pinceau triple permettant une plus grande rapidité d'exécution serait caractéristique de ces derniers. Le style des motifs observés, bien que dépouillé, ne contredit pas cette observation. Les ateliers de Barcelone et Reus ont produit des majoliques de ce type entre le milieu du xv<sup>e</sup> siècle et le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, et c'est à partir du xvi<sup>e</sup> siècle que la production semble s'intensifier en se démarquant plus nettement de l'influence valencienne. Dans la région, seuls les deux exemplaires identifiés au château du Goust à Malville (Loire-Atlantique) ont été attribués à cette aire de production<sup>85</sup>.

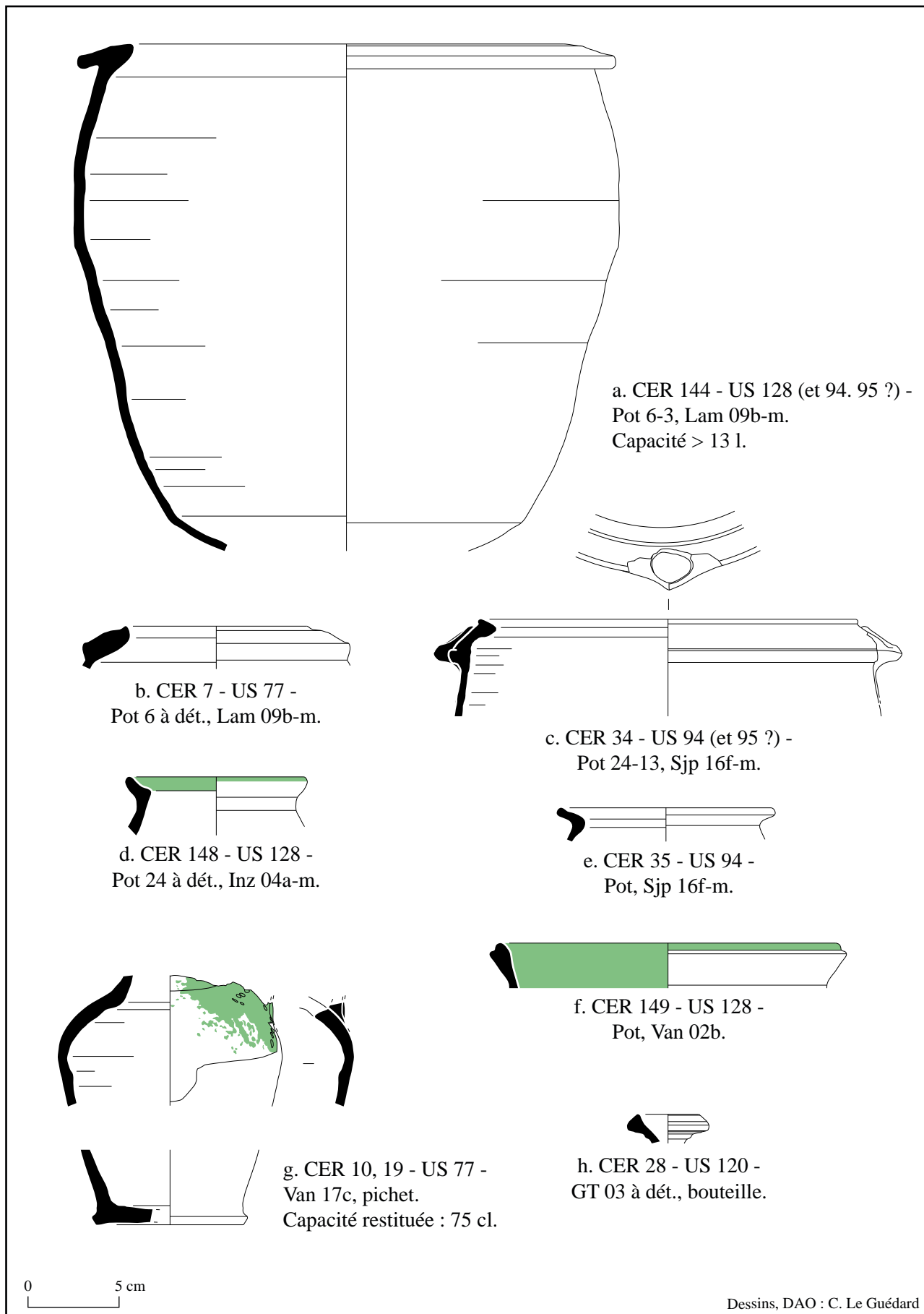
### *Synthèse*

Malgré un effectif plus restreint et nettement plus fragmenté, l'assemblage 3 présente une grande variété qui dénote avec les ensembles antérieurs et témoigne d'approvisionnements parfois éloignés. Outre la céramique plutôt culinaire, proche de l'assemblage 2, les formes liées à la table y ont plus d'importance. Du point de vue de la datation, cet ensemble ne semble toutefois pas très avancé dans le xvii<sup>e</sup> siècle et le rejet des céramiques ne doit pas être beaucoup plus tardif que dans l'assemblage précédent. L'absence des pots 28-3, qui semble remplacer les pots 6-3 au cours de cette période, est particulièrement éloquente dans la mesure où ces derniers constituent la principale forme mise au jour.

---

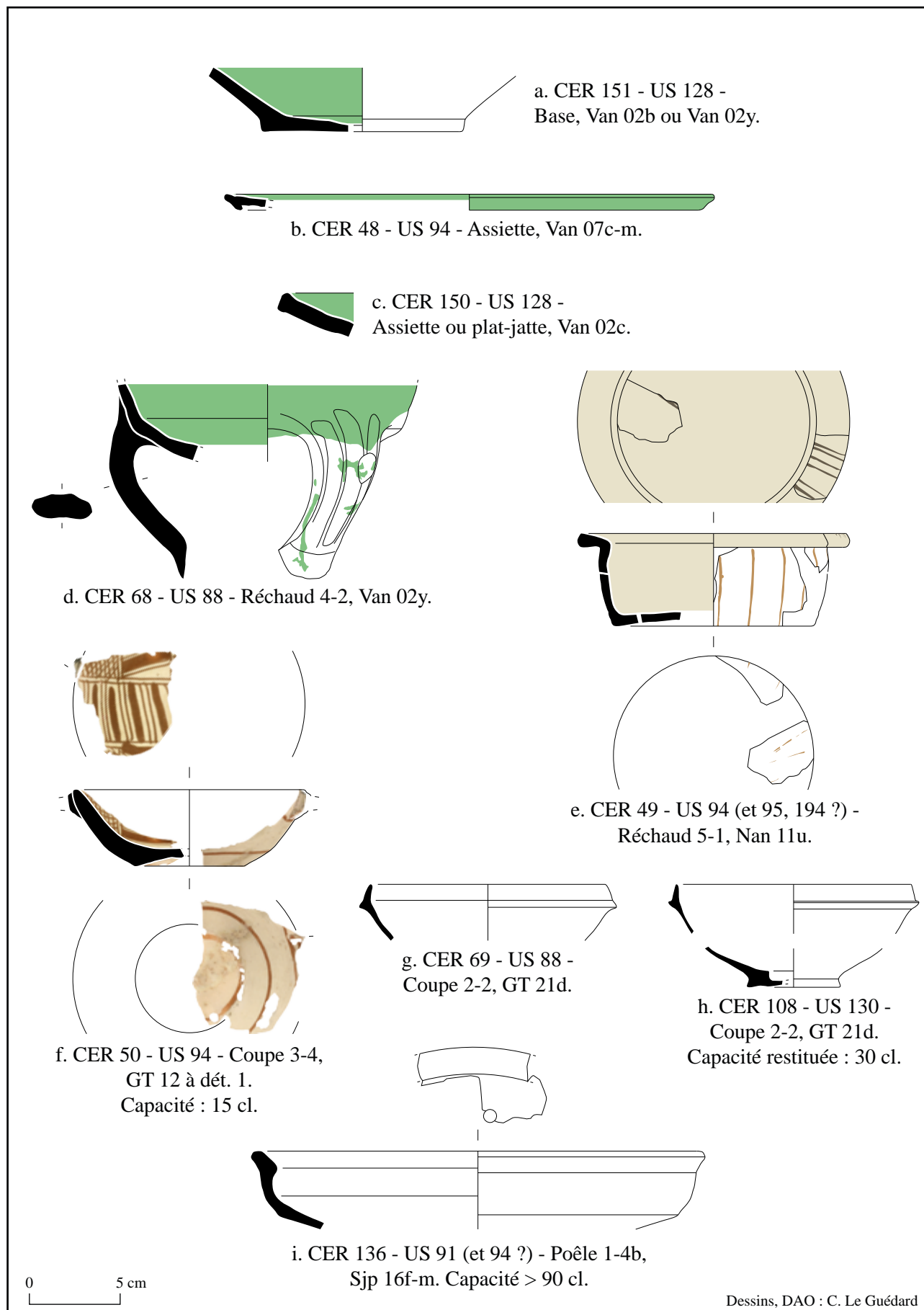
84 Llorens 1989, p. 266-269.

85 Le Guédard 2017, p. 75-79.



Pl. 30 : Assemblage 3 - pots, pichet et bouteille, échelle 1 / 3.

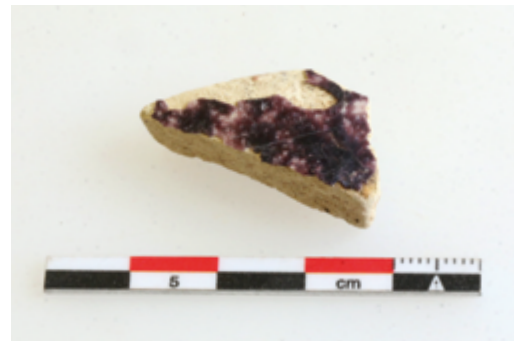
VII



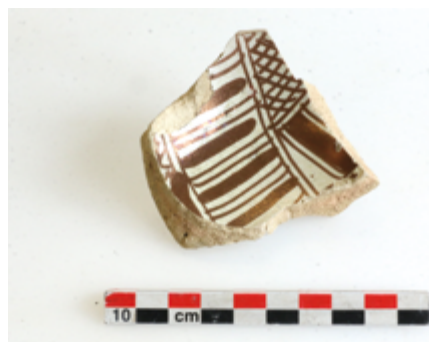
Pl. 31 : Assemblage 3 - assiette, réchauds, coupes et poêle, échelle 1 / 3.



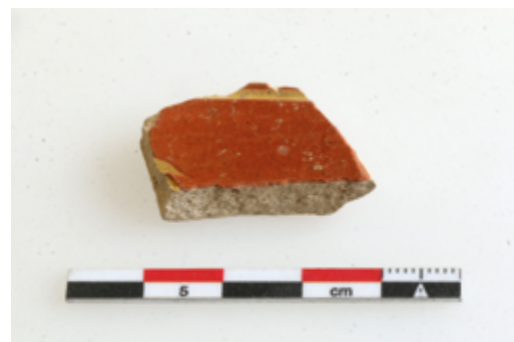
a. CER 32 - US 94 - Lam 09b-m -  
Pot indét. à anse en panier.



b. CER 51 - US 94 - GT 12 à dét. 2.



c. CER 50 - US 94 - GT 12 à dét. 1 -  
Coupe 3-4.



d. CER 43 - US 94 - GT 02x.

Clichés : C. Le Guédard

Pl. 32 : Assemblage 3 - Clichés complémentaires.

#### 4. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

L'assemblage 1 apporte quelques indices concernant le XVI<sup>e</sup> siècle, dont la prédominance déjà bien marquée de la production du secteur de Lamballe (Côtes-d'Armor). La présence de fragments d'un pichet décoré exceptionnel témoigne aussi de la présence de vaisselle de table.

Le second, issu des derniers niveaux d'occupation du logis présente une spécialisation fonctionnelle marquée, et apporte de nombreuses informations quant aux variations typologiques de certaines formes ainsi que leur utilisation, permises par un taux de conservation remarquable (pl. 33).

Le troisième ensemble lié à la terrasse d'artillerie, qui ne doit pas lui être très postérieur, témoigne d'une plus grande diversité liée notamment à la présence plus marquée de vaisselle de table.

Dans la mesure où ces deux derniers ensembles traduisent sans doute des apports différents, avec une fonction culinaire bien affirmée d'une part et un lot plus varié d'autre part, ils ne permettent pas d'en déduire des évolutions telles qu'un élargissement de l'éventail de formes utilisées au château de Pontivy mais sont plutôt à percevoir comme complémentaires, se succédant dans un



Pl. 33 : Vue d'ensemble des céramiques les plus complètes de l'assemblage 2.

temps assez court. Les données relatives à l'approvisionnement du site qu'ils fournissent ont donc été synthétisées via une carte de répartition (pl. 34).

Celle-ci met en évidence la circulation de produits originaires pour l'essentiel des Côtes-d'Armor et du Morbihan à travers les secteurs de production de Lamballe / Tramain et Saint-Jean-la-Poterie / Malansac. Peu de productions secondaires apparaissent, en-dehors de celles attribuées à Pabu (Côtes-d'Armor) ou à la Loire-Atlantique (Van 07c-m / Nan 11u / Van 17ay) qui demeurent toutefois assez peu présentes. Les autres, plus anecdotiques, montrent toutefois l'arrivée de quelques produits d'Ergué-Gabéric, de Chartres-de-Bretagne et d'Herbignac à l'échelle régionale. De façon générale, la céramique de Pabu et d'Ergué-Gabéric semble plutôt diffusée dans l'ouest du Morbihan, et très peu à l'est<sup>86</sup>. L'assemblage 3 apporte surtout des céramiques d'origine extra-régionale : pour la proche périphérie, il s'agit de la « rose-bleu » lavalloise et du grès bas-normand du Mortainais-Domfrontais, fréquemment rencontrés en Haute-Bretagne.

Les importations du Berry (La Borne / La Puisaye), de Sadirac (Gironde), du Beauvaisis et les amphores attribuées à la région de Séville sont assez classiques parmi les sites aristocratiques de la région. Quelques sites de comparaison suggèrent que les deux premières, et surtout les productions de Sadirac, ici assez discrètes, alimentent plus massivement le marché au cours du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>87</sup>. On compte toutefois quelques éléments plus rares. Il s'agit en particulier des productions portugaises de Lisbonne et Aveiro, encore très rarement attestées dans la région<sup>88</sup>. La présence de vaisselle de table luxueuse en majolique traduit des échanges avec la Catalogne et d'Anvers, dont les exemplaires sont aussi très rares voire inexistant<sup>89</sup>. Il faut souligner que les céramiques en provenance des Flandres ne sont actuellement connues qu'à travers les céramiques tripodes glaçurées découvertes au château du Guildo et demeurent inconnues au sud de la région<sup>90</sup>.

86 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017

87 Le Bozec 1999 ; Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2018

88 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017

89 Le Guédard 2017b

90 Beuchet *et al.* 2004, groupe 5



L'analyse de la céramique du château de Pontivy apporte donc de précieuses informations concernant l'approvisionnement d'une résidence aristocratique de premier plan en centre Bretagne aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, territoire encore très méconnu du point de vue de la céramologie médiévale et moderne.



Pl. 34. Carte de répartition des approvisionnements du château de Pontivy à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle (assemblages 2 et 3).



## BIBLIOGRAPHIE

VII

Alexandre-Bidon 2005 : Alexandre-Bidon (D.) — Une archéologie du goût. Céramique et consommation. Paris : Picard, coll. Espaces médiévaux, 2005.

Arminjon, Blondel 1984 : Arminjon (C.), Blondel (N.) — Objets civils et domestiques. Paris : Imprimerie nationale, coll. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1984.

Baillieu 1995 : Baillieu (M.-A.) — Les fouilles de l'abbaye de Daoulas. Rapport d'opération de fouille programmée. Rennes : Afan / SRA Bretagne, 1995.

Bellanger 2017 : Bellanger (P.) — « Châteaubriant (Loire-Atlantique), Le château », in : Henigfeld 2017, vol. 3, p. 1128.

Beuchet et al. 2004 : Beuchet (L.), Labaune (F.), Picault (C.), Pilet-Lemiere (J.) — « Trois lots de mobilier du XVI<sup>e</sup> siècle provenant du château du Guildo (Côtes-d'Armor) ». Revue Archéologique de l'Ouest, 21, 2004, p. 189223.

Brunie 2017 : Brunie (I.) — « Sarzeau (Morbihan), château de Suscinio », in : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 191209.

Carvalho, Bettencourt 2012 : Carvalho (P.), Bettencourt (J.) — « De Aveiro para as margens do Atlântico : a carga do navio Ria de Aveiro A e a circulação de cerâmica na Época Moderna », in : Teixeira (A.), Bettencourt (J.) dir. — Velhos e Novos Mundos. Estudos de Arqueologia Moderna. Lisbonne : Centro de História de Além-Mar, coll. ArqueoArte (n° 1), 2012, vol. 2, p. 733746.

Coffineau 2015 : Coffineau (E.) — « Étude des céramiques modernes », in : Roy (E.) dir. — Un important site de l'âge du Bronze découvert à Ergué-Gabéric dans le Finistère. Rapport de diagnostic archéologique. Rennes : Inrap / SRA Bretagne, 2015, p. 8998.

Cucarull 2002 : Cucarull (J.) — « Quelques données sur la vie matérielle au Fort-la-Latte (Fréhel, Côtes-d'Armor) au post Moyen-Âge ». Les dossiers du Ce.R.A.A., 30, 2002, p. 524.

Daré, Brunie 2012 : Daré (S.), Brunie (I.) — Autour du golfe du Morbihan, les landes de Lanvaux et le sud de la vallée de la Vilaine. Rapport d'activités 2011. Rapport de prospection diachronique. Vannes / Rennes : Centre d'Études et de Recherches Archéologiques du Morbihan / SRA Bretagne, 2012.

Daré, Triste 2017 : Daré (S.), TRISTE (A.) — Le Bondon - Vannes (Morbihan). Rapport d'opération de fouille programmée. Vannes / Rennes : Centre d'Études et de Recherches Archéologiques du Morbihan / SRA Bretagne, 2017.

Dumortier 2002 : Dumortier (C.) — *Céramique de la Renaissance à Anvers. De Venise à Delft*. Paris / Bruxelles : Les éditions de l'amateur / Éditions Racine, 2002.

Giot, Morzadec 1996 : Giot (P.-R.), Morzadec (H.) — « Caractérisation pétrographique des céramiques bretonnes », in : Fichet De Clairfontaine (F.) dir. — *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*. Paris : éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. Documents d'Archéologie Française (n° 55), 1996, p. 139155.

Grenouilleau 2017a : Grenouilleau (S.) — « Clisson (Loire-Atlantique), Le château », in : Henigfeld 2017, vol. 3, p. 2950.

2017b : Grenouilleau (S.) — « Machecoul (Loire-Atlantique), Le château », in : Henigfeld 2017, vol. 3, p. 5166.

Gutiérrez 2000 : Gutiérrez (A.) — *Mediterranean Pottery in Wessex Households (13th to 17th centuries)*. Oxford : British archaeological reports (n° 306), 2000.

Henigfeld 2013 : Henigfeld (Y.) — *PCR : La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, Opération programmée 2013-2015. Rapport d'activités 2013*. Rapport de PCR. Nantes : SRA Pays de la Loire / Université de Nantes, 2013.

2017 : Henigfeld (Y.) — *PCR : La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, projet collectif de recherche (2012-2016). Rapport final du programme pluriannuel. Rapport de PCR*. 3 vol. Nantes : SRA Pays de la Loire / Université de Nantes, 2017.

Husi 2001 : Husi (P.) — *Quantification et datation en céramologie (le nombre minimum d'individus : la technique de quantification la mieux adaptée à la datation des contextes archéologiques à partir de l'exemple de Tours)*. Tours : Université François Rabelais, coll. Les petits cahiers d'Anatole (n° 6), 2001.

2003a : *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11<sup>e</sup>– 17<sup>e</sup> siècle), chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne*. — Tours : FERAC, coll. Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France (n° 20), 2003.

2003b : Husi (P.) — « Chrono-typologie de la céramique de Tours et réseaux d'approvisionnement de la ville », in : Husi 2003a, p. 2337.

Labauve-Jean 2017 : Labauve-Jean (F.) — « Rennes (Ille-et-Vilaine), 3-5 rue de Saint-Malo et place Sainte-Anne », in : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 75106.

Le Boulanger 1999 : Le Boulanger (F.) — *Quimper – Collège La Tour d'Auvergne (29-232-093) (Finistère). Evolution d'un îlot médiéval à Quimper (13<sup>e</sup> s. – 17<sup>e</sup> s.)*. Rapport final d'opération de fouille préventive. Rennes : Afan / SRA Bretagne, 1999.

Le Bozec 1999 : Le Bozec (E.) — La céramique fine de l'abbaye de Landévennec du Moyen Âge aux temps modernes. La vaisselle de table du XI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art et Archéologie. Rennes : Université Rennes 2, 1999.

2001 : Le Bozec (E.) — Les ateliers de potiers de Pabu (Côtes-d'Armor). Rapport de prospection thématique. Rennes : SRA Bretagne, 2001.

Le Guédard 2015 : Le Guédard (C.) — L'habitat seigneurial de Sainte-Geneviève (Inzinzac-Lochrist, Morbihan) : étude céramologique et synthèse des données de fouille. Mémoire de Master 2 « Archéologie et des Sociétés et Territoires en France métropolitaine ». Nantes : Université de Nantes, 2015.

2017a : Le Guédard (C.) — « Inzinzac-Lochrist (Morbihan), L'habitat seigneurial de Sainte-Geneviève », in : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 117144.

2017b : Le Guédard (C.) — « Étude de la céramique », in : ANDRÉ (S.) dir. — Malville, Loire-Atlantique. Château du Goust. Rapport d'aide à la préparation à la publication. Nantes : SRA Pays de la Loire / Sitarchéo et patrimoine de Loire-Atlantique, 2017, p. 19236.

2018 : Le Guédard (C.) — « Étude céramologique », in : MORELLE (N.) dir. — Diagnostic archéologique du bastion Desmouriers - citadelle de Port-Louis (Morbihan). Rapport final de sondage archéologique. Rennes : SRA Bretagne, 2018, p. 77130.

2019 : Le Guédard (C.) — « Le mobilier céramique », in : PÉRENNEC (R.) dir. — La Roche-Maurice (29). Château de Roc'h Morvan : enceinte basse. Rapport de fouille programmée 2018. Rapport final d'opération de fouille programmée annuelle. Le Faou - Quimper / Rennes : Centre départemental de l'archéologie / SRA Bretagne, 2019, p. 90178.

A paraître : Le Guédard (C.) — « Étude céramologique », in : DARE (S.) dir. — Le 11, place des Lices à Vannes (Morbihan). Rapport de sondage archéologique. Vannes / Rennes : CERAM / SRA Bretagne, à paraître.

Le Guédard, Daré 2017 : Le Guédard (C.), Daré (S.) — « Vannes (Morbihan) », in : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 211282.

Le Guédard, Labaune-Jean, Daré 2017 : Le Guédard (C.), Labaune-Jean (F.), Daré (S.) — « Répertoire des formes de Bretagne », in : Henigfeld 2017, vol. 1, p. 205240.

Lierville 2017 : Lierville (O.) — « Créhen (Côtes-d'Armor), château du Guildo », in : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 930.

Llorens 1989 : Llorens (J.) — Ceràmica catalana de reflex metàl·lic. Barcelone : F. Llorens, S.A., 1989.

Mouny 2013 : Mouny (S.) — « Les productions céramiques médiévales et modernes en Picardie :

état de la recherche et bilan des connaissances ». *Revue Archéologique de Picardie*, 2013, n° 1-2 : des productions céramiques de l'époque gallo-romaine à la Renaissance. Actes des journées d'étude de Fosses (95) et Amiens (80) (2008-2009-2010), p. 209249.

Newstead 2014 : Newstead (S. R.) — *The oldest alliance : a material exploration of early modern englishportuguese relationships*. Thèse de doctorat. Leicester : University of Leicester, 2014.

Noël et al. 2017 : Noël (A.), Le Boulaire (C.), Moréra-Vinçotte (I.), Thébaud (S.) — « Vannes (Morbihan) », in : Henigfeld 2017, vol. 3, p. 6795.

Pérennec 2001 : Pérennec (R.) — *Les céramiques à pâte dure de Landévennec*. DEA d'histoire. Rennes : Université Rennes 2, 2001.

Pirault, Bonnin 1994 : Pirault (L.), Bonnin (N.) — « Un atelier de potier à Landieul ». *Revue Archéologique de l'Ouest*, 11, 1994, p. 173195.

Pope, Batt 2008 : Pope (P.), Batt (M.) — « Post-medieval Breton earthenwares in Newfoundland ». *Post-medieval Archaeology*, 42, 2008, 1, p. 4874.

Ravoire 2009 : Ravoire (F.) — « Les productions céramiques d'Île-de-France à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>- XVI<sup>e</sup> siècle) », in : Ravoire (F.), Dietrich (A.) dir. — *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge*. Caen : Publications du CRAHM, 2009, p. 249269.

2016 : Ravoire (F.) — « Majoliques et faïences à Paris et en Île-de-France (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). Production et consommation d'après les données archéologiques », in : RAVOIRE (F.), HORRY (A.) dir. — *Faïences et majoliques du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle en France et en Belgique. Pour un bilan des connaissances archéologiques, actes de la table ronde internationale de Sens, CEREP, 7-8 septembre 2010*. Dijon : éditions universitaires de Dijon, coll. Art, Archéologie et Patrimoine, 2016, p. 6198.

Rose 1992 : Rose (Y.) — *Château des Rohan, Pontivy. Rapport d'opération de fouille programmée*. Paris / Rennes : CHAM / Direction des Antiquités de Bretagne, 1992.

Rosen 1995 : Rosen (J.) — *La faïence en France du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, histoire et technique*. Paris : éditions Errance, 1995.

Triste, Daré 2006 : Triste (A.), Daré (S.) — *Questembert, La Grée-Michel (Morbihan), relevé de structures médiévales. Rapport d'opération de sondage programmé*. Vannes / Rennes : Centre d'Études et de Recherches Archéologiques du Morbihan / SRA Bretagne, 2006.

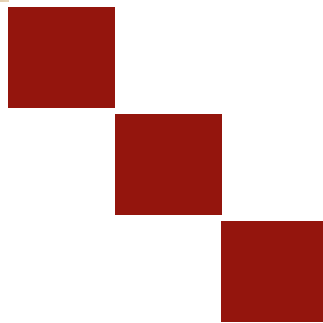


# 8.



## ÉTUDE HISTORIQUE Annexe - Transcriptions

Adrien Dubois





Comme on l'a dit en introduction du chapitre 1.4. (Tome I), le dossier ici réuni ne prétend aucunement à l'exhaustivité<sup>1</sup>. Il sert surtout de support à l'étude qui précède.

L'histoire complexe des archives du château de Kerguéhenec suscite quelques difficultés dans la présentation des cotes. Depuis l'achat par les Archives départementales du Morbihan d'une partie des archives vendues en 2004 et 2005<sup>2</sup>, c'est le catalogue des ventes qui sert de support à la communication. J'ai donc indiqué ici comme cote « Kerg », suivi du numéro de la vente en chiffres romains (I pour la vente du 30 mars 2004, II pour celle du 15 décembre suivant, III pour celle du 13 décembre 2005), suivi du numéro de lot de la vente, en chiffres arabes. De manière à pouvoir identifier les documents en question dans les études précédentes, j'ai également indiqué, lorsque cela m'a été possible, leur ancienne cote, ainsi que certaines études dans lesquels ils étaient cités<sup>3</sup>.

#### NORMES DE TRANSCRIPTION

Les normes utilisées s'appuient autant que possible sur les Conseils pour l'édition des textes médiévaux, fascicule I, Conseils généraux, Paris, CTHS, École nationale des chartes, 2001. Les mêmes règles ont été adoptées pour les textes de l'époque moderne. Apparaissent dans le texte entre crochets, en droit, « [mot] », les éléments dont la transcription n'est pas assurée, entre crochets, en italique, « [mot] » les éléments restitués ou ajoutés pour la compréhension. Les signes < > sont utilisés pour indiquer des mots ajoutés après la rédaction du corps du texte. Les signes { } sont utilisés pour les mots raturés.

#### **Minu des rentes de la vicomté de Rohan au baillage de Pontivy, 1406.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-110.

*Détails intéressants sur les portes de la ville.*

#### **Le duc Pierre accorde à son oncle le vicomte de Rohan un devoir de billot pour les réparations des châteaux de Josselin et La Chèze, 7 juin 1455.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-130.

1 D'autant moins qu'il m'a paru inutile de recopier ici les travaux menés par Benjamin Lefèvre dans la présente étude (Tome I - Chapitre 3) (extraits des comptes rendus des délibérations du conseil municipal de Pontivy – 1870-1998 ; fonds des affaires cultures aux Arch. dép. Morbihan)

2 Voir les catalogues de vente de Bretagne-enchères, 1<sup>re</sup> partie : 30 mars 2004 ; 2<sup>e</sup> partie : 15 décembre 2004 ; 3<sup>e</sup> partie : 13 décembre 2005.

3 Je n'ai cependant pas tenu compte des informations rapportées par Charles Floquet, *Châteaux et manoirs bretons des Rohan*, Loudéac, Y. Salmon, 1989, p. 333-374 puisqu'il n'indique pas l'origine de ses sources.



**Minu de la vicomté de Rohan donné par Tristan du Perier, curateur de Jean de Rohan, mai 1471.**

Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1982.

*Fol. 55v* : « [...] la ville de Pontivi quelle apparoist avoir esté close de murailles, portes fermantes et douves en pluseurs endroiz ou anciennement avoit ung chasteau et forteresse ou lieu duquel fut fondé ung college de Saint François par mondit feu seigneur a qui Dieu pardoint ».

*La suite du texte montre pourtant que ce minu est essentiellement une copie de celui de 1406.*

**Mandement de Jean de Rohan au receveur de la vicomté de payer les couvreurs de l'« eupvre » de Pontivy, 23 juillet 1486. Quittance y relative, 24 juillet 1486.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119. Ancienne cote 20 J 119.

Reproduit et transcrit dans Y. Rose, *Château des Rohan, Pontivy (56)*, Rapport de fouilles, bilan des travaux (1987-1992), 1992, p. 13.

Jacques Perce payez et baillez incontinant a monsieur de Vaurouault pour bailler et distribuer aux couvreurs de mon eupvre de Pontivi la somme de six livres monn. Et avec ce prenez et chouaisissez audit lieu de Pontivi une aulne et ung tiers de [mygrenne] et icelle m'envoyiez tout incontinant. Et gardez que en tout n'y ait aucune faulte. Et vous en aurez de ce garand et descharge lors que besoign en sera. Le Saint Esprit soit garde de vous. Escript a La Cheze ce XXIII<sup>e</sup> jour de juillet. [*Signé*] Jehan de Rohan.

Tritan de La Lande, sieur de Vanrouault, confesse avoir eu et receu de Jacques Perce, receveur de la vicomté, la somme de six livres monn. pour les causes contenues cy dessus et l'en quitte soubz mon signe manuel le XXIII<sup>e</sup> jour de juillet l'an mil IIII<sup>c</sup> IIII<sup>xx</sup> six.

Tritan de La Lande.

[*verso*] Item ont eu les couvreurs vint sols le XXIII<sup>e</sup> jour de juillet avalloir sur les six liv. contenues de l'autre part par la main du receveur et a la main de mons. Vaurouault cent sols en vertu du mandement de l'autre part. Oultre autres paemens que ledit receveur leur a fait avalloir sur XXX l. qu'est leur feur.

**Procuracion donnée par Jacques Perce, receveur de la vicomté de Rohan, à Guillaume Le Boulx et Jean Coaydel, en particulier pour présenter le compte de ladite vicomté, 21 septembre 1486.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-I-63.

**Mandement de Jean de Rohan aux gens de ses comptes relatif aux comptes du receveur de la vicomté de Rohan, 6 octobre 1486.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-I-63.

Noz bien amez et feaulx conseillers les gens de noz comptes, pour ce que de la part de Jacques Perce, nostre receveur de la viconté, a été remontré qu'il a fait pluseurs poiemens a pluseurs personnes pour nous en nostre acquit et de nostre commandement, sans en avoir eu de nous nulles ne aucunes quictances, ne garans ; a l'occasion de quoy il ne peut ne pourroit par le present compter ne apurer de ce que il nous peut estre debteur a cause de sadite recette sans exhiber ne apparoir devant vous nosdis gens des comptes sesdites quittances et garans. Pourquoi vous mandons et commandons expressement que vous remuez le terme qui deppendoit a ceste presente ouverture jucques a autre terme en attendant que luy baillons ses garans suffizans des sommes qu'il nous et aura poiees. Et gardez que en ce n'ait faulte car c'est nostre plaisir.

Donné a Nantes souzb le signe de nostre main le seixiesme jour d'octobre l'an mil IIII<sup>c</sup> IIII<sup>xx</sup> seix.

[*Signé*] Jehan de Rohan.

**Lettres du duc François accordant à Jean de Rohan le droit de fortifier Pontivy et Corlay et d'y lever un droit de guet, décembre 1486.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-130.

Très mauvaise copie du XVII<sup>e</sup> siècle : Arch. dép. Morbihan, Kerg-I-71.

éd. Morice, III, col. 525-526 d'après titres de Guéméné.

Mention dans les registres de la chancellerie : Arch. dép. Loire-Atlantique, B 10, fol. 92v (en ligne).

François par la grace de Dieu duc de Bretagne, conte de Montfort, de Richemont, d'Estampes et de Vertuz. A tous ceulx qui ces presentes verront et orront, salut. De la partie de nostre tres chier et tres amé cousin et feal Jehan, viconte de Rohan, nous a esté en suppliant exposé que es anciens<sup>4</sup> temps il y avoit en ses villes de Pontivi et de Corlé et au joignant d'icelles chasteaux et maisons fortes, au guet et garde desquelles estoient subgetz les hommes et habitans d'iceulx lieux ainsi que a ses autres<sup>5</sup> chasteaux, places et seigneuries de ses progeniteurs et devanciers. Lesquelles places, chasteaux et maisons fortes de Pontivi et Corlé furent ja pieçza par les guerres et indisposicions des temps et saesons demolies et abatues, et par long temps ont esté en celle ruyne et decadence ou grant dommaige et prejudice de nostredit cousin et ses predecesseurs et aussi des habitans, hommes et subgez desdites chastellenies et seigneuries de Pontivi et Corlé. Et que de present nostredit cousin desirant l'augmentacion de son bien a fait commencer a construire et edifier, en chacun desdits lieux, chastel et maison qui sont ja presque deffensables et de jour en autre y entend faire besongner et les faire fortes et deffensables, pourveu qu'il nous plaise de ce le licencier et auctoriser. Et par nostredit plaisir et licence, lesdites places ainsi ediffiees et mises en estat de deffense, sera requis pour le bien et seurté d'icelles qu'il y ait pour les temps avenir guet et garde a chacune desdites places, ce qu'il n'oseroit ne voudroit entreprendre ou introduire, veu la longue diuturnité de la demolicion desdites places et cessacion de guet et garde a icelles, si

4 *Morice porte* en aucuns.

5 *Morice porte* Aultiez et.

non par nostre bon congié, auctorité et consentement, tres humblement iceulx nous requerant. Pourquoi<sup>6</sup> nous, congnoissant tout ce estre et tourner au bien, seurté, augmentation et deffence de nostre pais, desirans avecques ce l'acrosissement et avantaige de nostredit cousin de Rohan, a icelui, pour lui, ses hoirs et sucesseurs en perpetuel avons de nostre grace, auctorité et planiere puissance et en usant de noz droiz reaulx et souverains, concedé et octrié et par la teneur de ces presentes concedons et octrions de grace especial qu'il puisse faire fortifier et mettre en toute bonne edifficacion et estat de deffence sesdis chasteaux et maisons fortes de Pontivi et Corlé. Et icelles ainsi fortiffiees et emparees qu'il ait et joisse de tout droit et devoir de guet et garde sur et de touz et chacun ses hommes et subgez desdites places et lieux de Pontivi et Corlé respectivement, a ce [des...les et] contraignables par raison tant en fié prouche que en [rierefié] tout ainsi qu'il a et joist a ses chasteaux, places et forteresses de Rohan, Josselin, La Cheze, Bleign, La Roche Morice et autres et semblablement les autres barons et grans seigneurs de nostre pais et duché ; avecques ce qu'il puisse par lui, ses cappitaines et officiers desdites terres et seigneuries de Pontivi et Corlé contraindre et compeller lesdits hommes et subgez [a la garde desdites] places ou a poier accens de guet selon l'usement du pays et la constitution de nostre parlement sur ce touchant ce faicte en l'an mil IIII<sup>c</sup> et vint par feu de [clere] memoire nostre oncle le duc Jehan que Dieu absolle. A commancer ledit guet et accens d'icelui au temps et [lors] que lesdites places de Pontivi et Corlé seront en competante ou suffisante reparacion et estat de deffense et a durer pour le temps avenir en celle [forme]. Si donnons en mandement a noz president, senneschaulx, [a]llouez, bailliffs, prevostz et procureurs et a tous autres noz justiciers et officiers feaulx et subgez et a chacun comme a lui appartendra du contenu [et] entier effect de cestes noz presentes faire, souffrir et laisser nostredit [cou]sin de Rohan, sesdits heritiers et sucesseurs chacun en son temps joir et user planierement et paisiblement, cessans tous empeschemens, opposicions, contradicions ou reffus, car ainsi le voulons et nous plaist. En tesmoing [...] et pour la perpetuité de ce, nous en avons a nostredit <cousin> de Rohan pour lui, sesdis hoirs et sucesseurs octrié et commandé ces presentes signees de nostre main et seellés de nostre grant seel en laz de soye et cyre vert. [Don] né en nostre ville de Nantes, le XVI<sup>me</sup> jour de decembre, l'an mil CCCC quatre vingts six. <Et ce voullons a jouir nostredit cousin et les siens dudit gueit selon et au desir de la constitution de nostre parlement et non autrement ne en plus large. Donné comme dessus><sup>7</sup>.

Signé : François. Richart.

**Jean de Rohan commet Jean des Déserts pour dédommager les tenanciers des terrains sur lesquels le château de Pontivy a été construit, poursuivre les saisies de terre pour la commodité du château, et veiller aux réparations nécessaires aux moulins et étangs, 18 février 1489.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119. Endommagé sur la droite.

Jehan, viconte de Rohan et de Leon, comte de Porhouet et de la Gasnache et sieur de Beauvoir sur Mer, comme ainsi soit que de la part de aucuns de noz subgetz demourans en nostre ville de Pontivi nous [ait esté] remonstré que nagueres par nous aynt esté commys noz officiers dudit lieu de Pontivi [qu...] des prisage de certaines pieces de terre quelx tenoient de nous lesquelles pieces de terre avons [pr...] et retenuz a nous pour l'emplacement et edifficacion de nostre chateau de

<sup>6</sup> Pourquoi *manquant dans Morice*.

<sup>7</sup> Cette partie a été ajoutée après la première rédaction, mais de la même main.

Pontivi et deport [...] auquel prisage a esté par nosdis officiers vacqué ; et touteffoiz uncore a present n'ont eu [...] asiepte ne recompense certaine, humblement nous requerans commettre homme [av...] pour icely prisage voir et visiter o povair expres de recompencer nosdis subgiez en manie[re...] en soint satisfaitz ainsi que de raeson apartendra, nous considerans ce que dessus que [...] ensuyves informez desirans a nosdis subgetz raeson faire, confians a plain es sceus, loya[lté...] et bonne deligence de nostre cher et bien amé feal Jehan des Desers, conterolle de nostre meson, icely pour celles et aultres causes a ce nous mouvans avons aujourd'huy commis et député, commettons et deputons par cestz presentes quant affin de voir ledit prisage fait par nosdis officiers et au desir d'icely faire et ordonner a nosdis subgetz telle recompence de leursdites pieces de terre [...] qu'il verra de raeson leur appartenir. Avecques de prandre et accepter par et ou nom de nous aultres pieces de terre prouchaines necessaires a l'esibilité de nostredit chasteau et en faire pareilz prisage et recompense. Mesmes que en plusieurs noz terres et seigneuries est requis de jour en aultre faire plusieurs reparacions tant en mesons, moulins, estangs, pontz, chaussees et retenu de eau qui pevent ceder au detriement et diminucion de nostredit revenu, icely des Desers pareillement avons commis quant affin de ordonner et faire lesdites reparacions qu'il verra estre requises par feurs ou aultrement a telz personnes, pris et sommes de mon. ainsi que bon luy semblera et es lieux et endroitz qu'il verra et sera trouvé estre necessaire et requis. Et pareillement de telz feurs et marchés que par nostredit conterolle seront faitz luy avons donné plain pover d'en faire rendre et recevoir desdis feuratiers lesdis renables. Et ce que par luy sera trouva estre employable pour lesdites mises et reparacions a quelque somme raisonnable que ce soit. Mandons et expressement commandons a noz receveurs et chacun en son bailliage en faire les mises et poiemens quelles leurs vaudront descharge a leurs comptes lors que mestier en auront par les [relations] dudit des Desers. Oultreplus voulons [...] de nosdites terres et seigneuries estre faictes par ledit des Desers a ce appelez nosdis receveurs, officiers de justice dessus les lieux. Et de ce faire environ ce toutes et chacune les choses pertinentes y requises et necessaires luy en avons donné et donnons expres et plain pover et auctorité de par nous. En promettant et promettons ce que par nostredit conterolle y sera fait et besoigné le tenir et avoir agreable. Donné en nostre chasteau de Jocelin le XVIII<sup>e</sup> jour de febvrier l'an mil IIII<sup>c</sup> IIII<sup>xx</sup> ouyt ; ainsi signé Jehan de Rohan, du commandement de mons. G. Bollant.

Quel mandement cy dessus fut leu en jugement aux delivrances de la court de Pontivi le XXIII<sup>e</sup> jour dudit moys de febvrier oudit an. Baillé pour publie et commandé y oboir et fut la coppie adjud. a Jehan Materaz, lieutenant et commis de Eon du Ballan, receveur de la viconté, present en jugement et declare soy debvoir estre ajoustee a ladite coppie comme a l'original, lesdis jour et an surdit.

[Signé] Jehan Guern. Passe.

### **Règlement avec Alain de Boualle et son épouse Marion Raoullin pour les terrains sur eux confisqués pour la construction du château de Pontivy, 10 mars 1489.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119. Ancienne cote 20 J 265.

Comme par avant ces heures hault et puissant seigneur Jehan, viconte de Rohan et de Leon, comte de Porhoet et seigneur de la Gasnache et de Beauvoir sur mer, ayt fait de nouveau encommandier et construire ung chasteau et forteresse joust sa ville de Pontivi es appartenances d'icelle, et que a l'ocasion de ce, pour l'amplancement, decoracion, service et amplitude dudit chasteau, il ayt prins et fait retenir a soy plusieurs parcs, jardrins, et aultres terres appartenantes a plusieurs de ses nobles feaux et subgetz, et mesmes a plusieurs des manans et habitans dudit lieu de Pontivi desquelx il avoit voulu et promis leur faire recompance, et que a ceste fin il ayt fait priser lesdites terres, parcs et jardrins par gens en ce se congnoissans quelx avoint esté jurez a bien loyaulment se porter. Et lesquelx prisageurs y avoint vacqué et avoint prisé lesdites terres et jardrins et entr'aultres ce que en appartenoit a Alain de Boualle et Marion Raoullin sa femme, ainsi que ensuit. Savoir la place, parc et piece de terre appartenante auxdis mariez, ouquel parc est ledit chasteau situé et encom-

mancé, iceluy parc contenant environ deux journalx de terre, prisé y compris toute charge deue dessus, en aiant esgart a la muraille qui estoit environ la pluspart dudit parc, quelle fut desmolie au commencement de la construction dudit chasteau et emploi[ee] a l'ediffice d'iceluy, cent soulz de rente. Sur quoy lesdis mariez av[oi]ent dit debvoir chacun an de rente au seigneur de Quenepily <le nombre de> vingt cinq soulz de rente ; item le prouchain parc dudit parc desdis mariez du costé devers septemtrion appartenant pareillement auxdis mariez contenant environ seix journalx de terre, prisé y compris toute charge deues dessus s'aucuns sont en ayant esgart es fossez et plantz de [viron] quatre livres unze soulz sept den. de rente quest somme ensemble y compris ladite charge neuff livres unze soulz sept deniers de rente et, ladite charge de vingt cinq soulz de rente deuz audit seigneur de Quenepily rabatue, demeure a recompancer et auxdis mariez ouyt livres seix soulz sept deniers de rente. Et que après mondit seigneur le viconte ayt commis noble escuyer Jehan seigneur des Desers, conterolle de sa maison, o pover de proceder a la recompance desdis heritages ainsi prisez sellon son pover cy amprès inseré. Sachent touz que davant nous par nostre court de Pontivi endroit furent presens et personne(llement) establiz ledit Jehan seigneur des Desers commis o pover expres de mondit seigneur esdites fins sellon son pover, duquel la teneur ensuit :

Jehan, viconte de Rohan et de Leon, comte de Porhoet et de la Gasnache et de Beauvoir sur mer, a touz ceulx qui ces presentes lettres verront, salut. Savoir faisons que nous avons mis et institué, mectons et instituons par cestz presentes Jehan des Desers, seigneur des Desers, nostre procureur et messagier especial o povair que luy avons donné et donnons par cestz presentes de faire bonne deue et loyalle recompance des terres, rentes et heritages que avons prinses et retenues pour les appartenances, yssue, service et aysibilité de nostre chasteau de Pontivi aux personnes a quilz appartenoint tant par monn. et rentes adenerees, fons de heritage que aultrement au desir du prisage que davant ces heures en a esté fait par noz officiers dessus les lieux et commis. Et generalmente de contracter, nogocier, stipuler, eschanger, poier, satisfaire et contenter valablement lesdites personnes chacune ainsi que ferions si presens estions par promectans et promectons, par cesti nostre presente et par nostre serment, avoir et <que> aironz agreable ce que par ledit des Desers en nostre nom y sera fait sur l'ypothèque de tout le nostre. Et poieron le juge de la court si mestier est. Et tout ce que dessus avons promis et juré par nostre serment et sur [l'ypothèque] et obligation [de] tout le nostre tenir. Donnée en nostre chasteau de Jocelin soubz le signe de nostre main et seel de noz armes le VIII<sup>e</sup> jour de mars l'an mill IIII<sup>c</sup> IIII<sup>xx</sup> VIII, ainsi signé Jehan de Rohan, du commandement de monseigneur, G. Bollant.

Quel des Desers oudit nom s'est soumis et submect aux pover, destroit, juridicion et olboissance de nostredite court quant a tout le contenu en cestes et qui ensuit d'une part. Et ledit Alain de Boualle et Marion sa femme a laquelle a sa requeste sondit mary a donné et donne ses auct[orit]é, pover, licence et assen(tement) quant a tout le contenu en cestes et qui ensuit, d'aultre partie. Quelles parties et chacune et esdis noms ont congnu et congnoessent avoir composé, transigé et appointé. Et par cestes presentes composent, transigent et appointent ensemble sur et touchant lesdites recompance que mondit seigneur estoit tenu faire auxdis mariez a cause des terres et heritages davant declarez. Par lequel appointe ledit des Desers oudit nom a baillé, livré et transporté, baille, livre, quitte et transporte auxdis de Boualle et sa femme presens et acceptans, savoir la tenue a demaine o toutes et chacune ses appartenances que tient et ou demeure Alain Audren ou village de [Tremal] d'Estival et ses appartenances qui n'estoit que a vingt soulz et ung boexeau avoine grosse de rente au pris de quarante ung soult cinq deniers de rente par an pour tout prisage a en jouir ceulx mariez en fons, droicture et oboissance ainsi et en la maniere que ledit Audren la tenoit de mondit seigneur ; item le nombre de quarante cinq soulz de rente par chacun an deuz a mondit seigneur sur les terres et heritages de feu Jehan Raoullin, pere de ladite femme dudit de Boualle ; item le nombre de XII s. de rente chacun an que ledit de Boualle devoit a mondit seigneur sur les fosses que ledit de Boualle tient et luy appartiennent es appartenances du village de Besbernard a la Houxaie, quelles fosses n'estoint de paravant que a neuff soulz deux deniers de rente par an ; item le nombre de III s. de rente par an que Jehan Materaz devoit a mondit seigneur sur la meson dudit Materaz a Pontivi ; item XV s. de rente deuz chacun an a mondit seigneur sur le pré dudit

de Boualle qui fut a ung nommé Lecain, qu'est somme desdites recompenses ainsi baillé dudit des Desers oudit nom auxdis de Boualle et sa femme cent saize soulz cinq deniers de rente. Et pour l'oultre plus leur deu, qu'est LII s. de rente par an, a esté appointé que ledit des Desers oudit nom leur bailleroit de la monnoie courante le nombre de seix vignts livres mon. quel nombre de monn. ledit des Desers oudit nom bailla et poia en nostre presence auxdis mariez, quelx les eurent et receurent, complterent et numbrerent, s'en tindrent pour contens et en quitterent et quittent ledit des Desers <oudit nom>. Et partant lesdis mariez se sont tenuz et tiennent pour bien satisfaitz, poiez et recompensés desdites terres et heritages davant declarez en voulantz et veulent que mondit seigneur, ses hers et cause ayans en joissent a james ou temps advenir tant en fons, ediffice, amandemens que aultrement et en face et dispose comme de sa propre chose. Se sont lesdites parties et chacune pour ce que luy touche desnuez et desaessiz de ce que par l'un d'eulx a esté baillé a l'autre par les moyens dessusdis. Et par cestes presentes en ont l'un d'eulx estu et saessi l'autre et s'en entresont baillé la possession et saessine. Et d'abundant ledit des Desers oudit nom promettre et induire lesdis mariez en la possession reelle desdites terres, rentes et heritages qu'il leur a baillé par cy davant et en faire la [tourvance] il a commis et commect Raoullet Guillemin. Et sur lesdites chosses ainsi s'entrebaille comme dit est, lesdites parties et chacune et oudit nom ont promis et se sont obligés s'entrefaire bon garantage contre touz et chacun a la coustume. Et les choses et chacune dessusdites tenir, fournir, enteriner et acomplir sans en ce ne es despendances james en contrevenir, promisdrent, jurerent et s'obligerent lesdites parties et chacune et oudit nom chacune d'elles respectivement par ce que a chacune d'elles touche et compete sur l'obligacion de touz et chacun leurs biens meubles et heritages, presens et futurs, et par leurs sermens. En renuncians et renuncierent par leursdis sermens quant adce ne esdites despendances a james querre, avoir ne demander terme de parler ne jour juge exoine, dire ne mander a se pleger ne opposer. Et a toutes aultres dillacions et oppositions qui contre la teneur et fourme de cestes pourroint estre misses ne opposees. Et au droit disant generale renunciacion ne valloir. Et de leurs assentements adce tenir y furent par nous par nostredite court condempnez et condempnons. Donné tesmoin le seau estably aux contractz de nostredite court a cestes mis et gree a Pontivi en la meson de Jehan Materaz et escript par François Guern le X<sup>e</sup> jour de mars l'an mill IIII<sup>c</sup> quatre vignts ouyt. Const. interligne « le nombre de ; auxdis ; que ; seau ; oudit nom » approuvé.  
[Signé] Jehan Guern passe. Guillemin passe.

### **Règlement avec l'ensemble des tenanciers pour les terrains sur eux confisqués pour la construction du château de Pontivy, 10 mars 1489.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119. Ancienne cote 20 J 119.

Transcription partielle : D. Mens, *Pour une nouvelle chronologie du château de Rohan à Pontivy, Textes, architecture, héraldique et décor peint*, avril 2018, p. 47-48.

Comme paravant ces heures, hault et puissant seigneur Jehan, viconte de Rohan et de Leon, conte de Porhoet, seigneur de la Gasnache et de Beauvoir sur mer, ait fait de nouveau encomancier et construire ung chasteau et forteresse jouxte sa ville de Pontivi et es appartenances d'icelle. Et que a l'occasion de ce, pour l'emplacement, decoration, service et amplitude dudit chasteau, il ait prins et fait retenir a soy pluseurs parcs, jardrins et aultres terres appartenans a pluseurs de ses nobles feaulx et subgetz et meismes a pluseurs des manans et habitans dudit lieu de Pontivi. Desquelx il avoit voulu et promis leur faire recompance et que, a ceste fin, il ait <fait> priser lesdites terres, parcs et jardrins par gens en ce congnoissans, quelx avoint esté jurez a bien et loyaument se y porter et lesquelx prisageurs y avoint vacqué et avoint prisé lesdites terres, parcs et jardrins comme ensuit. Et premier la place, parc et piece de terre appartenant a Allain de Boualle et Marion Raoulin sa femme, auquel parc est ledit chasteau situé et encomancé, icelui parc contenant environ deux journeulx de terre prisé [... com]prins toutes charges deues dessus en ayant esgart a la muraille qui estoit environ la pluspart dudit parc, quelle fut demolie au commencement de la construction dudit chasteau et employee a l'ediffice d'icelui, cent solz de rente sur quoy lesdis mariez avoint dit devoir chacun an de rente au seigneur de Quenetpilly le nombre de vint cinq solz ; item le



prouchain parc dudit parc desdis mariez du costé devers septentrion appartenant pareillement auxdis mariez, contenant environ seix journeulx de terre, prisé <et> y compris toutes charges deues dessus, s'aucunes en sont, en ayant esgart es fossez (et) plants d'environ, quatre livres unze solz sept deniers de rente ; item le parc de Guillaume Boetet et ses consors ouquel est le [boaes] de la charpenter. de l'ediffice dudit chasteau, celui parc contenant environ [seix] journeulx, tiers de journal et quatre vingtz verges de terre chaude y compris les fossez d'iceluy, prisé toutes charges deues dessus y comprises s'aucunes sont, le nombre de cent ouyt solz quatre deniers de rente chacun an, sur quoy et le jardrin cy après déclaré appartenant auxdis Boetet et ses consors, est deu chacun an audit seigneur de Quenetpilly le nombre de vingt cinq solz de rente. Et est asavoir que ung t(ier)z dudit parc appartient aux heirs de feu Perin Boetet sur lequel tiers est deu le tierz desdis XXV s. de rente qui sont ouict solz quatre deniers de rente. Item oultre est deu sur ledit tiers d'icelui parc savoir [a Hervé] Leflo le nombre de trante solz et a Guillaume Guillot l'Esné le nombre de dix solz de rente chacun an. Item le parc aux heirs Yvon Lequere, quel est entre ledit parc desdis Boetet et le chemin comme l'on va dudit lieu de Pontivi a La Chese, contenant deux tiers de journal et quatre vingts treze verges de terre chaude, prisé toutes charges deues dessus y comprises le nombre de quatorze solz de rente chacun an. Item le parc et piece de terre de Jehan Le Corre, situé le prouchain au dessus du parc dudit Quere et habitant audit chemin de La Chese, contenant y compris les fossez environ ung journal demy et tierz de journal et quatre vingts ouict verges de terre chaude, prisé o toutes ses charges le nombre de trante solz de rente chacun an, sur quoy ledit Lecorre dit estre deu de charge chacun an savoir le nombre de vingt solz a la chapell(en)nye) que les prediccesseurs dudit seigneur de Quenetpilly fonderent en l'eglise parrochial dudit lieu de Pontivi. Item le parc de Jehanne Le Migan veuffve de feu Jehan Colas dit Manchot, situé prés ledit parc desdis Boetet, contenant en terre chaude y compris les fossez d'icelui environ ung journal et demy et dix sept verges de terre, prisé o toute sa charge le nombre de vingt cinq solz de [rente] sur qu[oy] elle dit devoir chacun an oudit seigneur de Quenetpilly le nombre de ouict solz seix deniers de rente chacun an. Item le parc de Yvon Mallet, situé prés ledit parc de ladite Jehanne Le Mygan, contenant en [terre chaude] compris les fossez d'icelui environ quatre journeulx tiers de journal et deux verges de terre, prisé o toute sa charge deue dessus le nombre de saexante doze solz troes deniers de rente chacun [...] sur [quoy] ledit Mallet dit devoir chacun an de rente, savoir audit seigneur de Quenetpilly trois solz et aux hoirs de feu Yvon Marigo dix solz quatre deniers. Item une quantité du parc [et] piece de [terre ... ..tenant a] Henry de Langueoez, seigneur dudit lieu de Quenetpilly, des le parc desdis de Boualle et sa femme, jucques eu l'endroit de la claye du parc de Jehan Alieux en tirant d'icelle au niveau [jucques... ] qui est prés le bout du pont du Pontho. Lequel nyveau et [borne] se prent au dessus la grosse pierre qui est surbout oudit parc comme environ seix verges au dessus d'icelle devers le [man.... ..] quantité contenant. en terre chaude y compris les fossez environ quatre journeulx et demy journal et saexante dix sept verges et demye, prisé toutes charges deues [... ..tité .... ..] le nombre de cinquante ouict solz de rente chacun an. Item le jardrin dudit Guillaume Boetet et ses consors s[itué le] prouchain dudit chasteau devers orient [contenant .... ..] journeulx et dix verges de terre, quel est en partie clos de muraille et o portal et huys fermant o cleff, prisé [... ..] les fructiers y estans toute charge [...] le nombre de trante cinq solz de rente chacun an. Item le courtil prouchain au dessus appartenant aux heirs de feu Jeh[an Taldu ....] contenant y compris les fossez [et clos.... ..] de terre, prisé y compris la muraille d'icelui et les frutiers y estans toutes charges deues dessus [... ..] nombre de quinze sol de rente sur [... .. seigneur de ....his], le nombre de vingt deniers de rente. Item ung autre jardin prouchain au dessus que tient [Jehan Leflo, filz] de feu Edouard Leflo et dont les [... ..] avoir interestz, contenant environ cinquante sept verges de terre, prisé y compris la murail[le ... ..] les pommiers et fructiers y estans [... ..] le nombre de seix solz ouict deniers de rente chacun an. Item ung aultre court[ill] prouchain au de[ssus .... ..] a Jehan Bot contenant environ trante [... ..] sa muraille et les fructiers y estans y compris toutes charges deue dessus le nombre de cinq solz [... ..] dit devoir chacun an aux abbé et couvent [de Bonrepos ...] denier de rente. Item ung aultre courtil prouchain au dessus appartenant [a] Nicolas Guillemot, contenant [... ..] dix sept verges de terre prisé [ovecques sa .... ..] y compris toute charge de rente deue dessus, le nombre de vingt solz de rente chacun an. Item ung a[... ..] au dessus appartenant a Jacob Auff[redic]

contenant [...] verges de terre prisé avecques sa muraille et fructiers y estans y compris toute sa charge deue dessus sa[...]ne] est le nombre de vingt solz de rente. Item le co[urtil] prochain [...] appartenant a] Pezron Guillemot, contenant environ tiers de journal et vingt seix verges de terre, prisé avecques sa muraille et fructiers y estans y compris toutes charges deue dessus [le nombre [...] vingt cinq] solz de rente sur quoy dit devoir chacun a audit sieur de Kerbou[r]his le nombre de troes solz et aux heirs de feu Yvon Stungueltauff le nombre de vingt solz. Item ung aultre courtill appartenant audit Jehan Lecorre estant jouxte son[dit] parc devant déclaré, contenant environ cent quinze verges de terre y compris les fossez, prisé avecques les fructiers y estans toute charge [deue dessus] y comprinse, le nombre de cinq solz dix deniers de rente par an. Qu'est toute somme dudit prisage y compris lesdites charges le nombre de trante une livres onze solz ouict deniers de rente par an. Et que après mondit seigneur ait commis noble escuier Jehan, seigneur des Desers, conterolle de sa maison, et povoir de proceder a la recompance desdis heritages ainsi prisez selon son povair cy prés inseré.

Sachent touz que devant nous par nostre court de Pontivi en droit furent presens et personn. establiz ledit Jehan seigneur des Desers commis o povoir expres de mondit seigneur esdis fins selon son povait duquel la teneur ensuit :

Jehan, vicomte de Rohan et de Leon, comte de Porhoet, seigneur de la Garnache et de Beauvoir sur mer, a touz ceulx qui cestz presentes verront, salut. Savoir faisons que nous avons mis et institué, mettons et instituons par ces presentes Jehan des Desers, seigneur des Desers, nostre procureur et messenger especial, o povair que luy avons donné et donnons par ces presentes de faire bonne deue et lealle recompance des terres, rentes et heritages que avons prinses et retenues pour les appartennances, yssue, service et aisibilité de nostre chasteau de Pontivi aux personnes a quilz appartenoient tant par monnoie et rentes [adenerées, fons de heritage] que aultrement au desir du prisage que devant ces heures en a esté fait par nos officiers dessus les lieux et commis. Et generalement de contracter, negociier, stipuller, eschanger, poier, [satisfere] et contenter valablement lesdites personnes et chacune ainsi que ferions si presens estions. Promettans et promettons par cestes nos presentes et par nostre serment avoir et que aurons agreable ce que par ledit des Desers en nostre nom y serre fait sur l'ypothecque de tout le nostre. Et p[eiren] le juge de la court si mestier est. Et tout ce que dessus avons promis et juré par nostre serment et sur l'ypothecque [et obligacion] de tout le nostre tenir. Donné en nostre chasteau de Jocelin soubz le seign de nostre main et seau de nos armes le VIII<sup>e</sup> jour de mars l'an mill III<sup>c</sup> IIII<sup>xx</sup> ouict. Ainsi signé Jehan de Rohan, du commandement de monseigneur, G. Bellant.

Quel des Desers oudit nom s'est soumis et submect aux povoir, [deseroit], juridiction et obeissance de nostredite court quant a tout le contenu en cestes et qui ensuit d'une part, et lesdis Alain de Boualle et Marion Raoullin sa femme, Guillaume Boetet l'Esné et ses consors, enffans de feu Perrot Boetet savoir Pierre Guillemot et Jehanne Boetet sa femme, Charles Leflo et Jehanne Boetet sa femme, Jehan Guern. comme curateur de Thomas Boetet, Jehannin Henry ou nom et comme procureur stipullant et faisant le fait valable pour Gillet Buvart et Marion Boetet sa femme et auxi pour Jehan Boetet le Jeune et comme curateur de Guillaume Boetet le Jeune et ledit Guillemot pareillement stipullant et faisant le fait valable pour Jehan Boetet l'Esné. Item [lesdis] Pierre Leflo, Guillaume Guillemot, Eonnet Le Quere filz dudit feu Yvon Le Quere, Jehan Le Corre, Jehanne Le Mygan veuffve de feu Jouhan Colas dit Manchot, Yvon Malet, Aliecte veuffve de feu Jehan Taldu en son nom et procuratrice stipullante et faisante le fait valable pour ses enffans, Jehan Leflo filz de feu Edoard Leflo, Jehan Bot, Nicolas Guillemot, Jacob Auffredic et chacun pour ce que lui touche, et esuelles femmes et chacune et leursdis mariz et chacun respectivement ont donné et donnent leurs auctoritez, povairs et assentemens quant a tout le contenu en cestes, et qui ensuit d'aultre partie. Quelles parties et chacune et esdis noms ont congnu et congnoessent avoir composé, transigé et appointé, et par cestes composent, transigent et appointent ensemble sur et touchant les recompances que mondit seigneur devoit et estoit tenu faire esdites parties et chacune a cause des terres, rentes et heritages nommez et déclaré par le prisage [...] cy devant en cestes lettres. Par lequel appointe ledit des Desers eudit nom a baillé, [livré] et transporté, baille, livre, quitte et transporte auxdis de Boualle et sa femme, presens et acceptans en retour et recom-



pance desdis deux parcs et pieces de terre devant declerees, savoir la tenue a demaine o toutes et chacune ses appartenances que tient et ou demeure Alain Audren [au] village Trenial [et] d'Estival et ses appartenances qui n'estoit que a vingt solz et ung boex. avaine grosse de rente au pris de quarante ung solx cinq deniers par an pour tout prisag. A en joir celx mariez en fo[ns], droicture et obeissance ainsi et en la manière que ledit Audren la tenoit de mondit seigneur. Item le nombre de quarante cinq solz de rente chacun an deuz a mondit seigneur sur les terres et heritages de feu Jehan Raoullin pere de ladite femme dudit de Boualle. Item le nombre de doze solz de rente chacun an que ledit de Boalle devoit a mondit seigneur sur les fossés que ledit de Boualle tient et luy appartiennent es appartenances du village de Lesbernard a la Houxaye quelles n'estoit de paravant que a neuff solz deux deniers de rente par an. Item le nombre de troes solz de rente par an que Jehan Materaz [devoit a mondit seigneur sur la maison] dudit Materaz a Pontivy. Item quinze solz de rente deuz chacun an a mondit seigneur sur le pré dudit de Boualle qui fut a ung nommé le Cain. Qu'est somme desdites recompances ainsi baillées dudit des Desers ou dit nom auxdis de Boualle et sa femme : cent saize solz cinq deniers de rente. Et pour l'oultreplus leur deu, qu'est cinquante solz deux deniers de rente par an, a esté appointé que ledit des Desers ou dit nom leur bailleroit de la monn. courante le nombre de six vingts livres mon. quel nombre de mon. ledit des Desers ou dit nom bailla et poya en nostre presence [*Les mariés donnent quittance. La suite du texte est très tronquée. On comprend cependant, mais des erreurs peuvent tout à fait s'être glissées dans les interprétations qui suivent étant donné l'état du document, qu'il est accordé :*

*Aux enfants et consorts Boetet, au nombre de 8 consorts, 26 l. monnaie chacun.*

*Pour la rente due pour le parc de feu Pean [Boetet ?] est accordé à Leflo 30 s. [Autre partie du règlement incompréhensible].*

*À Le Flo et aux héritiers dudit feu Perrot Boetet qui n'ont pu jouir durant l'occupation de la charpenterie.*

*À Lecorre est accordé 35 l. 10 s. monnaie.*

*À Jeanne Le Mygan, 35 l. 10 s. monnaie.*

*À Yvon Mallet pour son parc, 101 l. monnaie.*

*À la veuve de Jehan Taldu, pour le jardrin, 30 l. 10 s. monnaie.*

*À Jean Leflo, pour son courtil, du consentement de Jeanne et Aliette Lecren, 18 l. monnaie.*

*À Nicolas Guillemot et Jacob Auffredic, pour les jardins, à nouveau du consentement d'Aliette et Jeanne Lecren, sa mère, à chacun 51 l.*

*À Pierre Guillot, pour son jardin, 30 l. 10 s. monnaie.*

*À Jean Bot, peut être 27 l. 10 s. et audit Bot 15 l. monnaie.*

10 mars 1488 (as).

### **Règlement avec Marguerite Materaz, veuve Stungueltauff, pour elle et son fils, pour les terrains sur eux confisqués pour la construction du château de Pontivy, 2 septembre 1500.**

Médiathèque Nantes, ms 1693.

Sur la remonstrance huy faite de la court de ceans, en presence de noble escuyer Rolland du Coetedrez, cappitaine d[...] Pontivi de la part de Margaritte Materaz, veuffve du deffunct Yvon Stangueltauff, en son nom et comme tutrix et garde de [...] Moriçe Stangueltauff son filz en elle procee dudit deffunct, disante et exposante que ou moys de mars l'an que dit [fut] mill quatre centz quatre vigns ouyt, monseigneur de ceste court avoit prins et fait prandre et retenir a soy ung jardin est[...] et es mettes du chasteau de Pontivi et quel tenoit lors Pezron Guillemot, sur lequel jardrin estoit du de rante et [...] par chacun an a ladite tutrix la somme de vingt soulz de rante comme cause ayante de Jehan Stingueltauff, frere [aisné dudit] feu Yvon Stangueltauff ; et mesmes avoit prins et retenu a soy de l'an que dit fut mill III<sup>C</sup> III<sup>XX</sup> saeze ou environ ung [autre] jardrin situé près ledit chasteau contenant environ troys hommes et demy de bescheur

joignant d'un boult sur [le chemin] qui conduit de Pontivi a La Chese d'autre bout sur le chemin qui conduit dudit Pontivi a [Amur] et ainsi qu'il se [pours...] et contenoit au temps de lors, pour icelui meptre et employer es douffves dudit chasteau ; quel jardrin appartenoit a ladite tutrix et oudit nom et fut en l'an IIII<sup>xx</sup> dix sept prisé et estimé par les delegués [...] mondit seigneur valloir par chacun an de rante la somme et de dix [ouiz] soulz troys deniers. Et que de tout ce avoit mondit seigneur [...] faire bonne et loyalle recompence et quequesoit est[oit natur]ellement tenu le faire. Suppliante et requerante audit [...] luy estre faicte et la provision de justice pertinente. A asté juridiciellement appointé entre ledit [Coetedraez ...] commis de mondit seigneur affin de faire ladite recompence a esgard de justice et en son privé nom stipullant et faissant le [...] pour mondit seigneur et auquel il a promis faire ratiffier et avoir <cestes> agreable a la paine de touz interestz d'une partie [et ...] ladite Margaritte Materaz et oudit nom d'autre partie, que ladite [...] en premier lieu sera et demoura franche et [...] l'advenir envers mondit seigneur et ses officiers [{jardrins et autres heritages audit deffunt appartenant}] et recepveurs de la [somme] de quinze soulz de rante [... ..] desdis jardrins et aultres heritaiges audit [... ..ville de Pontivi] par chacun an. Et de l'outreplus de ladite rante qu'es vignt troys soulz [troys deniers ...] rante debuz a ladite tutrix, avecques des erreages en restez savoir, desdis vignt soulz de rante, doze [annees...] montantes douze livres monn., et desdis dix ouis soulz troys deniers, quatre annees montantes a la somme de [soixante] traize soulz monn. ; a ledit de Coetedrez et oudit nom promis poyer et faire avoir a ladite tutrix savoir [...] somme de vignt troys soulz troys deniers de rante par argent sont a livre montante et vallante la somme [...] de vignt troys livres cinq soulz monn. une foiz poyez et se monte ce que reste et est deu a ladite tutrix [...] recompence, lesdis quinze soulz de rante rabatus, la somme de trante ouict livres dix sept soulz [...] poyez a ladite Margaritte oudit nom dedans deux moys prouchains venantz. Et partant et ce faissant est[...] a mondit seigneur quicte de tout ce que dessus en principal, erreages, mises et interestz envers ladite tutrix [...] ainsi de clere a [durer] <et tenir> entr'eulx de leurs assentementz. Et après que Jehan Materaz, ayeul dudit [mineur], Jehan Rolland, Guillaume du Spernoet, Charles Marigo, Raoul Marigo, et chacun parentz consanguins et affins dudit [mineur...] ont esté jurez o leurs sermentz dire verité et que ilz et chacun ont recordé que le profilt et utilité dudit [mineur] est faire et [tenir] l'appointe cy dessus [narré et] decleré en la fourme et maniere que dit est [...] et oppinion [des advocatz ...ffissantz aujourd'uy ceans a la court ... jouxte ... decret ... a ceste ... present ...] deccleré de recheff iceluy devoir tenir et durer entr'elx esdits noms. Faict par la court de Pontivi [tenue a Noyal durant... induçzes] le second jour de septembre l'an mill [...] centz [...].

**Ratification par Jean de Rohan de l'accord conclu le 2 septembre 1500 entre Marguerite Materaz et le capitaine de Pontivy au sujet de terrains confisqués pour la construction du château, 15 octobre 1500 (copie du 2 décembre 1500).**

Médiathèque Nantes, ms 1693.

Jehan, viconte de Rohan et de Leon, conte de Porhoet, seigneur [de la Gasnache], de Beauvoir sur mer et de Bleign. Savoir faisons que après avoir leu et entendu la lettre et appointment cy dessus daté juridiciellement fait entre nostre cher et bien [amé] cappitaine de Pontivi, Rolland de Coettredrez, pour et ou<sup>8</sup> de nous commis quant a ce, d'une part, et Marguerite Materaz, veuffve

8 *Sic. Suppléer* nom.

de Yvon Stanguelt[au]ff], en son nom et comme tutricxe de Morice Stangueltauff, son filz, iceluy o tout son [effect] et le contenu avons ratiffié [et] eu agreable, voullans et voulons qu'il vaille, tienne et sorte son planier effect sans james venir au contraire en aucune maniere. Donné en nostre chastel de Bleign le XV<sup>e</sup> jour d'octobre l'an mil cinq cens et avons ratiffié ledit appointe [ainsi] que dessus, sauff en ce qu'est les motz « et aultres heritaiges audit deffunct appartenant en la ville de Pontivi » que n'entend ratiffier ne avoir agreable. Donné comme dessus ainsi signé Jehan de Rohan. Par monseigneur de son commandement [...]. Donné et faict par coppie collacionnee a l'original adjugee audit de Couetedrez et decleré a aultres de foy [y estre] adjouxtee comme a l'original faict par la court de Pontivi aux delivrances d'icelle ten. a Noyal le se[cond] jour] de decembre l'an mill cinq centz.

Par coppie.

**Quittance donnée par Rolland de Coetredrez, capitaine de Pontivy, pour ses gages, 16 mars 1501.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-120. Ancien 20 J 266.

Rolland de Coetredrez, cappitaine de Pontivi, congnoys et confesse avoir eu et receu de Louys Fraval, fermier et chastellain de Goarec, la somme de soixante six livres traeze soulz quatre deniers mon. pour le terme escheu a la chandeleur derroine. De laquelle somme de LXVI l. XIII s. IIII d. monn., quicte ledit Fraval oudit nom et touz aultres a qui quittance en appartient. Tesmoign mon signe manuel cy mys le XVI<sup>e</sup> jour de mars l'an mil cinq cens ; et a esté ledit poiement fait tant par les mains de Guillaume Daen que par les mains d'ung messagier dudit Fraval. Donné comme dessus.

[Signé] Rollant de Quoittredrez.

**Mandement de Jean de Rohan au receveur des forêts de Loudéac et Branquilly, de payer à Louis de Langueouez, sieur de Quinipilly, la somme convenue pour le dédommager des confiscations de terres destinées à la construction du château de Pontivy, 14 août 1502.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119. Endommagé à droite.

Jehan, viconte de Rohan et de Leon, conte de Porhouet, seigneur de la Gasnache, de Beauvoir sur [mer] et de Bleign, a Guillaume le [Kerme] receveur de noz bois et forestz de Loudeac et Branquilly, nous voulons et vous mandons expressement que sur les deniers de vostre recete vous paiez [...] a nostre bien amé et feal Loys de Langueouez, sieur de Quenechpily, la somme de cent [q...] saize solz six deniers que lui devons par appurement fait entre il et nous de tou[...] jucques a ce jour a cause et pour l'erreraige et levees et revenues de pluseurs [parties...] rentes et heritaiges que des pieça nous avons eu et retiré dudit sieur de Quenechpily [...] lui devons la rescompance, partie d'icelles situez assés prés et es environs de nostre [chastel de] Pontivi et lesquelz nous avons fait prendre pour l'edifice, doufves et appartenances de nostredit chastel [et autre] partie d'icelx situez prés et en nostre estang de Sainte Noialle et lesquelles estoient submergé au moien dudit

estang, le tout desquelz heritaiges avions fait priser et ont esté [trouvez monter ...] selon les lettres dudit prisaige six livres traize solz dix deniers de rente [...] baille et assys rescompance audit de Langueoez ainsi que appert par les lettres [de ce] faictes et passees par nostre court de Pontivi par Charles de Kerriec et Jehan [de Rimezon]. Si gardez qu'il n'y ait faulte et en rapportant [ces presentes avecques quittance] dudit sieur de Quenechpili adce pertinente, ladite somme de [...] vous sera allouee et passee en clere mise et descharge a voz comptez par noz bien amez conseilliers les gens de noz comptes. Ausquelz mandons ainsi le faire. Donné en nostre chastel de Pontivi le XIII<sup>e</sup> jour d'ouost l'an mil cinq cens deux.

[Signé] Jehan de Rohan. Du commandement de monseigneur. [De la Couldraye].

**Dédommagement d'Amice Labbé pour un terrain employé aux douves de la ville, près du château de Pontivy, avec vidimus d'un règlement de 1475 justifiant la propriété de ladite Amice, 12 mars 1506.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119.

Comme paravant ce jour pleict fust meü entre Richart Rymouille et Jehanne Labé sa femme, Amice Labé, Marion Labé et Beatrix Labé fille de feu Jehan Labé, d'une part, et maistre Jehan Leflo d'autre, sur et adce que lesdis consors avoint remonstré a la court de ceans et dit contre ledit Le Flo combien que a feu Jehan Labbé leur pere appartenoit joir et fust l'an paravant son deceix en possession d'un jardin et piece de terre sitz es appartenances de ceste ville de Pontivi, contenant environ hommee a six beschours, joignant celle piece de terre d'un costé a ung jardrin que tient a present Nicolas Guillemot près le Stiffel et près la porte de Neuyliaic, d'autre costé a jardrins a Johan le Manchot et a Guillaume de la Ripviere et sa femme, et d'un bout a jardrin a Jehan Al(ai)n dit Mouliner et a ung aultre jardrin audit Johan le Manchot et d'autre bout au russeau qui descend de la fontaine du Stiffel droit a ladite porte de Neuyliaic ; duquel jardrin ainsi bourné jusques a ung petit [mur] devers celle fontaine du Stiffel. Et que de celuy deffunct lesdites filles sont heresses et par reson de la succession de leurdit feu pere leur apartenoit jouir d'icelle piece de terre. Ce neantmoins ledit maistre Jehan Le Flo vouloit accueillir possession d'icelle piece de terre et en jouir en voulant desapointer lesdites filles de leur droict en icelle piece. Et avoit demandé et conclut vers ledit maistre Jehan qu'il se rusast dessus la detencion d'icelle et sessast de y esplecter et en lesser lesdis consorts jouir au temps advenir sauffdt. des levees et <des> interestz ; et que ledit Leflot a[voit] congnu ladite piece avoir esté audit feu Jehan Labé leur pere et icelles estre filles d'iceluy et heresses se ilz le vouloint mes avoit dit et remonstré pluseurs causes pour debvoir tenir ladite piece de terre et entre aultres avoit dit que ledit Jehan Labbé l'avoit vendue audit Leflo, cause ayant de Jehan Legal, des parties de [Gunlesquin] en l'evesché de Treguer, au pris de sept livres dix sols mon. que ledit Labé avoit congnu avoir eu de ung nommé Colin Nicolaso de la paroisse de Saint Gouery ou nom dudit Legal. Sur debat de quoy avoit esté juridiciellement apointé entre lesdis consors d'une part et ledit Leflo, cause ayant dudit Jehan Legal, d'autre, savoir que lesdis consors peuss[en]t avoir et retirer a elles ladite piece de terre par leur droict de pres[ui]esse sans comprendre les hayes, edifices et clostures util. que ledit Leflo y avoit fait faire et construire poiant audit Leflo sept livres cinq soulds mon. sellon le proceix de ce fait daté le second jour de janvier l'an mill quatre cens soixante quatorze et passé de Olivier Leflo y recours si mestier est. Sachent tous que devant nous en nostre court de Pontivi, tenue en la main du duc par saesie, furent presens et endroict davent nous personnellement establys ledit maistre Jehan en nom et comme cause ayant que dessus d'une partie et ladite Amice Labbé d'autre, quelles parties et chacune ont congnu et confessé et par cestz congnoessent et confessent les faictz et choses cy devant presupposees et narrees et en y fournissant et procedant oultre, celle Amice Labé a baillé et poié en nostre presence audit maistre Jehan Leflo, cause ayant surdit, la somme et nombre de sept livres vint deniers mon. a present ayant cours, comptez en nostre presence, dont s'est ledit Leflo tenu content et bien poié en aquicté ladite Amice ; et le pars. qu'est troys soulds quatre deniers mon. restans de ladite somme avec les labours, hayes et edifices utiles que ledit Flo y avoit fait faire celuy Leflo a quicté et pardonné a ladite Amice. A laquelle iceluy mesme Flo a baillé en nostre presence le contract de ladite vente et transport iceluy passé de M. Raoullin et Guillaume Lecarn quelle s'est tenue contente ; a

voullu ledit Leflo que ladite Amice jouisse de ladite piece de terre et de tout le droict qu'il y avoit et pouvoit avoir en principal et interestz. Et pour ce que par le proceix d'entre lesdites parties avoit esté dit que ledit Leflo devoit faire venir ledit Legal pour estre content du contenu oudit contract et ce faire dedans le dixiesme jour de juillet prouchain pourtant que ledit Leflo en son privé nom a promis et s'est obligé sur l'obligacion et ypothecque de touz et chacun ses biens meubles et heritaiges, presentz et futurs, garantir ladite Amice sur ladite piece de terre, icelle Amice a voullu que ledit Floch soit quicte de faire venir et comparoir ledit Legal et d'en faire dilligence de ratifficacion ne aultre information d'estre content du <contenu> oudit contract et cause ayant. Quelles choses et chacune dessurdite tenir et acomplir sans encontre venir, ont promis et juré par leurs sermens lesdites parties et chacune respectivement et ont renunczé et renuncent contre ne en impeschant l'enterinan. et execution de cestes lettres, sequelles et deppendances avoir, querir ne demander jour, juge, terme de parler, eulx exoiner ne exoine, mand. a se pleger ne oposer erreur, fraude ne decepte alleguer et a touz aultres diffuges, subterfuges, moyens ne impeschementz queulxconques qui y pourront estre dictz, mis ne ob[icez] en tout ou en partie. Et au droit disant generale renunciacion non valloir. Et nous de leurs assentemens et a leurs requestes pourtant que l'ont ainsi juré tenir par leurs sermentz les y avons par nostredite court condempnez et condempnons. Donné tesmoign de ce le seel estably aux contractz de nostredite court mis a cestes escriptes de Geffroy Lebas et Grees en nostre ville dudit lieu de Pontivi en la maison Charles de Botmar le second jour de february l'an mill quatre cens saixante quatorze.

Ainsin signé Olivier de Botmar passe, Olivier Le Floch passe, donné et fait par coppie collacioné o l'original en fessant poiement de la somme de quarente et cinq livres a Amizce Labbé a laquelle estoit debue ladite somme par hault et puissant le viconte de Rohan et de Leon a cause du prissage d'un certain <courttil> que ledit viconte a prins d'icelle Amizce estan. es appartenances de la ville de Pontivi, ledit poiement fait par Perceval Da[niou] stipullant pour ledit viconte et acceptant fait par la court de Corllé le XII<sup>e</sup> jour de mars l'an mill cinq centz cinq. constat d'interll. « contenu oudit courttil », approuvé.

Promectante et a icelle Amizce promis et s'est obligé garentir et faire fin vers touz et chacun a cause dudit jardrin prins par mondit seigneur pour meptre et employer es douffves d'icelle ville de Pontivi, icelui jardrin situé près le chasteau dudit Pontivi couvert de curaige contenant de travers par le bout d'en hault ouyct taysses et par le bout d'embas sept taisses et de longe vignt et quatre taysses quel jardrin a esté estimé a neuff hommees et priss. par Al. de Chasteauto, prisseur entr'elx choessy, a la somme de quarente et cinq solz de rente pour recompancze et poyement de laquelle rente a ledit [Daniou], du commendement et acceptant pour mondit seigneur, poié presentement en pecc[une] numbree et comptee a ladite Amizce Labbé la somme de quarente et cinq livres mon. De laquelle somme de quarante cinq livres icelle Amizce s'est tenue a comptant. et en a quicté mondit seigneur et partant luy a delessé pour elle et ses hers et ses aultres consors vers lesquelx elle p..tera fin et garent ledit jardrin dessus desclaré et prissé par ledit de Chasteauto sellon une relacion signee de J. de Chasteauto, dabtee le XXVI<sup>e</sup> jour de may derrain. Ce fut fait et gree par nostre court de Corllé [...].

**Mandement du viconte de Rohan au receveur de la viconté de Rohan, d'employer les gages de feu Hergny Dupont dit Beauvoir en faveur de Jean Le Roux, pour le « fait des euvres et edeffices » du château de Pontivy, 4 mai 1506.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119. Ancienne cote 20 J 266.

Transcription partielle (avec datation 1<sup>er</sup> juin 1505), C. Herbaut, 2014, p. 57.

Le viconte de Rohan et de Leon, conte de Porhouet etc.

Françoys Rolland, receveur fermier de nostre viconté de Rohan, nous voulons et vous mandons que sur les deniers de vostre ferme et recepte de ce que avons acoustumé de ordonner des gaiges a feu Hergny Dupont dit Beauvoir en son vivant vous poiez et baillez par chacun an d'icy en avant durant nostre plaisir a Jehan Le Roux la somme de vignt livres monnoye de Bretagne que luy avons ordonné et ordonnons de gaiges pour vacquer et entendre au fait des euvres et edeffices de nostre chastel et ville de Pontivi, a commancer le temps et premiere annee desdis gaiges au

jour et dabte de ces presentes et d'illecques en avant durant nostre plesir comme dit est. Et raportant ces presentes ou vydimus d'icelles en la chambres de notz comptes, ensembles les quictances dudit Le Roux adce partinantes, ce vous sera alloué et passé en clere mise et descharge en vous comptes. Aux auditeurs desquielx mandons ainsi le faire. Donné soulz le signe de nostre main le premier jour de juign l'an mil cinq centz cinq. Donné et fait par coppie collacionné o l'original a jug. a Françzois Rolland, recepveur de la court de ceans, a la publicacion qui en a esté faicte [...] le quart jour de may l'an mil cinq centz seix.

[*Signé*] Marigo passe.

**Enquête relative aux extorsions et violences commises par Jean de Rimaison alors qu'il était lieutenant du vicomte de Rohan à Pontivy, novembre-décembre 1508.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-162.

Enqueste appointee sur certain proces en matiere de acusacion criminelle pendant entre maistre Pierres Audren, procureur de la viconté de Rohan, d'une part, et Jehan de Rymezon, d'autre part, sellon les proces ensuiz entre parties les XIX<sup>e</sup>, XXIII<sup>e</sup> et penultieme jours de janvier l'an mil cinq cens seix, XII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> jours de may l'an mil cinq cens sept, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> jours de septembre oudit an cinq cens sept, et neuvieme jour de novembre l'an mil cinq cens huit, ladite enqueste faicte selon les [comissyons] appointees par lesdis proces et sur les articles produictes et baillees par cy devant dudit Audren datees. Et ainsi qu'est fait mencion par la relacion ensuye devant les seneschalx de Nantes et Morlaix les XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> jours de mars l'an predict mil cinq cens seix. Par moy Jehan Goujon, conseiller en la court de parlement, juge delegué d'icelle court comme apert par arrest daté le VI<sup>e</sup> jour d'octobre deroin et [comissaire] entre parties, et Jehan Vaucouleur, greffier dudit parlement, les penultime et derrain jours de novembre, premier, second, tiers quatre, V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> jours de decembre l'an mil cinq cens huit.

*[Charles Merigo, sieur de Kerguisio, notaire de Pontivy, 30 ans. Vers avril-mai 1505, il a entendu dire que Leguen et Rospertz s'étaient plaints de Rimaison au vicomte de Rohan, lequel avait commandé une information...].*

Anthoine Moucet, besson et faiseur de douves et fossez, natiff de la parouesse de He[n]on en la juridicion de Moncontour, et demeurant des le temps de seix ans derroins a Pontivi et la pluspart du temps exerczans et besongnans de son mestier, aucune foiz par feur, autrefois a journee aux fossez du chasteau et ville de Pontivi, aegé de quarante ans ou environ comme dit tesmoign juré sur saintes evangilles [... *rapporte que Rimaison était lieutenant ordinaire de la court de Pontivi* ...] et esfoiz que celuy seigneur de Rohan venoit audit Pontivi, ce tesmoign voyoit audit de Rimezon le hanter et se trouver en sa compaignie et de luy estre recuilly et appellé autant que nul de ses officiers. Et pour lors ce tesmoign ne oyd aucun mauveix renon d'iceluy de Rimezon ne que il se tretast mal en sondit office et jucques ung an paravent sa destitucion qui fut, ainsi que ce tesmoign a ouy dire communement, environ le temps d'après Pasques, aultrement ne se recorde, en l'an mil cinq cens et cinq, au moien de pluseurs complainctes et dolleances que que ung nommé Leguen et Thoumas [Credin] son beau pere pour celuy Leguen, ung autre nommé Rospertz, l'autre Le Rasle de [Plennehan] avoint fait audit seigneur de Rohan que ledit de Rimezon avoit exigé indeuemant sur eulx pluseurs sommes de deniers soubz le nom et exercicze de son office [...] Et disoit hon que ledit seigneur de Rohan estoit en grant peché de l'avoir mis en iceluy office pour les exactions et pilleries qu'il y faisoit et que on ne osoit s'en doulloir audit seigneur pour la familiarité et amour qu'il demonstroict avoir a iceluy de Rimezon [...].



[*Un autre témoin rapporte que*] environ ladite feste de Pasques [1505] oyd dire ce tesmoign communement que ledit Rospertz avoit faict de ce complaincte audit seigneur de Rohan estant lors a Pontivy qui en avoit ordonné informacion estre faicte [...]

[*Matheline le Roux veuve Alain Rospertz, demeurant à Pontivy, rapporte que, pour délivrer son mari, elle a emprunté de l'argent à Louis du Boyer, alors fermier de la recette de la vicomté de Rohan, vendu ses poêles d'airain. Ruiné, son mari est tout triste et « melencolieux ». Durant la maladie, Yvon Jorant, son gendre, environ le mois de mai, alla devers ledit seigneur de Rohan estant lors a Pontivi...*]

[*François de Larlan, seigneur de Penguilby, avocat de la court de Pontivy, rapporte que vers avril 1505, le seigneur de Rohan est à Pontivi ...*] ce tesmoign oyd communement dire audit lieu de Pontivi que ung nommé Leguen avoit faict complaincte a iceluy seigneur de Rohan dudit de Rimezon ; et environ quinze jours après qui fut commun que lesdites complainctes avoint esté faictes audit seigneur de Rohan, dit ce tesmoign que aussi fut commun que ledit seigneur de Rohan avoit desapointé ledit de Rimezon dudit office de lieutenant et en iceluy office institué ledit feu Guillaume Le Souffachier et aux plez de ladite court de Pontivi qui tindrent ou mois de may ou dit an cinq cens cinq, ce tesmoign fut present en jugement que par devant maistre Allain Le Forestier, alloué dudit Pontivi, les enquestes et informations qui avoint esté faictes contre ledit de Rimezon furent leues et dit que ilz contenoient pluseurs exactions particulieres et dit que ledit de Rimezon avoit faict a pluseurs parties dont ne se recorde des noms [...] fors desdis Leguen, Rospertz, ung nommé le Rasle et l'autre Boutellie [...]

[*Perceval Damon, seigneur de Saint Friet, fermier et de la terre et seigneurie de Corlay, rapporte que vers Pâques 1505, il se trouva à Rohan devers ledit seigneur de Rohan pour aucunes affaires et par ledit seigneur de Rohan lui fut fait montrer une requête d'un nommé Leguen ...*]

Olivier Riant, besson, natiff de la parouesse de Plemm[it] en la juridicion de Moncontour, et demourant a Pontivi six ans a et besongnant a ses journees a l'eupvre du chasteau de Pontivi, aegé de vingt sept ans ou environ comme dit, tesmoign juré dire vroy, [... *rapporte*] Et après Pasques qui furent y aura cinq ans aux prochaines Pasques comme luy semble<sup>9</sup> et environ celuy temps et autrement ne se recorde, ce tesmoign dit que a iceluy temps et par deux jours furent presentees sept suplicacions audit seigneur de Rohan en la court du chasteau de Pontivi ou se tesmoign estoit, servant les maçzons, de pluseurs gens des champs que ce tesmoign ne cognoessoit, qui se plaignoient dudit de Rimezon [de] leur avoir faict tort. A l'ocasion de quoy ledit seigneur de Rohan se courouxa bien fort et ne sceit quelle expedicion il y donna. [...]

Pierres Labbé, maçzon, natiff de la parouesse de Plautel en l'evesché de Saint Briec, aegé de vingt trois ans ou environ comme dit, tesmoign juré par son serment sur saintes evangilles [... *rapporte*] que puis six ans la pluspart du temps il a esté a ses journees a besongner a l'eupvre du chasteau de Pontivi appartenant audit seigneur de Rohan et qui puis quatre mois il besongne a la chose a ses journees a l'eupvre des moulins que y fait faire ledit seigneur de Rohan, et [...] recorde ce tesmoign que environ quatre ans a autremant n'est souvenant du temps du jour, moys et an, comme il estoit a servir les maçzons audit chasteau de Pontivi ou lors estoit ledit seigneur de Rohan, vid par pluseurs jours et par diverses foiz pluseurs gens de villaige que ne cognoessoit, le tout jucques environ doze personnes, a porter et presenter en la court dudit chasteau audit seigneur de Rohan pluseurs requestes et suplicacions et se plaindre dudit Jehan de Rimezon, lors lieutenant dudit Pontivi, de leur avoir faict tort [... *mauvaise réputation de Rimaison ; il a entendu dire*] a

9 *Il semble que le témoin fait ici erreur d'un an.*

plus de trante personnes dont n'a souvenance des noms, ne oyd nommer les noms de cieulx a qu'il avoit fait ladite contraincte, fors d'un nommé Leguen et l'autre Roperne, bien entre les maçons et ouvriers audit Pontivi lors besongnans audit chasteau sur ce qu'ilz parloient desdites complainctes oyd aussi [...] Et dit ce tesmoign que depuis lesdites complainctes et jusques a quatre mois derroins qu'il s'en alla dudit Pontivi besongner a La Chese, que audit lieu de Pontivi a continué la renommee dudit de Rimezon de prendre a tort et sans cause durant qu'il estoit lieutenant plusieurs sommes de monn. des subjectz d'icelle juridicion [...]

[*Jehan Lebesic, marchand, demeurant à Pontivy, et notaire de la court de l'official de Vannes, 31 ans*] Plus dit et recorde que environ trois ou quatre ans a, autrement ne se recorde, a ung jour dont n'est souvenant, ce tesmoign, qui estoit et est forestier en la forest de Quenecan, alla pour le fait de ladite forest au chateau de Pontivi ou estoit ledit seigneur de Rohan et illecques, en une grant salle haulte, vid ledit Yvon Jorant presenter requeste audit seigneur de Rohan et se plaindre dudit de Rimezon de ce que avoit esté fait audit Ropertz [...] et par après a quelque temps dont ce tesmoign ne se recorde, dit que il vid devant le chasteau dudit Pontivi, auquel lors estoit ledit seigneur de Rohan, la femme dudit Leguen et de ses enffens et autres gens de villaige avecques elle [...]

[*Jehan Lediler, « peletier », demeurant a Pontivy, 60 ans...*] ung jour dont ne se recorde ne du moys ne an, ledit seigneur de Rohan estant lors au chasteau de Pontivi, ce tesmoign qui estoit en la court dudit chasteau, regardant ledit seigneur de Rohan, vid ledit Raoul Leguen et Thomas Cardin bailler et presenter requeste audit seigneur de Rohan et se plaindre dudit de Rimezon de l'exaction que disoient ledit de Rimezon avoir fait audit Leguen, lequel seigneur de Rohan adreçant ses parrolles a Perceval de La Sourmel, son maistre d'ostel d'ostel, dist que ne ce n'estoit pas bien fait a ung juge de prendre de telle sorte argent, et sur ce commanda a l'un de ses serviteurs que ce tesmoign ne cognoessoit qu'il fust allé dire audit Rimezon que fust venu parler a luy et a tant print ledit serviteur chemyn a y aller [...].

[*Jehan Legoff, tailleur de pierre, demeurant au villaige de Les[er]vyn en la paroisse de Séglien, 45 ans...*], dit qu'il y aura trois ans environ le temps de Pasques prouchain venant comme luy semble<sup>10</sup> et autrement ne se recorde du temps que ledit vicomte de Rohan manda ce tesmoign a aller dudit luy<sup>11</sup> a Pontivi ou il ala au chasteau dudit lieu, auquel lieu estoit lors ledit vicomte de Rohan et vid en une salle haulte dudit chasteau un nommé Thomas Guerdin et plusieurs petitz enffans avecques luy et a ce que cedit parlant demanda audit Thomas qu'il faisoit avecques lesdis enffens, iceluy Thomas luy dist qu'il estoit venu se plaindre audit vicomte de Rohan de Jehan de Rimezon qu'il disoit avoir eu et exigé grant nombre d'argent sans aucune cause de Raoul Leguen, pere desdis enffens ; incontinant ledit Guerdin fut appelé a aller en la chambre ou estoit ledit seigneur de Rohan par un des gens dudit seigneur que ce tesmoign ne sauroit nommer et environ demye heure après ce tesmoign vid ledit seigneur de Rohan yssir hors ladite chambre et [venoit] en ladite salle et sembloit estre couroucé et dist par [telles] parolles ou semblables « Je les feray pugnir » sans nommer qui mais plusieurs gens qui illecques estoient que ne sauroit nommer parloient et disoient que ledit Credin avoit fait complaincte dudit de Rimezon [...] et après ledit seigneur de Rohan demanda a ce parlant s'il vouloit aller besongner de son mestier aux sal[es] de Perret qu'il s'en excusa pour ce que besongnoit a l'église de Noyal [...]. ».

10 Là aussi, le témoin semble faire erreur d'un an mais en rajeunissant les faits au contraire du précédent cas.

11 Sic, lire devers luy.



**Aveu de Jacques de Rohan, 15 août 1519.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-I-4 (copie du XVII<sup>e</sup> siècle).

Évoque sans détail « Les chasteaux de Rohan et Pontivy o leurs forteresses, appendances et dependances, doufves et autrement, portes, poternes, appendances et dependances, capitaineries d'iceux chasteaux, forteresses, bois, estangs et autres choses ». *En revanche, description de certains jardins et parcs à proximité du château de Pontivy.*

**Contrat passé pour des travaux à la grande écurie (distincte de la petite écurie) près du château de Pontivy « au bas d'icellui » et bail à ferme de l'entretien de la couverture du château, 3 juillet 1544. Quittance y relative, 21 août 1544.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119.

En nostre court de Pontivi presentz ladite devant nous en personnes, noble homme Martin de Chauroys, ou non et comme tresorier des deniers ordinaires et extraordinaires de hault et puissant seigneur monseigneur monseigneur de nostredite court, et pour luy faisant et portant les faitz sellon ses povoyrs qu'il a apparu, dont la partie sy amprés en pourra avoyr et retirer a ses despans ungn par aultant auquel est dict foy y ajouster comme l'orginal d'une part ; et Selvestre Goujon d'autre partie, [euell.] partie en tant que mestier est, se sont soumis et se submettent par leurs sermentz avecques touz leurs biens au povoir, destroict, juridicion, cohercition, seigneurie et obeissance de nostredite court et a icelle ont prorogé et prorogent a y estre troicté a l'entherin(em) ant de ceste de tiers jour en aultre neantmoins induces ceix de juridicion ny aultrement a y valloir touz ajournementz, sommacions et intimacions par les sergentz et chacun de nostredite court. Et o ce entre icelles parties et chacune a esté fait contract et marché agreablement ensembles par forme duquel ledit de Chauroys oudit mon<sup>12</sup> a baillé et baille par tiltre de feur et reparacion audit Selvestre de luy et audit tiltre prenant et acceptant savoir est a prins et afure reparer et entretenir les chosses sy amprés et comme par amprés sera declaré, savoir est pour et a mettre en la grand escuryerie de mondit seigneur estant prés le chasteau dudit Pontivi et au bas d'icellui deux corbeaulx de pierre de grison [encxees] en la muraille sellon que l'eupvre le requiert sur lesquelz corbeaulx sera mys ungn guiffre de de bouays et au solier d'icelle escurie ungn aultre guiffre de boués en l'endroit ou de paravant y en avoict ungn et comme l'eupvre le requiert et la coupverture d'icelle escurie descouvvrir et la recouvvrir deument ainsin que l'eupvre le requiert ; item redreser les fermes, filieres et chevrons d'icelle escurie sellon que l'eupvre le requiert, mettre en estat et fournyra ledit Goujon de touz a troictz fors bouays de bout qui luy sera fourny par pied en la forest de Branguyly appartenant a mondit seigneur ; item reparera les murailles d'icelle escurie es endroitz ou elle est rompue et depeece et ne touchera a la muraille de la petite escurie, laquelle petite escurie sera par ledit Goujon reparee de coupverture es endroitz qui est requis et fournira de clous, chevilles, ardoises et lattes et les randra renables a esgard d'oupvrier dedans la foire de [Houssaie] pourchain venant. Celuy feur baillé dudit tresorier audit Goujon et prins de luy pour la somme de soixante quinze livres tournays que ledit tresorier a promis et s'est obligé par son serment et sur touz ses biens randre et poyer audit Goujon, savoir une moictié au commencement dudit feur,

12 *Sic. Lire nom.*

ungn quart a my besongne faicte et le reste au finissement dudit eupvre et rendicion dudit renable qui sera faict et receu dedans ledit temps de la Houssaye et l'a ainsin promis faire et randre audit temps ledit Goujon par son serment et sur touz ses biens, les obligeans a ce et pour mere surté, il en a baillé a pleges et cautions noble homme Yvon Jouhaine, sieur de Couetrezzo, Raoul Guern et chacun principal preneurs, tenuz et obligés insolid[ivi], renunçantz a touz benefices de division a l'autenticque hoc ita ; item ledit Goujon a prins pour l'avenir par ferme jucquez a neuff ans a entretenir de coupverture le chasteau dudit Pontivi et escuries davant declarés tout premier luy baillant ledit chasteau de coupverture renable sellon le devys de Allain Joces et Jehan Le Mouton ce jour leur baillé comme couste soubz le signe de R. Guern et J. Fraval qui luy sera delivré dedans la Toussaintz prouchaine ou est le commencement d'icelle ferme et le fessant sera dudit Goujon entretenu lesdites chosses de coupverture renables fors des cas fortuiz comme sy les coupverture dudit chasteau tumberoinct par boués plus que deux piedz, en celuy cas ne les entretiendra le preneur et aultrement les fera ledit Goujon et fournir de chevilles clous, pierre verte et boués [la] longueur de deux piedz seullement et aura le preneur bouays a ladite forest pour faire eschelles a servir a faire lesdites coupvertures qui demeureront audit chasteau et par ledit temps d'icelle ferme lesdites chosses fesant ce que dict est et comme il est dict seront entretenuz par ledit Goujon ; et pour ledit entretenementz ledit tresorier a promis poyer par chacun an desdis neuff ans audit Goujon ouict livres mon. tournoys etc. groye et jur. par sermentz obligation et execucion de biens o arrest et hostaige pour tout requis renunciacion a touz delay etc. condampné en mere forme de contractz etc. et le gre prins a Pontivi ches Jehan de Pluryan le tiers jour de juillet l'an mill cinq centz quarante et quatre. Constat en cancelle [...]

*Signé* : Lorans Marigo. Guern.

[Verso] 1<sup>er</sup> août 1544, Yvon Jouanye sr de Coedreso et Silvestre Goujon reconnaissent le contenu précédent et Silvestre fait comparaître des experts qui, après avoir vu et visité l'ouvrage dudit feur [...] rapportent que l'ouvrage est bien fait.

21 août 1544, Jouhaine sr de Couetrezzo, et Silvestre Le Goujon 11 livres 1 sous tourn. Quittance de Goujon.

### Règlement entre différents couvreurs concernant leur paiement pour l'entretien des couvertures du château de Pontivy, 1545.

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119.

Le quart jour de apvril avant Pasques l'an mil cinq centz quarante et quatre presentz davant nous par nostre court de Pontivi noble homme Yvon Jouha[in]e, sieur de [Coucterezo], faisant le faict vallable pour noble homme Mathurin de Chaurays, tresorier general de monseigneur monsieur de nostredite court, maistre Raoul Guern, substitud de monsieur le procureur et chacun d'une part, et Jehan Le Meut et Allain Josses coupvreur, de Pierre Silvestre Gougeon aussi coupvreur et chacunc de sa part, confessantz de certain contract a tiltre de leur faict entre ledit tresorier de sa part et lesdis Meut et Josses d'aultre, touchant le reparation de la coupverture du chasteau de ceste ville, ledit contract dabté du tiers jour de juillet derroin signé de J. Fraval et R. Guion, suyvant lequel contract ont lesdites parties convenu et accordé que pour faire raport du regeable qu'estoint lesdictz Meut et Josses tenuz faire audit sieur tresorier, Jehan Pain, sur ce present et paroillement coupvreur de pierre, sera commissaire [entr'eulx] sans en pouvoir resortir, a en dire et faire le raport et esmains dessoubz sergeantz voullantz que le serment qu'il fere en tabellionnage devant nous vaille comme s'il estoit faict par davant l'un des juges de nostredite court et ont voulu et promis tenir le raport qu'il en fera gennerallement et entierement. Ce faict après le serment prins dudit Jehan Pain par nous soubz signé de bien et loyaulment soy porter au f. et de la veue de la reparation dudict chasteau et au raport dudit regenable s'est celluy Pain, commissaire predict, transporté aux environs dudit chasteau et par les gailleries et chambres haultes d'icelluy pour veoir l'estat d'icelle coupverture en la presence dudit Silvestre Gougeon, quel [dit] le tiers jour de juillet derroin auroict prins a entretenir en reparation la coupverture dudit chasteau fors les cas fortuiz et [eud.tz] par sa ferme reservez, [le luy] baillant tout [premier] regnable, duquel regnable s'est par

cest. tenu a comptant ledit Goujon dudit Jouhane oudit nom par la rendue en faicte desdits Meut et Josses parce que ledit commissaire après son raport faict dudit regnable a aordonné que pour parfournissement d'icelluy, lesdis Meut et Josses poyront et bailleront audit Gougeon la somme de vint soulz monnaye <ce que ont faict presentement> ; et par le faict de cest. demeurent lesdits Meur et Josses quicent de la rendue dudit regnable etc. Et tout ce que dessus ont lesdites parties et chacun cy dessus nommez voullu, promis et juré par leurs sermenz tenir sans jamais encontrevenir en nulle [vay], aulcune maniere a quoy ont renunczé et renunczent. Et pour ce que ainsin l'ont voullu a ce faire et tenir y ont esté par nous par nostredite court soubz le seel des contractz d'icelle condampn. et condampnons [...]

**Henri, vicomte de Rohan, accorde à Pierre Berquin, valet de chambre et chaussetier, l'office de concierge du château de Pontivy, avec la jouissance de « la préé » du château, 12 février 1560. Opposition de Le Flo à ce sujet, juin 1560. Quittance de Berquin. Mention de Michelle Le Fevre, veuve de Pierre Berquin en juillet 1562.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-120.

**Mentions de travaux au château de Pontivy dans la comptabilité d'avril 1576-janvier 1577, janvier 1577.**

Médiathèque Nantes, ms 2588.

*Mai 1576* : « Par ce que, oudit voiaige de Rennes, j'entendy que madame la douairyere estoit en deliberation d'aller se saisir du chasteau de Pontivy ; aussi tost que je fuz de retour a Blaing je despeschay le secretaire du Pré a Pontivy pour se saisir dudit chasteau et le tenir fermé ».

« Le XXI<sup>me</sup> dudit moys arrivay a diner a Pontivy jour de marché esperant bailler au rabatz la reparation de la breche du chasteau dudit lieu pour la dinee de messieurs les officiers et moy et de quelquez masçons qui s'estoient trouvez pour faire ladite reparacion de laquelle je ne peu accorder, payé VI l. XII solz.

...

Item estant au chasteau dudit lieu avecques messieurs les officiers et masçons pençant faire bail au rabeix de ladite vendition me vint trouver ung pieton que monseigneur de la [Roche] m'envoyt m'escripvant que retournasse promptement a Bleing pour ce que madame la douairyere y avoit amené des commissaires de Nantes ne sçavoit a quelle fin [...]

**Procès opposant Catherine de Parthenay à différents fermiers faisant mention des 40 livres annuelles consacrées à la couverture du château de Pontivy, 2 août 1599.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-162.

**Catherine de Parthenay promet 1 500 l. à M. de Genouillé pour le récompenser de la non-jouissance de son état de capitaine du château de Pontivy depuis un an et obtenir de lui qu'il lui remette cette charge, 25 décembre 1612.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-120.

**Inventaire des meubles du château de Pontivy, 31 juillet 1621.**

Arch. dép. Morbihan, 1 J 87/1.

Transcription C. Herbaut, 2014, p. 58-60.

Certification et breff estat des biens meubles, utenciles, armes et canons estans au chateau de ceste ville de Pontivy represantez par escuier Jullien Guehenec, sieur du Garnoict, cy devant estably lieutenant audit chateau soubz le sieur des Champsbotz, capitaine soubz l'auctoritté de mon seigneur le duc de Vandosme, gouverneur de Bretagne, faict en presance et le requerant messire Louis de Rymaison, seigneur dudict lieu, capitaine commis et estably audit chateau par mondit seigneur de Vandosme suivant ses lettres patantes, presantés en l'assamblee et maison de ville tenues ce jour et enregistrés sur le papier de ladite assamblee et y a esté vacqué par moy Jan de La Houlle, greffier d'office et civil de ladite court en presance de messieurs les seneschal, alloué, lieutenant et procureur d'office d'icelle ce sabmedy trante et ungniesme jour de juillet mil six centz vingt et un come ensult.

Et premierement

**En la premiere chambre servant de corps de garde a l'entree dudit chateau a main senestre** quy se ferme de cleff : deux tables de cuisine ; ung grand madrier avecq un membraige ; unne petite table close avecq ses deux escabeaux ; quatre petis escabeaux ; unne credance avecq sa cleff et clapveure ; ung charlict avecq un l[a]ndier et une paillace ; deux grandz landiers portant b[roches] ; ung boult de poultre estant en la fenestre de ladite chambre.

**En la chambre proche de la precedante apellé la chambre du four**

ung charlict avecq une paillace ; ung failly bancq escabeau dudit madrier.

**Aux caves au dessoubz desdites chambre**

y a grand nombre de planches et un moullin a braz avecq ses meubles et boyssaige fort gasté.

**En la chambre basse de la tour du Portal fermant a deux portes fermant de cleff et clapveure :**

deux longues tables de cuisine faictes de madriers avecq deux longs escabeaux ; deux charlictz ; cinq escabeaux dont y a deux taboureaux ; un harpon ; ung soufflet ; unne chaize percée ; huit chandelliers de cuivre ; deux volletz de cuivre a covrir potz ; unne cullier a pot de cuivre ; une gripe de fer a tirer les seaux du puy ; une poullye de cuivre avecq une coupille de fer ; vingt et une piece de petite vaisselle d'estain ; six grandz platz dont y a troys percés ; six assiettes ; troys paire de landiers et deux grandz hastiers de fer ; deux poisles a frire ; deux palles de fer, l'une empietée

de boys ; ung crocq de fer a fermer barieres pesant environ huit ou dix livres ; deux broches de fer ; une ballance du poix du marc ; une cisse de fer ; deux basins, un grand et un petit ; deux chaudrons ; quatre buis d'estain ; unne petite marmite de fer ; troy faillye chaufettes de fer ; une grande marmite de fonte ; cinq failly potz de fer ; unne grenade ; une balle de canon ; ung batz de mullet avecq ses sangles ; ung cable pour servir aux couvreux ; un mestier a faire [loudiers] ; deux crocq de boys a mettre armes ; deux fauconneaux a boistes.

**Au cabinet de ladite chambre fermant a cleff :**

unne table d'un madrier, ung poix sans boucle pesant cent livres, ung grand livre latin couvvert de noir, troy livres françoys couvvertz de parchemin, ung fus de baricque effoncé.

**En la petite salle haulte sur le portal :** deux tables avecq deux bancz long.

**En la chambre de monsieur :** deux tables et un banc long, deux charlictz avecq leurs garnitures de sielz et rideaux, lesdits sielz estant de laine, tisuus et huit rideaux de sarge de [caz zinzolly] avecq une paillace et failly loudier <interligne zinzolly aprouvé>, quatre tableaux, une credance cadenassee et saellé du seau du roy.

**Un cabinet fermé de cleff** auquel ledit sieur du Garnoict a dict n'avoir entré ny en avoir la cleff.

**Aux garites de ladite tour du portal :** deux fauconneaux sans boistes.

**En la chambre haulte de la tour vers la pree :** une table close, deux charlictz, unne credance sans cleff ny clapveure.

**En la gallerye proche du grenier :** ung charlict.

**En la gallerye d'entre les deux tours du portal et vers la pree :** deux eschelles, l'une platte pour couvrir, deux boultz de charlictz tredos et pied.

**Au bas de la montee de ladite tour :** une demye pippe plaine de chau.

**En la chapelle :** ung coffre saellé et fermé de cleff.

**En la chambre de la tour vers Kervers :** une table, ung banc long, deux petitz escabeaux, ung charlict avecq une couette de pleume, unne paillasse et une cathellonne rouge, unne couchette avecq une paillasse, ung loudier et une cathelloune blanche, unne petite chaire perssee, unne grande garde-robe avecq son soubastement, cleff et claveure, ung fauconneau de fonte a boiste, tous lesdis faconneaux cy desur n'ayant boiste, unne arquebuze a crocq de fonte ; dans une saille environ de huit livres de pouldre a canon ; unne paire de petite armoires atachés contre le manteau de la cheminee, ung tombré de cerff, ung pacquest de veilles cleffz.

**En la chambre en hault de ladite tour :** une petite couchette de boys, ung escabeau, troy pacquestz de mesche, ung grand ratellier a mettre armes, une grande claveure a bosse sans cleff.

**Au bas de ladite tour :** cinq grandes eschelles dont y a troy plates, deux poullains a encaver vin, ung charnier, ung tour a en lever pieres a bastir, plusieurs pieczes de boys servant a vins, unne barriere a la porte de ladite tour, les portes du hault et bas de ladite tour fermant a cleff et claveure ; prés la porte du bas de ladite tour y a une grande auge de pierre.

**Prés l'escalier de la chapelle :** Une piecze de canon de fonte vertte.

**Sur la platte forme vers Saint Mellard** : Deux canons de fer portant environ cinq ou six livres de balle.

En l'endroit ledit sieur du Garnoict a requis acte de ce que les logementz dudit chateau sont en mesme estat de reparation qu'ilz estoinct lors de l'antree du sieur de Champs Botz et luy audit chateau.

Lesquelz biens meubles cy dessus ont esté par ledit sieur du Garnoict laisés audit chateau aux chambres et endroitz sy dessus desquelz ledit seigneur de Rymaison luy a promis liberation et descharge vers et contre tous et s'en est chargé ensemble dudit chateau, duquel ledit sieur du Garnoict luy a presentement dellivré les clefz ledit jour et an ainsin signé de Rymaison, Gueheneuc, Hierosme Jan seneschal Jan Le Flo alloué, Couppé lieutenant. et [...] procureur fiscal.

**Extrait du procès verbal du sieur de Moricq, conseiller du roy pour la ruine et démolition des fortifications des châteaux du duc de Rohan, prenant possession du château de Rohan pour Henri de Bourbon, prince de Condé, 10 novembre 1628.**

Arch. dép. Morbihan, 1 J 87/2.

Transcription Manuel paléo. Morbihan, n° 12.

À compléter avec Arch. nat., K 565.

Extraict du procès verbal du sieur de Moricq, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, maistre des requestes ordinaire de son hostel et commissaire député par sa majesté pour la ruine et desmolition des fortiffications qui sont es maisons et chasteaux qui ont appartenu au sieur duc de Rohan en<sup>13</sup> la province de Bretagne et sur luy confisqueuz pour crime de rébellion, et pour mettre en possession d'icelles messire Henry de Bourbon, prince de Condé et premier prince du sang, auquel sa majesté les a donnés.

Du dixiesme jour de novembre mil six cens vingt huit a Pontivy.

Nous sommes transportez en la maison seigneuriale et chasteau dudict lieu de Pontivi, dependant dudit duché de Rohan, avec lesdits Petit et Vignier, ou nous aurions trouvé le sieur de Rimaison, commandant en ladite place pour le service de sa majesté, auquel aurions fait entendre le contenu de nostredite commission et le commandement que nous avions de recepvoir ladite place de luy, pour en mettre ledit seigneur prince ou son procureure pour luy en possession. A quoy obeissant, il auroit dès l'instant fait sortir les soldatz qu'il avoit en garnisson audit lieu et nous auroit remis les clefz des portes et entrées dudit chasteau entre les mains, lesquelles nous aurions délivrées a l'instant ausdits Petit et Vigner ; et ce faisant avons mis ledict seigneur prince de Condé en la possession réelle et actuelle dudit chasteau et maison seigneuriale dudit lieu de Pontivi, siege principal dudit duché de Rohan, pour en jouir a l'advenir, ensemble des fruitz et revenus d'icelluy, ses circonstances et deppendances, et en disposer par ledit seigneur prince comme de sa chose propre ainsy que bon luy semblera et deffences a toute personne de l'y troubler ny empescher en quelque façon et maniere que ce soit.

13 *Le manuel porte* et.

[*Signé*] J. de Janzé

par monsieur le commissaire

Chulot, greffier

### **Visite de François-Nicolas Dubuisson-Aubenay en 1636.**

F.-N. Baudot Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire de Bretagne en 1636, d'après le manuscrit original*, t. 1, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1898-1902, p. 75.

*Après avoir évoqué le couvent des cordeliers*, « A main gauche, en un terrain un peu plus élevé, est le chasteau, de pierre de taille, à 4 tours, dont l'une est ruinée ; les trois autres, rondes et pointues au sommet, subsistent. Par dehors cela paroist assez, et par dedans c'est peu de chose ».

### **Minu du duché de Rohan rendu à Louis XIII par Marguerite de Rohan, 17 juin 1639.**

Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1985.

*Permet peut-être de situer les anciennes écuries à l'extérieur du château.*

« Le chasteau et forteresse de Pontivy situé en la paroisse de Noyal joignant la ville dudit Pontivy avec ses clostures, murs, quatre grosses tours au quatre coigns d'iceluy dont il y a en a encorres trois entierres et une d'icelles ruinés jointes ensembles de trois corps de logix et une chappelle avec leur courroirs parapetz, machecouliers, flancs, canonnières, deffances, courtz, douvez, fossez, rempartz, terrasses, esperons, portez fermentez, bariez, pontz levis et pontz dormantz, petit jardrin sur lesdis rempartz et autre jardrin au derriere dudit jardrin vers soleil levant ou y avoit autrefois une fuye dont les ruines paroissent encore ».

**Règlement relatif à la canalisation du ruisseau de « Querueres »** qui passe au travers de « la prée » du château de Pontivy ; son cours serpentant était jugé préjudiciable parce qu'il était responsable de nombreuses inondations, 20 octobre **1674**.

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-125. Ancienne cote 20 J 269/1. 1 Mi 338 R 56.

**Dénombrement des domaines de Marguerite de Rohan, 1682. Légère variante du texte de 1639.**

Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1998.

« Le château et forteresse dudit Pontivy, situé en la paroisse de Noyal, joignant la ville de Pontivi avec ses clostures, murs, quatre grosses toures aux quatre coins d'icelui, dont il y en a encore trois entieres, et une d'icelles demy ruinée, sur la surface de laquelle il y a presentement un jardin. Lesquelles quatre toures sont jointes ensemble de trois corps de logis et une chapelle avec leurs couvoirs, parapets, machecoulies, flancs, cannonieres, deffenses, cours, ecuries, douves, fossés, ramparts, terrasses, eperons, portes fermantes, barrieres, pont levis et ponts dormans, petit jardin sur lesdits rampars, et autre jardin au derriere dudit jardin vers soleil levant ou il y avoit autrefois une fuye dont les ruines paroissent encore ».

**Marguerite de Rohan, considérant le grand âge de M. de Nervoy, le prie de se retirer du château de Pontivy, 18 mars 1684.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-120.

**Pour l'évolution du site à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir systématiquement C. Herbaut, 2014 : il ne présentait aucun intérêt de recopier ici systématiquement son travail, notamment concernant les délibérations de la communauté de ville (en ligne sur le site des Arch. mun. Pontivy).**

**Comptabilité du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui ne paraît jamais donner d'informations précises : il y a bien des travaux mais leur destination reste méconnue.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-I-68.

**Bail pour 9 ans de l'entretien des couvertures des château, halles, magasins, auditoire, gôles, chœur de l'église de Pontivy, Goarec, Rohan et Loudéac, 10 juin 1720.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119. Ancienne cote 20 J 275.

*Aucune précision sur les lieux, mais précisions techniques : « attachant chaque ardoise avec un cloux et cheville sur lesdites couvertures » ; et sur la provenance des matériaux : « et comme sur les halles de Goarec et Rohan, il fault y travailler incessamment, lesdits Dugué et femme pouront prendre des ardoises de celles qui sont bonnes et vallables tombés de dessus les couvertures du chateau des Salles de Rohan gratuitement ».*

**Comptabilité des années 1740-1780.**

Arch. dép. Morbihan, E 1525.

*Vagues mentions de travaux, dont construction d'un grand escalier.*



**Permission donnée par le duc de Rohan aux maire et échevins de Pontivy d'étendre les promenades publiques sur les douves au pourtour du château, 17 août 1753.**

Arch. mun. Pontivy, DD1.

Voir contexte, chronologie et plan dans C. Herbaut, 2014, p. 35-37.

*Extension des promenades sur les douves* « depuis la partie où elles joignent la porte de Neulliac jusqu'au chemin qui regne derriere notredit chateau, sur la largeur du jardin qui est actuelle dans partie de ce terrain, ou sur telle autre plus grande largeur qu'il conviendra, et qui leur sera désignée de notre part, lors de l'aplanissement du terrain ; de continuer ladite promenade le long du pré, dit du gouverneur, et du chemin de Saint Malo jusqu'à l'endroit où lesdites douves se trouvent coupées pour donner entrée dans le bas d'icelles ; de faire auxdits lieux tels aplanissements, plantations et embellissemens qu'ils jugeront convenables et de disposer des pieces et des bois qui s'y trouvent ; meme de transporter ailleurs la glaciere étant dans ledit terrain, laquelle glaciere ils remplaceront par une autre qu'ils feront construire à leurs frais au lieu qui leur sera marqué de notre part [...] ».

**Devis par M. Le Forestier concernant les travaux nécessaires pour le bien de la ville de Pontivy, en particulier au champ de foire, 11 avril 1755.**

Arch. mun. Pontivy, DD1.

[...] dans la douve du chateau, il y a une fontaine très bonne et un [doué] a laver qui sont très interessants pour le bien de laditte ville, pourquoy nous reconnoissons qu'il y a necessité indispensable pour y arriver en sureté et commodement d'assurer le passage et retenir les terres de la coupure qui a esté faite dans le massif du terreplain du revers dudit fossé, lequel pont servira en meme tems de commnication de la salle verte au restant du ma[...] qu'on doit aplanir pour fournir des terres ou remblais au susdit champ de foire [... *description du pont prévu*].

Promenade sur le fossé du chateau.

Pour perfectionner ladite promenade qui paroît tres utile a ladite ville de Pontivy estant la seule comme il est reconnu que les habitants d'icelle puissent avoir, il faut que la partie qui est derriere le chateau entre l'ancien mauvais chemin de Saint Malo et le petit qui est derriere la glaciere etant inegal le chemin de Saint Malo estant plus bas de quatre pieds quatre pouces que l'autre, il faut dije, mettre cette partie de nivau dans toute sa longueur et largeur a deux pieds au dessous dudit mauvais chemin de Saint Malo, et a six pieds quatre pouces aussy au dessous de celui qui est derriere la glaciere [...].

**Inventaire des meubles du château de Pontivy, 25-26 août 1778.**

Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119. Ancienne cote 142 J.

Voir la restitution proposée par C. Herbaut, 2014, p. 33.

*On y repère différentes pièces : la chapelle, la galerie, l'antichambre de l'alcove, petit cabinet à côté, chambre d'alcove, cabinet d'alcove, salle à manger, cabinets à côté (premier, second), autre cabinet de la salle à manger, salle de compagnie, chambre de madame la duchesse, cabinet ou boudoir, cabinet de toilette, petite garde robe à côté, antichambre desdits cabinets, chambre de la première femme, chambre de la seconde femme, chambre de la troisième femme, chambre de monsieur le conseil (ou chambre de M. Bolle), chambre de domestique à côté, antichambre de monseigneur, chambre de monseigneur, petite garde robe à côté, cabinet de monseigneur, chambre de valet de chambre de monseigneur, chambre de garde meubles, l'office, la cave.*

**Contrat passé entre le régisseur du duc de Rohan et Julien Leveillé, maître couvreur en ardoise, pour l'entretien des couvertures des château, halles, prisons, auditoire, chapelle et magasin de Pontivy, 13 janvier 1783. Mêmes conditions dans un nouveau contrat, 14 mars 1789 (sous la même cote).**

Arch. dép. Morbihan, E 1508.

*Le texte n'apporte aucun détail sur les bâtiments. En revanche, il est intéressant d'un point de vue technique : « en observant toujours de ne donner à l'ardoise que le tier au plus du pureau et meme moins s'il est necessaire d'arreter les ardoises sur lattes ou beletes avec un clout et meme deux dans les endroits qui l'exigeront, de claver les dites lattes ou beletes à la rancontre de chaque chevron, qu'il aura soin d'examiner et donner connoissance au cas qu'il s'en trouve de mauvais pour supleer par des nouveaux qui luy seront fournis, comme aussi de reparer les sollein, ruelles, filets, arretiere comme a l'ordinaire en mortier de chaux et sable ».*

**Comptabilité 1783-1788 pour Pontivy, Rohan et Gouarec.**

Arch. dép. Morbihan, E 1513.

*Mention de réparations à la « grenouilliere » du château.*

**La Bare, agent de Rohan Chabot, loue à Ruinet, président du tribunal, une grande salle, un vaste salon, deux cabinets destinés à établir les archives du tribunal, un autre cabinet pour l'usage des affaires du greffe ; le tout situé à l'est et à l'ouest du premier étage du château de Pontivy, où conduit l'escalier à rampe de la cour ; l'antichambre et vestibule restant communs tant au tribunal qu'au locataire de la tour de l'ouest et au propriétaire pour les passages à leur usages respectifs, 6 juin 1800.**

Arch. dép. Morbihan, Q 535.

**Vente par Rohan Chabot à Janzé de différents biens dont le château de Pontivy, 3 septembre 1802.**

Arch. dép. Morbihan, Q 535.

**Contrat de location des locaux occupés par le tribunal depuis le 6 juin 1800 au château de Pontivy, 6 juin 1803 (17 prairial an 11).**

Arch. dép. Morbihan, Q 535.

VIII

